

La Grande Revue

Rabindranath Tagore	<i>Le Moyen d'y arriver :</i> ETUDE SUR LE PROBLÈME ANGLO-HINDOU	3
André Provost	<i>Les sources de "Thaïs", d'Anatole France</i>	16
Albert Durand	<i>Situation financière et inflation gagée</i>	56
Jacques Trève	<i>Les Erreurs amoureuses (suite)</i>	86
Albert Thibaudet	<i>Panurge à la guerre (suite) :</i>	103
Marie Dormoy	<i>L'Art décoratif et le Salon d'automne.</i>	111

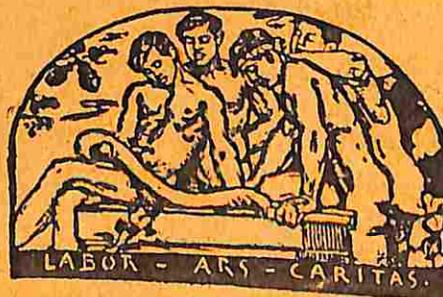
" Pages Libres "

Georges Deherme	<i>Une entreprise de réforme intellectuelle et morale</i>	121
Charles Chassé	<i>Les styles physiologiques (suite) :</i> II. QUELQUES VISUELS	124

A travers la Quinzaine

Gonzague Truc : *La vie des morts*, 145. — J. Ernest-Charles : *La Vie Littéraire*, 148. — Henri Larrouy : *La Vie scientifique : La pierre philosophale*, 157. — Jean Guehenno : *Chronique de la vie du monde : A propos de Rabindranath Tagore : Idéalisme Oriental et Idéalisme Occidental*, 164.

A Travers tout l'Imprimé La Vie Curieuse



Le Numéro, net :
France : 3 fr.
Etranger : 3 fr. 50

Paris : 37, Rue de
Constantinople
Paris, VIII^e Arr^t.

La Grande Revue

Directeur : PAUL CROUZET



CONDITIONS D'ABONNEMENT

	Un an	Six mois	Trois mois
FRANCE	20 fr.	10 fr. 50	5 fr. 75
UNION POSTALE.....	25 fr.	13 fr.	7 fr.

ÉDITION SUR PAPIER DE LUXE

PARIS.....	30 fr.	16 fr.	8 fr.
DÉPARTEMENTS.....	33 fr.	18 fr.	10 fr.
ÉTRANGER.....	38 fr.	20 fr.	11 fr.

Adresser abonnements et mandats à M. l'Administrateur de LA GRANDE REVUE
Compte de Chèques postaux : PARIS 250.91

A toute demande de changement d'adresse, prière de joindre 50 centimes en timbres-poste

(Il n'est pas tenu compte des changements d'adresse non réguliers.)

Le prix d'une année (collection complète de la GRANDE REVUE, antérieure à l'année 1920), est de 40 francs.

Le prix d'un numéro isolé est de 3 francs.

Quelques numéros, devenus très rares, ne peuvent être vendus isolément, mais seulement avec la collection complète de l'année.

Les collaborateurs, qu'ils soient hommes politiques ou sociologues, littérateurs, artistes, etc.... conservant toute leur indépendance, restent seuls responsables de leurs articles. La Revue ne saurait être engagée que par les articles signés « La Direction ».

A NOS ABONNÉS

Nous demandons à nos abonnés ce qu'on ne peut demander qu'à des amis.

C'est le caractère particulier de la Grande Revue — Pages libres, en effet, qu'elle a, avec ses abonnés, non seulement des rapports administratifs, mais, des liens d'idées.

Pour nos idées communes, nous demandons à tous nos abonnés de faire un effort intense de propagande en vue de l'année 1922.

Que chaque abonné ancien nous amène, pour le 1^{er} janvier prochain, un ou deux abonnés nouveaux.

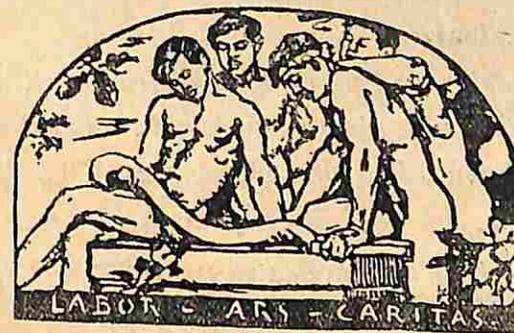
Ce n'est pas impossible ; et ce progrès nous permettrait un développement dont tout le monde bénéficierait.

Enfin ce serait pour nos amis une éloquente façon de s'associer à notre 25^e anniversaire.

1921

La Grande Revue

107^e Volume



37, Rue de Constantinople,
Paris

Avec ce 107^e volume qui commence aujourd'hui, s'achèvera la 25^e année de la Grande Revue.

Pendant 25 ans, sous des directions différentes, elle est restée pourtant consacrée au même effort :

Prouver qu'en art, en littérature, en politique, la France est la grande initiatrice, et que, depuis la guerre, en particulier, elle n'est pas devenue, comme quelques Français le voudraient et comme trop d'étrangers le craignent, « une grande puissance rétrograde ».

Son 25^e anniversaire tombe précisément à l'heure où l'union des forces de progrès politique et social, qui paraissait hier un rêve lointain, est en passe de devenir une réalité. C'est ce que prouvera la suite de son enquête sur « Un Grand Cartel républicain ».

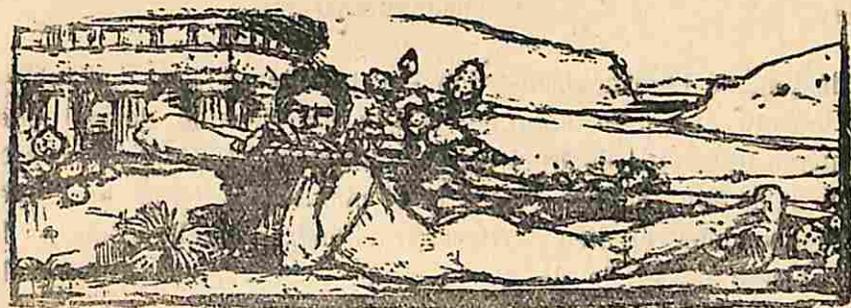
Après l'union des forces de progrès en France, la Grande Revue envisagera la même union dans le monde entier, en commençant prochainement l'étude trop négligée de l'œuvre de la Société des Nations.

Dans le domaine de l'art et de la littérature, il n'est pas de hardiesse sincère ou de rénovation féconde qui n'ait été accueillie à la Grande Revue, toujours ouverte aux libres tentatives de l'esprit moderne.

L'actualité est sa matière, la documentation son moyen, la libre discussion sa méthode, le progrès son but.

De l'action française d'avant-garde littéraire, artistique, politique, sociale, une revue n'est pas seulement un témoignage. Il dépend de ses collaborateurs et de ses lecteurs qu'elle continue d'être une force.

La Grande Revue.



Le moyen d'y arriver

Étude sur le problème anglo-hindou

Les pages suivantes, écrites pour ses compatriotes, dans sa langue maternelle, par le grand poète hindou, Prix Nobel de littérature, au cours de l'année 1905-1906, viennent d'être traduites tout récemment, et pour la première fois, par la meilleure revue hindoue en langue anglaise « The Modern Review » de Calcutta.

Elles résument si nettement les vues de leur auteur sur la politique anglaise aux Indes et sur l'attitude à garder par les Hindous vis-à-vis de l'Angleterre, mais surtout elles contiennent des pensées politiques et morales d'une vérité si éternelle, que leur publication ne peut manquer d'intéresser tous ceux que les grands problèmes de la politique mondiale et de la psychologie des peuples ne laissent pas indifférents.

Outre l'intérêt général qu'elles présentent, ces pages en ont un autre tout personnel.

A la veille de son départ pour l'Inde, après plus d'une année passée à visiter l'Europe et l'Amérique, attristé par l'amas de rumeurs mensongères que la presse de tous les pays avait lancées contre ses opinions politiques, le poète donna ces pages qui expriment exactement toute sa pensée en demandant qu'elles fussent traduites et publiées en France.

La Grande Revue a été heureuse de répondre au souhait du grand poète. — (N. D. L. R.).

Semblable au fleuve divisant en apparence un pays mais qui en rapproche vraiment les parties en servant au commerce et en maintenant ouverte une grande voie de communication, la domination étrangère dans un pays désuni y joue le rôle de trait d'union, et c'est en sa qualité d'instrument créé par la divine Providence pour effectuer ce dessein que la domination britannique aux Indes s'est revêtue de quelque gloire. Le travail d'unification continuera, que l'Angleterre le veuille ou non.

L'histoire a souvent montré que nul bien durable ne peut être accompli par un groupe d'hommes qui en exploite un autre. Ce n'est que dans un développement harmonieux que peut se trouver cette force de cohésion que nous appelons « Dharma ».

(la loi). Si l'harmonie est détruite, la Dharma l'est aussi et — *Dharma éva hato hanti* — la Dharma détruite devient elle-même une force destructrice. La grandeur de l'Angleterre provient de son Empire. Si elle tente maintenant d'affaiblir l'Inde, sa grandeur, au lieu de durer, s'effondrera d'elle-même — la faiblesse de l'Inde désarmée, épuisée et affamée causera la ruine de l'Empire britannique.

Il est peu de gens qui, en politique, aient le don d'embrasser des vues d'ensemble, surtout si la convoitise les aveugle. Tout système d'exploitation politique dont l'ambition est d'assurer la permanence de l'attachement de l'Inde à l'Empire est forcément oublieux des facteurs essentiels à un tel attachement. Un attachement permanent est contraire à la loi de nature. L'arbre lui-même doit céder son fruit et tout moyen artificiel employé pour prolonger sa tutelle ne peut aboutir qu'à un échec signalé.

Affaiblir un pays subjugué, y provoquer la désunion, arrêter le développement naturel de ses forces en s'opposant à leur libre exercice et le réduire ainsi à l'inertie, — voilà la façon de gouverner de l'Angleterre, aujourd'hui que sa littérature a cessé de produire des chefs-d'œuvre capables d'enthousiasmer l'univers et que seules les épines de la politique fleurissent à profusion; que la source de la pitié pour les faibles, les malheureux, les opprimés, est tarie; que la grandeur est devenue synonyme d'accroissement de colonies; que les exploits ont fait place à l'exploitation agressive et que le culte étroit du patriotisme a usurpé la place de la religion.

Cet état de choses qui règne en Angleterre est-il désastreux pour nous ou le contraire? C'est à nous de décider. C'est dans les jours de tribulation que la Vérité s'offre plus claire à notre vue, et, sans la claire vision de la Vérité, il n'y a d'espoir pour aucun peuple. Dieu nous envoie nos épreuves pour nous faire comprendre que ce n'est pas par des pétitions que nous obtiendrons ce qu'il est de notre devoir de gagner, et que les dépenses de mots ne sont que du gaspillage là où les actes seuls peuvent servir. Aussi longtemps que ces simples vérités nous échapperont, aussi longtemps ne récolterons-nous que souffrances et mépris.

Il y a tout d'abord une chose qu'il nous faut clairement comprendre : c'est qu'il serait pire qu'inutile de protester si le Gouvernement, mû par quelque secrète et sourde appréhension, se mettait à entraver sérieusement les progrès de notre unité. Si nous étions assez habiles pour trouver la formule qui pourrait le convaincre que nous désirons, pour notre *summum bonum*, rester à jamais sous l'autorité de l'Empire britannique, le Gouvernement serait-il assez naïf pour le croire? Tout ce que nous pouvons dire — et c'est assez clair pour que nous n'ayons pas besoin de l'exprimer — c'est que nous n'aurons besoin de l'Angleterre qu'aussi longtemps que nous ne pourrions créer une union sûre et durable entre les éléments variés qui existent dans l'Inde, et pas plus longtemps.

Cela étant, si l'Anglais soucieux de ses propres intérêts — intérêts égoïstes, bien qu'il les glorifie du nom d'Empire — s'avisait de dire qu'il est grand temps qu'il s'occupe de consolider sa position et qu'il ne peut, par conséquent, nous permettre de nous unir, que pouvons-nous lui répondre en ce cas, sinon des platitudes? Si, quand le bûcheron est sur le point de lever sa hache, l'arbre s'écriait : « Arrête ou je vais perdre ma branche », et que le bûcheron répondit : « Je le sais bien, c'est pour l'avoir que je le fais! » y aurait-il place pour un autre argument?

Mais, nous savons qu'on discute au Parlement, qu'il y a un parti qui parle et un autre qui lui réplique, et que le vainqueur jouit de sa victoire, de sorte que nous ne pouvons éloigner de nous cette idée que le succès dans la discussion est un succès décisif. Nous oublions la différence. Au Parlement, les deux partis sont, comme la main droite et la main gauche, du même corps, et sont tous deux nourris par la même force. En est-il de même chez nous? Est-ce que nos forces et celles du Gouvernement proviennent de la même source? Obtenons-nous la même récolte de fruits quand nous secouons le même arbre? Ah! ne cherchez pas dans vos livres la réponse à ma question. Il ne vous servira de rien de savoir ce que Mill, Herbert Spencer et Seeley ont dit. Le livre du pays est ouvert devant nous et c'est lui qui contient la véritable réponse.

Pour l'exprimer brièvement, c'est au maître à commander,

et nous ne sommes pas les maîtres. Mais cela n'impose pas silence à l'ergoteur. Ne payons-nous pas tant et tant de « crores » d'impôts, et le pouvoir du Gouvernement n'est-il pas fondé sur notre argent? Pourquoi ne pas demander qu'on nous rende des comptes? Oui, mais pourquoi la vache ne brandit-elle pas ses cornes en demandant compte du lait, qui a engraisé les jeunes et gras héritiers de son seigneur et maître?

La simple vérité, c'est que les méthodes doivent varier avec les circonstances. Lorsque le premier ministre britannique veut obtenir une concession du Gouvernement français, il n'essaye pas de l'emporter sur le Président dans une discussion, et il ne s'avise pas non plus de lui prêcher une haute doctrine morale; il a recours à la diplomatie, et c'est à cette fin qu'il existe des corps diplomatiques. On raconte qu'à une époque où l'Angleterre était en coquetterie avec l'Allemagne, un duc anglais quitta un jour sa place à table pour donner une serviette au Kaiser, et que cet acte servit beaucoup sa cause. Il fut aussi un temps où l'Anglais devait s'incliner et saluer bas au durbar du Grand Mogol, subir des avanies en souriant patiemment et sans se lasser, et dépenser follement sa peine et son argent pour plaire aux satellites de ce dernier, afin d'arriver à son but. Ce genre de choses est inévitable si on veut obtenir des concessions d'un ennemi.

Qu'est-ce donc qui nous pousse à croire, dans cette impuissante contrée qu'est la nôtre, que des réclamations incessamment renouvelées aboutiront à rien auprès de notre tout-puissant Gouvernement? On peut faire du beurre en battant le lait, mais il ne faut pas que celui-ci soit dans la laiterie et que l'on procède au barattement chez soi. Je concède que nous ne demandons que des droits et non des faveurs — mais quand les droits sont soumis à des restrictions, toutes les réclamations s'entachent de mendicité. Notre Gouvernement n'est pas une machine : il est composé d'êtres faits de chair, de sang et de passions, et que leur arrivée chez nous n'a aucunement purgés de toute faiblesse humaine. Et de les mettre dans leur tort n'est pas le moyen de les pousser à s'amender.

Nous ne nous arrêtons jamais pour considérer la nature des circonstances où nous nous trouvons, ni celle de l'objet de nos

désirs, pas plus que les moyens et les méthodes les mieux calculés pour l'obtenir. Tout comme la victoire est le seul but de la guerre, le succès dans la poursuite de l'objet est le seul but de la politique. Nous avons beau l'admettre en paroles, nos actions montrent que nous ne le réalisons pas. Voilà pourquoi nos réunions politiques ressemblent à des écoles pour avocats, où on considère le Gouvernement comme un écolier rival dont on triomphe en le réduisant au silence! Comme des hommes qui meurent en dépit du traitement le plus scientifique, nous avons, en dépit de la plus grande éloquence, échoué dans la poursuite de notre but.

Me permet-on de faire un aveu personnel? Je ne me tourmente pas beaucoup, pour ma part, de ce que le Gouvernement fait ou ne fait pas pour nous. Je trouve stupide de s'alarmer chaque fois qu'on entend gronder le tonnerre. D'abord, ou la foudre tombe ou elle ne tombe pas; ensuite, nous n'avons pas voix au chapitre de ceux qui fabriquent la foudre, et nos prières ne changeront pas son cours; et enfin, si quelque chose peut la détourner, ce n'est pas une contre-attaque d'un tonnerre moindre, c'est l'emploi de moyens scientifiques adéquats. Le paratonnerre ne tombe pas du ciel comme la foudre; il demande à être fabriqué ici-bas avec patience, labeur et habileté, par nos seuls efforts.

A quoi bon se révolter contre les lois de la nature? La fourmi ailée peut déplorer l'iniquité de son sort quand elle meurt brûlée, mais si elle se jette dans la flamme, l'inévitable arrivera infailliblement. Au lieu, donc, de perdre du temps à discuter sur les équités, mieux vaut se tenir à distance respectable du feu. Les Anglais sont décidés à tout pour conserver l'Inde, de sorte que, dès qu'ils découvrent un point faible dans son armure, ils se croient obligés d'y enfoncer promptement et vigoureusement un ou deux clous pour la renforcer. Et ils ne vont pas renoncer à cette bonne habitude parce que nous parlons anglais correctement et que les subtilités de la logique nous sont familières. De plus, rappelons-nous que, quoi que nous fassions, nous mettre en colère est futile.

Une autre chose que nous ne devrions jamais oublier, c'est l'infinité de notre importance aux yeux de l'Anglais. Il nous

gouverne de loin et nous ne sommes qu'un point de sa vaste arène politique. Toute son attention, toute son habileté sont absorbées par les manœuvres nécessaires pour diriger sa barque à travers les récifs des eaux européennes et pour maintenir ses colonies. Quant à nous qui occupons une parcelle de son monstrueux empire, nos goûts et nos aversions, nos enthousiasmes et nos colères le laissent également indifférent. Voilà pourquoi les débats sur les interpellations au sujet de l'Inde au Parlement ont des propriétés soporifiques bien connues.

L'Anglais traverse notre pays comme une eau courante; il n'en emporte aucun souvenir de valeur; son cœur ne s'y attache pas. Il y fait son travail, l'esprit agréablement occupé par la perspective de longs mois de congé, et jusque dans ses distractions il ne recherche que ses compatriotes. Sa connaissance de notre langue lui permet tout juste de comprendre les dépositions des témoins dans les cours de justice et, quant à notre littérature, c'est par les traductions de la Gazette du Gouvernement qu'il la connaît. Nous oublions trop combien peu nous comptons pour lui, et c'est pourquoi sa dureté à notre égard nous surprend encore si souvent, et lorsqu'il nous arrive de laisser éclater nos sentiments, lui, à son tour, les regarde comme des manifestations exagérées, qui tantôt provoquent sa colère et tantôt ses sourires.

Ce n'est pas pour faire le procès de l'Anglais que je dis tout cela, ce n'est que pour montrer les faits comme ils sont et comme il est dans la nature qu'ils soient. Comment voulez-vous que les grands et les puissants aient une vision suffisamment pénétrante pour discerner en détail les souffrances, si agonisantes soient-elles, les pertes, quelque vitales qu'elles soient, de ce qui est si infiniment petit? Donc, ce qui nous semble d'une importance extrême est d'un intérêt négligeable à son discernement. Nous entrons en fureur, soit au sujet de la division de notre petite province du Bengale, soit pour une question concernant notre petite municipalité, soit pour notre enseignement ou notre littérature, et lorsque notre explosion ne produit aucun résultat sérieux, nous sommes stupéfaits. Nous oublions que l'Anglais est notre maître et non notre frère; et si

jamais nous arrivons aux hauteurs olympiennes qu'il habite, alors seulement pourrons-nous connaître la distance qui nous sépare de lui et l'aspect insignifiant et ridicule que nous lui présentons.

C'est notre insignifiance à ses yeux qui poussa Lord Curzon à demander, avec un étonnement mêlé de candeur, pourquoi nous étions si absurdement incapables d'apprécier la gloire d'être fondus dans l'Empire britannique. Pensez donc! Se voir comparer avec l'Australie, le Canada et le reste, que les Anglais brûlent d'êtreindre dans une accolade impériale, aux fenêtres de qui ils roucoulent des sérénades si touchantes, pour l'amour de qui ils vont jusqu'à consentir à ce que le prix de leur pain quotidien augmente! Sa Seigneurie plaisantait peut-être? Quels qu'aient été ses sentiments en exprimant cette idée pharisaïque, les nôtres ressemblaient beaucoup à ceux de l'agneau du sacrifice qu'on inviterait avec cérémonie à se joindre aux invités! C'est de la même façon qu'on nous appelle à la gloire au sein de l'Empire britannique où, si l'on décide de défricher des terres aux tropiques, notre fonction sera de fournir par contrat la main-d'œuvre, à vil prix; où nous aurons le droit de financer des expéditions contre le pauvre Tibet inoffensif; et où on nous accordera le privilège de mourir en combattant contre les opprimés du Somaliland s'ils se révoltent. C'est de cette seule façon que grands et petits peuvent participer à une commune gloire.

Mais, comme je l'ai déjà dit, c'est une loi naturelle, à propos de laquelle il est inutile de se rougir les yeux à pleurer. Dans tout ce que nous faisons, il suffit de nous souvenir en quoi consiste la loi naturelle. Supposons que, nous adressant à l'Anglais au nom de la morale la plus élevée, nous lui disions: « Elevez-vous au-dessus du niveau ordinaire de l'humanité et subordonnez les intérêts de votre pays à ceux de l'Inde », et qu'il nous réponde: « Ecoutez-moi pour commencer, vous prêchez plus tard; je vous demande d'abord de descendre à notre niveau, qui est très ordinaire, et de mettre les intérêts de votre pays avant les vôtres propres; si vous ne pouvez pas donner votre vie, vous pouvez, du moins, donner votre argent, votre confort, n'importe quoi, pour votre pays. Est-ce à nous

de tout faire pour vous et à vous de ne rien faire pour vous-mêmes? » Que dirons-nous à cela? Que faisons-nous, que donnons-nous après tout? Si seulement nous nous étions efforcés de connaître notre pays, mais notre paresse est telle que nous ignorons, pour ainsi dire, tout ce qui le concerne. C'est l'étranger qui écrit notre histoire : nous la traduisons; c'est l'étranger qui découvre notre grammaire, et nous l'apprenons! Pour savoir quels sont nos voisins, nous devons chercher dans Hunter. Nous ne recueillons aucun fait nous-mêmes, — que ce soit sur les hommes, le commerce ou même l'agriculture. Et cependant, quoique coupables de cette indifférence crasse, nous n'avons pas honte de discourir à tout bout de champ sur les devoirs d'autrui envers notre pays. Est-il surprenant que nos creux discours soient sans aucune portée? Le Gouvernement fait au moins quelque chose, lui, et assume des responsabilités, alors que nous ne faisons rien et n'en avons aucune. La discussion est-elle possible entre lui et nous? Il arrive alors que, d'une part, nous fomentons des troubles et réunissons des meetings de protestation indignée, dans lesquels nous nous en donnons à cœur-joie de vociférer, et, d'autre part, nous avalons, le lendemain même, les outrages les plus humiliants et les plus nauséabonds sans le moindre haut-le-cœur.

Je voudrais que mes lecteurs me reprochassent de leur dire des vérités de La Palisse. Ce n'est certainement pas nouveau de dire que c'est notre devoir de nous occuper de nos intérêts, de faire notre travail nous-mêmes, d'effacer notre propre honte, de gagner notre bien-être par nos propres efforts, de tout faire par nous-mêmes; et je me réjouirai de tout blâme dirigé contre la banalité de ces vérités. Ce que je redoute, c'est que l'on m'accuse de plaider la cause d'une idée nouvelle, car je devrais alors m'avouer ignorant de l'art de prouver ce qui saute aux yeux. Lorsque ce qui est simple paraît difficile et que les vieilles vérités provoquent l'étonnement ou soulèvent l'indignation des honnêtes gens, c'est un signe que l'état de choses existant est vraiment critique.

Pourtant, j'ai souvent erré la nuit sur les vastes banes de sable de la Padma et je sais que, dans l'obscurité, la terre et

la mer paraissent se confondre, que les sentiers les plus droits semblent tortueux et se trouvent difficilement, mais que, dès que point le jour, on est tout surpris d'avoir pu se tromper; et je vis dans l'espoir que, lorsque notre jour poindra, nous découvrirons le vrai sentier et retournerons sur nos pas.

Je suis d'ailleurs convaincu que nous ne sommes pas tous égarés dans les mêmes ténèbres. Je connais un grand nombre de jeunes gens pleins d'enthousiasme qui sont prêts à consacrer plus que des mots au service de leur pays. Ce qui les embarrasse, c'est qu'ils ne savent ni que faire pour cela, ni où s'adresser pour recevoir des conseils, ni quels sont les services à rendre et à qui; c'est perdre son temps que se dépenser en efforts, sans méthode ni organisation. S'il existait un centre de notre « shakti » (élan vital), où tous pourraient se réunir, où les penseurs apporteraient leurs idées et les hommes d'action leurs efforts, alors les gens riches et généreux sauraient où adresser leurs dons. Un tel foyer verrait se ranger autour de lui notre enseignement, notre littérature, nos arts et métiers et toutes nos bonnes œuvres, qui aideraient à fonder, dans toute sa richesse, la République que rêve notre patriotisme.

Il n'y a, dans mon esprit, aucun doute que les rebuffades que nous essayons de partout sont l'œuvre de la Providence en vue de démontrer à la nation la nécessité d'un tel foyer; c'est pour que nous nous tournions vers lui que nos pétitions nous sont rejetées à la face, et le pessimisme qui se répand parmi les gens niais et inoccupés qui critiquent le Gouvernement, n'a sa cause ni dans les blessures d'amour-propre provoquées par tel ou tel outrage, ni dans le désespoir d'obtenir telle ou telle concession; il est l'effet d'un besoin croissant et profond que ce foyer seul peut satisfaire.

Si nous réussissons à créer ce foyer au milieu de nous, il pourra concentrer nos opinions et nos arguments, qui acquerront alors une vraie signification et deviendront un véritable effort. Nous pourrons lui payer notre tribut, lui consacrer notre temps et notre énergie. Il sera le moyen de réveiller et de développer notre intelligence, notre puissance de sacrifice,

tout ce qu'il y a de grand et de profond en nous. Notre véritable richesse ira à lui et émanera de lui.

Notre enseignement, notre hygiène publique, nos industries et notre commerce, rayonnant de ce foyer, il ne sera plus nécessaire de chercher des orateurs pour organiser des meetings de protestation et exposer nos griefs. Nos soudaines révoltes éclatant par accès, suivies de périodes de somnolence, finissent par devenir grotesques. C'est à peine si nous pouvons continuer à en parler sérieusement, même entre nous. Le seul moyen de mettre fin à cette farce, c'est de nous charger nous-mêmes entièrement de notre progrès national.

Que personne n'en conclue que je suis en faveur d'une attitude de farouche isolement; ce ne serait qu'une autre façon de bouder, et la bouderie, acceptable dans une querelle d'amoureux, serait déplacée ici. Je demande, au contraire, que les rapports avec le Gouvernement soient des rapports courtois, des rapports diplomatiques. La courtoisie implique la liberté. Les rapports forcés sont une forme d'esclavage et ne peuvent durer. Les rapports libres peuvent, à la longue, devenir de l'amitié.

Il en est parmi nous qui semblent croire que, si nous pouvions obtenir du Gouvernement tout ce que nous lui demandons, il en résulterait entre nous une chaude amitié. Mais c'est contraire à toute expérience. Où se trouve donc la limite pour ceux qui mendient comme pour ceux qui donnent? Comme le disent nos « shastras », ce n'est pas en versant de l'huile sur la flamme qu'on l'éteint. Plus le mendiant reçoit, plus il désire et moins il est content. Le gain qui résulte, non des efforts du récipiendaire, mais de la générosité du donateur, est deux fois maudit, — il corrompt à la fois celui qui reçoit et celui qui donne.

Mais quand les deux côtés y mettent chacun du sien, qu'il y a échange de bons procédés, les rapports amicaux sont toujours possibles et les deux côtés ne peuvent qu'y gagner; mais cet état de choses nécessite une base solide de bons procédés. Les concessions mutuelles entre deux puissances sont courtoises autant que durables, également agréables et honorables pour les deux. Voilà pourquoi je dis que si nous voulons que le Gouvernement donne à notre pays tout ce qu'il lui doit, sans

restriction, le seul moyen, c'est que nous-mêmes nous rendions à notre pays tous les services que nous lui devons, sans restriction. Nous ne pouvons demander que dans la mesure où nous donnons. On peut ici se demander ce qui arrivera si le Gouvernement emploie son autorité à entraver nos efforts pour servir notre pays. C'est une éventualité à laquelle il faut s'attendre quand il y a conflit d'intérêts, mais ce n'est pas une raison pour renoncer à la tâche. Souvenons-nous que ce n'est pas chose aisée d'entraver quelqu'un honnêtement occupé à faire son devoir. Ne confondons pas non plus ce genre d'entrave avec la révocation arbitraire de privilèges. Prenons, par exemple, la question de l'autonomie du Gouvernement. Nous criions à en perdre la voix parce qu'un Lord a retiré ce que Lord Ripon voulait nous donner. C'est une honte d'attacher un tel prix à ce qui peut être donné et enlevé par l'un ou par l'autre. C'est notre sottise seule qui nous avait poussés à appeler cela de l'autonomie.

Il y a pourtant une forme de gouvernement autonome qui est à notre portée et à laquelle personne n'a mis obstacle; que personne ne pourrait, même s'il le tentait, nous enlever. Nous pouvons faire tout ce que nous voulons pour nos villages — l'éducation, l'hygiène, l'amélioration des voies de communication — il nous suffit de vouloir nous mettre à l'œuvre et de nous mettre d'accord pour agir. Il n'est pas nécessaire de porter la livrée du Gouvernement pour faire ce travail-là... Mais si nous ne pouvons pas nous décider à le faire? Si nous ne voulons pas nous unir? Ah! dans ce cas, il ne nous reste qu'à périr.

Je répète que l'éducation est la première chose qu'il est de notre devoir de prendre en main. Ici, le sceptique demande ce qui arrivera si nous nous en chargeons? Qui nous procurera des postes lucratifs? Mais, nous-mêmes! Si nous nous chargeons du gouvernement du pays, il ne sera pas difficile de rémunérer ceux qui occuperont les emplois. Celui qui procure le travail est forcément le maître — il n'en peut être autrement. Quand c'est l'étranger qui fixe le montant de notre salaire, il n'oublie naturellement pas sa part. Raison de plus, par conséquent, pour que tout le champ des travaux, y compris l'éducation qui en est une partie essentielle, soit sous notre contrôle.

Nous nous plaignons de n'avoir pas les occasions d'acquérir des connaissances techniques. Mais nous avons appris à nos dépens que, quand le maître est un étranger, il prend un soin tout particulier de ne pas nous offrir ces occasions.

Mes critiques diront, je le sais, que c'est ici que le problème devient difficile. Je le reconnais sans hésiter. S'il eût été facile, il n'eût pas valu la peine d'être entrepris. Quiconque veut s'embarquer à la recherche de la toison d'or sur un navire construit de feuilles de pétitions attirera, sans doute, une certaine classe de patriotes qu'enchantera cette proposition digne d'un conte de fées, mais je ne recommande à personne de risquer dans cette aventure le patrimoine réel du pays. Il est difficile de construire une digue et facile de faire une pétition pour prier les eaux de se retirer, mais cette dernière alternative n'est pas le moyen de sortir d'embarras. Un objet acheté à bas prix donne à l'acheteur une haute idée de son habileté, et lorsque l'objet ne résiste pas à l'usage, il a la consolation de blâmer autrui; mais la consolation ne supprime pas le fait que le but n'est pas atteint.

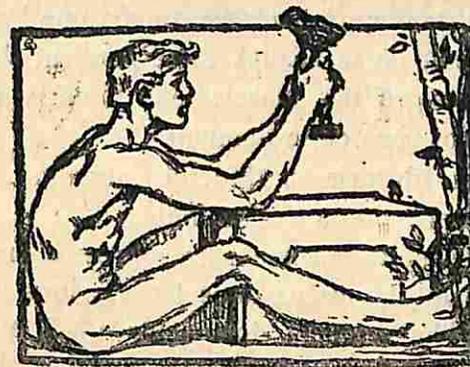
C'est un mauvais principe moral de diminuer sa propre responsabilité pour grossir celle d'autrui. Lorsque nous nous érigeons en juges de la conduite des Anglais envers nous, nous ferions bien de noter les difficultés qu'ils ont à vaincre et leurs faiblesses humaines. Mais quand nous recherchons nos erreurs, repoussons bien loin les excuses ou les circonstances atténuantes qui se présentent à notre esprit, refusons-nous à rabaisser notre idéal pour servir notre intérêt. Et c'est pourquoi je dis que d'exciter l'indignation contre le Gouvernement britannique peut être un moyen politique facile, mais qu'il ne nous aidera pas à atteindre notre but. Bien au contraire, le plaisir vulgaire de rendre injure pour injure et d'asséner des coups qui portent, ne fera que nous détourner de la poursuite efficace de notre devoir. Lorsqu'un plaideur se laisse emporter jusqu'à la frénésie, il n'hésite pas à jouer le tout pour le tout. Lorsque la colère est à la base de notre activité politique, l'agitation qu'elle cause tend à prendre la place de l'objet à atteindre. Les à-côtés prennent une importance exagérée et la pensée et l'action

perdent de leur poids. C'est ainsi qu'on montre non sa force, mais sa faiblesse.

Renonçons à cette mesquinerie et fondons notre œuvre politique sur les larges bases de l'amour de notre pays, non sur la haine ou la dépendance d'autrui. Ces dernières, qui semblent au premier abord si contraires, sont vraiment deux branches jumelles du même arbre : l'arbre de l'impuissance. Ayant décidé que notre salut dépendait de nos revendications et, celles-ci ayant été rejetées, la déception a fait naître en nous la haine, que nous avons promptement prise pour du patriotisme, — éprouvant ainsi une consolation profonde en même temps que l'orgueil nous exaltait !

Pensons un instant à la mère à qui on enlève son enfant pour le confier à une autre. Pourquoi est-elle inconsolable ? Parce qu'elle aime son enfant par-dessus tout. Le même désir ardent de servir notre pays, de notre mieux, par nos seuls efforts, peut seul s'appeler patriotisme, — et non l'habileté qui consiste à passer ce devoir à un étranger, habileté qui n'en est pas une vraie d'ailleurs, car le devoir ne se trouve pas accompli.

RABINDRANATH TAGORE.





Les sources de "Thaïs" d'Anatole France

Dans les numéros de la *Revue des Deux-Mondes* du 15 juillet, du 1^{er} et du 15 août 1890, Anatole France publiait *Thaïs*, conte philosophique.

Il racontait comment Thaïs, courtisane à Alexandrie, fut convertie par Paphnuce, abbé d'Antinoé, renonça à la débauche et finit saintement dans un monastère, tandis que Paphnuce, troublé par le souvenir de sa beauté, et ne pouvant chasser le désir de son cœur, malgré des macérations inouïes, céda enfin à l'entraînement des sens et se damnait.

Thaïs parut en librairie en 1891, et Calmann-Lévy vient d'en donner une réimpression à tirage limité.

Quelles ont été, pour ce roman, les sources d'Anatole France ; quelles données a-t-il puisées dans les versions antérieures de la légende de Thaïs, quels documents a-t-il empruntés aux œuvres religieuses, et aux écrivains profanes de l'antiquité ; enfin quelle a été l'influence de certains ouvrages modernes sur la composition de *Thaïs* ? Tel est le sujet de cette étude, où nous voudrions, comme pour un classique français, rechercher quelques secrets de l'art du grand écrivain que vient de couronner le Prix Nobel (1).

(1) Nous devons certaines indications précieuses au savant ouvrage de M. Mi-

I. — LA LÉGENDE DE THAÏS.

La légende de Thaïs fait partie de toute une série de contes hagiographiques dont il est curieux de noter l'origine.

La littérature des anciens Egyptiens était fertile en aventures galantes. Le conte des *Deux Frères*, publié par Maspéro, et l'histoire de Joseph et de la femme du Pharaon, recueillie dans les livres juifs, en sont les exemples les plus anciens. D'autres contes du même genre nous sont connus au travers des récits d'Hérodote. On y voit des Pharaons prostituer leur fille pour achever leur pyramide ou pour découvrir le voleur de leur trésor.

La littérature copte, bien qu'essentiellement religieuse, n'en a pas moins gardé la tradition. Il n'est pas rare d'y rencontrer des situations grivoises, qui mettent en présence des moines et des courtisanes. Les débordements des belles pécheresses y sont complaisamment décrits ; les hommes de Dieu, qui s'efforcent de convertir ces séduisantes créatures, s'exposent à des tentations bien grandes et risquent des gestes bien hardis. Certains de ces récits sont passés dans l'apologétique officielle, et l'on ne s'attendait guère à trouver dans la *Vie des Saints* des peintures licencieuses. Elles ne sont là, bien entendu, que pour l'édification du lecteur et la vertu finit toujours par triompher.

Parmi ces histoires mi-scandaleuses et mi-édifiantes, une des plus célèbres fut la *Vie de Sainte Thaïs*, courtisane et pénitente en Egypte. La voici telle qu'elle figure au livre IV des *Acta Sanctorum*, pour le huitième jour du mois d'octobre. Nous en donnons une traduction qui serre au plus près le texte latin :

VIE DISSOLUE D'UNE SAINTE,

SA CONVERSION, SA PÉNITENCE, SON HEUREUSE FIN.

Il y eut une courtisane, du nom de Thaïs, d'une telle beauté, que beaucoup d'hommes, vendant pour elle tous leurs biens, se réduisaient à la plus grande pauvreté ; et ses amants se disputant entre eux, le seuil de la jeune femme était souvent couvert du sang des jeunes hommes. Ayant appris cela, l'abbé Paphnuce prit un habit séculier et une pièce d'or, et vint trouver Thaïs dans certaine ville d'Egypte, et lui donna la pièce d'or pour prix du péché. Mais elle, ayant reçu le prix : « Entrons dans la maison », dit-elle ;

chaud sur Anatole France, notamment en ce qui concerne la première version de *Thaïs* et la *Légende de Saint-Hilarion*.

alors étant entré, comme il montait sur un lit couvert d'étoffes précieuses, il invitait la courtisane à le suivre et dit : « S'il y a à l'intérieur une chambre, allons-y. » Elle dit : « Il y en a une, en effet, mais si tu crains les hommes, personne n'entre dans cette chambre extérieure ; si c'est Dieu que tu crains, il n'y a point de lieu qui soit caché aux yeux de sa divinité. »

A ces mots, le vieillard lui dit : « Tu sais donc que Dieu existe? » — Elle lui répondit : « Je sais que Dieu existe et je sais le règne du siècle futur, et aussi les tourments futurs des pécheurs. » Il lui dit : « Si donc tu as appris ces choses, pourquoi as-tu perdu tant d'âmes, de telle sorte que tu seras damnée pour rendre raison non seulement de tes crimes, mais aussi des leurs? » Comme elle entendait ces mots, Thaïs se jeta aux pieds du moine Paphnuce et l'implora avec des larmes, disant : « Ordonne ma pénitence, père, j'ai foi que mes péchés me seront remis si tu pries pour moi ; je te demande seulement trois heures et après cela, où tu l'ordonneras, je viendrai, et ce que tu commanderas, je le ferai. » Paphnuce lui indiqua un endroit où elle devait se rendre. Elle, de son côté, recueillit tout ce qu'elle avait gagné par le péché, et ayant tout porté au milieu de la ville, aux yeux du peuple elle y mit le feu, en s'écriant : « Venez tous, vous qui avez péché avec moi, et voyez comment je vais brûler tout ce que vous m'avez apporté. » Et le prix en était de quarante livres.

Quand tout fut consumé, elle vint à l'endroit que lui avait indiqué l'abbé ; celui-ci, ayant trouvé un monastère de vierges, la conduisit dans une petite cellule, scella la porte d'un plomb et laissa une toute petite fenêtre pour qu'on pût lui donner sa nourriture. Il ordonna que les sœurs du monastère lui apportassent chaque jour un peu de pain et très peu d'eau. Comme il s'en allait ayant scellé la porte, Thaïs lui dit : « Où ordonnes-tu, père, que je répande mon eau? » Et lui répondit : « Dans ta cellule, comme tu en es digne. » Et comme elle lui demandait de quelle façon prier Dieu, il lui dit : « Tu n'es pas digne de nommer Dieu, ni d'amener sur tes lèvres le nom de sa divinité, ni de tendre les mains vers le ciel, parce que tes lèvres sont pleines d'iniquité, et que tes mains sont souillées d'ordure ; mais tiens-toi seulement assise et regarde du côté de l'Orient, et répète souvent cette prière : Vous qui m'avez formée, ayez pitié de moi. »

Or, comme elle était enfermée depuis trois ans, l'abbé Paphnuce en eut pitié, et se hâta d'aller trouver l'abbé Antoine, pour lui demander si Dieu avait remis ses péchés à Thaïs ; arrivé près de lui, il lui exposa en détail cette grave question. L'abbé Antoine alors convoqua ses disciples et leur ordonna de veiller cette nuit-là, et de rester en prières chacun de son côté, jusqu'à ce que Dieu ait révélé à l'un d'eux la réponse que l'abbé Paphnuce était venu chercher. Or, comme ils s'étaient retirés un à un et priaient sans interruption, l'abbé Paul, le plus grand disciple de Saint-Antoine, vit tout à coup dans le ciel un lit orné de vêtements précieux que trois vierges au visage resplendissant gardaient. Et comme Paul

disait : « Cette largesse n'est pas destinée à un autre qu'à mon père Antoine, » une voix lui dit : « Ce n'est point pour ton père Antoine, mais pour Thaïs, la courtisane. »

L'abbé Paul ayant publié cela et la volonté de Dieu étant connue, l'abbé Paphnuce se retira, revint au monastère où Thaïs était enfermée, et ouvrit la porte qu'il avait bouchée : mais elle demandait à rester encore enfermée ; il ouvrit la porte et lui dit : « Sors, car Dieu t'a remis tes péchés. » Elle répondit : « Je prends Dieu à témoin que, depuis que je suis entrée ici, tous mes péchés sont restés posés comme un fardeau devant mes yeux, et mes yeux ne se sont pas détournés de mes péchés, mais je pleurais toujours en les considérant. » L'abbé Paphnuce lui dit : « Ce n'est point à cause de ta pénitence que Dieu t'a remis tes péchés, mais parce que tu as toujours eu leur pensée dans l'esprit. » Et après qu'il l'eut conduite en dehors de la cellule, Thaïs vécut seulement quinze jours et reposa en paix. »

Telle est la source principale de *Thaïs*.

Anatole France, qui met à la place d'honneur, dans la bibliothèque de Silvestre Bonnard, les *Acta Sanctorum* des doctes Bollandistes, n'a pas manqué de les relire avant d'écrire *Thaïs*. Il a suivi presque entièrement le récit que nous venons de traduire. Certains détails sont même reproduits dans son roman, ainsi : le seuil de Thaïs souvent couvert de sang. (*Thaïs*, p. 122.)

L'habit séculier et la pièce d'or sont devenus « une riche tunique » et « une bourse de mille drachmes ». La chambre ornée de tentures splendides est devenue « la grotte des nymphes », mais nous y voyons encore Thaïs se jeter en larmes aux genoux de l'abbé Paphnuce. Et dans les paroles de courroux que lui adresse le solitaire, on retrouve l'idée de la prière de Thaïs : « Qui plasmasti me, miserere mei » « Vous qui m'avez formée, ayez pitié de moi ». En effet, Paphnuce s'écrie : « Arrache aux démons qui le brûleraient horriblement, ce corps que Dieu pétrit de sa salive et anima de son souffle » (p. 150).

La consultation de saint Antoine, la vision de Paul le Simple, les trois vierges « à la face resplendissante » qui préparent la couche de sainte Thaïs, sont dans le récit de l'hagiographe et dans le roman.

Quelles modifications l'auteur a-t-il apportées, d'autre part, au thème primitif ?

Il a d'abord expliqué la conversion de Thaïs. La courtisane n'est plus jeune. Paphnuce l'a connue célèbre à Alexandrie

quand il avait quinze ans. A cette époque, elle avait déjà fait quelque temps les délices des Antiochéniens. Paphnuce a maintenant trente et un ans (p. 12 et 13). Thaïs a donc largement passé la quarantaine. Son amie Philina, mauvaise langue, rapporte avec malice que sa mère l'a vue débiter à Alexandrie (p. 162). Les beautés officielles de ce temps-là n'étaient guère plus jeunes que celles qui font la gloire du nôtre.

Thaïs guette sur son visage les premiers signes du déclin et se console en constatant que ses bras restent beaux (p. 137). Aussi, elle est inquiète et cherche dans la fréquentation des magies et des devins le secret de l'avenir et de sa propre destinée. Elle s'apparente ainsi à la Leuconoé d'Horace, à qui le poète adressait le fameux « *carpe diem* » (Ode XI, *Ad Leuconoen*). Dans les *Poèmes Dorés*, parus en 1873, Anatole France a publié une *Leuconoé*. Il montre la courtisane glorieuse qui médite aux bords parfumés de Baïa. Elle évoque sa jeunesse, son île natale, Zante, ses succès à Rome, sa puissance de femme dont la beauté est irrésistible :

*Mais son front est voilé d'une vague tristesse,
Et la vie est pesante à son sein glorieux.*

*Le mal des jours nouveaux s'allume dans ses veines,
Le monde a désappris ce sourire ingénu
Que reflétaient si clair les antiques fontaines.
Un âge de langueur et de fièvre est venu.*

La courtisane est attirée vers les divinités orientales, Isis, la Vénus Phrygienne, et le blanc troupeau des dieux adolescents : Atyr, Mithra, Adonis. Mais Leuconoé n'est pas encore satisfaite : il lui faut « une foi plus attendrie et des dieux plus humains ». Elle pressent « l'enfant céleste et doux » qui sera le « roi des temps nouveaux ».

Dans une note où il commente son poème, Anatole France reproduit un article qu'il avait publié dans le *Temps* du 5 janvier 1875, sur les *Femmes d'Horace*, et il ajoute :

« Ces créatures troublées, inquiètes, lasses de tout parce que tout leur était facile, se sentaient prises d'un incurable ennui, d'un grand mal de cœur. Leur souffrance était la pire de toutes, le désir dans la fatigue. C'est le mal qui fait les grandes pénitentes...

(Horace) ne savait pas que des femmes malades abattraient le grand édifice romain, changeraient le monde et seraient les premières chrétiennes. »

Thaïs est aussi belle et glorieuse que Leuconoé ; elle a connu, comme elle, l'enivrement du succès et la prodigalité des amants :

Tous les trésors amassés par
les vieillards économes ve-
naient comme des fleuves se
perdre à ses pieds.

*Et l'héritage intact des vieil-
[lards économes,
Coulant, fondu pour elle, en
[flots étincelants.*

Thaïs, p. 123.

(*Poèmes Dorés*, Leuconoé.)

Mais elle souffre du même malaise et recourt aux mêmes superstitions ; « elle s'entourait de prêtres d'Isis, de magies chaldéens, de pharmacopoles et de sorciers noirs, qui la trompaient toujours et ne la lassaient jamais » (p. 124).

Elle a été baptisée jadis sous les auspices du bon esclave noir Ahmès, devenu par le martyre saint Théodore le Nubien, et seul le culte des chrétiens auquel elle assiste par hasard, rend le calme à son cœur troublé (p. 126, 130, 133).

Si Thaïs rappelle la Leuconoé des *Poèmes Dorés* (1873), celle-ci s'inspirait elle-même, non seulement de l'Ode célèbre d'Horace, mais aussi d'un article de Jules Soury paru l'année précédente sur la Délia de Tibulle (*Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre 1872), signalé dans la Note des *Poèmes Dorés*.

Délia, la tendre amante de l'auteur des *Élégies*, était, elle aussi, superstitieuse : elle consultait tous les dieux, les devins et les sorciers, Chaldéens, Egyptiens et Juifs immordes. Elle était une fidèle de la Notre-Dame du temps, de la grande déesse Isis ; le sistre en main, purifiée par l'eau lustrale, elle assistait régulièrement aux offices de la bonne déesse, et se traînait aux pieds de ses prêtres pour obtenir l'absolution de ses péchés.

Ainsi se marque, par un intéressant rapprochement de rites analogues, l'origine isiaque de certaines croyances chrétiennes. Entre Isis et la Vierge Marie, entre Mithra et Jésus, Thaïs hésite encore. Faire une sainte d'une courtisane qui, hier encore, consultait les sorciers chaldéens et adorait les divinités égyptiennes ou phrygiennes, c'est un tour bien piquant. Toute l'éloquence de Paphnuce s'emploiera à la convertir, mais au fond sa tâche sera facile ; les cultes orientaux ont préparé l'avènement du christianisme, qui les continue et leur succède sans heurt. Voilà de quelle façon notre écrivain, tout imprégné de

culture antique et de renanisme, interprète un conte des Bollandistes.

Après avoir ainsi expliqué la conversion de son héroïne, Anatole France a encore modifié sur deux autres points la légende primitive. La naïveté du changement brusque de Thais a disparu. Lassée de tout, elle se laisse peu à peu convaincre et emmener par Paphnuce. Elle ne prend plus l'initiative de brûler ses meubles et ses parures, c'est Paphnuce qui le lui ordonne.

Ensuite, sa pénitence est bien allégée. Elle ne reste pas trois ans dans une cellule infecte, mais à peine quinze jours. Et encore elle se distrait en jouant de la flûte. Plus tard, elle mime des comédies religieuses. Chacun doit honorer le Seigneur selon ses talents. C'est l'histoire du *Tombeur Notre Dame* qu'Anatole France lisait dans un livre de Gaston Paris (*Vie Littéraire*, II, p. 268) et dont il tirera plus tard le *Jongleur*.

Ce n'est pas seulement en expliquant ou en modifiant la légende qu'Anatole France a fait œuvre personnelle. Il a ajouté toute une seconde partie sur laquelle se porte l'intérêt principal. C'est Paphnuce, ses luttes contre le démon de la chair et sa chute qui forment le véritable sujet. Le conte ne serait pas philosophique, suivant le sous-titre qu'il avait dans la *Revue des Deux-Mondes* et qu'il n'a pas conservé en volume, si le solitaire ne rejetait finalement l'ascétisme et ne maudissait Dieu dans l'empirement de son désir. Paphnuce est considérablement rajeuni pour les besoins de la cause. Après d'horribles luttes et des mortifications effrayantes, ce saint abbé devient le plus immonde des vampires. Une pécheresse est sanctifiée par une tardive et légère pénitence ; Paphnuce est damné malgré ses œuvres, parce qu'il ne peut chasser de son âme l'image voluptueuse de celle qu'il a sauvée. Cette antithèse était bien faite pour tenter l'ironie d'Anatole France.

II. — UNE VERSION ANTÉRIEURE DE L'HISTOIRE DE THAIS.

Vingt-deux ans avant la publication du roman de *Thais*, Anatole France avait donné une première version du même sujet. Dans le numéro de mars 1867 du *Chasseur bibliographe*, où il était secrétaire général de la rédaction, parut une pièce

de vers intitulée : *La Légende de Sainte Thais, comédienne*. En voici l'analyse :

Thais, courtisane au pays d'Égypte, dansait dans les jeux et perdait de nombreuses âmes. Les prêtres chrétiens, qui haïssent la chair et maudissent la beauté, la regardaient d'un œil malveillant.

Thais n'y prenait garde, étant maîtresse du gouverneur. Elle était aussi l'amante d'un beau centurion. Ce militaire avantageux ayant eu l'imprudence de se vanter de ses amours, le gouverneur le fit périr, et quitta Thais irritée.

Un soir, elle est surprise par une troupe de chrétiens fanatiques, peuple malodorant et cruel. — Ils vont la lapider. — Un vieillard s'interpose au nom du Christ qui pardonna à la femme adultère.

A sa voix, la troupe s'enfuit et Thais se repent de sa vie de débauche. Le vieillard la conduira dans une cellule où elle fera pénitence ; Thais accepte, elle brûle ses richesses et accompagne le vieillard au désert.

Il l'enferme dans une sorte de cercueil dressé sur un bout, morte vivante. Après vingt mois de ce supplice, il la délivre, la déclare sainte et glorieuse et lui demande sa bénédiction.

*Au nom du Bon Pasteur, verse-moi l'espérance,
Le verbe est dans ton sein, car le verbe est Souffrance.*

Mais un ange descend vers Thais, lui ordonne de suivre une étoile qu'il lui désigne. Et Thais s'en va par le désert. Elle rencontre une femme belle et souriante, et comme elle-même avide de tendresse humaine. Leurs lèvres s'unissent.

*L'ange était radieux, il descendit vers elles
Et leur faisant un dais avec ses grandes ailes
De lumière et d'azur, plus pures que le jour :
Aimez-vous, leur dit-il, car le verbe est Amour.*

Tels sont les derniers vers du poème. Cette œuvre suit d'assez loin la légende des Bollandistes. Il ne subsiste du récit de l'hagiographe, que l'exposition — Thais perdant des âmes par sa beauté —, la destruction des richesses, et la pénitence dans la cellule étroite.

Pas de tentation de Paphnuce superposée à la conversion de Thais. Mais certains traits annoncent déjà le même tourmenté par la chair :

*J'ai prié soixante ans et ma chair est restée,
Dans la soif et la faim, débile et révoltée ;
Certes pour la dompter, j'ai souffert de grands maux,
J'ai fait mon front semblable aux genoux des ahameaux,
Le tenant prosterné jour et nuit sur le sable,
Et je suis cependant un pêcheur misérable.*

Et plus loin, le vieillard se prosterne aux pieds de Thaïs pardonnée, en disant :

Je suis le bouc impur, brebis d'élection !

La conclusion imprévue du poème, cette légende chrétienne transformée en idylle saphique, cette apothéose finale de la sensualité et de l'amour physique, opposée à l'idéal de souffrance des ascètes, c'est bien encore une ressemblance lointaine, mais réelle, avec le roman. Publier que rien n'existe sauf « la vie de la terre et l'amour des êtres », c'était déjà le souci du jeune poète, comme ce sera le cri de Paphnuce.

L'enthousiasme de ses vingt-trois ans chante dans les vers dont il célèbre la beauté de son héroïne. Le gouverneur, amant de Thaïs, et amateur de mauvais vers, montra cependant du goût,

*un soir qu'il était ivre
Et, de l'aveu de tous, sut bien choisir son livre :
Il prit le saint poème, au vulgaire inconnu,
Que chante pour le sage un corps splendide et nu :
Déliant de Thaïs les ceintures glissantes,
Il fit jaillir ses seins en strophes frémissantes ;
Et calme, triomphant, ce corps harmonieux,
Pareil au marbre où rit Kypris, mère des dieux,
Comme aux beaux jours d'Hellas et sur le mode antique
Chantait l'hymne sacré de la beauté plastique.*

A cette évocation sereine, s'oppose la peinture très noire que l'auteur nous fait des chrétiens :

*(Thaïs)... vit un groupe étrange, sale, impur
Qui tachait d'un gris brun le stuc rouge du mur.
Cachant ce qu'elle put de ses blancheurs de cygne,
Elle n'en vit pas moins le groupe faire un signe
De croix à son approche, et sentit une odeur
D'huile rance et d'oignon lui soulever le cœur.
Aussi, chez les chrétiens, c'est un signe de race
D'avoir l'haleine infecte et de suer la crasse,
Et de n'aller au bain de leur vie, étant, eux,
Couverts de lèpre blanche et de maux très honteux,
Ils ont soin de cacher leur chair avec décence,
Pour n'induire la femme en la concupiscence ;
Et comme le seul bien qui nous doit être cher
Réside, en leur avis, au tourment de la chair,
Torturer leur parait chose très charitable,
Et l'œuvre du bourreau, pieuse et délectable.*

Ainsi, avec une fougue toute juvénile et un réalisme qui

étonne, ce poème se montre nettement anti-chrétien. Le roman, au contraire, parera de couleurs séduisantes la piété travailleuse du doux vieillard Palémon, — la bonté et la simplicité de l'esclave Ahmès, martyr, — l'extase des derniers moments de sainte Thaïs. Tout cela s'accompagne d'ironies peu bienveillantes au fond, mais des âmes pieuses ont pu s'y méprendre, et c'est ce qui soulève l'indignation du R. P. Brucker, Jésuite, dans un article des *Etudes religieuses*, de décembre 1889. Le bon Père aurait sans doute préféré les franches attaques du poème de 1867 aux railleries voilées du roman.

Moins de flamme, des touches plus délicates et plus légères : moins d'intransigeance hostile, un scepticisme ironique et parfois attendri ; voilà ce qui, en outre de la maîtrise complète de la forme et de la pensée, sépare l'œuvre de l'âge mûr du poème de jeunesse.

Comment Anatole France a-t-il été amené à reprendre ce sujet et à le transformer en y ajoutant la tentation de Paphnuce ?

Il n'est pas impossible que chez lui la curiosité de l'érudit, en même temps que du poète, ait été sollicitée par la publication que fit, en 1886, un savant allemand du nom de Cloëtta, d'un poème français des premières années du XIII^e siècle, le *Poème moral*, où se trouvait insérée :

*« La vie de sainte Thaisien, uns bons exemples as dames ki soi
orguillent de lor bealteit. »*

Ce sombre poème du moyen âge n'apportait aucune source nouvelle, car il suit fidèlement la légende déjà connue. Mais c'était l'occasion d'ouvrir quelque dictionnaire hagiographique et d'y trouver, après la référence des *Acta Sanctorum*, la mention du drame *Paphnutius* de Hrosvitha. Nous verrons plus loin l'influence sur le roman des comédies de Hrosvitha, dont notre auteur est enthousiaste vers 1888.

Il trouvait aussi dans le recueil des Bollandistes, à la suite de la légende primitive, une vie de sainte Thaïs écrite en vers latins, au XI^e siècle, par un évêque de Rennes, Marbod. Cette plate traduction en hexamètres du récit officiel n'offre par elle-même aucun intérêt. Mais le nom de Marbod s'attache à d'autres écrits plus savoureux. C'est lui qui reprochait à un moine de son obédience, Robert d'Arbrissel, fondateur de l'ordre de

Fontevault, d'avoir des entretiens trop intimes avec ses religieuses. Il partageait, dit-on, leur lit, non à la vérité pour en mal user, mais pour s'exercer à combattre les plus vives tentations et à en triompher ensemble. Le vénérable évêque n'approuvait point ces pratiques téméraires, bien qu'il eût lui-même montré le moine Paphnuce chez la courtisane Thaïs. Fort d'un si pieux enseignement et confiant dans sa parole entraînant, maître Robert d'Arbrissel avait coutume d'entrer dans les maisons publiques, et de prêcher aux filles la parole de vie. Il méprisait les tentations de la chair, se plaisait à les braver, à en éprouver la torture comme un mode inédit de mortification. Le même orgueil perdra le Paphnuce du roman, et voilà peut-être par quel enchaînement d'idées l'on passe des documents de l'hagiographie à la conception même du véritable sujet de *Thaïs*.

Entre la première et la seconde version, des livres ont paru dont l'influence sur le thème du roman ne fut pas douteuse et sera examinée plus loin : c'est la *Tentation de Saint-Antoine* (1874) et la *Légende de Saint-Hilarion*, de Louis Ménard (1876). Mais avant de déterminer la part d'inspiration de ces œuvres modernes, nous devons étudier des sources plus vénérables, et d'abord les drames de Hrosvitha.

III. — LES DRAMES DE HROSVITHA

Hrosvitha, religieuse saxonne de l'abbaye de Gandersheim, qui vécut au XI^e siècle, écrivit en latin des comédies tirées des légendes hagiographiques. « C'était, pour ces femmes enfermées dans un monastère, dit Anatole France, un grand amusement que de jouer la comédie. Les représentations dramatiques étaient fréquentes dans les couvents de filles nobles et lettrées. » (*Vie Littéraire*, t. III, p. 13) L'auteur se souviendra de cette coutume monastique et montrera Thaïs jouant des pantomimes au couvent de la vénérable Albine.

Un des drames de Hrosvitha intitulé *Paphnutius* a pour sujet la conversion de Thaïs. Un autre drame, celui d'*Abraham*, retrace également une histoire de courtisane ramenée au bien par un ermite, mais un intérêt nouveau s'ajoute au thème habituel, c'est que la courtisane Marie est la nièce du saint homme Abraham qui vient l'arracher au vice.

« Ces pièces, écrit Anatole France, sont bien les plus gracieuses curiosités dont puisse s'amuser aujourd'hui un esprit ouvert aux souffles, aux parfums, aux ombres du passé. » (*Temps*, 7 avril 1889.)

Aussi lorsque M. Signoret monte Galerie Vivienne un théâtre de Marionnettes, Anatole France dans la *Vie Littéraire*, que le *Temps* publiait chaque dimanche, demande, le 10 juin 1888, que les Marionnettes jouent les drames de Hrosvitha :

LES MARIONNETTES DE M. SIGNORET

Si les Marionnettes de la Galerie Vivienne voulaient m'en croire, elles joueraient encore la *Tentation de Saint-Antoine*, de Gustave Flaubert, et un abrégé du *Mystère d'Orléans*... Enfin, puisqu'il est dans la nature de l'homme de désirer sans mesure, je forme un dernier souhait. Je dirai donc que j'ai bien envie que les Marionnettes nous représentent un de ces drames de Hrosvitha dans lesquels les vierges du seigneur parlent avec tant de simplicité...

« Notre abbesse avait la tête pleine de légendes fleuries. Elle savait par le menu la conversion de Théophile et la passion de sainte Thaïs, et elle mettait ces jolies choses en vers latins, avec la candeur d'un petit enfant. C'est là le théâtre qu'il me faut. »

« Si vous voulez me faire plaisir, montrez-moi quelques pièces de Hrosvitha, celle-là, par exemple, où on voit un vénérable ermite qui, déguisé en cavalier élégant, entre dans un mauvais lieu pour en tirer une pécheresse prédestinée au salut éternel. L'esprit souffle où il veut. Pour accomplir son dessein, l'ermite feint des désirs charnels. Mais, ô candeur immaculée de la bonne Hrosvitha ! cette scène est d'une chasteté exemplaire. « Femme, dit l'ermite, je voudrais jouir de ton corps. — O étranger, il sera fait selon ton désir, et je vais me livrer à toi. » Alors l'ermite la repousse et s'écrie : « Quoi, tu n'as pas honte, etc... »

« Si j'obtiens jamais l'honneur d'être présenté à l'actrice qui tient les grands premiers rôles dans le théâtre des Marionnettes, je me mettrai à ses pieds, je lui baiserais les mains, je toucherais ses genoux et la supplierais de jouer le rôle de sainte Thaïs dans la comédie de mon abbesse. Je dirai : *Thaïs fut joueuse de flûte à Alexandrie et pénitente dans le désert de la sainte Thèbaïde*. Ce sont là de grandes situations qui s'expriment par un petit nombre de gestes. Une belle Marionnette, comme vous, y surpassera les artistes de chair... D'ailleurs, il n'y a plus que vous aujourd'hui pour exprimer le sentiment religieux. »

Lorsqu'il a publié en volume ses articles du dimanche, l'auteur a pris le soin un peu puéril de remplacer, dans tout le passage qui précède, *Thaïs* par *Marie*, nièce d'Abraham. (*Vie Littéraire*, t. II, p. 147.)

Le vœu d'Anatole France fut exaucé : les Marionnettes représentèrent la comédie *Abraham*, et il en rend compte dans le *Temps* du 7 avril 1889.

« Les Marionnettes nous ont donné dernièrement une comédie qui fut écrite au temps de l'empereur Othon, dans un couvent de la Saxe, à Gandersheim, par une jeune religieuse nommée Hrosvitha. »

Puis Anatole France analyse le drame *Callimaque*, de Hrosvitha, qui présente une scène très semblable à la scène finale de *Thaïs* :

« Le drame de *Callimaque* est plein, dans sa sécheresse gothique, des troubles d'un amour plus puissant que la mort. Le héros de la tragédie, *Callimaque*, aime avec violence *Drusiana*, la plus belle et la plus vertueuse des dames d'Ephèse. *Drusiana* est chrétienne ; prête à succomber, elle demande au Christ qu'il la sauve et Dieu l'exauce en la faisant mourir. *Callimaque* n'apprend la mort de celle qu'il aime qu'après qu'on l'a ensevelie. Il va, la nuit, dans le cimetière, il ouvre le cercueil, il écarte le linceul. Il dit : « Comme je t'aimais sincèrement, et toi, tu m'as toujours repoussé, toujours tu as contredit mes vœux ! » Puis, arrachant la morte à son lit de repos, il la presse dans ses bras en poussant un horrible cri de triomphe : « Maintenant elle est en mon pouvoir ! »

« *Callimaque* devient ensuite un grand saint et n'aime plus que Dieu. Il n'en avait pas moins donné aux vierges de Gandersheim un effroyable exemple du délire des sens et des troubles de l'âme. »

Callimaque étreint le cadavre de *Drusiana*, de même *Paphnuce* enlace *Thaïs* expirante et scandalise les sœurs du monastère d'Albine.

Anatole France continue sa causerie et autour de sa plume revient voltiger l'image dansante de la joueuse de flûte d'Alexandrie. Nous la devinons, mais il ne la nomme plus, car sa *Thaïs* qui paraîtra trois mois plus tard est, sinon écrite, du moins en gestation. Et il s'étonne des sujets très libres de cette dramaturgie monastique :

« Les religieuses du temps d'Othon le Grand ne mettaient pas assurément leur pureté sous la garde de l'ignorance : deux des pieuses comédies de leur sœur Hrosvitha les transportaient en imagination dans les cloîtres du vice. Je veux parler de *Paphnutius* et de cet *Abraham*, dont les Marionnettes de la rue Vivienne nous ont donné deux représentations. On voit dans l'un et l'autre de ces drames, tirés de l'hagiographie orientale, un saint

homme qui n'a point craint de se rendre chez une courtisane pour la ramener au bien. »

C'est au drame d'*Abraham* mieux réussi que celui de *Paphnutius*, qu'Anatole France a emprunté certains détails de dialogue et de mise en scène. Ainsi les deux ermites se présentent avec les mêmes paroles impérieuses sur le seuil de ces lieux de perdition :

Il est certain que je ne suis venu ici que pour la voir.

Hr. *Abraham*, sc. V.

Je veux voir Thaïs, Dieu m'est témoin que je ne suis venu ici que pour la voir.

Thaïs, p. 85.

Plus loin, le discours de *Paphnuce* à *Thaïs* est calqué sur celui d'*Abraham* à sa nièce et l'auteur reproduit les expressions mêmes de Hrosvitha qu'il lisait dans la traduction de Charles Magnin (1854) :

N'est-ce pas pour toi que j'ai quitté mon désert si regrettable et renoncé à l'observance de presque toute discipline régulière ? N'est-ce pas pour toi que moi, véritable ermite, je me suis fait le compagnon de table de gens débauchés ? Moi, qui depuis si longtemps m'étais voué au silence, n'ai-je pas proféré des paroles joviales pour ne pas être reconnu ?

Hr. *Abraham*, trad. Magnin, sc. VII.

Je t'aime, ô Thaïs, je t'aime plus que ma vie, et plus que moi-même. Pour toi, j'ai quitté mon désert regrettable ; pour toi, mes lèvres vouées au silence ont prononcé des paroles profanes ; pour toi, j'ai vu ce que je ne devais pas voir, j'ai entendu ce qu'il m'était interdit d'entendre ; pour toi, mon âme s'est troublée, etc...

Thaïs, p. 140.

Comme l'*Abraham* de Hrosvitha, le *Paphnuce* d'Anatole France sera pour la plus grande gloire du Seigneur le « compagnon de table de gens débauchés », et voilà l'idée première du banquet de *Thaïs*.

Comme *Thaïs*, Marie a des parures qu'elle a gagnées en se prostituant. Elle demande ce qu'il faut en faire ; le saint homme *Abraham* lui ordonne de les abandonner. Elle avait pensé à les distribuer aux pauvres ou à les offrir aux saints autels, son oncle répond : « Le produit du crime n'est certainement point une offrande agréable à Dieu. »

Les mêmes idées sont exprimées par *Paphnuce* (p. 222). Enfin,

dans *Abraham* encore, l'ermite invite sa nièce repentie à monter sur son cheval.

« J'irai à pied et vous monterez sur mon cheval, de peur que l'aspérité du chemin ne blesse la plante de vos pieds délicats. »

De même Paphnuce gagnant le désert avec la courtisane convertie vit, après une journée de marche, « une goutte de sang qui, du pied de Thaïs, coula sur le sable ». Il est pris de pitié, pleure, baise ces pieds qui saignent et fait monter Thaïs sur un âne.

IV. — AUTRES EMPRUNTS A LA LITTÉRATURE RELIGIEUSE

Anatole France a toujours été passionné par les vies prodigieuses des ascètes et des solitaires. Parmi celles-ci, l'une des plus extraordinaires, celle de saint Siméon Stylite, est souvent évoquée par lui.

Dans *Le Livre de mon ami*, le petit Pierre Nozière est hanté par l'idée de devenir un grand saint :

« Je ne savais pas lire, je portais des culottes fendues, je pleurais quand ma bonne me mouchait, et j'étais dévoré par l'amour de la gloire. »

Cet amour de la gloire le pousse aux austérités et le voilà grimpé sur la fontaine de la cuisine, pour imiter saint Siméon Stylite.

Dans la *Vie Littéraire*, du 12 août 1888, à propos du *Grand saint Antoine*, Anatole France écrit :

« Le fakirisme chrétien devait faire, à quelques années de là, des tours de force beaucoup plus merveilleux. Qu'est-ce que les pratiques d'Antoine auprès de celles de saint Siméon Stylite, qui passa la plus grande partie de sa vie sur une colonne et égala en immobilité les religieux contemplatifs de l'Inde ? »

Paphnuce s'efforcera d'imiter un si vertueux exemple, et tous les détails de son existence de stylite sont conformes à la tradition de son modèle.

Désapprobation des autres religieux pour un genre de vie aussi singulier (*Th.*, p. 277), concours prodigieux de toutes sortes de gens attirés par l'odeur de sa sainteté et l'éclat de ses miracles, pèlerinages des femmes stériles (p. 282), conversions de hauts personnages, tous ces épisodes sont tirés de la vie de saint Siméon Stylite.

Ce grand saint après tant de travaux et de miracles, regoît des empereurs de grandes marques le considération.

« Tous ces honneurs n'altèrent pas son humilité. Il est vrai que le Seigneur eut soin de le nourrir par de fortes épreuves, permettant qu'il fût presque toujours exercé par des tentations violentes », lisons-nous dans la *Vie des Saints*, par le R. P. Croiset (Lyon, 1793).

La tentation, bienfait du ciel, la même idée est exprimée par Paphnuce devant ses disciples. A quoi servirait, en effet, la vertu des saints, si elle n'était abondamment pourvue de tentations et si elle n'en triomphait chaque jour ? Aussi, Paphnuce s'écrie avec orgueil :

« Sachez, mes frères, que la pénitence que j'endure est à peine égale aux tentations qui me sont envoyées et dont le nombre « et la force m'étonnent... » (*Thais*, p. 281.)

Et plus loin,

« ce n'est pas assez, Dieu puissant, encore des tentations !... » (p. 289).

Enfin, Paphnuce entend une voix — celle du démon — qui lui dit : « Lève-toi, Paphnuce, et va trouver dans son palais l'impie Constance, etc... » (*Thais*, p. 300).

On rapporte de même que saint Siméon « fut une fois sur le point de tomber dans un piège que le démon lui tendit. Cet ennemi du salut des hommes, se transformant en ange de lumière, voulut persuader à notre saint que Dieu l'appelait ailleurs ». (*Vie des Saints* du R. P. Croiset.)

Une autre vie non moins célèbre a inspiré en divers endroits Anatole France; c'est celle de saint Antoine, attribuée à saint Athanase. Il avait de bonnes raisons de l'avoir présente à la mémoire puisque le 12 août 1888, à propos des aquarelles d'Henri Rivière, sur la *Tentation de saint Antoine*, il publie dans le *Temps* un article sur le *Grand saint Antoine*.

La conversion de Paphnuce à la vie érémitique est identique à celle d'Antoine :

On raconte que, six mois après avoir perdu ses parents, il entra dans l'église au moment où le diacre lisait ce verset de l'Évangile : « Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez, donnez-en l'argent aux pauvres et me suivez. »

A. FRANCE : *Le Temps*, 12 août 1888, *Le Grand Saint Antoine*.

..... Un jour, étant entré dans une église, il entendit le diacre qui lisait ce verset de l'Écriture : « Si tu veux être parfait, va et vends tout ce que tu as et donnes-en l'argent aux pauvres. »

Thaïs, p. 12.

S'il se réfugie dans un tombeau, c'est encore à l'exemple d'Antoine, et l'on rencontre dans l'article du *Temps*, le décor qui servira plus tard pour *Thaïs* :

« Pour s'engager d'un degré de plus dans la perfection, il alla se cacher dans un sépulcre. »

« Il est infiniment probable que le tombeau où s'en alla vivre Antoine, était composé, comme les autres, de la chapelle... d'un puits et d'un souterrain où reposait le mort. On ne nous dit pas si Antoine descendit par le puits jusque dans le souterrain et vint troubler le sommeil du vieil Egyptien embaumé. Il est plus probable qu'il s'installa dans la chapelle, et il n'est pas impossible qu'il y ait vu des peintures représentant des scènes de voyage et de vie rustique. Il s'y établit à peu de frais, après avoir déposé une nichée de chacals... »

Nous retrouvons, dans *Thaïs*, le puits au fond duquel repose l'idolâtre dans un cercueil de basalte noir, les peintures « qui représentaient des scènes riantes et familières » et Paphnuce s'établit dans le tombeau en chassant, non plus une nichée de chacals, mais des serpents.

Anatole France utilise aussi certains passages du *Voyage d'un moine dans le désert*, œuvre d'un moine copte nommé Paphnuti et qui est peut-être Paphnuce lui-même. Ce *Voyage* se trouve traduit dans les *Vies des Pères du Désert* sous le nom de *Vie de saint Onuphrius*.

Il y a ressemblance certaine entre la rencontre du voyageur et de saint Onuphrius d'une part, de Paphnuce et du vieillard Timoclès, d'autre part.

... ayant aperçu une vénérable caverne je m'en approchai, pour l'explorer, et voir si quelque homme n'y séjournait pas ; et accourant, je poussai la porte et dis, comme c'est la coutume aux frères qui aiment le Christ : Sois béni ». — *Vie de saint Onuphrius*.

... Ayant découvert loin de tout village une misérable hutte de feuilles de palmier à demi ensevelie sous le sable qu'apporte le vent du désert, il s'en approcha avec l'espoir que cette cabane était habitée par quelque pieux anachorète. Comme il n'y avait point de porte, etc...

... Paphnuce ne douta point que ce ne fût l'ermite. Il le salua par les paroles que les moines ont coutume d'échanger quand ils se rencontrent. — *Thaïs*, p. 30-31.

Écoutons, plus loin, le héros du voyage vanter les délices de la vie érémitique :

« Comme je mangeais ces palmes mêlées aux herbes du désert, je goûtais, par un miracle de la Providence divine, une douceur pareille à celle du miel. Car il est écrit : l'homme ne vivra pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. »

N'est-ce pas à peu près le langage que se tiennent *Thaïs* et Paphnuce lorsqu'ils mangent, après leur rude étape, leur pain assaisonné d'hysope, et s'entretiennent de choses éternelles ?

La *Vie de saint Pacôme* fournit à l'auteur la description d'une communauté religieuse des bords du Nil où les moines sont rangés en vingt-quatre classes désignées chacune par une lettre de l'alphabet indicatrice de leur caractère. (*Thaïs*, p. 279.)

Comme Paphnuce, saint Pacôme « méditait sur les livres sacrés pour y trouver des allégories ». (*Thaïs*, p. 10 et *Temps*, 3 mars 1889).

Dans la vie de saint Macaire se trouve rapportée la conversion de deux Colonels de l'armée de l'Empereur, qui a sans doute donné l'idée de la visite du préfet de la flotte, Cotta, et de sa conversion apocryphe.

L'Écriture a donné les paroles par lesquelles Paphnuce aborde saint Antoine : « Secoue l'hysope et je serai lavé et je brillerai comme la neige. » (*Thaïs*, p. 334, et Psaume L, 8.)

Enfin, le démon parle au Stylite comme à Jésus lui-même sur le pinacle du Temple, d'après l'Évangile de saint Matthieu :

(Le démon) le porta sur le pinacle du temple, et lui dit : « Si vous êtes le Fils de Dieu comme on le dit, jetez-vous en bas, vous n'avez rien à craindre, car il est écrit : Il a chargé ses anges du soin de votre personne et ils vous porteront entre leurs mains, de peur que votre pied ne heurte contre quelque pierre. — Matthieu, chap. IV, 5 et 6.

La voix lui dit : « Surtout ne descends pas cette échelle. Un aussi grand saint que tu es doit voler dans les airs. Saute, les anges sont là pour te soutenir ; saute donc !

... Paphnuce murmura d'une voix étranglée par la peur : « ... Arrière, arrière ! Je te reconnais, tu es celui qui porta Jésus sur le pinacle du temple » — *Thaïs*, p. 301-303.

V. — EMPRUNTS A L'ANTIQUITÉ PROFANE

Un poète de la décadence qu'Anatole France met en scène dans le conte d'Injuriosus et Scholastica (*Vie Littéraire* III,

p. 231), composait des églogues et des élégies « d'un tour ingénieux et dans lesquels il introduisait les vers des Anciens chaque fois qu'il en trouvait le moyen ».

L'auteur lui-même procède avec la même liberté lorsqu'il lui faut parsemer son récit de détails authentiques de couleur locale.

Pour décrire la vie du monde alexandrin aux premiers siècles, c'est à Lucien surtout qu'il emprunte ses traits, au peintre des courtisanes et des charlatans, des mœurs faciles et des jongleries religieuses, tantôt moraliste enjoué, tantôt satiriste impitoyable.

Écoutons ce que disent, dans les *Dialogues des Courtisanes*, la jeune Mousarion et sa mère. Elles parlent le même langage que la vieille Moéroé vantant à Thaïs les charmes de son fils. Nous citons Lucien d'après une traduction du XVIII^e siècle :

LA MÈRE.

... Il est jeune cependant, celui-là, et il n'a point de barbe...

MOUSARION.

... Mon Chéréas a du moins la peau douce et c'est, comme on dit en proverbe, un petit cochon d'Acharné.

Lucien, *Court.* VII.

MÉROÉ.

Il est beau, mon fils, il est jeune, il n'a au menton qu'une barbe légère ; sa peau est douce, et c'est, comme on dit, un petit cochon d'Acharné.

Thaïs, p. 114.

A la même source est empruntée une expression caractéristique du prix qu'on payait les faveurs de Thaïs :

DORCHAS (*en parlant d'un nouveau riche*).

Il ne compte plus son argent, mais il le mesure au médimne.

Luc. *Court.* Dial. IX.

(THAIS.)

Elle recevait de ses amants de l'or, non plus compté, mais mesuré au médimne.

Thaïs, p. 123.

Thaïs raconte qu'une de ses statues de Nymphe fut violemment aimée par un Dalmate. Pareille aventure dans Lucien. (*Les Amours.*)

« Ne vous souvient-il pas, demande Anatole France, dans la *Vie Littéraire* t. I, p. 147, de ce que dit Lucien de Samosate d'un jeune Grec à qui la Vénus de Cnide inspira un amour sacrilège et funeste. »

Dans la version attribuée à Lucien du conte de l'*Ane*, on couche le héros de l'histoire « sur un lit fait d'écaillés de tortues des Indes, et orné de clous d'or ». C'est le lit même de Thaïs dans la grotte des Nymphes (p. 136).

Enfin, une partie du discours de Cotta devant Paphnuce devenu stylite est empruntée presque mot à mot au *Traité de la déesse de Syrie*, attribué à Lucien :

DESCRIPTION DU TEMPLE D'HIERAPOLIS.

C'est sous ce portique que sont placés les Phallus élevés par Bacchus : leur hauteur est de 300 orgyes. Tous les ans un homme monte au sommet de l'un de ces Phallus et y reste l'espace de sept jours.

La multitude est persuadée que cet homme, de cet endroit élevé, converse avec les dieux, leur demande la prospérité de toute la Syrie, et que ceux-ci entendent de plus près sa prière.

LUCIEN, *Traité de la Déesse de Syrie*.

Du temps que j'étais gouverneur de la Syrie, j'ai vu des Phallus érigés sur les propylées de la ville d'Héra. Un homme y monte deux fois l'an et y demeure pendant sept jours.

Le peuple est persuadé que cet homme, conversant avec les dieux, obtient de leur providence la prospérité de la Syrie.

Thaïs, p. 294-95.

La description des mœurs antiques du IV^e siècle n'aurait pas été complète si les pratiques de magie n'y avaient été fréquemment évoquées. En ce temps-là :

« De toutes parts, aux oreilles, aux yeux troublés, se manifestaient des mystères, des oracles, des œuvres de magie. Les « sophistes, les rhéteurs, avidement écoutés, entretenaient le dé-à lire des esprits... »

« *L'Ane d'Or* d'Apulée nous est parvenu comme un témoignage de ce délire... ». — (*Vie Littéraire*, t. I, p. 121.)

Apulée, en effet, inspira Anatole France en divers endroits. Ainsi lorsqu'il écrit de la mère de Thaïs :

« On contait dans le faubourg qu'elle était magicienne et se « changeait en chouette, la nuit, pour rejoindre ses amants. »

il se souvient de l'épisode de l'*Ane d'Or* où la servante Fotis dit à Lucius :

« Ma maîtresse doit, la nuit prochaine, se changer en oiseau et « voler ainsi près de son amant. »

et Lucius, caché par la servante, assiste à l'opération et voit la magicienne se métamorphoser en hibou.

Plus loin, Thaïs fait peur à deux autres courtisanes, leur représentant Paphnuce comme un sorcier :

« Prenez garde, toutes deux, répondit Thaïs, c'est un mage et un enchanteur. Il entend les paroles prononcées à voix basse et même les pensées. Il vous arrachera le cœur pendant votre sommeil ; il le remplacera par une éponge et le lendemain, en buvant de l'eau, vous mourrez étouffées. » — (*Thaïs*, p. 163).

Thaïs menace ainsi ses amies de l'étrange châtiment qu'inflige à un certain Socrate la magicienne Panthia, dans l'*Ane d'Or* d'Apulée (Livre I^{er}).

A propos de magie, Anatole France n'a pas manqué de se souvenir d'un autre morceau célèbre, de la deuxième *Idylle* de Théocrite. Thaïs, croyait, dit-il, « qu'une femme inspire l'amour en versant un philtre dans une coupe qu'enveloppe la toison sanglante d'une brebis », réminiscence directe des trois premiers vers de cette idylle. C'est la magicienne Simoethe qui parle à sa servante Thestylis :

« Où sont les lauriers ? Apporte-les-moi, Thestylis. Où sont les philtres ? Couronne la coupe de la toison pourprée d'une brebis, afin que je ramène à moi l'homme qui m'est cher. »

« Thaïs dansa et plut » (p. 116) *Saltavit et placuit*, c'est l'épigramme ordinaire des danseuses et des mimes, comme celle de cet enfant Septentrion, âgé de douze ans, dont l'inscription funéraire se lit sur une pierre encastrée dans une muraille d'Antibes, près de la tour Sarrazine.

S'il faut maintenant mettre en scène un stoïcien, ce dernier parle comme Epictète lui-même.

Si j'étais rossignol, je ferais le métier de rossignol ; si j'étais cygne, celui d'un cygne ; je suis un être raisonnable, il me faut chanter Dieu.

Les Entretiens d'Epictète, Ch. XVI.

EUCRITE.

Le rossignol est fait pour chanter et moi je suis fait pour louer les dieux immortels.

Thaïs p. 168.

S'agit-il d'un cheval, c'est au *Traité de l'Equitation*, de Xénophon, que sont empruntés les idées et les mots :

Quand la partie de la jambe placée sous l'omoplate est charnue, elle offre apparemment, comme chez l'homme, plus de force et plus de grâce. Au sortir de la poitrine, le cou ne doit pas pencher comme celui d'un sanglier, mais il doit remonter en ligne droite comme celui d'un coq... la tête doit être sèche et la ganache petite.

... Dans le corps, les pieds sont le premier objet à considérer. Pour juger le pied, il faut d'abord examiner la corne : épaisse, le cheval aura de meilleurs pieds que si elle est mince.

XÉNOPHON, *De l'Equitation*, Ch. I. Traduction Talbot, 1873.

Le jeune Aristobule interrompit Hermodore :

« Par Castor, j'ai vu aujourd'hui un beau cheval. C'est celui de Démophon. Il a la tête sèche, peu de ganache et les bras gros. Il porte le col haut et fier comme un coq.

Mais le jeune Chéréas secoua la tête :

— Ce n'est pas un aussi bon cheval que tu dis, Aristobule. Il a l'ongle mince, les pâturons portent à terre, l'animal sera bientôt estropié.

(*Thaïs*, p. 165-166.)

Lorsqu'il décrit les différents services du repas, que donne Cotta, préfet de la flotte, c'est au *Festin de Trimalchion*, de Pétrone, qu'Anatole France emprunte presque textuellement ses documents :

(On servit) un plat sur lequel était posé un sanglier de première grandeur, coiffé d'un bonnet d'affranchi (1)....

Autour de cet animal se trouvaient des marcassins en pâte bise cuite au four, qui paraissaient s'élançer vers les mamelles, et signifiaient que c'était une laie.

PÉTRONE, *le Satyricon*.

Quatre serviteurs posèrent sur la table un sanglier couvert encore de ses soies (1). Des marcassins faits de pâte cuite au four, entourant la bête comme s'ils voulaient téter, indiquaient que c'était une laie.

Thaïs, p. 171.

Ce premier service était posé sur une sorte d'anon fait d'airain de Corinthe et qui était chargé de deux sacs ouverts : l'un contenait des olives blanches, l'autre des olives noires.

PÉTRONE, *le Satyricon*.

Hermodore... montra un petit âne, en métal de Corinthe, qui portait deux paniers contenant l'un des olives blanches, l'autre des olives noires.

Thaïs, p. 192.

Nous aperçûmes aux quatre angles quatre Marsyas portant des

(1) L'auteur paraît avoir confondu « pileatus » qui veut dire « coiffé du pileus » avec « pilosus », « couvert de poils. »

autres d'où coulait une sauce poivrée sur des poissons qui nageaient comme dans un Euripe.

PÉTRONE, *le Satyricon*.

Au centre de cette table, s'élevait une vasque que surmontaient quatre satyres inclinant des outres d'où coulait sur des poissons bouillis une saumure dans laquelle ils nageaient.

Thaïs, p. 158.

Enfin pour nous montrer Thaïs dans l'exercice de son art, Anatole France mène Paphnuce à la représentation d'une pantomime au cirque d'Alexandrie.

Et le voisin de Paphnuce lui dit :

« Autrefois, d'habiles acteurs déclamaient sous le masque les vers d'Euripide ou de Ménandre. Maintenant, on ne récite plus les drames, on les mime... »

Thaïs, p. 73.

Il ne faut donc pas s'étonner de voir la pantomime reproduire fidèlement une tragédie d'Euripide : *Hécube* ou *Les Troyennes*.

LE CHŒUR (A HÉCUBE).

Tu sais que ce héros est apparu sur le sommet de son tombeau, couvert d'une armure d'or, qu'il a retenu les vaisseaux prêts à déployer leurs voiles, et qu'il s'est écrié : « Où donc partez-vous, enfants de Danaos ? Laissez-vous ainsi mon tombeau sans offrandes ? »

De toutes parts, à ces mots, éclata l'orage de la discorde, et l'armée valeureuse des Grecs se partagea en deux avis contraires : les uns voulaient que le sang coulât sur la tombe, les autres s'y refusaient. De ton côté était Agamemnon soutenant la couche de la bacchante prophétesse ; après lui, les fils de Thésée, rejetons d'Athènes, firent deux discours différents, mais conclurent tous deux qu'il fallait couronner le tombeau d'Achille par un sang jeune, et ils disaient qu'il ne fallait jamais préférer la couche de Cassandra à la lance d'Achille.

Cependant, malgré les efforts des deux partis opposés, tout semblait égal de part et d'autre lorsque le fils de Laërte, artificieux, trompeur, recherchant la faveur populaire, persuada à l'armée de ne pas repousser le plus brave des fils de Danaos par considération pour le sang d'une esclave, afin qu'aucun des morts debout devant Perséphone, ne puisse dire que les Danaens sont partis des plaines de Troie, ingrats envers ceux de leurs frères qui ont péri pour la Grèce.

L'OMBRE DE POLYDORE. — ... Mais je m'éloigne de la vieille Hécube, car la voici qui sort de la tente d'Agamemnon.

HÉCUBE. — Troyennes, soutenez votre compagne d'esclavage, votre reine jadis.

O terre vénérable, mère des songes aux noires ailes, loin de moi ces visions de la nuit concernant mon fils réfugié en Thrace, et ma fille, ma chère Polyxène...

ULYSSE. — Reconnais ta faiblesse, Hécube, et la présence de tes maux. Il est sage, même dans les maux, de penser ce qu'il faut...

Tu souffres, dis-tu, des maux dignes de compassion, écoute à ton tour. Il y a chez nous des femmes vieilles dont l'infortune ne le cède pas à la tienne, et des vieillards et de jeunes épouses privées de leurs vaillants époux, dont la poussière de *l'Ida cache les corps*...

HÉCUBE (à Polyxène). — O ma fille, mes paroles se sont perdues dans les airs... essaie toi-même, si tu as plus de pouvoir que ta mère... Tombe en pleurs aux genoux d'Ulysse et fléchis-le.

POLYXÈNE. — Je te vois, Ulysse, cacher ta main droite sous ton manteau et détourner ton visage de peur que je ne touche ton menton. Rassure-toi, je te suivrai, je cède à la nécessité et au désir de la mort. Car pourquoi me faut-il vivre ? à moi dont le père fut roi de tous les Phrygiens... à moi qui fus fiancée à des rois.

Peut-être rencontrerai-je un maître cruel qui m'achètera pour de l'argent, moi la sœur d'Hector et de tant de héros... et un esclave acheté n'importe où souillera ma couche, autrefois jugée digne des rois. Non certes.

Je ferme à la lumière, mes yeux encore libres...

Mère écoute-moi, ne combats pas contre les puissants. Veux-tu tomber sur le sol et te voir arracher outrageusement de mes jeunes bras... ce n'est pas digne de toi. Mais plutôt, ô mère chérie, donne-moi ta main très douce et approche ta joue de ma joue...

TALTHYBIOS. — Esclave, vieille sans enfants, elle est étendue sur la terre, souillant de poussière sa tête infortunée.

RÉCIT DE LA MORT DE POLYXÈNE. — La foule de l'armée achéenne entourait le tombeau pour le sacrifice de ta fille. Le fils d'Achille ayant pris Polyxène par la main, la plaça sur le tertre élevé... Et des jeunes gens choisis, l'élite des Achéens, suivaient, prêts à contenir de leurs mains le bondissement de la victime. Cependant ayant pris dans ses mains une coupe d'or, le fils d'Achille répandait des libations à son père mort... Puis saisissant par la garde son glaive enrichi d'or, il le tira et fit signe à la troupe choisie de l'armée des Argiens de saisir la vierge. Mais elle, quand elle s'en fut aperçue, leur adressa ces paroles : « O Argiens, destructeurs de ma ville, je meurs volontaire. Que personne ne touche mon corps car je présenterai courageusement le cou. Mais par les dieux lâchez-moi et tuez-moi libre, afin que je meure libre, car étant de sang royal, je rougirais d'être appelée esclave chez les morts. » Elle déchira sa robe depuis l'épaule jusqu'à la ceinture, et découvrit ses seins et sa poitrine belle comme celle d'une statue et fléchissant le genou fit entendre ces paroles lamentables : « Voilà, ô jeune homme, si tu veux frapper ma poitrine, frappe ; si tu veux me frapper sous le cou, je suis prête. »

... Emu de pitié, lui veut et ne veut pas, il coupe avec le fer les

conduits de la respiration, et des sources de sang jaillissent... Cependant, même en mourant, elle prend soin encore de *tomber avec décence*, cachant ce qu'il faut cacher aux regards des hommes. Dès qu'elle a rendu le dernier soupir par le coup mortel, des soins divers partagent les Argiens ; les uns couvrent de feuillage son corps, les autres élèvent un bûcher.

EURIPIDE : *Les Troyennes*.

(Trad. de LEPRÉVOST.)

THAIS.

Les jeux commençaient. On voyait des soldats sortir de tentes et se préparer au départ, quand, par un prodige effrayant, une nuée couvrit le sommet du tertre funéraire. Puis cette nuée s'étant dissipée, l'ombre d'Achille apparut couverte d'une *armure d'or*. Etendant le bras vers les guerriers, elle semblait leur dire : « *Quoi, vous partez, enfants de Danaos ; vous retournez dans la patrie que je ne verrai plus et vous laissez mon tombeau sans offrandes ?* » Déjà les principaux chefs des Grecs se pressaient au pied du tertre. Acanas, fils de Thésée, le vieux Nestor, Agamemnon, portant le sceptre et les bandelettes, contemplaient le prodige. Le jeune fils d'Achille, Pyrrhus, était prosterné dans la poussière. Ulysse, reconnaissable au bonnet d'où s'échappait sa chevelure bouclée, montrait, par ses gestes, qu'il approuvait l'ombre du héros. Il disputait avec Agamemnon et l'on devinait leurs paroles :

— Achille, disait le roi d'Ithaque, est digne d'être honoré parmi nous, lui qui mourut glorieusement pour la Hellas. Il demande que la fille de Priam, la vierge Polyxène, soit immolée sur sa tombe. Danaens, contentez les mânes du héros, et que le fils de Pélée se réjouisse dans le Hadès.

Mais le roi des rois répondait :

— Epargnons les vierges troyennes que nous avons arrachées aux autels. Assez de maux ont fondu sur la race illustre de Priam.

Il parlait ainsi parce qu'il partageait la couche de la sœur de Polyxène, et le sage Ulysse lui reprochait de *préférer le lit de Cassandre à la lance d'Achille*.

Tous les Grecs l'approuvèrent avec un grand bruit d'armes entre-choquées. La mort de Polyxène fut résolue et l'ombre apaisée d'Achille s'évanouit.

... Cependant Hécube, ses blancs cheveux épars, sa robe en lambeau sortait de la tente où elle était captive. Ce fut un long soupir quand on vit paraître cette parfaite image du malheur. Hécube, avertie par un songe prophétique, gémissait sur sa fille et sur elle-même. Ulysse était déjà près d'elle et lui demandait Polyxène. La vieille mère s'arrachait les cheveux, se déchirait les joues avec les ongles et baisait les mains de cet homme cruel qui, gardant son impitoyable douceur, semblait dire :

— Sois sage, Hécube, et cède à la nécessité. Il y a aussi dans nos maisons de vieilles mères qui pleurent *leurs enfants endormis à jamais sous les pins de l'Ida*.

Et Cassandre, reine autrefois de la florissante Asie, maintenant esclave, *souillait de poussière sa tête infortunée*.

... Ils n'avaient vu ni l'un ni l'autre Hécube tournée vers sa fille et lui dire par ses gestes :

Essaie de fléchir le cruel Ulysse. Fais parler tes larmes, la beauté, ta jeunesse.

... Le prudent fils de Laërte *détournait la tête et cachait sa main sous son manteau* afin d'éviter les regards, les baisers de la suppliante. La vierge lui fit signe de ne plus craindre. Ses regards tranquilles disaient :

— Ulysse, *je te suivrai pour obéir à la nécessité et parce que je veux mourir*. Fille de Priam et sœur d'Hector, ma *couche autrefois jugée digne des rois*, ne recevra pas un maître étranger. Je renonce librement à la lumière du jour.

Hécube, inerte dans la poussière, se releva soudain et s'attacha à sa fille d'une étreinte désespérée. Polyxène dénoua avec une douceur résolue les vieux bras qui la liaient. On croyait l'entendre :

— *Mère ne l'expose pas aux outrages du maître*, n'attends pas que, l'arrachant à moi, il ne te traîne indignement. Plutôt, *mère bien-aimée*, tends-moi cette main ridée et approche tes joues creuses de mes lèvres.

— Hécube tomba comme morte et Polyxène, conduite par Ulysse, s'avança vers le tombeau qu'entourait l'élite des guerriers. Elle gravit, au bruit des chants de deuil, le tertre funéraire, au sommet duquel *le fils d'Achille faisait, dans une coupe d'or, des libations aux mânes du héros*. Quand les sacrificateurs levèrent les bras pour la saisir, elle fit signe qu'elle voulait *mourir libre*, comme il convenait à la fille de tant de rois. Puis *déchirant sa tunique*, elle montra la place de son cœur.

Pyrrhus y plongea son glaive en détournant la tête et, par un habile artifice, le sang jaillit à flot de la poitrine de la vierge qui, la tête renversée et les yeux nageant dans l'horreur de la mort, *tomba avec décence*.

Tandis que les guerriers voilaient la victime et la couvraient de lis et d'anémones, des cris d'effroi et des sanglots déchiraient l'air.

Thais, p. 76 à 84.

VI. — L'ÉRUDITION MODERNE

Dans le *Temps*, du 7 avril 1889, Anatole France écrivait à propos de la représentation aux Marionnettes de l'*Abraham*, de Hrosvitha :

« Le Paphnutius de la poétesse saxonne est un bon copte du nom de Paphnuti, que M. Amélineau, de qui nous nous entre-tiendrons bientôt, connaît intimement. »

En effet, dans la préface des *Contes et Romans de l'Égypte chrétienne*, de Amélineau, publiés chez E. Leroux en 1888, on

lit le passage suivant qui devait intéresser vivement notre auteur tout occupé sans doute à cette époque (avril 89) de sa *Thaïs* qui paraîtra en juillet.

« Pour ce qui est de la littérature populaire, dit M. Amélineau, « un nom est parvenu jusqu'à nous, c'est celui d'un certain « Paphnuti, ou, comme nous disons, Paphnuce. Ce Paphnuti (ce « nom signifie qui appartient à Dieu ou le divin), au témoignage « des auteurs grecs ou de l'auteur du Synaxare, composa beau- « coup d'ouvrages pour l'édification des moines. Il nous en est « parvenu au moins un. C'est ce « Voyage d'un moine dans le « désert », dont une partie se trouve traduite dans les *Vies des « Pères du Désert*, sous le nom de « Vie de saint Onuphrius ».

Nous avons vu plus haut qu'Anatole France a probablement relu à cette occasion la *Vie de saint Onuphrius*. Rien ne permet de supposer qu'il identifie à bon droit le Paphnuti, auteur d'ouvrages édifiants, et le Paphnuce de la légende de *Thaïs*. Mais ce qu'il faut retenir, c'est qu'il s'est documenté dans l'ouvrage d'Amélineau.

Il y retrouvait, évoquées dans la préface, les histoires piquantes de courtisanes et de moines, où se complaisaient les auteurs coptes.

« L'auteur, dit Amélineau, poussait la peinture libre jusqu'à la « dernière extrémité, et je veux en citer quelques exemples. Un « vieux moine ayant entendu parler de la beauté d'une célèbre « courtisane, quitta sa cellule et se rendit chez elle. La fille « n'eut point de répugnance à faire entrer le vieillard. Celui-ci, « à peine entré, la prie de passer dans l'appartement le plus « retiré : elle va faire sa toilette, revient toute parée de bijoux. « Ensemble, ils se retirent, s'assoient sur le lit, et au moment « où l'auditeur peut s'attendre aux pires excès, le moine com- « mence un sermon qui convertit la fille. En renversant les rôles, « une courtisane ayant appris la vertu d'un célèbre moine, jura « de le faire pécher. Elle fit un paquet de ses plus beaux habits « et de ses bijoux, se revêtit de vêtements pauvres et se rendit à « la caverne du solitaire. Celui-ci était humain ; devant cette « femme qui lui fit une touchante peinture de ses malheurs, il « sentit son cœur s'adoucir et reçut la tentatrice. La courtisane « l'envoya bientôt hors de la grotte et, pendant qu'il était absent, « elle changea de costume et se couvrit de bijoux. Bientôt après, « le moine revint et n'en put croire ses yeux : la dame le caressa « et lui apparut soudain dans un appareil encore plus simple et « touchant que celui d'une beauté qu'on arrache au sommeil. Le « moine demanda un répit avant de consentir, sortit, alluma du « feu, et y plongea son pied. La courtisane, ennuyée de son

« retard, sortit à la porte et vit ce qu'il faisait. Naturellement, « elle se convertit aussi. »

AMÉLINEAU, Préface des
Contes et Romans de l'Égypte chrétienne
(P. LXXIV et LXXV).

Ainsi avec un sujet tout semblable à la conversion de *Thaïs*, Anatole France rencontrait dans ce passage l'anecdote d'une courtisane qui, voulant faire pécher un moine, en arrive finalement à se convertir elle-même.

Par une transposition complète des termes, Paphnuce voulant sauver une courtisane en arrive à se damner lui-même.

Le rapprochement est sans doute un peu trop subtil pour qu'on puisse affirmer qu'il s'est produit dans l'esprit du romancier ; mais il n'est pas indifférent de noter, pour qui connaît l'importance chez Anatole France des choses lues, qu'il a eu sous les yeux, au moment de la conception de *Thaïs*, l'histoire d'un saint homme prêt à succomber à une tentation charnelle. Les légendes de Paphnuce et d'Abraham montrent des héros qui triomphent sans mérite, la tentation ne les effleure même pas et le sujet est tout entier dans la conversion de leurs belles pénitentes. Ici l'ermite dont parle Amélineau et qui figure dans la *Vie des Saints* sous le nom de saint Martinien, est « humain », il est près de consentir au péché, il n'y échappe que par une grâce miraculeuse et un secours tout spécial.

Ainsi le saint ermite de la légende copte vient rejoindre la troupe inquiète des ascètes et des mystiques que tourmente en secret le démon de la chair. Le prêtre difforme de Saint-Lô, qui fit à Anatole France l'aveu de ses luttes intimes (*Temps*, 29 décembre 91 et *Jardin d'Epicure*, p. 68), la jeune néophyte de la « Prise de voile » (*Poèmes dorés*, 1873) qui, peut-être, un jour, doutera de sa vocation, telles sont les autres figures qui annoncent et préparent le Paphnuce du conte de *Thaïs*. Le premier, las de lutter, l'abbé d'Antinoé, proclamera le triomphe de la sensualité et jettera comme un défi au monde religieux épouvanté, le *carpe diem* du poète latin.

En outre des suggestions de la préface, les *Contes et Romans de l'Égypte chrétienne* ont fourni à l'auteur de *Thaïs* un trait qu'il a utilisé dans son défilé des moines aux adieux d'Antoine.

Dans l'*Histoire de Marc le Solitaire* (T. II, p. 64), on voit, en effet, un ermite qui est resté 95 ans dans le désert sans voir créature humaine, et dont le corps s'est couvert, par la faveur du ciel, d'un poil abondant et lourd.

« Plusieurs étaient nus, mais Dieu les avait couverts d'un poil « épais comme la toison des brebis. »

(*Th.*, p. 330.)

Un autre livre d'Amélineau a fourni pour *Thaïs* des documents importants.

C'est l'ouvrage *Un Moine Egyptien — Vie de Schnoudi*, dont Anatole France rend compte à ses lecteurs du *Temps*, le 15 septembre 1889, un mois après l'achèvement de la publication de *Thaïs*.

C'est une figure bien curieuse que celle de ce Schnoudi, émule des Antoine et des Pacôme, possédant, comme eux, une légende fournie de toutes les merveilles traditionnelles. Malgré ses étonnantes austérités et ses miracles, ses conversations journalières avec le Seigneur et son pouvoir surnaturel sur les démons, il n'est pas devenu un saint officiel et classé. C'est que sa légende ne fut pas traduite en grec ni en latin. Vénéré des seuls Coptes, il n'en est que plus couleur locale.

A l'époque où vécut Schnoudi, écrit Amélineau, « les déserts de Scété et de Nitrie, la vallée des lacs Natrons se « peuplaient de pieuses colonies ».

Voilà presque la première phrase de *Thaïs* ; en la rendant plus concise, l'auteur en a accentué l'ironie :

« En ce temps-là, le désert était peuplé d'anachorètes. » (*Th.*, p. 3.)

La figure souriante du moine Palémon, le bon jardinier qui apprivoise les colombes et les biches, est prise dans la *Vie de Schnoudi*.

« Le vénérable apa Palamon, la figure la plus douce de ces « figures de moines toutes plus ou moins hirsutes... (p. 39). Palamon n'avait pas fermé son cœur à tous les sentiments « humains, il comprenait que le cœur des autres hommes peut « s'attacher à l'amour, il n'était dur qu'à lui-même et c'est par « cet esprit d'affection spirituelle qu'il fut poussé à réunir autour « de lui un certain nombre de disciples auxquels il fit partager « sa vie. » (AMÉLINEAU, *Vie de Schnoudi*.)

Schnoudi, au contraire, était un implacable justicier. Il haïssait surtout le péché de la chair. Un prêtre coupable et sa complice furent un jour victimes de son indignation : « suffoqué « par l'odeur de l'adultère, il se rappela les terribles jugements « que, sur le mont Sinaï, le Seigneur avait ordonné à Moïse « d'exécuter ; de son bâton, il frappa la terre qui s'entr'ouvrit « et les deux criminels furent engloutis vivants ». Ainsi s'exprime son biographe Visa.

Les anciens du désert ont, dans *Thaïs*, le même pouvoir surnaturel : « L'on contait avec épouvante dans les villes et jus- « que dans le peuple d'Alexandrie que la terre s'entr'ouvrait « pour engloutir les méchants qu'ils frappaient de leur bâton. » (*Th.* p. 7 et 8.)

Malgré leur rudesse, ces solitaires sont lettrés. Schnoudi s'était exercé dans son enfance « à tracer de beaux caractères », car l'art du scribe était alors très estimé. Aussi, dans *Thaïs*, Palémon cherchant des distractions à Paphnuce, ne manquera pas de lui vanter celle-là avec naïveté :

« Mais toi, mon frère, tu possèdes la connaissance des lettres, « et il faut en remercier Dieu, car on ne saurait trop admirer « une belle écriture » (p. 271).

Selon la tradition des saints de l'Égypte, à laquelle Paphnuce ne manquera pas de se conformer, Schnoudi se retire cinq ans dans un tombeau, il y travaille de ses mains, il tresse des cordes de palmier. (*Cf. Th.*, p. 318).

En regard des ascètes chrétiens, Anatole France a évoqué curieusement ces ascètes profanes qu'étaient les pyrrhoniens, émules des gymnosophistes de l'Inde. Il fait rencontrer Paphnuce avec le vieillard Timoclès, disciple du philosophe sceptique. Nous savons, par un passage de son article sur le *Grand saint Antoine* (*Temps*, 12 août 88), où il a pris l'idée de cette rencontre. C'est dans une des aquarelles d'Henri Rivière sur la *Tentation de saint Antoine*.

« Dans une de ses dernières épreuves, l'ascète se trouve en « face du Bouddha. Il serait curieux d'entendre leur conversa- « tion à tous les deux ; le fils du roi de Capilavistu, comme le « pauvre Egyptien, menèrent, de leur gré et par choix, la même « vie de renoncement, de misère et de pauvreté, mais s'ils se con- « duisaient de semblable manière, c'était pour des fins différentes « et même contraires : l'un voulait gagner la vie éternelle, l'autre

« le néant absolu. Je suis bien fâché qu'on n'ait pas recueilli leur entretien. Il ne pouvait manquer d'être philosophique. »

Anatole France a comblé cette lacune en mettant en présence de son ermite chrétien, non pas le Bouddha, ce qui était difficile, mais un de ses disciples indirects. En effet, Pyrrhon ayant suivi l'expédition d'Alexandre, prit une partie de ses théories aux fakirs de l'Inde. C'est ce qu'Anatole France expose lui-même dans un de ses articles de la *Vie Littéraire* (*Temps*, 10 novembre 89) à propos du livre de Victor Brochard, *Les Sceptiques Grecs*, paru en 1887. Et il ajoute en *post-scriptum* qu'il s'est inspiré de ce livre pour le passage qui nous occupe :

« Il y a dans un petit roman que je viens de publier dans la *Revue des Deux-Mondes* une dizaine de pages que je n'aurais jamais écrites si je n'avais lu le livre de M. Brochard. C'est là un aveu que M. Brochard n'a nul intérêt à entendre, mais que j'avais le devoir de faire. »

Dans cette *Vie Littéraire* où il raconte « les aventures de son âme au milieu des chefs-d'œuvre », on relève décidément la trace de toutes ses lectures et l'origine de tous ses documents. A propos de saint Antoine (12 août 88), il nous indique à quelle source il a puisé pour ses descriptions de tombeaux égyptiens :

« Ces hypogées sont décrits par M. Maspéro dans un livre qui, « destiné aux écoliers, ne cesse de m'instruire et de m'intéresser. Je veux dire cette admirable *Histoire ancienne des Peuples de l'Orient*, sortie tout entière des monuments et des textes. »

Le Temps, 12 août 88.

Anatole France a sans doute eu scrupule, à la réflexion, d'avouer qu'il consulte volontiers un livre « destiné aux écoliers », aussi cet alinéa a disparu de l'article lorsqu'il est paru en volume. (*Vie Littéraire*, tome II, p. 215 à 227.)

Néanmoins, il a certainement relu, dans le livre de Maspéro, le chapitre II sur « Les Tombes Memphites » avant d'écrire le récit du séjour de Paphnuce dans un tombeau.

On y retrouve, en effet, les tombes en forme de *pyramide tronquée* (Maspéro, p. 61, *Thaïs*, p. 305), formant une *ville étendue et muette* (Maspéro, p. 70, *Thaïs*, p. 305), la description des scènes de la vie agricole et de la vie domestique peintes sur les murs (Maspéro, p. 65, *Thaïs*, p. 307), le *puits* au fond duquel

repose l'Égyptien dans un cercueil de *basalte noir* (Maspéro, p. 69, *Thaïs*, p. 308).

C'est encore dans le livre de Maspéro que sont pris les titres des deux premières parties de *Thaïs*, le *Lotus* et le *Papyrus*. On lit, en effet, dans Maspéro, L. I, ch. I, au sujet de la végétation de l'Égypte :

« Deux espèces surtout de plantes aquatiques, le papyrus et « le lotus, sont célèbres en Europe à cause du rôle qu'elles jouent « dans l'histoire, la religion, la littérature sacrée ou profane de « l'Égypte. Le papyrus se plaisait dans les eaux paresseuses du « Delta et il devint l'*emblème mystique de cette région* ; le lotus, « au contraire, fut choisi pour *symbole de la Thébaidé*. »

C'est pourquoi la première partie qui se passe dans la Thébaidé est intitulée le *Lotus*, la seconde qui se passe à Alexandrie est intitulée le *Papyrus*.

Anatole France a lu également un autre livre curieux de Maspéro, les *Contes populaires de l'Ancienne Égypte* (1883) : il adore les histoires merveilleuses. Aussi lorsqu'il nous montre un conteur égyptien au milieu de son cercle d'auditeurs accroupis, c'est la légende des *Deux Frères*, Anoupou et Biliou, publiée par Maspéro, qu'il met dans sa bouche.

« (Il) conta comme jadis Biliou enchantait son cœur, se l'arracha de la poitrine, le mit dans un acacia, et puis se changea « lui-même en arbre. »

(*Th.*, p. 288.)

Une étude sur la *Nécropole de Myrina*, de Ed. Pottier et Salomon Reinach, dont il rend compte dans une chronique intitulée : « La mort et les petits Dieux » (*Temps*, 15 avril 1888 et *Vie Littéraire* II, 90-91), lui fournit des détails sur les figurines d'argile que les Grecs avaient coutume d'ensevelir avec leurs morts (*Thaïs*, p. 242). Nicias ayant quitté Paphnuce et Thaïs désormais perdue pour lui, s'en va mélancoliquement par les rues qu'habitent les potiers funèbres. « Il songea que peut-être « quelques-uns de ces légers simulacres, qu'il voyait là de « ses yeux, seraient les compagnons de son sommeil éternel « et il lui sembla qu'un petit Eros, sa tunique retroussée, riait « d'un air moqueur. »

Cet Eros, l'auteur lui-même l'a vu au Louvre, « les cheveux « bouclés sur le front et coiffé d'une sorte de fanchon. Il vole,

« car il a des ailes — sa tunique ouverte laisse voir ses jambes « presque mâles et qui conviendraient à une Diane ». *La mort et les petits Dieux*, *Temps*, 15 avril 88).

VII. — LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE

Dans la littérature de la seconde moitié du XIX^e siècle, il y avait avant Paphnuce des figures d'ascètes éprouvés par les tentations charnelles. C'étaient le *Saint Antoine*, de Flaubert et l'*Hilarion* de Louis Ménard.

LA TENTATION DE SAINT ANTOINE

Anatole France a écrit sur Flaubert deux articles de la *Vie Littéraire*, (« G. Flaubert », *Vie Littéraire*, t. II, 18 et « Les idées de Gustave Flaubert », t. III, 298). Il lui avait rendu visite en 1873 dans son appartement de la rue Murillo. Le bon géant, avec son imagination tumultueuse et parfois extravagante, a laissé au jeune écrivain une impression formidable. Il a beau constater que Flaubert n'est « pas intelligent », que « quand on y prend garde, ses idées ne lui appartenaient pas en propre », il a beau montrer quelque dédain pour l'énorme labeur que fournit l'auteur de *Salammbô*, malgré tout il l'admire et le vénère.

Parmi l'œuvre de Flaubert, la *Tentation de saint Antoine* le préoccupe surtout, et justement vers le temps où il écrit *Thaïs*. Au mois de juin 88, il demande que les Marionnettes de M. Signoret jouent, en même temps que les drames de Hrovistha, la *Tentation de saint Antoine*, de G. Flaubert. Au mois d'août de la même année, il décrit les aquarelles d'H. Rivière sur la *Tentation* et place à ce propos une étude sur *Le Grand saint Antoine* qui n'est sans doute qu'une documentation pour Paphnuce.

Comme on pouvait le pressentir, la *Tentation* est une des sources importantes de *Thaïs*.

Antoine est troublé dans sa solitude par le souvenir d'une amie d'enfance, Ammonaria. De même Paphnuce songe, au début du roman, à la femme qu'il a aimée à quinze ans. Les chacals sur le seuil de la cellule, l'enfant noir d'une grande beauté, rencontré dans le désert (*Tentation* (1), p. 20) sont des

réminiscences de détail. Les femmes inquiètes « avides d'une volupté surhumaine » qui viennent consulter Antoine (*Tentation*, p. 13) précèdent et annoncent la Leuconoé des *Poèmes dorés* et la Thaïs qui demande qu'on lui montre « un si merveilleux amour » (*Thaïs*, p. 141). Antoine, comme Paphnuce, a entendu à Alexandrie les discussions des philosophes et des hérétiques, elles lui reviennent en l'esprit pour le troubler (*Tentation*, p. 4, *Thaïs*, p. 314).

Mais c'est principalement dans le banquet d'Alexandrie et dans la scène du tombeau que les emprunts sont évidents.

LE BANQUET D'ALEXANDRIE

Chez le préfet de la flotte Cotta, Paphnuce écoute, sans mot dire, les propos de table de philosophes, d'idolâtres et d'hérétiques qui, en son honneur, discutent de la religion des juifs et des chrétiens. Il est d'abord question des maladresses du Dieu des juifs, génie inférieur et malfaisant. Il a enseigné aux hommes l'injustice, l'ignorance et la cruauté et fait régner le mal sur la terre.

« N'a-t-il pas voulu tuer Moïse, trompé ses prophètes, séduit les peuples, répandu le mensonge et l'idolâtrie ? » disait le gnostique Cerdon à Antoine (*Tent.*, p. 54).

Notons, en passant, qu'Anatole France a subi, là aussi, l'influence de Renan dont il cite complaisamment (*V. Lit.*, 16 décembre 1888) la phrase du tome II de l'histoire du peuple d'Israël : « Iahveh est une créature de l'esprit le plus borné ». « Entre nous, Dieu n'est pas bien subtil », dira à Paphnuce une de ses apparitions dans le tombeau. (*Th.*, p. 311.)

Pour les convives du banquet d'Alexandrie, le demiurge créateur fut la cause du mal, le serpent, au contraire, fut le bienfaiteur de l'humanité : « Le serpent aux ailes d'or qui déroulait autour de l'arbre de la science sa spirale d'azur, était pétri de lumière et d'amour. » Ils rappellent les Ophites de la *Tentation*, adorateurs du serpent, qui lui adressent cette invocation : « Sinueux comme les fleuves, orbiculaire comme le soleil, noir avec des taches d'or, comme le firmament semé d'étoiles... »

Le Dieu des juifs, disent encore les invités de Cotta, « poursuivit Caïn et ses fils parce qu'ils étaient industriels » (p. 178).

Et plus loin : « Le baiser d'Isariote, annoncé par Jésus lui-même, était nécessaire à la rédemption des hommes » (p. 195). Ces théories sont exposées dans Flaubert par la secte des « Caïnites » qui s'écrie :

« Gloire à Caïn !... Gloire à Judas ! Caïn fit la race des forts... et c'est par Judas que Dieu sauva le monde. Oui, Judas ! sans lui pas de mort et pas de rédemption. » (*Tentation*, p. 66.)

Anatole France est d'ailleurs revenu sur Judas dans une méditation du *Jardin d'Epicure* (1895) :

« Sans Judas, dit-il, le mystère ne s'accomplissait pas et le genre humain n'était pas sauvé » et il nomme l'abbé Oegger, qui tenta la réhabilitation de Judas, « le dernier et le plus doux des Caïnites ». (*Le Jardin d'Epicure*, p. 98 à 101.)

Au milieu du banquet entre Marcus l'Arien, un petit homme « dont le crâne chauve s'élevait en pointe » et qui est vêtu « d'une tunique d'azur » (p. 186) ; Flaubert met en scène le gnostique Valentin « en tunique de toile d'argent... et le crâne pointu » (p. 55).

Enfin le philosophe Zénothémis expose le mythe de la rédemption opérée par la pensée de Dieu, Eunoia, qui s'incarna successivement dans les grandes prostituées de l'histoire et s'offrit à tous les outrages afin de prendre sur elle les péchés du monde. Elle fut Hélène aux bras blancs « âme sereine comme le calme des mers », dévouée au rapt et à l'adultère. Elle revivait en une de ses métamorphoses auprès du magicien Simon sous Tibère, empereur, et Thaïs, enfin, est peut-être une de ses incarnations. Sa déchéance est involontaire et les anges l'ont entraînée dans leur chute. « Elle est la courtisane expiatrice, l'hostie couverte de tous les macules. » (p. 201.)

Ceci est un souvenir direct de la *Tentation*. On y voit apparaître Simon le Magicien avec Hélène-Ennoia (Flaubert l'appelle Ennoia « pensée » et Anatole France Eunoia « bienveillance »). Elle raconte comme en un rêve ses incarnations successives. Elle fut l'Hélène des Troyens, Lucrece, Dalila. Elle s'est prostituée à tous les peuples. Les esprits gouverneurs du monde l'ont attachée dans un corps de femme. « Innocente comme le Christ qui est mort pour les hommes, elle est dévouée pour les femmes. »

LA SCENE DU TOMBEAU

Antoine s'est réfugié selon l'usage des saints de l'Égypte, dans une chapelle funéraire.

« D'abord, j'ai choisi pour demeure le tombeau d'un Pharaon. Mais un enchantement circule dans ces palais souterrains, où les ténèbres ont l'air épaissies par l'ancienne fumée des aromates. Du fond des sarcophages, j'ai entendu s'élever une voix dolente qui m'appelait ; ou bien je voyais vivre tout à coup les choses abominables peintes sur les murs ; ... et d'épouvantables démons, hurlant dans mes oreilles, me renversaient par terre. Une fois même, les gens d'une caravane qui s'en allait vers Alexandrie m'ont secouru, puis emmené avec eux. »

« ... la ville est pleine d'hérétiques, des sectateurs de Manès, de Valentin, de Basilide, d'Arius, tous vous accaparant pour discuter et vous convaincre.

« Leurs discours me reviennent quelquefois à la mémoire. On a beau n'y pas faire attention, cela trouble. » (*La Tentation de Saint-Antoine*, p. 3 et 4.)

Tel est le schéma qu'Anatole France a développé en quinze pages (305-321) où il raconte le séjour de Paphnuce dans un tombeau. Une voix mystérieuse lui parle (307-308), la joueuse de théorbe peinte sur le mur s'anime et lui parle aussi (p. 309), enfin la voix du mort s'élève dans son sarcophage (319).

Ces voix, les visions qui le hantent lui rappellent les discours des hérétiques du banquet d'Alexandrie (310-12). A la fin, arrivé au paroxysme de l'hallucination, l'ascète doit entendre le démon pousser un formidable éclat de rire, et tombe évanoui.

Il est secouru, non par des gens d'une caravane, mais par des moines se rendant auprès de leur père Antoine pour lui dire adieu.

Au cours de cette lutte contre les illusions des sens, une voix inconnue dit à Paphnuce :

« Il y a des hommes qui n'ont qu'une jambe et marchent en sautant, il y a des hommes arbres, qui poussent des racines en terre. Et il y a des hommes sans tête avec deux yeux, un nez, une bouche sur la poitrine. De bonne foi, crois-tu que Jésus-Christ soit mort pour le salut de ces hommes ? »

Les mêmes figures monstrueuses défilaient déjà devant l'Antoine de la *Tentation*. Antoine voit apparaître les Nisnas qui n'ont « qu'un œil, qu'une joue, qu'une main, qu'une jambe, qu'une moitié de corps » ; les Blemmyes « absolument privés

de tête » qui ont « comme une vague figure empreinte sur leur poitrine », les Sciapodes retenus à la terre par leurs chevelures, qui végètent à l'abri de leurs pieds et dont les cuisses levées ressemblent à des troncs d'arbre... (p. 192-193).

LA LÉGENDE DE SAINT HILARION, DE LOUIS MÉNARD.

Dans les *Réveries d'un païen mystique*, parues en 1876, Louis Ménard publiait une *légende de saint Hilarion* qui ne fut pas sans influence sur la conception de Thaïs.

Hilarion, ermite de la Thébaïde, sauve une jeune ondine ; il la conduit au monastère fondé sur la rive du Nil par Marie l'Égyptienne. Les religieuses en voiles blancs emmènent leur nouvelle sœur. Hilarion n'a pas le droit de franchir le seuil de l'asile des vierges, il s'en retourne profondément troublé et désespéré. Un ange blanc et un ange noir se tiennent de chaque côté de sa cellule. L'ange blanc lui dit : — « Ne consens-tu pas à souffrir pour la rançon de son âme. De quoi te plains-tu, serait-ce d'avoir été sauvé toi-même ? » Et l'ange noir lui dit : « Elle est venue frapper à ta porte, pourquoi lui as-tu cherché un autre asile... le devoir accompli te laisse des regrets qui ressemblent à des remords. »

L'ange noir semble l'emporter. Hilarion expire. « Silence, dit l'ange blanc, on prie pour lui, il est sauvé. »

Il y a loin de la tendresse mystique d'Hilarion à la fougue sensuelle de Paphnuce. Toutefois, l'analogie du sujet, déjà signalée par M. Michaud dans son étude sur Anatole France, devait être rappelée ici.

Dans le même volume de Louis Ménard, le sonnet suivant intitulé *Thébaïde* peut encore avoir contribué à la conception d'un ascète qui maudit sa vie de renoncement.

*Quand notre dernier rêve est à jamais parti,
Il est une heure dure à traverser, c'est l'heure
Où ceux pour qui la vie est mauvaise ont senti
Qu'il faut bien qu'à son tour chaque illusion meure.*

*Ils se disent alors que la part la meilleure
Est celle de l'ascète au cœur anéanti.
Ils cherchent au désert la paix intérieure
Mais cette fois encor l'espérance a menti.*

*J'ai voulu vivre ainsi sans amour et sans haine
Et j'ai fermé mon âme au désir qui n'amène
Que le regret, souvent le remords après lui.*

*Mais je ne trouve, au lieu de la béatitude,
Au lieu du ciel rêvé dans l'âpre solitude,
Que la morne impuissance et l'incurable ennui.*

Enfin, dans le livre de Louis Ménard, se trouve un « Banquet d'Alexandrie » où des philosophes (Porphyre, Nouménios) discutent avec Origène et l'hérétique Valentin sur l'origine et la signification des mythes et en particulier de la fable du Paradis Terrestre. Ce morceau forme donc, comme choix des convives et des sujets à la fois, un prototype du banquet de Thaïs.

De Louis Ménard, Anatole France a pris les idées gnostiques et l'inanité du renoncement ; il y ajoute la sensualité qui fait le fonds de son caractère et comme une fureur de jouissance qui ne se trouve pas dans les tendres et mystiques effusions de son devancier.

D'autres romans de la même époque alliaient au mysticisme soi-disant chrétien le culte de l'amour physique. Ce sont les œuvres de Joséphin Péladan, chevalier de Madame La Vierge et mage, qui « célèbre chrétiennement la réhabilitation de la chair ». Le paganisme d'Anatole France n'admet pas ce mélange, et s'il met en un livre le désir et la foi, c'est pour les opposer l'un à l'autre. « C'est affaire à M. Péladan, dit-il, d'accorder la glorification de la chair avec la doctrine chrétienne qu'il professe. » (*V. Lit.* t. III, p. 239.) Pour lui il montrera, dans le cœur de l'ascète chrétien, la tourbe des passions immondes que déchaîne une stupide abstinence. Et sa morale sera celle du poète ami de sa Leuconoé, celle de son philosophe Nicias ou encore de ce païen de la décadence qui tire sa conclusion de « l'Histoire de deux amants d'Auvergne », dont la tombe se fleurit miraculeusement de roses. En pastichant deux vers trop connus de Ronsard, le vieux Silvanus s'écrie : « Aimez, vous qui vivez, ce prodige nous enseigne à goûter les joies de la vie tandis qu'il en est temps encore. » (*V. Lit.*, t. III, p. 232.)

VIII. — CONCLUSION

Thaïs découle de trois thèmes principaux d'inspiration générale :

Le récit des Bollandistes comme fond de tableau ;

La tentation de Paphnuce apparentée à la *Tentation de saint Antoine*, et à la *Légende de saint Hilarion* de Louis Ménard ;

La chute de Paphnuce, qui embrasse un cadavre à l'imitation du *Callimaque*, de Hrosvitha.

En dehors de ces trois sources, l'auteur a eu recours à de nombreux documents empruntés à toutes les époques et à toutes les littératures. « De quoi *Thaïs* n'est-elle pas le pastiche ? » demandait Ernest Charles, qui exagérait. Il n'en subsiste pas moins qu'Anatole France, suivant le conseil qu'il donne aux écrivains, à l'exemple de La Fontaine et de Molière, a beaucoup « pillé ». (*V. Lit.*, t. IV, p. 160.)

C'est d'abord qu'il possède une érudition très vaste et qu'il est servi par une mémoire prodigieuse. Il peut à des années de distance citer textuellement une phrase d'un livre : il nous le confesse dans la *Vie Littéraire* (t. IV, p. 137) à propos d'un roman de Judith Gautier :

« Il y a des mois que je n'ai lu la *Sœur du Soleil*, ou, pour mieux dire, l'*Usurpateur*, car je vois encore ce titre sur la couverture verte de l'édition originale, qui était ornée d'un dessin de l'auteur. Il y a même des années, et pourtant je peux citer de mémoire, sans crainte de me tromper, une phrase entière de ce livre... »

Grâce à cette mémoire très sûre, les réminiscences viennent à tout moment suppléer chez lui aux facultés d'invention. Sous les traits de Sylvestre Bonnard, c'est lui-même qu'il représente, « dénué de toute imagination » ; il note comme extraordinaire d'avoir pu décrire un paysage « sans s'aider d'aucun texte ancien » (*Le Crime de Sylvestre Bonnard*, p. 112). C'est dire que les anciens devaient souvent être appelés à collaborer à son œuvre.

Toujours pour suppléer à l'imagination, Anatole France utilise un autre procédé, c'est le travail d'après l'image. M. Doumic le remarquait déjà à propos d'une scène des *Dieux ont soif*, qui s'inspire d'une gravure de Fragonard (*Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1912). L'écrivain est servi par sa mémoire visuelle qui, nous venons de le voir, lui remet fidèlement en l'esprit, après des années, la couverture d'un livre, avec sa couleur, son titre, un dessin qui l'orne. Nous avons trouvé dans *Thaïs* deux rémi-

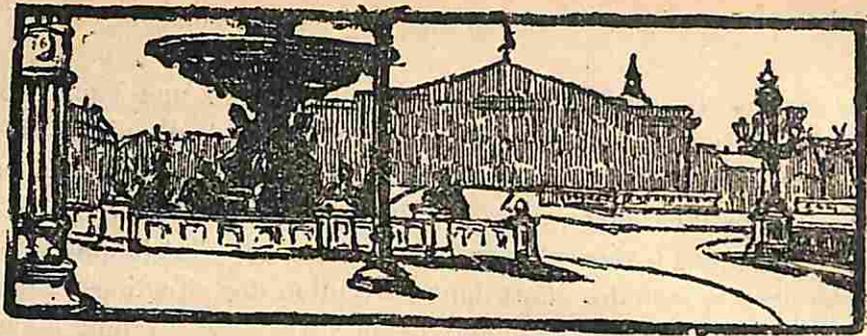
niscences d'œuvres picturales ou plastiques : une aquarelle d'Henri Rivière (rencontre de saint Antoine et du Bouddha, devenue rencontre de Paphnuce et du vieillard pyrrhonien) et le petit Eros du Louvre (à propos des poteries funèbres).

S'aider des textes, utiliser les œuvres d'art, c'est toujours rechercher le moindre effort dans l'invention des situations et des sentiments. En effet, Anatole France n'est pas exempt d'une aimable paresse ; le Nicias de son livre, avec sa nonchalance de dilettante, c'est un peu lui-même. Aussi, pour sa documentation ne va-t-il pas chercher bien loin. Il utilise avec habileté ses souvenirs d'enfance, ses livres favoris et ses plus récentes lectures (Amélineau, Brochard). Un livre « destiné aux écoliers » lui suffit parfois : l'*Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, de Maspéro. Rien d'étonnant à ce qu'il trouve que « Flaubert perdait beaucoup de temps à se documenter (ce qu'il faisait très mal, car il manquait de critique et de méthode). » (*V. Lit.*, t. III, p. 307.)

Chez Anatole France l'idée est presque toujours suggérée, parfois même le texte n'est pas personnel. Ces larcins sont au fond de si peu d'importance qu'on ne saurait, à leur endroit, prononcer le mot de plagiat, s'il n'était curieux de rappeler l'opinion de l'auteur lui-même sur la chose. En effet, il a hardiment intitulé un article « Apologie pour le plagiat ». (*V. Lit.*, t. IV, p. 156.) Il cite Pierre Bayle, philosophe du XVII^e siècle, qui écrivait :

« Le plagiaire est l'homme qui pille sans goût et sans discernement les demeures idéales. Un tel grimaud est indigne d'écrire et de vivre. Mais quant à l'écrivain, qui ne prend chez les autres que ce qui lui est convenable et profitable, et qui sait choisir, c'est un honnête homme. »

La définition de Bayle, reprise par Anatole France, le met lui-même à l'abri de tout reproche. C'est un honnête homme, car il sait merveilleusement choisir. Il dérobe à la façon de l'abeille laborieuse, et le miel qu'il nous donne est fait du suc de mille fleurs, les plus variées et les plus odorantes.



Situation financière et inflation gagée

Le proverbe dit : *Qui paye ses dettes s'enrichit.*

Le jour où le Gouvernement français se décidera, enfin, à faire un effort sérieux pour tenter d'assainir et d'améliorer l'état de nos finances, il lui faudra d'abord, et de toute nécessité, envisager les moyens d'amortir la dette publique.

Toute autre politique serait vaine.

Mais est-il possible de songer, dès maintenant, à cet amortissement ?

Il y a quelques mois, M. Chéron disait au Sénat que le problème posé par notre situation financière était insoluble, si l'Allemagne ne nous payait pas.

Pourtant, on ne peut songer sans angoisse, que, même si l'Allemagne, intimidée, se décide à nous payer, *les annuités mises à sa charge par la Conférence de Paris seront à peine suffisantes pour faire face aux dommages et aux pensions et qu'elles ne serviront, en rien, à amortir la dette que la guerre nous a léguée et qui dépasse aujourd'hui 300 milliards.*

La France ne peut rester pendant un siècle ou un demi-siècle avec un change avili, et écrasée sous le poids de ce fardeau, hors de proportion avec ses capacités économiques et financières.

C'est donc un devoir pour tous ceux qui n'acceptent pas, d'un cœur léger, l'éventualité d'une faillite de la France, de rechercher si notre détresse présente est vraiment sans remède.

Dans cette nécessité, les seuls moyens qui s'offrent à nous, pour nous aider à sortir de nos difficultés financières, sont l'emprunt, l'impôt et l'inflation fiduciaire.

Il paraît impossible de contracter de nouveaux emprunts qui, loin d'améliorer la situation, ne feraient que l'aggraver.

M. Cauwès écrivait, en 1878 :

« Si un Etat aux abois, pour continuer à servir les intérêts de sa dette, contracte des emprunts usuraires, il creuse de plus en plus l'abîme sous ses pas, et entraîne les rentiers dans sa ruine. »
(CAUWÈS, *Cours d'Economie Politique*, Tome 2, page 630.)

C'est l'évidence même. Ajoutons que le service des intérêts et de l'amortissement de tout nouvel emprunt entraînerait nécessairement la création d'impôts nouveaux ou l'aggravation de ceux qui existent déjà.

Or, les impôts paraissent avoir atteint la limite de la productivité fiscale. On risquerait, en les augmentant encore, de porter un coup mortel au commerce et à l'industrie.

L'impôt et l'emprunt étant écartés, le seul moyen qui reste à notre disposition, c'est l'inflation fiduciaire.

Quoi qu'en disent les inflationnistes, c'est un expédient extrêmement dangereux et qu'il faut manier avec précaution. L'abus des émissions peut jeter le discrédit sur le billet de banque et nous conduire à la banqueroute, comme au temps des assignats.

Cependant, il faut reconnaître que l'inflation fiduciaire n'est, en dernière analyse, qu'un mode d'emprunt forcé et gratuit, et qu'en diminuant le pouvoir de la monnaie, elle revêt en même temps le caractère d'un véritable impôt sur le capital.

C'est même le seul impôt sur le capital qui soit possible, juste, proportionnel à la fortune de chacun et auquel personne ne peut se soustraire.

A cet égard, si l'inflation était exclusivement employée à l'amortissement de la dette, elle constituerait le procédé de répartition le plus équitable pour mettre à la charge de chacun la part qui lui incombe dans la dette nationale.

Il m'a donc paru utile de rechercher si l'on pouvait, sans ébranler le crédit de la Banque de France, racheter la dette intérieure, à l'aide de l'inflation fiduciaire.

Si cela était possible, le problème réputé insoluble par M. Chéron se trouverait heureusement résolu.

La seule question qui se pose, dès lors, est celle de savoir si cette inflation présente de graves inconvénients au point de

vue économique et si elle constitue un danger au point de vue monétaire.

AMORTISSEMENT OU BANQUEROUTE

I

La guerre nous a mis, au point de vue financier, dans une situation critique ; elle nous a légué une dette écrasante hors de proportion avec notre capacité économique et qui, depuis la paix, s'est accrue de jour en jour.

Ce qu'il y a de plus angoissant, c'est que cette situation paraît sans remède : du moins jusqu'à ce jour, aucun homme d'Etat, aucun financier ne nous a proposé un plan, une méthode, un système, des moyens financiers propres à y remédier.

Depuis la signature de l'armistice, le Gouvernement n'a eu recours qu'à des expédients qui lui ont permis de vivre au jour le jour, en compromettant l'avenir.

Aujourd'hui, pour rétablir nos finances, un ancien ministre conseille de recourir à l'emprunt à long terme, dont nous n'avons déjà que trop usé et abusé.

D'autres suggèrent qu'il n'y a qu'à augmenter purement et simplement la circulation fiduciaire.

Ces deux moyens conjugués constituent tout le système financier, inauguré au lendemain de l'armistice et qui consiste à boucler le budget à l'aide de l'emprunt et de l'inflation fiduciaire en attendant que l'Allemagne veuille bien nous payer.

Il est clair que cette politique, qui a pour résultat, tout à la fois, d'avilir notre change et d'accroître en même temps notre dette, ne peut avoir d'autre aboutissement que la faillite.

C'est, semble-t-il, l'avis du rapporteur général du budget au Sénat, M. Henri Chéron qui, lui, n'attend notre salut que de l'Allemagne :

« Si l'Allemagne paie, écrit le Rapporteur, nous sortirons de nos difficultés financières, malgré les charges colossales que la guerre nous a léguées. Si elle ne nous paie pas, le problème est insoluble. »

Dire que le problème est insoluble, n'est-ce pas avouer implicitement que la France sera acculée à la faillite, si l'Allemagne ne nous paie pas.

Le rapporteur ajoute, il est vrai :

« Il faut exiger, à l'aide de toutes les contraintes nécessaires, qu'elle paie les pensions et les dommages. Dussions-nous nous emparer directement de ses richesses, nous ne ferons que prendre ce qui nous appartient. »

Et si malgré tout l'Allemagne ne paie pas ; si nos alliés ne nous aident pas à l'y contraindre, qu'advient-il ? M. Chéron nous l'a dit : le problème est insoluble. C'est donc la faillite et soyons assurés que l'Allemagne fera tout son possible pour nous y amener.

J'avoue que cette solution ne me satisfait pas ; et je me sentais plus rassuré si la France pouvait rétablir ses finances sans se mettre à la merci du bon vouloir de l'Allemagne.

Avant donc de nous résoudre à une faillite éventuelle, nous avons le devoir impérieux de rechercher s'il n'existe pour la France aucun autre moyen de sortir de ses difficultés financières.

II

Une première vérité s'impose, tout d'abord, à notre esprit, avec la force de l'évidence, c'est qu'il est impossible sans courir au-devant d'une catastrophe, d'accroître encore notre dette. Emettre un nouvel emprunt, comme le demande M. François Marsal, comme le conseille M. Chéron, c'est aggraver notre situation financière, c'est creuser encore le gouffre où s'englouissent les ressources et le crédit de la France, c'est parer au présent en ruinant irrémédiablement l'avenir.

Si l'Etat se voit cependant forcé de recourir à cet expédient, il faudra avoir la sagesse d'en limiter l'effet à la consolidation de la dette flottante, sans demander aux souscripteurs d'apporter de l'argent frais.

Il ne serait pas moins dangereux pour notre crédit et surtout pour notre avenir, de rester dans le *statu quo*. Mieux vaudrait restaurer nos finances en refaisant la faillite partielle du tiers consolidé que de rester pendant un siècle ou un demi-siècle avec un change avili et écrasés sous le poids d'une dette énorme qui absorbe toutes les ressources financières, toutes les forces vitales du pays.

En 1914, la dette s'élevait nominalement et réellement à 30 milliards environ, elle dépasse aujourd'hui nominalement 300

milliards, dont 140 milliards pour la dette intérieure. Cette dette n'est que nominale ; elle est très inférieure à ce chiffre, en réalité, car le franc-papier en 1921 n'a plus la même valeur que le franc en 1914. Si on compare le franc-papier avec le franc-or ou avec le franc suisse, qui a conservé à peu près la valeur de 1914, c'est-à-dire celle du franc-or, on constate qu'en francs suisses, valant actuellement 2 fr. 50, notre dette totale ne ressort qu'à 120 milliards et notre dette intérieure à moins de 60 milliards.

L'avilissement du change a donc eu pour effet de diminuer la valeur réelle de notre dette, et il est clair que si le franc ne valait plus que 0 fr. 10, notre dette actuelle, malgré son chiffre formidable en apparence, serait exactement égale à notre dette d'avant-guerre, puisque 300 milliards de francs-papier ne vaudraient plus que 300 milliards de décimes, c'est-à-dire 30 milliards de francs-or.

L'Allemagne a bien compris cette vérité et loin de chercher à améliorer son change, elle s'est efforcée de l'avilir pour diminuer sa dette, qui n'est qu'intérieure, et pour protéger son industrie contre l'importation étrangère.

Malheureusement pour nous, nous ne sommes pas, à ce point de vue, dans une aussi bonne situation que l'Allemagne. Depuis l'armistice, nous vivons, en effet, ce paradoxe : l'Allemagne, responsable de la guerre et vaincue, n'a pas de dette extérieure ; la France, victime de l'agression et victorieuse, a une énorme rançon à payer à ses alliés.

Or, si la baisse du franc est avantageuse à l'Etat, en tant que débiteur de sommes payables en francs, l'avilissement du change est au contraire ruineux pour la France débitrice de dollars, de livres sterling et de pesetas.

En résumé, la situation financière de la France est un problème qui se pose ainsi : notre dette est écrasante et il faut l'alléger ; mais si nous nous efforçons d'améliorer notre change, nous augmentons la valeur réelle de notre dette intérieure et si nous l'avilissons, nous augmentons d'autant notre dette extérieure.

Deux vérités qui, à première vue, paraissent difficilement conciliables, se dégagent de cet exposé : la première, c'est qu'il faudrait, comme l'Allemagne, nous efforcer d'avilir notre change

pour racheter à bas prix la dette intérieure, et la seconde, qu'il faudrait attendre, pour rembourser nos emprunts extérieurs, que la livre sterling ne vaille que 25 fr. 20 et le dollar 5 fr. 14, comme avant la guerre.

Si difficile que paraisse la conciliation de ces contradictoires, elle n'est pas impossible ; car, si on ne peut simultanément avilir et améliorer le change, on peut obtenir ce double résultat, en opérant successivement.

La solution du problème s'impose alors d'elle-même avec évidence. Il faut d'abord profiter de la baisse des changes pour racheter notre dette intérieure, en ajournant le paiement de la dette extérieure, et rembourser ensuite celle-ci quand le change nous sera redevenu favorable.

Résumons et concluons :

Il nous est impossible de contracter de nouveaux emprunts qui augmenteraient notre dette ; il nous est impossible de rester dans le *statu quo* et de laisser la France s'épuiser, pendant un demi-siècle et plus, à porter un fardeau au-dessus de ses forces.

Il serait absurde d'essayer tout à la fois d'amortir peu à peu et simultanément notre dette intérieure et notre dette extérieure ; encore plus absurde, en l'état des changes, de rembourser notre dette extérieure.

La conclusion qui s'impose est donc qu'il faut ajourner momentanément le paiement de notre dette extérieure et profiter de cet ajournement et de la baisse du change pour racheter notre dette intérieure.

III

La première question qui se pose est celle de savoir si nous pouvons, si nous avons le droit d'ajourner le remboursement de notre dette extérieure.

La guerre nous a obligés à contracter cette dette extérieure écrasante.

La victoire nous a donné une créance sur l'Allemagne, créance, il est vrai, d'un recouvrement difficile et sur laquelle, jusqu'à ce jour, nous n'avons à peu près rien touché.

L'Allemagne responsable de la guerre et vaincue, l'Allemagne qui n'a pas de dette extérieure, a obtenu un délai de 42 ans pour se libérer de ses obligations.

Ne serait-il pas injuste que la France, victime d'une odieuse agression, la France victorieuse, mais écrasée sous le poids de l'énorme rançon qu'elle doit payer à ses alliés, n'obtienne pas, elle aussi, terme et délai pour se libérer.

Que cela soit juste, personne ne peut le contester, mais dira-t-on, la question n'est pas là, il s'agit de savoir si nos créanciers nous accorderont le délai que nous sollicitons.

On ne saurait admettre que nos alliés puissent se montrer plus rigoureux envers la France qu'envers l'Allemagne. Mais il n'importe. Si, par impossible, on nous refusait les mêmes délais qu'on accorde à l'Allemagne, il n'y aurait qu'à imposer cet ajournement à nos créanciers, en cessant de payer nos dettes, ou plutôt en subordonnant nos paiements à ceux de l'Allemagne.

Qu'on ne crie pas à la faillite ! Un commerçant honnête escompte ou donne en paiement des traites tirées sur ses débiteurs. La France peut faire de même. Il n'y a personne dans l'univers entier qui puisse contester la légitimité et la réalité de notre créance sur l'Allemagne.

Le premier et le plus impérieux devoir pour la France, si elle veut sortir de ses difficultés financières, c'est donc d'ajourner le paiement de sa dette extérieure, de la mettre hors du budget en quelque sorte.

Ce serait trahir les véritables intérêts du pays que d'avoir des scrupules à cet égard.

Alors que l'Allemagne ne nous paie pas, que nos anciens débiteurs d'avant-guerre : Russie, Hongrie, Autriche, Turquie, Mexique, etc... ont cessé de nous payer, qui pourrait critiquer l'attitude de la France, qui, elle, ne renie pas sa dette extérieure, mais demande seulement d'en ajourner le remboursement jusqu'au jour où elle aura réussi à rembourser sa dette intérieure et à ramener son change au pair ?

Cet ajournement est d'ailleurs la meilleure solution pour nos créanciers eux-mêmes :

« Si un Etat est aux abois... une transaction qui lui accorde des délais... est le seul moyen de sauver une partie de la créance, peut-être même la totalité, si l'Etat revient à meilleure fortune. » (CAUVÈS, *Cours d'Economie Politique*, t. II, p. 630.)

IV

Examinons maintenant s'il existe un moyen, un procédé qui nous permette d'effectuer rapidement le remboursement ou le rachat en bourse de notre dette intérieure.

A ce point de vue, il est certain que la baisse du franc est avantageuse à l'Etat et lui permet de racheter sa dette à bas prix. A son tour, le rachat de la dette intérieure nous permettra, dans un avenir prochain, d'atténuer la circulation fiduciaire et par suite de restaurer notre change et de rembourser la dette extérieure.

Il paraîtra paradoxal à des esprits superficiels qu'on puisse soutenir que l'avilissement du change en prépare le rétablissement, que la baisse du franc en prépare la hausse ; mais ne faut-il pas reculer pour prendre son élan et mieux sauter ? En l'espèce, c'est absolument la même chose.

Pour qui réfléchit, il n'est pas difficile de comprendre que si la France parvenait à racheter intégralement sa dette intérieure, il lui serait facile de diminuer la circulation fiduciaire en remboursant la Banque de France et, par suite, d'améliorer son change et d'éteindre sa dette extérieure en payant la livre sterling 25 fr. 20 — le dollar 5 fr. 14 — et la peseta 1 franc.

Il y a une différence fondamentale entre la dette intérieure et la dette extérieure.

Il ne faut pas perdre de vue, en effet, cette vérité d'évidence, que si une dette intérieure ruine le budget de l'Etat, elle n'appauvrit pas la Nation, c'est-à-dire l'ensemble des citoyens, comme le fait une dette extérieure.

Certes, la guerre nous a appauvris du montant de notre dette extérieure et des dévastations de l'ennemi, mais la dette intérieure, elle, n'opère qu'un déplacement de richesses. L'Etat, tout au contraire, s'est ruiné parce qu'il a dû, dans l'intérêt de tous, c'est-à-dire de la Nation, assumer une charge formidable et faire aux citoyens l'avance de ce qu'il a dû payer en leur lieu et place.

La guerre finie, il aurait fallu pouvoir régler d'un seul coup cette addition gigantesque en prenant sur le capital de chacun la somme nécessaire pour payer la dette totale. Cette solution,

si elle avait été possible, aurait été aussi la plus équitable, puisque la totalité de la dette de l'Etat n'est que la somme des dettes particulières que chacun de nous aurait dû contracter pour le salut commun.

Il vient tout de suite à l'esprit qu'on peut et qu'on doit régler cette dette à l'aide d'un impôt sur le capital, ou d'un emprunt forcé et gratuit ; mais en réalité, sous le nom d'impôt sur le capital, on ne nous a proposé jusqu'ici que de nouvelles formes d'impôts sur le revenu. C'est qu'il n'y a, en effet, qu'un seul impôt sur le capital qui soit juste, facile à établir sans déclaration préalable et à recouvrer, auquel personne ne peut se soustraire et que tout le monde paie même sans s'en apercevoir, c'est celui qui résulte de la diminution du pouvoir de l'argent, diminution qui produit les mêmes effets que si on opérât un prélèvement proportionnel sur le capital de chacun.

Cette dépréciation de la monnaie résulte de son abondance, qui prend le nom d'inflation fiduciaire lorsqu'il s'agit de papier-monnaie.

Qu'est-ce que la monnaie fiduciaire, en effet ? C'est un mètre qui sert à mesurer les valeurs d'échange, comme le mètre proprement dit sert à mesurer les longueurs.

Que je me serve d'un mètre ou d'un décimètre pour mesurer une pièce d'étoffe, sa longueur ne changera pas ; l'expression seule de cette grandeur sera différente : je dirai qu'elle a 100 décimètres de long, au lieu de dire qu'elle mesure 10 mètres.

Il en est de même pour la mesure des échanges. Le rapport entre la valeur des marchandises est indépendant de l'unité de mesure dont on se sert pour les comparer, et il importe peu qu'on l'exprime en francs, en décimes, ou en centimes ou ce qui revient au même que le franc, choisi comme unité de mesure, ne vaille en réalité qu'un décime ou qu'un centime.

Mesurer des valeurs avec un franc diminué de valeur, c'est faire la même opération que mesurer des longueurs avec un mètre diminué de longueur.

La diminution de valeur du franc, et notamment du franc-papier, résulte de la multiplication, c'est-à-dire de l'inflation fiduciaire.

Il est de toute évidence que quand l'Etat double, triple, ou

quadruple les billets de banque, c'est comme s'il décrétait que le franc vaut deux fois, trois fois ou quatre fois moins. Il diminue par là même la valeur actuelle de la fortune acquise de chaque citoyen, et de la fortune acquise seulement, car les profits de l'industrie et du commerce, aussi bien que les salaires des ouvriers, augmentent proportionnellement à la diminution de la valeur du franc. L'inflation fiduciaire n'est donc, en dernière analyse, je le répète, qu'un impôt sur le capital et c'est même le seul impôt sur le capital qui soit absolu, intégral, mathématiquement juste et proportionnel et auquel personne ne peut se soustraire.

Tous les économistes sont enfin d'accord sur ce point que l'inflation fiduciaire est un véritable emprunt forcé et gratuit.

« Le papier-monnaie, dit M. Cauwès, est un mode d'emprunt forcé, anonyme, levé, à la différence des contributions extraordinaires, sur l'ensemble du public ; chacun le subit sans en souffrir directement....

« C'est, de plus, un emprunt immédiat....

« Enfin c'est un emprunt gratuit puisque le papier-monnaie... ne porte pas intérêt. » (CAUWÈS, *Précis d'Economie Politique*, Tome 2, page 633.)

V

Ayant ce double caractère d'impôt sur le capital et d'emprunt forcé et gratuit, l'inflation fiduciaire, si elle était exclusivement employée à l'amortissement de la dette, constituerait le procédé de répartition le plus équitable pour mettre à la charge de chacun la part qui lui incombe dans la dette nationale.

Mais, peut-on encore augmenter la circulation fiduciaire, qui atteint déjà 40 milliards ?

Non, cent fois non, si on doit encore se servir de la planche à billets, suivant l'expression de M. Dausset, comme d'une planche de salut pour franchir le trou creusé dans le budget de 1921 par l'insuffisance de recettes. La planche de salut ne serait bientôt plus qu'une planche pourrie. Ce serait avilir notre change sans compensation et compromettre à tout jamais les chances que nous pourrions avoir de l'améliorer dans l'avenir.

Les inflationnistes se trompent s'ils pensent qu'on peut sans danger faire des émissions illimitées. Ils se font illusion s'ils croient qu'émettre un billet de banque c'est créer une richesse

nouvelle; en réalité, c'est s'obliger, c'est s'endetter, et s'endetter de plus en plus n'est pas un bon moyen de payer ses dettes et de restaurer son crédit.

Un commerçant qui inonde la place de traites de complaisance tue son crédit. Il en est de même pour une Banque d'émission qui enfle sans mesure sa circulation fiduciaire.

En temps normal, lorsque le billet est remboursable à vue, en espèces métalliques, il y a une limite qu'on ne peut dépasser; cette limite est tracée par la capacité de remboursement de la banque. L'abus des émissions détruit la confiance, suscite les demandes de remboursement et amène nécessairement une véritable banqueroute monétaire.

Lorsque le billet de banque a cours forcé, la situation n'est pas sensiblement différente. La banque n'est pas obligée, il est vrai, de satisfaire à des demandes de remboursement, mais l'abus des émissions sans garantie prend un caractère frauduleux qui tue le crédit des billets de banque et l'on finit par aboutir nécessairement à la banqueroute, comme cela s'est produit en France pour les assignats, pendant la Révolution; comme cela vient de se produire en Russie et se produira, peut-être demain, en Autriche et dans d'autres pays.

Toutefois, il y a un point sur lequel les inflationnistes ont raison, c'est lorsqu'ils disent que l'inflation fiduciaire est pour l'Etat le moyen le moins onéreux de s'obliger; et cela serait encore plus vrai, si l'augmentation de la circulation fiduciaire devait servir uniquement à rembourser la dette de l'Etat, et à substituer à une dette productive d'intérêts une dette non productive d'intérêts.

Abstraction faite de ses conséquences économiques, que nous étudierons tout à l'heure, la principale objection, au point de vue monétaire, qui se dresse contre l'inflation fiduciaire, c'est qu'elle tend à ruiner le crédit de la Banque d'émission et à réduire à zéro la valeur du billet de banque.

D'un autre côté, l'heureux résultat qu'elle peut produire, si on l'emploie au rachat de la dette, c'est d'exonérer l'Etat d'une lourde charge, puisqu'elle lui permet de substituer à une dette productive d'intérêts une dette dont il n'a plus qu'à rembourser le capital.

Le problème que pose cette situation financière serait donc résolu, si on pouvait imaginer un système qui permette, sans ébranler le crédit de la Banque de France, de se servir de l'inflation fiduciaire pour amortir la dette.

Il ne faut pas *a priori* rejeter cette idée, sans en faire au préalable la critique raisonnée.

Il en est de l'inflation fiduciaire comme de certaines substances toxiques, qui peuvent être, suivant l'usage qu'on en fait, un remède puissant ou un poison mortel.

Jusqu'à ce jour, l'Etat n'a eu recours à l'inflation que pour se procurer, au jour le jour, les ressources qui lui manquaient, au lieu de les demander, en temps utile, à l'impôt. C'était un expédient d'autant plus dangereux, un poison d'autant plus mortel pour nos finances, que l'Etat accroissait sans cesse notre dette en contractant des emprunts, à des taux de plus en plus onéreux.

Cette politique insensée nous a conduits au point où nous en sommes aujourd'hui.

Tout au contraire, l'inflation fiduciaire pourrait devenir un remède financier extrêmement salutaire et puissant, si elle avait comme contre-partie le remboursement, la suppression totale de notre formidable dette intérieure. Je dis notre dette intérieure, car il ne saurait être évidemment question de rembourser notre dette extérieure, à l'aide d'un moyen financier, dont le premier effet (effet d'ailleurs cherché et voulu) serait d'avilir encore notre change.

J'ai déjà dit, mais je crois utile de le répéter ici, parce que c'est la conclusion de tout ce qui précède, que si la France parvenait à racheter intégralement sa dette intérieure, il lui serait alors facile de rembourser la Banque de France de ses avances, de ramener ainsi la circulation fiduciaire à la normale et le change au pair, ce qui lui permettrait ensuite de payer sa dette extérieure.

VI

Avant de rechercher s'il existe un procédé financier, qui permette, sans ébranler le crédit de la Banque, de racheter la dette à l'aide de l'inflation fiduciaire, il est indispensable d'examiner quelles sont les conséquences économiques de l'inflation.

L'augmentation de la circulation fiduciaire soulève, en effet, deux objections d'ordre économique, extrêmement fortes, et dont je ne méconnaissais ni l'importance, ni la gravité.

La première de ces objections a trait à notre commerce extérieur. On ne manquera pas de faire observer que la tension des changes, conséquence inévitable de l'inflation, va mettre obstacle aux importations et, par voie de conséquence, augmenter le coût des produits alimentaires et des matières premières que nous sommes obligés d'importer. La baisse du franc agit, en effet, comme un tarif protectionniste. Observons toutefois qu'elle n'en présente pas les inconvénients, car on ne peut nous faire grief de la dépréciation de notre monnaie et user contre nous de représailles.

A cette objection, je réponds que si l'avilissement du change est défavorable aux importations, par contre il favorise les exportations. Toute la question se ramène à celle de savoir si nous avons plus d'intérêt à exporter qu'à importer. Le Gouvernement a déjà, par avance, répondu à cette question : il a fait publier dans les journaux, comme un bulletin de victoire économique, la balance commerciale du premier semestre de 1921, en faisant ressortir que le chiffre de nos exportations était presque égal à celui de nos importations.

Soit, dira-t-on, mais l'objection n'en subsiste pas moins en ce qui concerne les produits alimentaires et les matières premières, dont le prix va augmenter.

Pour l'alimentation, j'estime quant à moi qu'il serait à désirer que nous nous suffisions à nous-mêmes. La France est un pays riche et fertile, qui ne devrait à ce point de vue être tributaire d'aucun autre pays.

Quant aux matières premières, l'objection n'est pas sérieuse.

Il suffit, pour s'en rendre compte, de comparer le prix de la matière première par rapport au prix de vente d'un objet fabriqué.

Le prix de la matière qui entre dans la fabrication d'une locomotive, d'une automobile, d'un piano, d'une casserole en cuivre, d'une boîte de soldats de plomb, n'est-il pas minime, par rapport au coût de la main-d'œuvre et, par suite, au prix de revient de l'objet ?

La deuxième objection que soulève l'inflation fiduciaire se réfère au renchérissement de la vie. Elle paraît, au premier abord, beaucoup plus sérieuse que celle qui vise les importations, mais en réalité, elle n'est que spécieuse.

Pour le public, la baisse du franc se traduit par sa conséquence, la hausse des prix qui cause la vie chère.

Mais la vie chère n'est, à tout prendre, qu'une apparence sous laquelle se cache un fait très simple : la diminution de pouvoir de la monnaie — c'est-à-dire du mètre qui sert à mesurer la valeur des échanges.

Si un objet coûte 1 franc, il faudra, pour l'acheter, donner une seule pièce de 1 franc, ou deux de 0 fr. 50, ou quatre de 0 fr. 25, ou dix pièces de 0 fr. 10. La situation est la même, si, l'objet n'ayant pas en réalité changé de valeur, c'est le franc qui a diminué et ne vaut plus que 0 fr. 50, 0 fr. 25 ou 0 fr. 10, car il faudra alors 2, 4 ou 10 pièces valant nominalelement 1 franc pour payer cet objet.

C'est ce qui se produit aujourd'hui. Une paire de chaussures cotée 75 francs ne vaut que 30 francs en francs suisses (au cours de 2 fr. 50) et si l'on réfléchit qu'une pièce d'or française de 20 francs fait prime sur un billet suisse de même valeur, on se rend compte que la paire de chaussures n'a pas sensiblement augmenté de prix depuis 1914, puisque payable en pièces d'or françaises, elle ne vaudrait que 30 francs.

C'est donc le papier-monnaie qui a diminué de valeur et non l'objet qui a augmenté de prix.

C'est une vérité mathématique évidente que le rapport entre deux grandeurs de même espèce ne varie pas, si on les multiplie ou si on les divise toutes deux par un même nombre.

Supposons qu'en 1914 un chapelier vendait ses chapeaux 20 francs, un tailleur ses complets 200 francs, et un bottier ses paires de chaussures 40 francs, et qu'aujourd'hui le premier vende ses chapeaux 40 francs, le second ses habits 400 francs, et le troisième ses bottines 80 francs ; il est évident que le rapport entre les objets confectionnés par ces trois commerçants n'a pas varié, puisque 20 est à 200 et à 40 comme 40 est à 400 et à 80. En 1921, comme en 1914, le prix d'un complet

représente la valeur de 10 chapeaux ou de 5 paires de bottines et vice versa.

Or, en économie politique, c'est ce rapport seul qui compte — c'est la valeur relative des marchandises qui font l'objet des échanges, et il importe peu que la mesure qui sert à comparer les prix soit le décime ou le franc, ou ce qui revient au même, que le franc ne vaille qu'un décime.

Si tous les objets, toutes les marchandises, tous les salaires, toutes les rentes avaient augmenté dans la même proportion, il serait manifeste pour les plus ignorants que la vie chère n'est qu'une apparence.

« Si l'on supposait doublée, dit M. Cauwès, la quantité de monnaie que chacun possède, il est bien clair que ce changement serait sans influence aucune sur l'état relatif des fortunes. Les prix s'élèveraient en double, car on ne pourrait pas acheter avec 20.000 plus qu'auparavant avec 10.000. » (CAUWÈS, *Précis d'Economie Politique*, Tome 1^{er}, page 456.)

Dans la réalité, la hausse des prix, ou plus exactement la diminution du pouvoir de l'argent, n'atteint que le capitaliste et non le travailleur. Ce fait est évident puisque le principal facteur de la hausse des prix est l'augmentation du coût de la main-d'œuvre, ou en d'autres termes, la hausse des salaires.

A mesure que le prix de la vie augmente, agriculteurs, industriels, commerçants, ouvriers, voient leurs bénéfices ou leurs salaires augmenter, tandis que les revenus des rentiers, qui nominalemeut restent les mêmes, diminuent réellement de valeur.

En 1914, il y avait une différence considérable entre la situation d'un capitaliste possédant un capital de 300.000 francs, lui rapportant au taux de 3,5 % environ 10.500 francs, et un ouvrier qui gagnait alors 1.400 à 1.500 francs par an. En 1921, ils se trouvent, par suite de la hausse des prix, dans une situation presque identique. Le revenu du rentier est resté le même. 10.500, soit 25 à 30 francs par jour, tandis que les salaires de l'ouvrier ont augmenté considérablement et peuvent atteindre, à l'heure actuelle, pour certains corps de métier, de 30 à 35 francs par jour, soit 9 à 10.000 francs par an pour 300 jours ouvrables.

En résumé, la baisse des prix des marchandises qui constitue

la vie à bon marché, décèle le grand pouvoir de l'argent, et par suite une situation économique favorable aux capitalistes.

A l'inverse, et si paradoxal que cela puisse paraître, la vie chère, résultant de la hausse des prix, révèle une diminution plus ou moins considérable du pouvoir de la monnaie, c'est-à-dire une situation économique favorable aux travailleurs.

Si quelque doute pouvait subsister à cet égard, qu'on demande aux industriels et aux commerçants atteints par la crise que nous traversons, aux ouvriers obligés de chômer, s'ils ne préféreraient pas la vie chère d'il y a un an à leur situation actuelle créée par la vague de baisse qui les ruine.

Il est manifestement évident que le jour où, sous l'influence d'une nouvelle tension des changes, le chiffre des importations aura fléchi, le commerce et l'industrie de la France prendront un nouvel essor dont tous les travailleurs profiteront.

Loin de chercher comme nos hommes d'Etat à maintenir ou à relever leur change, les financiers allemands se sont efforcés, au contraire, d'avilir la valeur du mark, en enflant la circulation fiduciaire, sans que rien ne les y obligeât. De cette façon, ils ont dressé une barrière économique infranchissable devant les produits de l'industrie étrangère, en abaissant, par rapport à l'extérieur, le coût de la main-d'œuvre. Un ouvrier allemand payé 50 marks par jour ne gagne, en réalité, au cours de 0,06 que 3 francs, c'est-à-dire environ 1 shilling 1/2 ou un peu moins d'un quart de dollar. Dans ces conditions, comment un industriel anglais ou américain payant ses ouvriers 10 à 15 shillings ou 3 à 4 dollars, pourrait-il lutter contre la concurrence allemande ? Grâce à cette méthode, avant peu, les Allemands inonderont de nouveau le monde entier de produits à bon marché.

A l'inverse, la hausse du change n'a-t-elle pas ruiné aux trois quart l'industrie hôtelière en Suisse ?

Loin de s'effrayer de la dépréciation du franc et de croire que sa baisse nous entraîne à la ruine, nos hommes d'Etat feraient mieux d'ouvrir les yeux et de se rendre compte que pour ranimer notre industrie et lui permettre de lutter contre la concurrence allemande, il vaudrait mieux faire baisser encore et volontairement notre change en acceptant sa consé-

quence « la vie chère », qui constitue un danger moins grand que l'arrêt de l'industrie et le chômage.

La baisse du franc-papier n'ayant d'autre cause que l'inflation fiduciaire, nous sommes ainsi amenés à conclure que cette inflation, qui serait favorable à la reprise de l'industrie et du commerce, est désirable au point de vue économique, sous cette condition toutefois, qu'elle nous permette d'éteindre entièrement notre dette intérieure.

Il y a d'autant moins d'hésitation à avoir à cet égard, qu'en dépit de ses opinions anti-inflationnistes, le ministre des Finances alimente actuellement le budget à l'aide de l'inflation fiduciaire — parce qu'il ne peut d'ailleurs faire autrement.

Les Bons de la Défense ne sont-ils pas, en effet, une inflation déguisée, la plus onéreuse et la plus dangereuse de toutes, puisqu'elle impose à l'Etat une charge d'intérêt considérable et qu'elle est, en plus, un danger permanent par son exigibilité.

Celui qui le premier a imaginé de diviser les Bons du Trésor en petites coupures et de les mettre à la disposition de tout le monde, peut se vanter d'avoir fait à l'Etat le présent le plus funeste et d'être l'inventeur de l'instrument monétaire le plus dangereux, c'est-à-dire d'un papier-monnaie qui ajoute les charges d'un emprunt aux dangers de l'inflation.

On m'objectera que les bons ne sont pas une monnaie. C'est vrai — ou plutôt c'était vrai — lorsque les bons du trésor étaient de grosses coupures qui restaient dans les caisses des prêteurs, banques, compagnies d'assurances, etc., jusqu'au jour de l'échéance.

Ils ont conservé leur caractère propre en Angleterre, où le Trésor n'émet point de coupures inférieures à £ 5.000, soit nominalement 125.000 ou, au cours du change, 250.000 !

Ces grosses coupures ne sauraient faire office de monnaie, pas plus qu'un immeuble ou un collier de perles de 200.000; il leur manque la qualité essentielle qui caractérise la monnaie et qui est la divisibilité en petites fractions, de façon à pouvoir servir de mesures aux valeurs et d'intermédiaire aux échanges.

Un lingot d'or pesant 40 kilos et valant 128.000 francs (à 3 fr. 20 le gramme) et en réalité aujourd'hui près de 300.000 francs, est une marchandise et non une monnaie; mais

il en devient une au moment où il sort de l'Hôtel des monnaies sous forme de pièces de 20 ou de 10 francs, parce que ces pièces peuvent, dès ce moment, servir d'intermédiaire dans les échanges.

Il en est de même des Bons du Trésor dits Bons de la Défense : ils sont devenus une véritable monnaie (et une monnaie fiduciaire, puisqu'ils sont remboursables en papier-monnaie ayant cours forcé) du jour où l'Etat a émis de petites coupures, car ils ont pu, dès lors, remplir les deux fonctions essentielles de la monnaie, qui sont de servir :

1° D'intermédiaire de l'échange ;

2° De commune mesure de la valeur.

De même qu'un billet de banque de 100.000 francs, même émis par la Banque de France, perdrait en fait son caractère de monnaie parce qu'il ne pourrait plus servir d'intermédiaire aux échanges, de même, à l'inverse, un Bon du Trésor « qui peut se diviser en fractions de toute valeur et que le peuple entier consent à recevoir en échange », devient par là même une véritable monnaie. C'est la définition même de la monnaie donnée par Stanley Jevons : La monnaie, dit-il, est toute marchandise, « toute commodité que le peuple tout entier consent à recevoir en échange et qui peut se diviser en fractions de toute valeur ». (*L'Economie Politique*, par W. STANLEY JEVONS, traduction de Henry Gravez, p. 144.)

Que ceux qui peuvent ou veulent encore douter que les Bons de la Défense sont devenus une monnaie, ouvrent n'importe quel manuel d'économie politique et relisent la théorie classique de la monnaie !

Qu'est-ce que la monnaie :

Toute monnaie est marchandise et, à l'inverse, toute marchandise peut devenir monnaie, si elle réunit certaines qualités que doit avoir une monnaie ; c'est-à-dire :

Qu'elle puisse servir d'intermédiaire aux échanges et de commune mesure aux valeurs ;

Qu'elle soit un moyen de condenser les valeurs et, en même temps, qu'elle soit divisible d'une façon exacte et proportionnelle, pour pouvoir constituer l'équivalent de marchandises ou

de valeurs quelconques (CAUWÈS, *Cours d'Economie politique, théorie de la monnaie*, t. I^{er}, p. 445.)

Il n'est aucune de ces qualités essentielles de la monnaie réelle (d'or ou d'argent) et de la monnaie fiduciaire (billets de banque, d'argent ou de billon), qui fasse défaut aux Bons du Trésor dès qu'ils deviennent, comme le billet de banque, divisibles en petites coupures, correspondant aux échanges usuels — et personne ne peut nier qu'en fait, le public se sert actuellement des Bons de la Défense comme d'une monnaie.

Pourquoi, dès lors, substituer au papier-monnaie gratuit et non remboursable, un autre papier-monnaie qui impose à l'Etat une charge d'intérêts considérable et l'expose à un danger permanent, en raison de son exigibilité? Car, il ne faut pas se le dissimuler, les bons engendrent les mêmes troubles économiques que les billets, sans en offrir les avantages; du jour où les Bons du Trésor sont devenus des bons de monnaie émis par le Trésor, leur émission a constitué un emprunt à la circulation, c'est-à-dire une inflation fiduciaire.

L'abondance des signes monétaires mis en circulation sous la forme de bons a eu sur le change et sur la hausse des prix la même influence néfaste que l'inflation fiduciaire du papier-monnaie. On peut même dire qu'au point de vue économique, l'émission des bons a été encore plus désastreuse que ne l'aurait été une émission de billets de banque à quantité égale.

Le taux de l'intérêt que l'Etat paye à ces bons, qui sont pour beaucoup comme une sorte de placement en compte courant, a obligé les banques à élever l'intérêt des comptes de dépôt de fonds. Cette facilité, que chacun possède, d'avoir de l'argent disponible rapportant de gros intérêts, nous a rendus plus exigeants pour nos placements à long terme et a été, par suite, la cause la plus efficiente de l'élévation sans cesse croissante du taux des emprunts de l'Etat, des sociétés financières, commerciales ou industrielles.

A son tour, l'industrie, payant l'argent plus cher, a dû vendre ses produits plus cher.

On peut donc affirmer que l'émission de ces bons de monnaie, rapportant des intérêts élevés, a été l'une des causes déterminantes de la hausse des prix (c'est-à-dire la vie chère), et

que leur abondance a eu pour effet, au point de vue monétaire, la diminution du pouvoir de la monnaie fiduciaire (c'est-à-dire du billet de banque).

Le seul avantage que présentent les Bons de la Défense Nationale, c'est qu'étant émis directement par l'Etat, leur abondance, si désastreuse au point de vue économique, n'ébranle pas le crédit de la Banque de France.

Cette constatation nous met sur la voie de la solution du problème.

Puisque nous ne pouvons échapper à l'inflation, et que ses adversaires eux-mêmes y ont recours, sans s'en apercevoir; puisque, d'autre part, ce n'est que de l'amortissement seul que nous pouvons attendre un soulagement à notre misère, il faut trouver un système qui permette d'amortir la dette à l'aide du crédit gratuit de l'inflation, sans ébranler le crédit de la Banque de France.

Pour arriver à ce résultat, il suffit de décider que toute nouvelle émission de billets devra être gagée sur des valeurs équivalentes, données à la Banque de France, en garantie de ses avances qui constitueraient, dès lors, de simples avances sur titres.

VII

Les objections d'ordre économique étant ainsi écartées, il ne subsiste plus que l'objection monétaire, qui d'ailleurs reste formidable puisque l'abus des émissions peut amener une catastrophe et conduire la Banque de France et l'Etat à la banqueroute. Pour qu'il soit possible de passer outre, il faudrait trouver un système qui, sans ébranler le crédit de la Banque de France, permette de se servir de l'inflation fiduciaire pour amortir la dette. C'est ce système qu'il nous reste à trouver et à exposer. Mais, auparavant, une observation préliminaire nous paraît indispensable.

Tout le monde sait que les Etablissements de crédit font des avances sur titres, notamment sur les rentes françaises et tout le monde considère que ces opérations sont, de la part des banques, des placements de tout repos — de père de famille, comme on dit.

La Banque de France, elle aussi, fait de ces sortes de place-

ments, et ses règlements l'autorisent, notamment, à avancer aux particuliers jusqu'à 80 % sur les bons de la Défense Nationale.

Supposons qu'un milliardaire américain (dont le milliard de dollars vaut aujourd'hui 14 milliards de francs), ou qu'un consortium des grands établissements de crédit français, placent toutes leurs disponibilités en bons de la défense ou en rentes françaises et demandent à la Banque de France de leur faire des avances s'élevant à plusieurs milliards, contre remise de ces titres donnés en nantissement, l'opération ne constituerait qu'une avance sur titres, identique à celles que la Banque de France consent aujourd'hui au premier venu, et apparaîtrait, dès lors, comme une opération bancaire absolument saine.

Rien ne s'oppose à ce que l'Etat restitue à la Caisse des Dépôts et Consignations son ancien rôle de caisse nationale d'amortissement et en fasse un établissement de crédit analogue à la Banque de France ou au Crédit Foncier, absolument indépendant du ministère des Finances, mais placé sous son contrôle, et qui aurait précisément pour fonction de racheter en Bourse nos rentes productives d'intérêts à 3, 4, 5 et 6 %, au moyen d'avances à 0 fr. 65 % d'intérêt, que la Banque de France lui consentirait (au taux où elle en consent à l'Etat), et dont le remboursement serait garanti par la remise des titres et des coupons que la caisse d'amortissement effectuerait à la Banque de France, au fur et à mesure de ses achats en Bourse.

Bien qu'autonome et indépendante, la caisse d'amortissement ne fonctionnerait pas en vue d'un profit personnel, mais dans l'intérêt de l'Etat.

Le capital de toute rente rachetée par elle se trouverait donc définitivement amorti, et considéré comme remboursé par l'Etat — qui cesserait d'en être débiteur — mais le Trésor resterait tenu du paiement des coupons, au profit de la caisse d'amortissement, jusqu'à parfait remboursement des avances consenties à l'Etat, et à la Caisse par la Banque de France.

La caisse d'amortissement ayant, comme je l'ai dit ci-dessus, remis, le jour même de l'achat et en garantie des avances, les titres de rente rachetés par elle, à la Banque de France — celle-ci toucherait directement le montant des coupons aux gui-

chets du Trésor, et continuerait à les toucher jusqu'à complet remboursement de ses avances.

En réalité, la Banque de France se trouverait avoir fait à la Caisse d'amortissement une avance sur titres ou plutôt sur arrérages de rentes.

Alors que la Banque consent à faire à de simples particuliers des avances allant jusqu'à 80 % sur des Bons de la Défense, il ne peut y avoir aucune objection sérieuse à ce qu'elle fasse des avances, tout aussi bien garanties, à un établissement public jouissant d'un privilège d'Etat.

En somme, cette opération d'avances sur coupons échus et à échoir serait analogue au contrat d'antichrèse par lequel un prêteur consent à un propriétaire, un prêt garanti par les loyers de son immeuble, échus et à échoir.

Tout le mécanisme de l'opération est basé simplement sur la différence qui existe entre le revenu des rentes 3, 4, 5 et 6 % et l'intérêt au taux de 0 fr. 65 % que l'Etat paie à la Banque sur les avances qu'elle lui consent. Cette différence d'environ 4 % l'an suffirait en 25 ans ($4 \times 25 = 100$) à assurer le remboursement du capital ayant servi au rachat des rentes et avancé par la Banque.

On voit dès lors, qu'on peut sans danger pour le crédit de la Banque de France, et partant du billet de banque, porter à un chiffre très élevé le montant des avances que la Banque peut, dans ces conditions, consentir à l'Etat, ou plutôt à la caisse d'amortissement.

Notre dette intérieure s'élève à 140 milliards ; si nous voulions rembourser cette somme dans un délai de 10 ans, il faudrait que nous rachetions en Bourse 14 milliards (capital nominal) par an.

Si énorme que paraisse ce chiffre, je crois que cet amortissement formidable n'est pas au-dessus du pouvoir de la Banque de France, à la condition, bien entendu, que les nouvelles émissions de billets soient gagées, comme je l'ai dit, par les rentes rachetées et remises en nantissement des avances consenties à la caisse d'amortissement.

Ce système d'amortissement ne s'inspire en rien des théories inflationnistes, mais procède, en droite ligne, de l'organisation

de la circulation fiduciaire aux Etats-Unis, où les émissions de billets sont subordonnées, pour les banques nationales, à un dépôt de fonds publics.

Fort de cet exemple nous pouvons sans crainte décider que le chiffre actuel des avances de la Banque de France à l'Etat (au taux de 0,65 %) sera augmenté de 40 milliards, payables en 5 annuités de 8 milliards chacune.

Ces annuités devraient être exclusivement employées au rachat de la dette, à la Bourse de Paris.

Pour que cette dernière condition soit réalisée, la précaution indispensable qui doit être prise, c'est que ces 8 milliards soient versés directement à la caisse d'amortissement par la banque et non au Trésor qui n'aurait que trop de tentation, ou qui serait même forcé parfois, d'employer ces fonds, au moins en partie, aux dépenses urgentes qui lui incombent.

Ce serait alors revenir à la politique dangereuse des inflationnistes purs et simples.

La caisse d'amortissement étant autonome et ayant son existence propre et indépendante, serait sourde aux cris de détresse du Trésor et du ministère des Finances et continuerait, quoi qu'il arrive, à remplir sa fonction spéciale et à servir de pompe d'exhaure employée à épuiser l'inondation des emprunts.

J'indique ici, mais très subsidiairement, qu'on pourrait en outre, pour augmenter sa puissance et activer l'effet salutaire de son intervention, la doter d'autres ressources spéciales, en lui attribuant, par exemple, le produit d'un impôt cédulaire et temporaire, sur tous les revenus mobiliers ou immobiliers.

Si nous évaluons à 3 ou 4 milliards le rendement de cet impôt, la caisse d'amortissement pourrait être dotée de 12 milliards par an — ce qui lui permettrait de racheter au bas mot, aux cours actuels des rentes — au moins 16 milliards de capital nominal. Dans ce système, dès la première année, la caisse d'amortissement devient propriétaire du revenu des 16 milliards de rente qu'elle a rachetés. Elle fait remise à l'Etat du capital racheté, et l'Etat se trouve définitivement libéré de ce capital — mais il est tenu du paiement des coupons. Ces coupons, la caisse d'amortissement les remet immédiatement à la Banque de France en garantie de son annuité de 8 milliards.

Ce mécanisme permettrait à la caisse d'amortissement — propriétaire la première année du revenu de 16 milliards, la seconde de 32, la troisième de 48 — d'atténuer considérablement chaque année le montant des annuités de 8 milliards avancées par la Banque de France.

Au bout de la cinquième année, tout en ayant reçu 40 milliards, la caisse d'amortissement serait loin d'avoir épuisé le total des avances autorisées par la loi puisqu'elle en aurait déjà remboursé une partie, elle pourrait donc continuer encore à fonctionner.

Au bout de 8 ans, toute la dette intérieure serait rachetée. La caisse continuerait à être propriétaire des coupons des rentes rachetées par elle, soit environ 7 milliards de coupons et pourrait, dès la neuvième année, commencer à rembourser la Banque de France de ses avances à raison de 7 milliards par an et ramener en 10 ans, la circulation fiduciaire de 80 milliards à 10 milliards. A ce moment-là, c'est-à-dire en moins de 20 ans, quand la circulation serait réduite à 10 milliards, le franc vaudrait 1 franc d'avant-guerre ; la livre sterling serait revenue à 25 fr. 20 et le dollar à 5 fr. 14 et on pourrait songer au rachat de la dette extérieure dont le remboursement avait été ajourné.

Si on accorde 42 ans à l'Allemagne pour nous payer, est-il excessif de demander qu'on donne un délai de 20 ans à la France pour se libérer de ses dettes ?

C'est l'intérêt non seulement de la France, mais de ses créanciers eux-mêmes, qu'elle puisse, en toute sécurité, rétablir l'ordre dans ses finances et restaurer son crédit.

Jusqu'ici nous avons raisonné comme si la France, livrée à elle-même, avait entrepris seule :

1° De racheter sa dette, et 2° d'améliorer son change, et nous sommes arrivés à cette conclusion qu'il lui faudrait un délai de 20 à 25 ans pour mener à bien ces deux opérations.

Ce délai pourrait se trouver encore abrégé si on lui venait en aide. Supposons, en effet, qu'au bout de neuf ans la France ait racheté sa dette intérieure et que, par suite de l'inflation, le franc soit tombé à 0,20, ou en d'autres termes que le dollar vaille 25 francs. Il suffirait de 2 milliards de dollars pour racheter 50 milliards de billets en circulation. N'est-il pas hors de doute

que la France trouverait alors facilement à emprunter ces deux milliards, car le crédit de l'Etat est indépendant du crédit du billet de banque ; et, si la France perdue de dettes ne peut plus rien emprunter aujourd'hui en Amérique, il est au contraire certain que, libérée de toute dette intérieure, elle trouverait facilement la confiance des prêteurs, surtout si ces deux milliards de dollars devaient servir à rembourser la banque et à détendre le change.

Donc en moins de 10 ans, aussitôt sa dette rachetée, la France serait maîtresse de ramener son change au pair et de payer facilement la dette extérieure sensiblement diminuée du fait de la hausse du franc.

VIII

J'ai indiqué au cours de cette étude que la baisse du change, agissant comme un tarif protectionniste, serait favorable à la reprise de notre industrie. Cet effet ne se fera peut-être pas sentir du jour au lendemain. Mais le rachat en Bourse des rentes françaises aura un résultat immédiat : ce sera d'aider à la reprise des affaires de Bourse et de banque. L'argent redevenu abondant et recommençant à circuler, le commerce et l'industrie trouveront les crédits qui leur font défaut aujourd'hui, de sorte que l'activité née des opérations de la caisse d'amortissement exercera à son tour une influence bienfaisante sur l'état général des affaires. On a souvent comparé la circulation des richesses à la circulation du sang.

Eh bien ! nous subissons aujourd'hui un ralentissement dans la circulation ; un arrêt complet serait mortel. Le système d'amortissement que nous proposons, bien qu'il n'ait point en principe cet objet en vue, contribuera cependant à rétablir dans les échanges économiques une circulation normale.

IX

Un dernier mot. Je ne prétends point donner ce projet de création d'une caisse d'amortissement comme une conception nouvelle et originale. L'idée est ancienne. Elle est née avec l'organisation du crédit public et a déjà été mise en pratique. En France, la loi du 6 frimaire an VIII créa une caisse d'amortissement qui a été reconstituée par la loi du 28 avril 1816.

Les résultats obtenus furent décevants, et la loi du 16 septembre 1871 suspendit les opérations de la caisse. Cet échec tint non seulement à ce que partie des fonds de la caisse, notamment sous le second Empire, avaient été détournés de leur emploi, mais encore et surtout à ce que l'Etat, en même temps qu'il rachetait en Bourse ses propres rentes, continuait à émettre de nouveaux emprunts, de sorte que, dans le même moment, l'Etat rachetait ses rentes anciennes et en émettait de nouvelles au-dessous de son prix d'achat.

Les opérations de la caisse d'amortissement ne pouvaient, dans de telles conditions, que grever le budget d'une charge inutile, sans aucun profit pour l'Etat.

Il serait imprudent et même ridicule de tenter de nouveau cette expérience, dont tout le monde pourrait d'avance prévoir les résultats désastreux ou tout au moins inutiles.

L'enseignement que nous devons tirer de cette leçon du passé, c'est que, le jour où une loi nouvelle créera une caisse d'amortissement, destinée à acheter en Bourse et à éteindre réellement la dette intérieure, il faudra renoncer d'une façon absolue à émettre de nouveaux emprunts, tant que la caisse continuera à fonctionner.

CONCLUSION

Afin d'améliorer notre situation financière, il faut profiter de la baisse du franc, pour amortir, dès maintenant, notre dette intérieure, en ajournant momentanément le remboursement de la dette extérieure.

On ne peut procéder à cet amortissement qu'au moyen d'avances consenties à l'Etat par la Banque de France ou, en d'autres termes, qu'à l'aide de l'inflation fiduciaire.

Si l'inflation fiduciaire peut être le pire des expédients financiers, si l'abus des émissions qui ne sont gagées sur rien, peut amener une véritable banqueroute monétaire, il est évident, au contraire, que l'inflation fiduciaire ne saurait ébranler le crédit de la banque, si les émissions nouvelles ont comme contre-partie des valeurs équivalentes.

C'est ce qui se produirait si les avances de la Banque de France servaient exclusivement au rachat de la dette et étaient garanties par la remise entre les mains de la Banque des titres

rachetés. L'opération aurait le caractère d'un véritable prêt sur titres, analogue à ceux que tous les établissements de crédit font à leurs clients.

Pour que l'opération conserve réellement ce caractère, il faudrait interposer entre la Banque et l'Etat une personne morale qui serait propriétaire des titres donnés en garantie.

On peut arriver à ce résultat en faisant de la caisse d'amortissement un établissement jouissant de la personnalité civile et indépendant de l'Etat, bien que fonctionnant seulement dans son intérêt.

La Caisse, alimentée par des avances de la Banque, aurait pour fonction de racheter en Bourse les rentes émises par l'Etat.

Au fur et à mesure de ses achats, la Caisse déposerait les titres rachetés dans les caisses de la Banque de France, qui en toucherait directement les coupons aux guichets du Trésor et continuerait à les encaisser jusqu'à complet remboursement de ses avances.

Une fois la dette rachetée, le remboursement des avances deviendrait extrêmement rapide, puisque les titres remis en garantie à la Banque donneraient un revenu annuel de 6 à 7 milliards.

Tout le mécanisme de l'opération est basé sur la différence existant entre le taux des rentes, 3, 4, 5 et 6 % et l'intérêt à 0,65 que l'Etat paie à la Banque sur ses avances.

Cette différence qui s'élève à environ 4 % l'an, est suffisante pour permettre à la caisse d'amortissement de rembourser en 20 ou 25 ans ($25 \times 4 = 100$) le capital ayant servi au rachat et racheté par la banque.

Au point de vue économique, l'inflation fiduciaire ne peut soulever aucune objection sérieuse. Celle tirée de la vie chère, qui paraît la plus grave, et qui, de prime abord, prend même un caractère tragique, n'est au fond que spéieuse.

La vie chère, ou plus exactement la hausse des prix, a pour facteur essentiel le renchérissement de la main-d'œuvre, c'est-à-dire la hausse des salaires. Tous les économistes sont d'accord sur ce point, que la hausse des prix correspond à une diminution du pouvoir de l'argent et révèle une situation économique défavorable aux capitalistes, mais très favorable par contre aux travailleurs, et par suite au commerce et à l'industrie.

Enfin, les opérations de la caisse d'amortissement ayant pour effet immédiat de remettre en circulation des capitaux très abondants, contribueraient à porter remède à la crise que nous traversons actuellement.

En dépit des apparences, celui qui écrit ces lignes, est et reste un ennemi déclaré de l'inflationnisme, et c'est précisément parce qu'il en prévoit l'emploi abusif et les effets désastreux dans un avenir prochain, qu'il propose d'y porter préventivement remède à l'aide d'une méthode en quelque sorte homéopathique, c'est-à-dire à l'aide d'une inflation nettement déterminée et ayant comme contre-partie l'amortissement de la dette.

On peut affirmer sans crainte, hélas ! de se tromper, que tous nos budgets vont se solder en déficit.

Les impôts ont à peu près atteint la limite de la productivité fiscale et on ne peut guère les augmenter sans risquer de porter un coup mortel au commerce et à l'industrie.

La voie des emprunts nous est fermée ; elle est d'ailleurs semée d'autant d'écueils que celle de l'inflation.

« Si un Etat aux abois, écrivait en 1878 M. Cauwès, pour continuer à servir les intérêts de sa dette, contracte ces emprunts nouveaux, il creuse de plus en plus l'abîme sous ses pas et entraîne les rentiers dans sa ruine. » (CAUWÈS, *Précis d'Economie Politique*, Tome 2, page 630.)

Dans cette situation, si un jour — et ce jour est peut-être arrivé — le ministre des Finances se trouve devant le Trésor vide et en face de dettes criardes qu'il faudra payer coûte que coûte, ses yeux se tourneront immédiatement vers la planche à billets, ainsi que le dit M. Dausset, comme vers une planche de salut. Ce jour-là, si le Gouvernement a le malheur de céder à la tentation, le crédit de la France sera irrévocablement ruiné. Nous glisserons sur la pente de la banqueroute. Les nouvelles émissions de billets sans cause, sans contre-partie et gagées sur le vide du Trésor, tueront la confiance et le crédit public. Le franc tombera à presque rien. Ce ne sera plus seulement la vie chère (mais normale, après tout), ce sera la hausse désordonnée des prix, comme au temps des assignats, comme aujourd'hui en Autriche, où une course de voiture coûte 300 ou 400 couronnes et un déjeuner 3.000 ou 4.000.

C'est cette banqueroute inévitable, causée par une inflation sans garantie, qu'il faut éviter et prévenir à tout prix.

Le poison de l'inflation utilisé à doses déterminées, et non plus au hasard, peut constituer un remède puissant. Pas de panique à redouter. Le public, sachant où l'on va, ne perdra pas confiance. Le crédit de l'Etat, raffermi par le fait de l'amortissement de la dette, soutiendra le crédit du billet de banque.

Ce sera peut-être un temps d'épreuves à passer, mais ce temps paraîtra d'autant plus court que chacun pourra en prévoir le terme.

Le rachat de la dette sera un puissant motif pour maintenir la confiance dans l'avenir et, par suite, dans le crédit de la Banque de France et de l'Etat.

En résumé, alors que la crue des impôts paralyse le commerce et l'industrie et ruine la France ;

Alors que l'emprunt aggrave notre situation financière, tue le crédit de l'Etat, creuse de plus en plus l'abîme entr'ouvert sous nos pas et nous mène tout droit à la faillite ;

Alors que l'inflation fiduciaire pure et simple, gagée sur le vide du Trésor et sur la planche à billets, discrédite le papier-monnaie et peut nous conduire à une banqueroute quasi frauduleuse ;

Le système d'amortissement que nous proposons offre le triple avantage :

1° De remettre en circulation les capitaux provenant du rachat des rentes et dont le commerce et l'industrie ont besoin ;

2° De raffermir le crédit de l'Etat sans ébranler celui de la Banque de France ;

3° De préparer dans un avenir prochain une situation financière magnifique en libérant entièrement l'Etat du fardeau écrasant de la dette publique.

Puisque, de toute nécessité, il faut choisir entre ces deux termes, qui donnent les deux seules solutions possibles du problème réputé insoluble par M. Chéron : amortissement ou banqueroute — pour moi, mon choix est fait : j'opte pour l'amortissement.

PROJET DE LOI

PORTANT CRÉATION D'UNE CAISSE NATIONALE D'AMORTISSEMENT

Article premier. — *Il est créé une Caisse nationale d'Amortis-*

sement ayant pour fonction de racheter en Bourse les rentes émises par l'Etat, jusqu'à entière extinction de la dette intérieure.

Art. 2. — *La Caisse d'Amortissement est un établissement ayant son autonomie propre et ses ressources spéciales. Elle est entièrement indépendante du ministère des Finances, mais fonctionne sous le double contrôle du ministère des Finances et du gouverneur de la Banque de France.*

Art. 3. — *Les ressources propres de la caisse d'amortissement sont constituées :*

1° *Par des avances de la Banque de France s'élevant au total à 40 milliards et payables par annuités de 8 milliards ;*

2° *Par le produit d'un impôt spécial et temporaire sur tous les revenus mobiliers et immobiliers et sur tous les coupons des actions, obligations et fonds d'Etat négociables, payables ou payés en France ;*

3° *Par tous autres moyens de trésorerie qui pourraient lui être attribués par le gouvernement, notamment sur le montant des indemnités dues par l'Allemagne.*

Art. 4. — *Le capital des rentes rachetées par la Caisse d'Amortissement sera considéré comme définitivement remboursé et l'Etat cessera d'en être débiteur ; mais les coupons de ces rentes deviendront la propriété de la Caisse d'Amortissement, qui les remettra à la Banque de France en garantie des avances consenties par cet établissement tant à la caisse elle-même qu'à l'Etat.*

Art. 5. — *Au fur et à mesure des achats de rente effectués par elle, la Caisse remettra les titres munis de la feuille de coupons portant son estampille à la Banque de France, en garantie de ses avances.*

Art. 6. — *Le ministère des Finances devra assurer le paiement des coupons des rentes rachetées et données en nantissement à la Banque de France jusqu'à complet remboursement des avances consenties par la Banque de France tant à l'Etat qu'à la Caisse d'Amortissement.*

Art. 7 et suivants. — *(Durée et détails concernant l'organisation et le fonctionnement de la Caisse d'Amortissement, à fixer).*

ALBERT DURAND,



Les Erreurs amoureuses ⁽¹⁾

V

— Moi aussi, dit Françoise, j'ai à vous parler sérieusement.

Elle a des yeux trop larges, qui viennent de pleurer, un visage trop effilé, trop pâle, ravagé de soucis. Elle s'assoit sur le grand fauteuil destiné aux clients. Ernoult prend sa place habituelle, derrière la longue table. D'un geste machinal, il saisit un coupe-papier en argent repoussé — cadeau de femme, sans doute...

Françoise le regarde et ne le reconnaît pas. Que s'est-il donc passé? Pourquoi sont-ils ainsi l'un devant l'autre, cérémonieusement? Pourquoi n'ose-t-elle pas aujourd'hui se blottir contre lui, appuyer sa tête fragile contre l'épaule robuste de l'ami, dire et redire indéfiniment les mêmes paroles tendres? Mille pensées confuses l'agitent. Une angoisse l'opprime. Elle se tait un instant, ne sachant par où commencer. Ernoult interroge.

— Au sujet de ce que t'a dit Jane tout à l'heure?

(1) Voir la *Grande Revue* n° du mois d'octobre.

— Oui et non. Mais, tout d'abord, laissez-moi m'étonner. Nous avons des choses graves à nous dire. Pourquoi nous les dire ici? Depuis dix-huit mois vous m'aviez donné l'habitude de vous voir différemment. Ne serait-il pas plus simple que vous veniez ce soir, comme autrefois? Je serais mieux dans l'obscurité, et dans cette intimité qui me paraissait si douce pour vous dire des choses intimes.

— Nous ne serons pas dérangés ici.

Il sourit gentiment, comme un père qui veut encourager sa fille... Françoise se demande si elle a rêvé, si vraiment cet homme fut jamais pour elle autre chose qu'un tuteur bon et dévoué.

— Qu'y a-t-il? demande-t-elle. Je ne comprends pas.

Elle ajoute, la voix basse, la gorge contractée :

— Depuis vingt-deux nuits tu n'es pas venu. As-tu compté cela? Vingt-deux nuits à l'attendre! Vingt-deux jours à chercher une expression de tendresse sur ton visage fermé. Qu'est-ce que cela signifie?

Cette fois, leurs regards se croisent, comme pour fouiller jusqu'au fond des consciences. Puis celui d'Ernoult s'abaisse de nouveau. Il joue distraitement avec le coupe-papier.

— Cela signifie des choses très graves, mon enfant. Ecoute-moi, tu comprendras. Tu as vingt ans, j'en aurai bientôt cinquante. Toute la vie est entre nous, toute mon expérience et toute ta candeur. Ce que je sais, tu l'ignores. Les heures bonnes et mauvaises que j'ai vécues, il te faudra les vivre à ton tour. Nous nous sommes rencontrés à un tournant de la route. Nous avons fait ensemble quelques pas délicieux. Mais nos chemins ne sont pas les mêmes. Une voie nouvelle s'ouvre devant toi. Je dois suivre la mienne. Il faut nous quitter.

Françoise écoute avec stupeur. Ses yeux élargis dévisagent Ernoult. Elle secoue la tête lentement.

— Je ne comprends pas.

— Quand tu es entrée dans cette maison, ta jeunesse a mis du soleil dans mon cœur. Je n'ai réfléchi à rien. Je me suis laissé aller à cette chaleur, à cette lumière, à cette joie toujours nouvelle. Toi-même... Je ne te reproche rien, mais souviens-toi. Je ne dis pas que tu fusses coquette. Tu n'es pas coquette, tu es

passionnée. Tes dix-huit ans fermentaient dans tes veines. Tu sortais du couvent, une prison sévère. Je t'avais connue toute petite. Je t'embrassais comme un père. Un jour, j'ai vu que mon baiser t'affolait. Qui ne serait, à ma place, devenu fou ?

Françoise murmure obstinément :

— Je ne comprends pas... Et puis ?

— Et puis... nous nous sommes aimés. Tu étais une enfant, j'ai fait de toi une femme. Tu m'as donné des heures adorables dont je me souviendrai toujours, dont je t'aurai une éternelle reconnaissance. Je t'ai donné toute ma pensée. Mais avec quel remords, le conçois-tu ? Dans cet échange, c'est moi qui recevais la meilleure part. Rien ne pouvait égaler le don merveilleux que tu me faisais. Fallait-il accepter toujours de tels sacrifices ? Fallait-il vivre dans ma joie et dans mon égoïsme, sans m'inquiéter de toi, de ton bonheur, de ton avenir, dont j'avais assumé la charge ? Non, Françoise. Tel n'était pas mon devoir. Mon devoir me prescrivait de penser à toi d'abord, de te donner un foyer, un mari, une existence honorée et libre. Ce devoir, j'ai résolu de l'accomplir.

Un grand silence. Un de ces silences où tout le passé croule, comme une ville magnifique qu'aurait secouée un tremblement de terre.

Tout le passé de Françoise ! Jusqu'à dix-huit ans, les murailles du couvent, le jardin du couvent, les religieuses, autrefois si gaies dans leurs robes de bure blanche, sur lesquelles le voile noir pōsait des légèretés d'hirondelles, et plus tard, devenues de simples dames un peu graves et tristement surannées.

Pas un événement, sur la monotonie des saisons, ne brode quelque éclatante arabesque. La puérité du travail et la puérité des jeux s'enchaînent l'une à l'autre. Enfance grise, comme un printemps sans soleil.

Mais, lorsque l'heure en est venue, une terre bien portante n'a pas besoin du soleil pour fleurir. Sur le sol terne et comme détrempe, les rêves sournoisement apparaissent, s'épanouissent, et la petite âme brumeuse se couvre tout à coup d'une flore éclatante et parfumée.

Rêver : c'est regarder par l'imagination, c'est-à-dire créer conformément à soi-même. Françoise rêve la vie, puisque des

murs la lui dissimulent. Elle la rêve identique à ses propres possibilités : c'est une femme douce et tendre, qui porte dans ses bras un jeune amour, — une Vierge avec son enfant Jésus.

Amour ! ce nom seul fait palpiter plus fort le cœur de seize ans. Il ne représente rien à la chair somnolente. Mais de molles vagues, déjà, déferlent au creux de la poitrine. Une douceur exquise flotte aux contours de l'âme.

Amour ! la vierge te tend des bras innocents. Tu es, pour elle, le nuage qui passe, la beauté des roses, le parfum des lis, toute la divine banalité et la poésie du monde. Et, parce que Françoise ignore tout de l'amour, ses réalités et ses réalismes, ses profondeurs et ses bassesses, elle l'appelle sans pudeur, et le voit venir sans crainte.

A seize ans, on aime pour aimer, au hasard, — parce qu'on ne sait pas encore résister à l'impérieuse voix du dieu, — celui ou celle qui se trouve là. Françoise n'a pas besoin d'une amie : Ernoult, de temps à autre, vient la voir.

Elle se tait en sa présence. Elle le regarde timidement, avec un sourire gauche. Il apporte des bonbons. Il l'examine en docteur. « Tu ne travailles pas trop ?... Tu ne t'ennuies pas ?... » Une petite tape sur la joue, un baiser paternel, et il s'en va. Mais cette courte visite a réchauffé le petit cœur frioleux. Et le soir, dans son lit aux rideaux blancs, quand le dortoir tout entier s'est endormi, Françoise sanglote de joie en se demandant comment Dieu a pu réunir en un seul être tant de bonté, tant de douceur et tant de force.

Elle l'aime comme un père, et elle le vénère comme un dieu. Il est tout son horizon. Sa vie monotone se charge de pensée, et l'unique pensée, c'est lui. Triple force de la jeunesse, du recueillement et de l'amour. Elle se laisse aller au délicieux courant qui la berce. Comment soupçonnerait-elle le péril, elle si peu curieuse, qui n'a jamais posé la question familière aux enfants : « Comment suis-je née ? »

Ainsi arrivent les dix-huit ans, et voici la jeune fille dans la maison d'Ernoult. Proie facile... Mais jusque dans la faute, elle conserve ce qui suffirait à racheter toute faute, l'ingénuité de cœur... Elle s'est donnée quand il lui a dit qu'il avait besoin d'elle, qu'il ne pouvait être heureux que par elle. Elle s'est

donnée sans esprit de retour, pour toute la vie, non par désir mais par tendresse, non par calcul mais par besoin de sacrifice.

Il est des vertus basses et des crimes nobles. Ses crimes furent sa candeur et sa crédulité. Elle les porte inscrits sur son visage pur.

Et aujourd'hui, brutalement, voici la foudre, voici le cyclone et la dévastation. Elle regarde Ernoult. Elle le voit enfin, tel qu'il est, pour la première fois. Ses yeux sont dilatés comme d'une horreur surnaturelle. La face mauvaise, la face réelle de la vie vient de lui apparaître, méduse terrifiante. Elle a ressenti dans la poitrine un choc terrible, comme si son cœur volait en éclats... C'est le passé qui meurt.

Elle voudrait se taire, partir, disparaître, mourir. Mais il faut parler encore.

— J'essaie de comprendre, dit-elle. J'essaie de voir clair en vous et en moi. Il y a entre nous un terrible malentendu... Le calme que je sens au fond de moi m'épouvante. Depuis trois semaines, je m'inquiète, je pleure. Regardez mes yeux, maintenant : ils sont secs !... Ils sont secs, et j'ai le cœur brisé.

Ernoult s'effraie de ce regard halluciné.

— Voyons, Françoise, sois raisonnable.

— J'ai le cœur brisé parce que vous me dites des choses raisonnables, justes, sensées, et que ces choses, vous ne me les diriez pas si vous m'aimiez encore. Quand on aime, on ne sait pas ce qu'est la raison et le bon sens.

— Tu reconnais que j'ai raison.

Encore un silence. Mais le plus terrible n'est pas dit. Le plus terrible habite les entrailles de Françoise. Elle sent une pointe aiguë qui la déchire. Allons ! du courage ! Elle s'efforce de se ressaisir. Elle prend ses tempes à deux mains. Elle ferme un instant les yeux. Ernoult, qui croit l'explication finie, veut tout de suite entamer l'autre sujet. Il ouvre la bouche. Un geste impérieux l'arrête.

— Il vient de se passer ici, dit Françoise, une chose abominable. Pourquoi ne m'avez-vous pas laissée parler la première ? Vous ne m'auriez pas dit ensuite ces phrases atroces. Vous auriez accepté le fait accompli. J'ignorerais toujours que vous avez cessé de m'aimer. Maintenant, quoi qu'il arrive, la terrible

blessure va saigner toute ma vie. Vous ne m'aimez plus. Ce que vous venez de me dire brise mon propre amour. Et cependant, nous sommes liés irrévocablement.

— Que veux-tu dire ?

— Ce que je vous aurais dit depuis trois semaines si j'avais pu vous voir. Ce que j'aurais voulu vous dire dans le sourire et dans l'espérance, la réalisation d'un rêve qui me fut très cher.

— Tu es... ?

— Je le suis.

— Ah ! diable !

Il s'interrogeait, très contrarié de cette complication imprévue, pas désarçonné toutefois, ni hésitant. Quel obstacle, jamais, l'avait empêché d'aller à son but ?

Françoise continuait :

— Il n'y a pas à discuter, maintenant. Je suis ta maîtresse, et je le suis pour la vie. Si j'ai fait une folie, tant pis pour moi. J'en porterai les conséquences. Je ne peux plus habiter ici. J'irai habiter seule ailleurs. Tu viendras m'y voir et y voir ton enfant.

Cette fois, c'est au tour d'Ernoult de ne plus comprendre.

— Est-ce que tu deviens folle, ma pauvre Françoise ? Tu ne sais pas un mot de la vie, et tu prétends te diriger à l'aventure, partir pour ta destinée sur un coup de tête, sur un emballement. As-tu réfléchi aux conséquences d'un acte pareil ?

— Je ne pense qu'à cela depuis dix-huit mois.

— Alors, tu as pu mesurer le scandale.

— Je suis prête à l'assumer.

— S'il n'y avait que toi, tu en serais libre. Mais tu n'es pas seule. Penses-tu à la joie de mes ennemis devant une pareille affaire ? Ma pupille, une jeune fille de dix-huit ans, la fille de mon meilleur ami, que j'aurais séduite ! Que ne dirait-on pas ? Que n'inventerait-on pas ? Un homme considérable comme moi, en butte à toutes les jalousies, aux attaques les plus malveillantes ne doit donner aucune prise à l'envie. La dissimulation est la première de nos vertus. Le monde, au fond, n'exige que celle-là.

— Que voulez-vous que je fasse alors ?

— Que tu te maries.

— Vous ne voulez pas que je me marie maintenant.

— Pourquoi pas ? Il faut te marier tout de suite, au contraire. Si cela peut être fait dans un mois tout est sauvé. Les apparences sauvegardées, tu commences la vie, tu oublies le passé, nous l'oublions tous deux. Je redeviens ton tuteur, presque ton père, presque le grand-père de ton enfant.

— Et le mari, où le trouverez-vous ?

— J'ai ton affaire.

— Le docteur Kervalen, n'est-ce pas ?

— Lui-même.

Les yeux sombres lancent des éclairs. La douce Françoise, si petite fille il y a encore un mois, apprend aujourd'hui la colère, la violence, l'indignation, la révolte. La voix monte tout à coup, s'exalte. Le buste se tend. Les mains s'agrippent au fauteuil. De larges ondes tragiques traversent le visage pâle.

— Et vous croyez qu'il va accepter une situation pareille ? Je le connais. Que de fois j'ai causé avec lui ! Il n'y a pas d'être plus droit, plus honnête. Il me parlait de sa vie passée, dans son village, près de ses parents pauvres, de ses modestes ambitions ! Les rejoindre aussitôt ses études finies, vivre auprès d'eux, travailler pour eux, leur faire une existence douce.

Le visage d'Ernoult s'éclaire, railleur.

— Il te disait tout cela ?

— Il m'aurait dit bien d'autres choses, si je l'avais laissé faire. Avais-je le droit, avais-je le pouvoir d'arrêter mon esprit sur une idée pareille ? Que m'importait, hier encore, qu'il m'aimât ? J'avais le cœur tout plein d'un amour que je croyais définitif.

Elle s'arrête brusquement, la gorge serrée. Elle passe sa main sur son front, comme pour chasser un cauchemar. Non, tout cela, tout ce qui arrive depuis une heure, ce n'est pas possible. C'est fou comme un mauvais rêve. Celui qu'elle a tant aimé, de toute son âme tendre de fillette, celui qu'elle a placé aux suprêmes sommets de la vie, comme un dieu, ce n'est pas cet homme glacé, qui sourit de ses yeux moqueurs où s'allume une flamme mauvaise. Elle se lève. Elle lui prend la tête entre ses mains. Elle le regarde fixement.

— Voyons... Ce n'est pas sérieux, tout cela... c'est une

épreuve ? Tu veux savoir comment je t'aime, voir si tu peux compter sur moi, avant les actes décisifs qu'il nous faut maintenant accomplir.

Elle penche son front vers le front d'Ernoult, câlinement.

— C'est bien cela, dis ? Tu veux être sûr que je ne regretterai rien à l'avenir, que tu me suffiras toujours... Tu ne m'as donc pas encore comprise. Tu ne sais donc pas ce que tu es pour moi, quelle admiration, quel culte je t'ai voué. Tu es plus qu'un homme pour moi, tu es un dieu. Mon amour touche à l'adoration. Je ne connais rien de plus haut, de plus noble, de plus digne que toi d'une éternelle tendresse.

Elle s'assoit sur les genoux d'Ernoult. Elle enroule ses jeunes bras au cou du maître. Elle croit avoir vaincu. Elle sourit. Ernoult la flatte doucement de la main.

— Tout cela, ma pauvre petite, ce sont des phrases de roman. Tu es jeune, très jeune. Tu vois la vie et les hommes à travers le prisme de ton exaltation. Ni les hommes ni la vie ne sont ce que tu crois. Voici le fait brutal : si tu ne te maries pas immédiatement, tu es déshonorée, et je le suis avec toi. Nous avons un mari sous la main. Prends-le.

Françoise se lève. Elle fait quelques pas dans la pièce, la tête vide, les jambes molles, sans pensée, sans volonté. Tant de coups de massue, si savamment assénés, l'ont enfin abattue. Elle devient une petite chose inerte et soumise au destin. Elle se rassied dans le grand fauteuil, vis-à-vis d'Ernoult. Elle le considère avec calme. Elle interroge.

— Qu'allez-vous lui dire à M. Kervalen ?

— Crois-tu qu'il ignore quelque chose ? Notre liaison, crois-le bien, n'est un mystère pour personne. Ce qu'on ne sait pas dans notre monde, on le devine, on le chuchote, on le colporte. Et c'est parce qu'il ne l'ignorait pas que Kervalen s'est montré si empressé auprès de toi.

— Que voulez-vous dire ?

— Que c'est un arriviste, comme les autres. Il a aimé en toi ma pupille et ma maîtresse, c'est-à-dire la femme que je protégerai toujours. Sans fortune, sans relations, comment s'installer à Paris, comment y vivre, s'y faire une clientèle ? Il est très intelligent, travailleur, et j'aime en lui cette ambition même,

que je sens peu scrupuleuse. S'il t'épouse, c'est une situation pour lui dans ma clinique, où d'ailleurs il me rendra de grands services. En outre, si ton père n'a laissé en mourant que des dettes, je compte remplir envers toi tous mes devoirs. Je te constituerai une dot. Et l'avenir est long, Kervalen très jeune. Il montera plus haut, il te fera honneur.

Quoi!... Noël aussi!... Ses dernières illusions tombent, à mesure que parle Ernoult. Noël, ce regard franc et noble, cette timidité chaude qui l'enveloppait, comme une caresse, ces paroles graves... tout cela signifiait : Je cherche une situation... Elle veut encore douter.

— Je ne l'épouserai qu'après lui avoir dit toute la vérité.

Ernoult, encore une fois, remet les choses au point.

— Crois-tu qu'il t'en sera reconnaissant? Maintenant, il peut feindre d'ignorer. N'est-ce pas une situation plus correcte, et pour lui, et pour toi? Toi-même, pourrais-tu supporter, ou ses reproches, ou son pardon? Crois-moi. Il sera plus facile pour vous deux d'oublier les choses qui n'auront jamais été dites entre vous. Le silence efface tout.

Françoise se tait. Elle n'a plus rien à dire, plus d'objection à formuler. Sa douleur, son mépris, son désespoir, acquiescent à la nécessité. Du haut en bas, le voile s'est déchiré, dont les plis jusqu'alors lui ont dissimulé et le monde et les hommes. En une heure, elle a tout appris de ce qu'elle ignorait.

C'est donc cela, la vie!... De l'hypocrisie, du mensonge, les pleurs qui se dissimulent, les sourires qui s'efforcent. On part pour une marche à l'étoile, et soudain l'on s'aperçoit qu'on est enlisé dans une boue gluante...

Elle a posé son coude sur la table et son front dans sa main. Sa bouche a la contraction des lèvres vieilles, qui ont bu tout le destin jusqu'à l'amère lie.

Ah! comme elle comprend maintenant l'énigmatique Jane! Comme elle la plaint! La pire douleur, — elle le voit bien aujourd'hui, c'est la douleur qui se dissimule sous le rire, la gaieté, l'indifférence. La souffrance qui espère encore crie, pleure, agonise. C'était celle de Françoise les jours précédents. Mais la souffrance qui n'espère plus rien éclate d'un rire amer.

Vingt ans! Comme c'est beau d'avoir vingt ans et un front

qui rayonne, et tout son bonheur futur au fond des yeux! Quel âge a Françoise? Ses épaules s'affaissent, sa taille se courbe, une lourdeur l'a envahie. N'a-t-elle pas, en une heure, pris l'âge même d'Ernoult? Son cœur ne porte-t-il pas tout le poids de l'expérience d'Ernoult? Il lui semble qu'elle va relever tout à l'heure un visage flétri, fané, usé, un visage de cinquante ans... Elle s'immobilise en cette attitude. Elle arrête son souffle et se donne un instant l'illusion de la mort.

Elle a pris un livre et le feuillette distraitemment.

— Mme Simiens désire voir Monsieur.

— C'est bien. Faites entrer.

La voix du domestique éveille Françoise de sa torpeur. Elle se lève, les yeux fixés, en une sorte d'hypnose.

— Ne sors pas, lui dit Ernoult. J'attends Kervalen aujourd'hui. Quand je lui aurai parlé, je te ferai venir.

VI

Hélène Simiens entra, de son allure royale. Un opulent manteau l'enveloppait, des pieds au menton. A travers l'épaisse voilette, on voyait l'éclat du fard et la splendeur brillante des yeux, facticement élargis. Tout de suite, en tendant la main, et comme pour faire excuser sa visite inattendue, elle l'expliqua.

— Je passe. Je ne puis résister au désir de vous annoncer une bonne nouvelle.

Ernoult prit à peine le bout des doigts, et n'offrit pas un siège à la visiteuse. Elle s'assit néanmoins, dans le grand fauteuil. Et il demeura debout devant elle, ennuyé et glacial.

— Ah! Laquelle?

— Vous ne devinez pas?

— Pas le moins du monde.

— Lenormand est mort.

— Ah!...

Il la regarda fixement.

— Eh bien! qu'est-ce que vous voulez que ça me fasse?

— Comment! mais c'est votre élection presque assurée à l'Académie de médecine.

Il haussa les épaules.

— Voici la troisième fois que vous me dites la même chose.

Les deux premières, j'ai cru, de bonne foi, à l'influence de M. Siemiens. Vous m'avez présenté à plusieurs de ses collègues, qui m'ont affirmé leur dévouement à ma candidature. Puis, au dernier moment, un concurrent surgissait, les voix acquises me faisaient défaut, j'essuyais un échec piteux. J'en ai assez de jouer le pantin dont vous tirez les ficelles, et que vous laissez choir au dernier moment. Vous finiriez par me couvrir de ridicule.

Hélène regardait cette puissante silhouette, ces épaules carrées, ces fortes mains, cette tête robuste, délices et torture de sa vie. A les sentir si près d'elle, l'âpre volupté du désir gonflait sa poitrine. Les souvenirs ardents peuplaient l'atmosphère. Leurs souffles l'embrasaient, éveillaient sur sa chair le souvenir des caresses. Dernière et riche jouissance encore des femmes vieillissantes. Le passé les habite plus vivant que jamais. Sa présence, parfois, suffit à susciter de profondes ivresses. Leurs douleurs, avivées par les réminiscences, trouvent à s'y complaire d'énervantes langueurs. C'est l'opium, c'est le haschich. C'est un poison qui les ronge et qui les grise.

Hélène savourait amèrement cette délicieuse angoisse. Elle aspirait le parfum de cette pièce, qui était celle d'Ernoul. Des frissons couraient sur sa nuque. A la surface de sa chair saturée montaient de luxurieuses émanations. Les paroles même d'Ernoul, ces phrases dures, en martelant sa poitrine, y révélaient de puissants échos. Heure tragique, où elle put mesurer, dans toute leur plénitude, son amour et son désespoir ! Heure enflammée semblable au brasier d'un soleil couchant.

Elle eût souhaité se taire, en buvant son calice. Il fallait répondre. Elle releva la tête. Elle vit les yeux d'acier, aigus comme une lance. Elle murmura :

— Comme tu es mauvais ! Comme tu as ton regard dur ! N'es-tu pas lassé de tant me faire souffrir ?

Il répondit entre les dents, presque sans desserrer sa terrible mâchoire.

— Alors c'est une scène que vous venez me faire ?

Elle tendit des mains qui supplièrent.

— N'auras-tu pas enfin pitié de moi ? Tant d'années passées à t'aimer ? Tant de dévouement ! Tant de sacrifices ! N'ai-je pas tout accepté, tout supporté, les pires délaissements, les plus

amères humiliations ? Depuis six mois je ne t'ai pas vu seul à seule. Depuis six mois, j'ai mendié sans l'obtenir une entrevue dans ce petit nid où nous nous sommes tant aimés, jadis ! Le même. Il a vu notre jeunesse. Il a connu nos joies. Et maintenant, les miroirs regardent mes douleurs, lorsque j'y vais seule, pour pleurer.

Elle ne disait pas les pires de ses détresses, ni les secrets des miroirs ni les rides une à une dévoilées, et poursuivies et pourchassées. Elle ne disait pas les longues heures chez les masseuses, le lent pétrissage des joues, du cou, des épaules, du ventre, qui grossissait, ni les graisses employées, ni les teintures, ni les rouges, ni les blancs. Et, malgré tant d'efforts, à travers le maquillage, la vieillesse qui s'insinue, qui apparaît tout à coup, au cerne des yeux, au pli amer de la bouche ; et la chair qui mollit, et les seins qui pendent, et cette lutte désespérée et inutile où, d'avance, la femme est vaincue, où elle ne peut que gagner du temps, retarder de quelques années à peine l'heure terrible où elle ne pourra plus être aimée.

Hélène n'avouait pas ces pires misères. Mais son sanglot les disait, et le timbre vigoureux de sa voix, et son attitude infiniment lassée. Ernoul s'impatientait.

— Ma chère amie, je vous en prie. On peut entrer.

Mais une rancune montait en elle, pour sa vie gâchée à aimer cet homme.

— Comme je te connais maintenant ! Tant que tu as eu besoin de moi, tu as su feindre l'amour. Jamais tu ne m'as aimée. Quel rocher as-tu donc dans la poitrine ? On s'y brise, sans l'ébranler. Quand tu avais vingt ans, à l'âge où les autres rêvent encore, et croient, et aiment, déjà tu calculais ce que pouvait te rapporter ma tendresse. Chacun de tes baisers obéissait à ton ambition.

Ernoul l'arrêta.

— Ma chère amie, si j'évite depuis si longtemps de vous voir, c'est précisément pour nous épargner de pareilles scènes. Je vous serais obligé de ne pas venir me les faire chez moi.

Elle sentit qu'elle faisait fausse route.

— Oui, c'est vrai, dit-elle. J'ai tort. Je te jure que je n'étais pas venue pour cela. J'avais résolu de me montrer forte. Mais, lorsque je te vois, toutes mes douleurs remontent à la surface.

Tu as été mon seul amant, mon seul amour. Je sens que chaque jour je te perds davantage, que ma vie sombre dans une nuit plus terrible que la mort. Je le sais. Et je n'ai ni le courage de me tuer, ni celui d'accepter sans me plaindre, ni celui de te dire un adieu définitif. Tu me tortures et je ne peux m'arracher de toi. Je suis la vivante attachée à un cadavre, et qui agonise, et qui ne peut achever de mourir. Qu'elles sont à plaindre, les femmes comme moi, qui n'ont vécu que pour l'amour. Comme j'envie les autres, celles qui peuvent s'évader de votre domination, celles qui font comme Jane, — ma victime d'hier, bien vengée aujourd'hui, — qui demandent à l'ambition, un remède contre la douleur... Ah ! t'oublier !... t'oublier !... Ne plus traîner, le long des interminables jours, le poids accablant de mon désespoir.

Ses mains avaient saisi la main d'Ernoul. Elles s'y accrochaient. Ses beaux yeux étincelaient sous la voilette. Son visage dramatique se tendait d'un élan passionné, vers le visage glacé.

Il dit.

— Vous êtes vraiment incompréhensible. De quoi vous plaignez-vous ? Nous sommes célèbres dans Paris pour la durée de notre liaison. Je crois qu'il est sans exemple qu'un amour, après trente ans, demeure à l'état de passion. A notre âge, il serait infiniment plus digne de nous tenir à la bonne amitié. Nous nous verrions alors avec plaisir, et le souvenir des années plus ardentes mettrait une douceur paisible dans nos relations. Au lieu de cela, vous dramatisez, vous jouez les Hermiones, vous voulez me rendre odieux, et c'est vous que vous rendez ridicule. De la dignité, ma chère amie, de la dignité !

Elle riposta, violente :

— De la dignité ! où donc est la tienne, quand tu prends pour maîtresse ta pupille ?

Il ne s'étonna pas de cette accusation. Il l'attendait presque. Il répondit :

— Je vous défends d'insulter une jeune fille qui habite sous mon toit, que je respecte et que j'aime comme un père.

— Nie donc, insista-t-elle, qu'elle soit ta maîtresse.

— Elle ne l'est pas. Elle l'est si peu que ma femme et moi engageons des pourparlers pour son prochain mariage.

— Vous allez la marier !

— J'espère que, d'ici peu, ce sera officiel.

Hélène ne put réprimer un mouvement de joie. Encore une liaison terminée, un arrêt de quelques semaines, peut-être, dans son calvaire. Depuis tant d'années, elle acceptait, humiliée, le rôle d'intermédiaire ! Entre deux liaisons, Elie lui revenait, ni passionné, ni tendre, certes, comme elle l'eût désirée, mais acceptant avec une sorte de bonhomie gouailleuse la tendresse et la passion de sa vieille maîtresse. Elle respira. Ses nerfs se détendirent. Elle se fit caressante.

— Alors, pardonne-moi. Oui, j'étais jalouse. J'avais cru cela. C'est très mal, n'est-ce pas ? Je suis folle, il ne faut pas m'en vouloir. Tu viendras, dis ? Tu viendras chez nous. J'ai besoin de te parler tranquillement. Ne sois pas méchant. Nous nous occuperons de ta candidature. Il faut que cette fois tu passes. Je l'ai dit à mon mari.

Il la regarda fixement.

— Est-ce sérieux, cette fois ?

— Je te le promets.

— C'est bien. J'irai.

— Quand ?

— Je t'écrirai pour te fixer un rendez-vous.

Elle fut heureuse de cette promesse. Son visage s'illumina. Un sourire se dessina au bord des lèvres rouges. Sa beauté, jadis si éclatante, apparut tout entière, en une brève et indicible lueur. Dans les fourrures fauves qui l'enveloppaient, auréolée de ses cheveux roux, elle eut toute la magnificence de l'automne. Un parfum profond s'exhalait d'elle. Elle l'agita en se levant. Il se répandit, comme l'odeur même de son amour et de sa splendeur finissante. Ce fut une minute pathétique. La puissance de volupté enclose en elle, amassée en sa chair, et par les savantes luxures, et par les longues abstinences, se révéla tout d'un coup. Magnétiquement, Ernoul se souvint d'elle. Il pensa sans déplaisir au prochain rendez-vous. Et même il se demanda si Christiane connaîtrait jamais tous les secrets d'amour que savait cette femme.

VII

Les Ernoul habitent un hôtel particulier avenue du Bois.

Pour s'y rendre, Noël prit le métro jusqu'à l'Etoile. Il était bien aise de faire à pied les quelque cents mètres qui le séparaient ensuite de la demeure du maître.

Dehors, il huma la tiède atmosphère de février, il aspira, à pleins poumons, Paris. Il allait d'un pas égal et lourd, balancé un peu, comme celui des marins, la tête rejetée en arrière, les yeux vagues.

Pour la dernière fois, sans doute, il faisait le trajet. Encore quelques jours, les valises, les malles, les adieux, et le train l'emporterait vers sa rude et délicieuse Bretagne, vers les obscurs labeurs, la vie fatigante et paisible — vers son monotone destin.

Quelques jours seulement!... Comme Paris lui semblait beau!... Ici, les dix meilleures années de sa jeunesse venaient de s'écouler. Ici, il avait connu l'enivrement du travail, et la fougue de l'espoir, et les élans de l'enthousiasme, et cette fièvre sacrée de l'adolescence qui tend ses bras avides vers un bonheur inexprimable... Ici, son âme avait chanté un cantique divin...

Il sentit sa gorge se contracter. violemment il secoua la tête, pour dissiper l'émotion... Pas cela!... Il ne voulait pas penser à cela!...

Mais comment « cela » ne se serait-il pas imposé, en cette démarche dernière où allait se briser pour toujours le fragile et merveilleux lien?

Et la forme surgit, dont ses nuits et ses jours, depuis deux ans étaient hantés. Une souple sveltesse de jeune fille, vêtue de gaze blanche, dans le décolleté des soirées; le cou mince, la gorge menue, les bras encore maigres, et surtout le visage: cette douceur profonde du regard, cette timidité toujours rougissante, cette physionomie craintive de gazelle, tout le charme enfin, si personnel et si juvénile, de Françoise.

Dès le premier jour où il l'avait vue, il s'était interdit de l'aimer. A quoi bon? Elle n'était pas pour lui. Mais, justement parce qu'il la savait lointaine, inaccessible comme la Madone, il jugea inutile de la fuir, et il s'autorisa à vivre dans l'enchantement qu'elle créait pour lui.

Années magnifiques, dont il emporterait un impérissable souvenir! Ernoult attirait volontiers chez lui ses jeunes disciples. Jane les accueillait avec grâce. Dans les hauts salons,

sous les lustres étincelants, les fards des femmes s'avivaient. Pas de regards qui ne prissent sous le noir un éclatant velouté; les dents brillaient comme des perles, dans l'écrin empourpré des lèvres. Les joues duveteuses semblaient d'appétissantes pêches; les seins à demi-nus étalaient des blancheurs apprêtées. Parmi toutes ces roses, savamment cultivées, Françoise apparaissait comme une églantine. Rien de factice en elle. La torsade lourde des cheveux s'enroulait sur la nuque. Pas un bijou au col, pas une bague au doigt, pas un grain de poudre au visage. Elle se mêlait peu à la foule, restait dans un coin où nul, à cause de sa simplicité, ne venait la chercher.

C'est là, qu'à chacune des soirées, Noël la retrouvait. Que lui disait-il alors? Rien ou presque. Mais il se plongeait dans l'atmosphère de la jeune fille, comme dans un bain de jeunesse, de pureté, de douceur et de joie. Ses forces intérieures se multipliaient de cette présence. Sa pensée se modelait en des rythmes nouveaux. Il se sentait lui-même plus intensément, et le centre d'une harmonie jusqu'alors ignorée. Parce qu'aucun désir ne se mêlait à cette tendresse, elle n'était pas pour lui une source de trouble, mais un repos et une force. Quand il repartait, transfiguré de bonheur, il lui semblait emporter dans sa poitrine un talisman miraculeux, comme si les puissances solaires y eussent pénétré.

C'est tout « cela », pourtant, qu'il fallait quitter aujourd'hui. Noël, habitué dès l'enfance à la rude énergie des pauvres, s'était juré qu'au dernier jour il n'éprouverait ni tristesse ni regret. De l'admirable vision qui exalta ces deux dernières années, il emporterait le meilleur, son propre développement psychique, sa sensibilité plus vibrante, son intelligence plus haute, sa volonté plus ferme et plus noble. Le destin lui avait donné une révélation de lui-même qu'il était résolu à garder tout entière. Désormais, quoi qu'il advint de sa vie, une flamme brûlait sur la hauteur. Il ne la laisserait pas éteindre...

... Alors, pourquoi cette contraction de la gorge, ce poids insupportable sur les épaules, pourquoi ces brusques arrêts et ces brusques sursauts du cœur? Noël s'est juré qu'il ne souffrirait pas. Il marche, du même pas paisible...

Comment! déjà la porte de l'hôtel!... Un frisson semblable à un choc électrique, le transperce. Tout son sang s'est arrêté.

Il sent que ses traits se tirent, que ses paupières battent, que ses lèvres tremblent... Impossible de se présenter ainsi... Il dépasse la porte, il continue son chemin.

Il ne se reconnaît pas, où donc est son énergie ?

Françoise sera-t-elle là ? Doit-il demander à voir Mme Ernoult et sa pupille ? S'il la voit, où prendra-t-il le courage de lui dire adieu ?... S'il ne la voit pas, où puisera-t-il la force de partir ?

Telles sont les questions qu'il se pose, dans l'affolement de sa pensée, dans le désarroi de son organisme. Un cyclone passe, rapide, brutal. C'est une rafale, c'est un déchirement, un arrachement, quelque chose d'inouï, d'incompréhensible. Il s'arrête. L'avenue tournoie autour de lui. Un banc se trouve là, il s'y assoit, il s'y accroche des deux mains.

Peu à peu, cependant, il se remet. Il s'efforce de sourire : « Je ne me savais pas aussi sensible », dit-il. Et il s'excuse lui-même, sur la tiédeur anormale de la saison, sur le surmenage, les insomnies, les contacts malsains de l'hôpital.

Que doit-il faire, maintenant qu'il connaît sa faiblesse ? Ira-t-il, quand même, chez Ernoult ? Mais comment ne pas donner au maître ce dernier témoignage d'affection et de reconnaissance. N'est-ce pas à son école qu'il s'est formé, qu'il a appris, par le plus noble exemple, toutes les hautes vertus dont Ernoult, pour son jeune disciple, demeure le modèle ? Trop naïf pour discerner le visage véritable sous le masque, trop absorbé pour écouter les camarades mieux avertis, il emporte d'Ernoult l'image qu'Ernoult veut imposer de lui, celle que les journaux donnent au public, — celle que la postérité vénérera un jour.

Le maître a consenti à recevoir son disciple. Il a lui-même fixé l'heure... Noël tire sa montre... Il est en retard de cinq minutes.

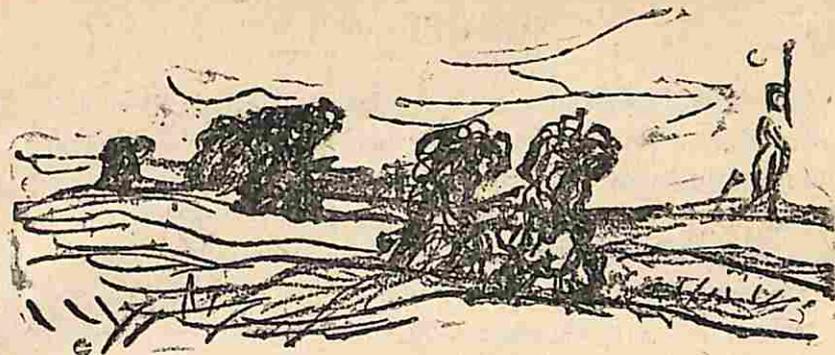
Aussitôt, toute réflexion cesse. Pour ce travailleur, habitué aux strictes consignes, la consigne prédomine. Plus d'hésitations. A peine encore un léger fléchissement des jambes. Tout en marchant, il s'examine. Les gants sont-ils irréprochables ? le pardessus bien drapé ? les bottines nettes ? Allons ! du courage ! Redressons le torse, effilons la moustache !

D'un doigt qui se veut assuré, il presse la sonnerie.

— M. Ernoult est-il visible ?

(A suivre.)

JACQUES TRÈVE.



Panurge à la Guerre ⁽¹⁾

L'incident le plus minime met en lumière cette rapidité de décision et d'exécution. Nous travaillons sur la route d'Ippécourt à Verdun, et Panurge et moi sommes, pour le moment, préposés par les temps boueux au maniement de la râclette, travail de tout repos, et plus glorieux que la massette ou la pioche. Où Panurge a-t-il laissé sa râclette ? Le fait est qu'il l'a perdue et que l'adjudant le somme de la retrouver s'il ne veut encourir quatre jours de boîte. Panurge, tout en vomissant feu et flammes sur la férocité de ce gradé, brave homme placide qu'il appelle le Corsaire, n'est guère embarrassé pour le satisfaire. Précisément, le caporal Corbineau vient de poser sa râclette contre une porte de grange au moment du rassemblement. Panurge l'ôte et me la passe en douce ! « Prends cette râclette et donne-moi la tienne. » Ainsi fais-je. « Tu comprends que quand Corbineau ne trouvera pas sa râclette, c'est tout de suite à moi qu'il pensera, tandis que toi, un cabot, il ne te soupçonnera pas. » Corbineau, à qui un homme a justement indiqué comme ôteur Panurge, s'approche de lui : « Ma râclette ! — Ta râclette ? je ne sais pas où elle est. Je n'ai que la mienne. La voici. » Corbineau vérifie, ne trouve point sur l'outil de Panurge ses marques de propriété, en inspecte encore cinq ou six autres, — pas la mienne, bien entendu, selon l'exacte prédiction de Panurge — et s'éloigne avec d'autant plus d'humiliation que caporal irréprochable, impératif et ambitieux, il aspire depuis un an aux galons de sergent. Il rentrera, dénué honteusement d'outil, à la tête de son escouade, et Panurge me prend

(1) Voir la *Grande Revue* n° du mois d'octobre.

à témoin de la partialité du Corsaire : « Tu vois, il voulait me coller quatre jours pour n'avoir pas ma râclette, et Corbineau qui a perdu la sienne, il ne lui dit rien, parce qu'il est cabot et qu'il a été manger avec les sous-offs le lièvre qu'il a tué l'autre jour. Est-ce de la justice, ça? » Une fois rentré, quelques coups de couteau font disparaître les signes que Corbineau avait cru imprimer sur son bien pour l'éternité, et Panurge déclare avec satisfaction : « Comme ça, on ne verra pas que je n'ai l'ai pas épousée en premières noces. »

Ma complicité dans un délit que je prends pour exemple à cause de son caractère minuscule, et qui représente à peu près la goutte d'eau-type dont est faite la réalité quotidienne de cette vie militaire, sera jugée peut être avec quelque rigueur. Comme dans Kipling, la loi de la jungle me défendait pourtant d'agir autrement.

« Quand j'allais monter la garde, étant au dépôt, me confiait un poilu de l'escouade, j'emportais toujours une couverture de rabiote, qu'en repassant devant chez nous je laissais à ma femme : ça lui faisait de bons jupons d'hiver. — Mais où la prenais-tu? — Peuh! je l'ôtai du lit d'un embusqué. » Il était douteux que le poilu eût fait une enquête sur la situation militaire de chacune de ses victimes, mais enfin le terme d'embusqué tranquillisait sa conscience. Sans doute apaisai-je la mienne avec des raisonnements de même farine. Mais c'est comme cela que s'allonge indéfiniment la queue de diable qui dans mon vieil alphabet découlait de la lettre D. « Dans cette cinquième, observait un jour le sergent Anubis, ils sont tous devenus aussi fripouilles que Panurge : il n'y a que Côtechaude d'honnête. » L'inconscient Anubis avait pourtant plus que quiconque utilisé pour ses basses œuvres la fécondité inventive de Panurge. Mais passons...

Le raisonnement qui, dans le cas des couvertures, justifiait mon camarade, était fondé en somme sur l'idée du poilu et l'idée de l'embusqué, telles que l'opinion les a constituées pendant la guerre. Elles étaient puisées à la bonne source militaire sur le droit du guerrier. Préposé un jour dans un camp avec quatre hommes à la garde de matériel, j'avais à conserver quatre ou cinq cents piquets — qui faisaient cet hiver, en un pays dénué,

de l'excellent bois sec — et qu'il fallait maintenir sinon contre les besoins impérieux de notre foyer, du moins contre les déprédations des unités voisines. Je vis un jour un poilu qui en avait chargé une demi-douzaine sur son dos et s'éloignait avec satisfaction. « Eh vieux ! il faut laisser ces piquets. C'est nous qui les gardons. — Ils sont embarqués, je me donnerais pour les débarquer plus de peine qu'ils ne valent. — Je te dis de les laisser. — Jamais de la vie. D'abord tu ne viens pas des tranchées, comme moi. — Pardon. J'en viens et j'y retourne. » L'argumentation du poilu faiblissait et il allait peut-être me rendre les piquets quand, remarquant le numéro blanc de mon col : « Oui, mais tu n'as pas été à la fourchette. » Je dus convenir que je n'avais pas été à la fourchette, — et l'autre, en vertu du droit supérieur de celui qui y avait été, emporta le bois.

Quand je quittai la Compagnie, mes complicités avec Panurge avaient fini par m'acculer dans une impasse pénible. Nous étions alors deux escouades, quelques semaines d'automne, dans un aimable village des Vosges, occupés à aménager des cantonnements et à construire des baraques de bois. Nous faisions, à nous vingt, une popote, et Panurge, s'étant seul proposé pour cuisinier, avait été agréé. Le sergent, qui connaissait l'apôtre, m'avait chargé de surveiller la cuisine. Mais je fus bientôt débordé par les déprédations de Panurge, dont le moindre consistait à « énerver » comme il disait, la viande, c'est-à-dire à y couper pour lui, son aide et sa bonne amie de menus biftecks qui ne laissaient à la soupe que les nerfs et la peau.

D'une part, je ne pouvais décemment en profiter, et d'autre part mes vieilles faiblesses à l'égard de Panurge me défendaient de sévir où j'avais d'ailleurs quelque plaisir d'artiste à le voir nager dans la malice inépuisable qui lui était naturelle. Avec cela il n'y avait pas de plaintes. Tout le monde était content. Panurge avait remarqué que la soupe, pour le soldat, est l'essentiel. L'officier déjeune et dîne, le sous-officier prend son repas, le soldat mange la soupe : tels sont les termes techniques. Panurge faisait donc porter tous ses efforts sur la soupe elle-même, la mijotait longtemps, allait le soir ramasser dans les

champs les navets, les carottes et les choux qui devaient encore la corser, et la juste renommée de ses soupes (qui valaient celles de la mère Point au buffet de Louhans) développait un rideau de vapeur odorante à l'abri duquel sa preste main subtilisait le reste.

**

Quels que soient les avantages que Panurge a pu retirer de moi, je me suis toujours considéré comme son obligé. En dehors de la fonction utile qu'il remplissait à l'escouade, je lui suis reconnaissant des belles lumières qu'il m'a données sur un petit coin de France.

Bien que Panurge habite dans le département de Seine-et-Marne, ce n'est point là son pays d'origine. Son père, maçon de la Creuse, venu jeune dans la Brie, s'y est établi, y a fait durement et convenablement ses affaires, y a casé trois fils dont le dernier est Panurge. Sous la violence sautillante qu'il doit aux caprices de son physique, Panurge a gardé du Creusois la persévérance, la patience, le flair pour marcher droit et sûr vers son intérêt.

Le pays où est établi Panurge est celui du croquant classique, le croquant qui, aux portes presque de Paris, a moins changé que le Bourguignon ou le Languedocien, le croquant des riches plateaux à blé et des grands domaines seigneuriaux. Panurge le poursuit de sa critique, de sa haine et de ses justes reprises individuelles : comme il en rencontre à l'escouade des types faits à souhait, la vie militaire prolonge à peu près pour lui les mœurs de la vie civile. Certes, le Creusois, auteur de Panurge, qui s'implanta en pays briard, eut à essayer et surmonter les jalousies et les méfiances de ce croquant, le plus hostile de France à l'étranger. Panurge a été nourri au foyer paternel dans un double sentiment : la méfiance à l'égard du croquant, la nécessité de prendre modèle sur lui, d'être plus canaille que lui, pour le battre sur son propre terrain. Il semble que l'hostilité à l'égard du milieu où il vit soit pour Panurge une sorte d'élément dont il ait besoin pour persévérer dans son être : les « croquants » sont pour lui dans le civil l'équivalent de ce que sont les « sauvages » dans la vie militaire.

Panurge, avec un esprit avisé de généralisation, a synthétisé pour leur donner une seule tête et les dénoncer âprement, la rapacité, la mauvaise foi et la menuie friponnerie de son ennemi dans ce qu'il appelle le « système Croquant ». Au système Croquant est rattachée par lui chacune des démarches de son camarade Jacques Bonhomme par exemple. Panurge n'hésite d'ailleurs pas à appeler système D son système Croquant et système Croquant le système D des autres. Il semble même que le Creusois Panurge soit devenu, par le même phénomène de mimétisme et d'adaptation qui nous a appris la guerre de tranchées, plus Seine-et-Marnais que le Seine-et-Marnais lui-même (le vocable départemental est couramment employé par les gens du pays). Je lui reproche parfois d'avoir étudié et arrêté le système Croquant devant son armoire à glace, et la seule chose qu'il conteste alors, c'est qu'il soit assez « rider » pour posséder ce meuble bourgeois. Panurge ne tient beaucoup ni à la réputation d'honnêteté, ni à celle de mansuétude. De même qu'il s'enorgueillit d'avoir été élevé par tout un chantier sur le pavois de ce nom : Panurge la Vache, — il ne laisse pas d'être fier de passer pour un dangereux matois « Pauvre fripouille, criait-il un jour à un artilleur qui mobilisait son ciré de cantonnier déposé sur le bord de la route, me voler moi qui suis si honnête!... » satisfait du rire dubitatif qui s'élevait autour de lui. Il n'en est pas moins vrai que le terme de canaille, appliqué à autrui et particulièrement au croquant, conserve généralement pour lui son entière portée. Je comparerais volontiers la doctrine de Panurge sur le système Croquant à l'*Anti-Machiavel* de Frédéric II qui, disait Voltaire, crachait au plat pour en déguster les autres. Le mot de Voltaire était trop simple : probablement l'anti-machiavélisme de Frédéric témoignait d'une sincérité démonstrative (au vieux sens des rhéteurs) et son machiavélisme d'une sincérité pragmatique. C'est ainsi que Panurge, d'une âme personnelle et passionnée, dénonce le système Croquant et l'applique.

Pour raconter, animer, expliquer ses bêtes noires, Panurge retrouve la narration et le sel des bons fabliaux. Lorsqu'il travaillait dans « le pays à Pouriot » la même scène, selon lui, se reproduisait toutes les fois qu'il apportait son mémoire à un

client croquant. « C'est moi qui vous apporte la petite note, monsieur Croquant. — Ah c'est vous, monsieur Panurge. Eh ben, on va vous payer, parce que j'aimons point avoir des dettes. Je vas vous payer tout de suite, mais vous allez boire un verre de vin avec nous. » Bien que cette invitation soit toujours acceptée par Panurge d'un cœur léger, cette fois il se doute bien qu'il va boire sa propre condamnation. Mais enfin il prend le verre de vin et tend son papier. Le croquant l'étudie cinq minutes, puis, d'un visage impassible, comme notre futur plénipotentiaire prenant connaissance des propositions allemandes au Congrès de la Paix (1), le passe au diplomate allié, son voisin, je veux dire à sa femme. La femme en fait autant, ajoute une moue nerveuse, une exclamation étouffée, le transmet au beau-père, qui l'envoie au domestique, qui le communique au gamin de treize ans, qui le glisse à la fille de ferme, et si le croquant n'appelle pas en consultation jusqu'au cheval et au chat, c'est par bienveillance pure et pour éviter à Panurge la perte d'une demi-journée. Quand la tournée est achevée, le chef reprend la parole : « Pis combien que vous allez me rabattre là-dessus ? » Panurge atteste le ciel que cent francs est son plus juste prix, qu'à 99 fr. 50 il y perdrait. « Allons, crie la femme, j'vons vous donner 80 francs, et ça sera ben payé. » Sourire de Panurge, qui indique qu'en d'autres temps il pourrait goûter la plaisanterie. « Il a raison, c't' homme, concède le croquant. Pourquoi q'tu veux pas qu'il gagne sa vie? Tenez, M. Panurge, j'vas vous donner 85 francs qu' je paye comptant. » Panurge épuisé, pressé de partir, songeant que sa journée se passe, finit par accepter 90 francs, sort en maudissant les croquants, en ruminant les moyens par lesquels il pourra, en les empilant, récupérer, avec les dix francs qu'ils lui font perdre, ceux qu'ils lui feraient perdre s'ils le pouvaient et ceux qu'ils lui feront perdre aux occasions prochaines.

Panurge a coutume de passer ses dimanches, à l'affût de la bonne affaire, dans les ventes mobilières où son flair paraît le servir assez particulièrement. Il achète, revend, bricole un peu. Il y a quelques années, dans sa ville, un régiment de cava-

(1) Écrit en 1917.

lerie dont les officiers se trouvaient tous à Paris ou à la chasse en forêt lors d'une inspection, dut permuter misérablement avec un régiment de la Haute-Saône. Avant de partir ils envoyèrent à la salle des ventes pas mal de choses et Panurge y acheta à bon compte une douzaine de lorgnettes. Depuis, Panurge, à chaque tournée pour affaires dans la campagne, emporte une lorgnette. Un croquant lui demande ce qu'il a là : « C'est ma jumelle. Ah ! ça rend de bons services. Voulez-vous regarder dedans ? » Le croquant regarde, s'émerveille : « Ah ! c'est surtout joli quand il passe des avions, vous savez. Vous voyez le pilote, tout, quoi ! » La femme, les enfants, les domestiques regardent à leur tour. « Il m'en faudrait ben une comme ça. Est-ce que ça coûte cher ? — Celle là me coûte soixante francs, mais on en a pour la vie. » Soixante francs ! Le croquant hoche la tête. « C'est même drôle, continue Panurge, que ça ne plaise pas à tout le monde. Si vous saviez ce que ma femme m'a dit de sottises quand je l'ai rapportée et ce qu'elle m'en dit encore ! Je vais être obligé un de ces jours de la revendre. — Votre femme ? — Ah je vous la vendrais meilleur marché que ma jumelle, si c'était possible ! » Le chœur éclate d'un rire si bruyant qu'une poule se sauve, — et finalement Panurge repasse pour trente francs au croquant une jumelle qui lui en a coûté cinq. Le marché de Panurge me paraît même jeter une lumière sur les raisons qui ont spécialisé si longtemps dans le commerce des lorgnettes les israélites. La lunette, qui surprend et intensifie la vision normale, doit apporter une perturbation analogue dans l'optique qui série les valeurs. Surprise et perturbation qui ouvrent libre jeu aux subtilités mercantiles et au boniment persuasif. Cet achat d'une jumelle, qu'on ne fait qu'une fois dans sa vie, donne lieu à une psychologie particulière de l'acheteur, psychologie à renouveler, à mettre au point, comme la jumelle elle-même, pour chaque vue et pour chaque vente, — la meilleure gymnastique du commerce pour une compétence qui s'essaye. Spinoza, qui vivait du métier d'opticien, transposait dans un absolu géométrique ce trait ethnique, et lorsque M. Bischoffsheim offrit à l'observatoire du Mont-Gros son magnifique télescope, il eut soin de prévenir toute surprise en alléguant lui-même :

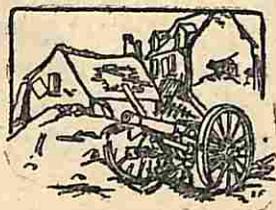
Qu'est-ce d'ailleurs qu'un télescope ? Une grande lorgnette...

L'antagonisme entre Panurge et le croquant se manifeste d'une façon plus radicale par un droit de reprise illimité qu'il s'attribue théoriquement sur les biens du croquant. Evidemment Panurge charrie beaucoup lorsqu'il me représente sa charrette anglaise comme une sorte de navire corsaire écumant la mer agricole de la Brie et les vagues vertes de la forêt de Fontainebleau. Je suis persuadé que dans la réalité, il a le respect des lois et que la maréchaussée est d'autant plus considérée par lui qu'il a un frère gendarme ; il en tire même fierté, et rappelle qu'on n'est nommé gendarme qu'après une enquête qui prouve qu'il n'y a pas eu de condamnation dans votre famille. Quand on a demandé à la Compagnie des candidats à l'emploi d'agent de police parisien, Panurge s'est fait immédiatement inscrire. Et cela suffit à marquer la différence entre mon Panurge et celui de Rabelais : voyez-vous celui-ci dans le guet ?

Précisément ces mêmes tours que le compagnon de Pantagruel machinait contre le guet, servaient à Panurge pour se défendre contre les façons dont le système Croquant peut être appliqué à son préjudice. Lorsqu'il habitait la campagne, s'étant aperçu qu'un de ses tas de tuiles diminuait, il se posta dans le clocher pour l'observer, sans doute avec une de ses fameuses jumelles, passa là plusieurs heures et aperçut le fripon, croquant authentique qui se glissait dans la brume jusqu'à ses tuiles. Le lendemain Panurge étala des tessons de bouteille dans les pistes de luzerne qui conduisaient à son tas, et tendit des cordes au bon endroit. Le croquant tomba dans le piège, s'abîma sérieusement et même grièvement. S'il fallait semer la même marchandise sur toutes les voies pareilles où Panurge lui-même s'est engagé tant dans le militaire que dans le civil, les litres qu'il boit y suffiraient à peine.

(A suivre.)

ALBERT THIBAUDET.



L'Art décoratif et le Salon d'automne

En Italie, note Stendhal au cours de ses *Promenades dans Rome*, on veut toujours du neuf, et l'on a raison ; c'est ainsi que les arts sont maintenus vivants.

En France, il n'en est pas tout à fait de même. Toute nouveauté effarouche, semble risible, voire même suspecte. Nous sommes irrémédiablement passéistes, comme dirait Marinetti et avec lui l'école futuriste ; cela est surtout vrai en ce qui concerne nos habitudes journalières, en ce qui fait le cadre de notre intimité.

Notre façon de vivre est tout autre que celle de nos ancêtres. Pour la plupart, nos appartements sont exigus, et nous les meublons de grandes armoires, d'immenses bahuts, autour desquels il devient difficile de circuler. Nous avons l'électricité et nous nous éclairons avec des lampes dont le modèle date du règne de l'huile ou du pétrole. Les femmes, délivrées de l'inesthétique et malsain corset, portent des robes simples et légères, mais elles continuent à se servir de fauteuils hauts sur

paltes, faits pour recevoir des robes à panier ou pour le moins à crinolines. Et tout cela par habitude, par routine, par manque de sens pratique.

Si, de cette routine, il ne résultait qu'un manque de confort, ce ne serait que demi-mal. Chacun est libre de vivre à sa guise et de s'éclairer avec une chandelle fumeuse, alors que les lampes à arc sont inventées. Mais le problème est plus grave et se pose différemment.

Les vrais meubles anciens sont rares. Dans les provinces, dans les campagnes, trop fréquemment visitées par les antiquaires et les revendeurs, il ne reste plus rien d'authentique. Alors, pour satisfaire au goût de la clientèle, les marchands font faire des copies, et quelles copies ! Du demi-Louis XV, — pour bizarre qu'elle soit, cette expression est d'usage courant au faubourg, — ou encore un certain style de transition, mélange bâtard de Louis XVI, de Régence et de Louis XV. Les essences diffèrent de celles qu'on employait jadis, les ornements sont faits à la grosse et non plus à la pièce, les bronzes sont coulés au lieu d'être ciselés ; il manque surtout le détail original, la facture de l'artisan qui, de chaque objet ancien, faisait une pièce unique. Et pourtant ce sont de tels meubles qu'achète le public.

Plus encore que d'être laides, ces éternelles copies ont l'inconvénient de détruire chez l'ouvrier d'art ou chez l'artisan toute initiative, toute idée personnelle. Il faudrait donc, une bonne fois, que le public fût renseigné, qu'il sache qu'on fait d'autres meubles que ceux du Faubourg, qu'un art actuel, pratique, rationnel, répondant aux besoins de la vie journalière, est en formation.

Les meubles modernes, le grand public se doute bien qu'il en existe, mais il ignore qui les fait, qui les vend et combien ils coûtent. En posséder, c'est satisfaire une fantaisie qui ne durera que quelques années, voire même quelques mois, car ils *datent* terriblement. Et puis l'art nouveau, qu'est-ce au juste, sinon des chaises qui basculent lorsqu'on veut s'asseoir, ou des armoires si mal comprises qu'on n'y peut rien ranger ?

Multiplés sont les objections ; à vrai dire, aucune n'est valable.

Les meubles d'aujourd'hui dateront, c'est vrai, mais tout date, et n'est-il pas charmant qu'une vieille femme évolue dans un cadre désuet, qui fut jeune et de mode alors qu'elle-même avait les cheveux blonds ?

La principale raison, celle qu'on n'avoue pas, est que les meubles actuels n'ont pas de valeur marchande reconnue, qu'ils ne figurent pas encore sur la liste des placements sûrs au même titre qu'un Matisse, un van Dongen ou un Picasso ; tandis qu'un mobilier, dit ancien, gardera toujours sa valeur, espère-t-on, ou peut-être même celle-ci s'accroîtra-t-elle. Certains amateurs sont si crédules !

Rien ne prouve que ces calculs soient justes, que le goût romantique du bric-à-brac et de l'exotisme durera éternellement. Qui sait comment nos petits-fils jugeront nos copies ? Si habile qu'on soit, on trompe difficilement les gens de goût. Dans quelques générations, ceux-ci reconnaîtront sans peine la main des syndiqués de la troisième république, car une copie garde toujours et malgré tout l'empreinte de l'époque où elle fut faite. Le style pompéien du XVIII^e est du Louis XVI encombré d'ornements superflus. Les meubles romains dessinés par David lui-même pour son *Brutus* sont du plus pur Empire et le Louis XVI exécuté d'après les ordres de l'impératrice Eugénie n'est que du Napoléon III.

Il faut reconnaître que les premières manifestations d'art moderne français ne furent pas heureuses. En 1900, à la grande Exposition, quelques artistes soumièrent leurs essais au jugement du public. L'effet fut désastreux et un rire universel se déchaîna ; ce n'était que trop justifié. Le *modern style*, comme on l'appelait alors, d'un mot aussi banal que l'était la chose, se révélait grotesque autant qu'inutile : des meubles de bois clair ou laqués de couleurs pâles : vert d'eau, mauve, blanc, ayant des formes tarabiscotées et ne pouvant servir à aucun usage.

Les auteurs de cette tentative avaient commis une lourde erreur. Ayant tout à retrouver puisque tout était perdu, ils ont cru possible que de leurs mains un style surgît complet, comme la pure Athéna du cerveau de Zeus.

Comme l'a dit Baudelaire, une œuvre d'art n'est jamais un aérolithe. C'est donc le besoin d'innover qui les a perdus et plus

encore de n'avoir pas suffisamment songé au but pratique et utilitaire de cet effort. Leurs créations restaient dans le domaine du rêve, du chimérique. Cependant, ce n'est pas sur des nuages que l'on s'assied ni à des chimères que l'on accroche sa batterie de cuisine.

En 1910, Franz Jourdain, désireux de voir revivre chez nous un art si fécond jadis, convia les décorateurs allemands à exposer de leurs œuvres au Salon d'Automne. Dès le mois de juillet, des caisses arrivèrent d'outre-Rhin, et, le 15 octobre, jour du vernissage, alors que les stands français ne contenaient encore que des fils électriques et des instruments de menuiserie, les visiteurs, étonnés, voyaient des ameublements signés de noms tudesques, mais complets, solides et confortables.

Le grand public rit aussi fort qu'en 1900. Les caricaturistes ne manquèrent pas d'exercer leur verve à ce sujet, et le théâtre des Arts, jouant alors une pièce dont le héros était un grand musicien viennois, donna, comme cadre aux complications sentimentales du cher maître, un intérieur munichois où l'on couchait sur des dièses et mangeait sur des bémols.

Il faut reconnaître que toute l'Exposition n'était pas à admirer. Il y avait des fautes de goût et surtout on sentait que ces artistes manquaient d'individualité, qu'ils étaient incapables de produire, — ce qui plaît tant chez nous, — un meuble ou un objet qui fût beau en soi ; mais l'ensemble, grâce à ce sens du confortable que possèdent au plus haut degré les peuples du Nord, était à la fois pratique et plaisant.

Vinrent les ballets russes et avec eux le goût des coloris vifs, des tons qui chantent, des somptuosités asiatiques. C'est à cette époque que Martine groupa quelques petites filles, choisies parmi les élèves des écoles communales, les chargeant de créer des modèles qu'il faisait exécuter ensuite dans ses ateliers. C'est également à cette époque qu'il édita les premiers meubles peints en rouge, en bleu, en vert, et introduisit le noir et or dans l'ameublement.

Ces influences étrangères, ces courants divers qui nous arrivaient des confins de l'Europe, ont été pour nous un apport précieux. Nos décorateurs se sont mis à l'œuvre. Utilisant l'expérience acquise et les dons de mesure et d'élégance qui sont

le propre de notre race, remontant aux sources, étudiant les maîtres d'autrefois, continuant la lignée des Charles Nicolas, des Cochin, des Jacques-François Blondel, ils ont créé des œuvres logiques, d'ornementation sobre et de lignes pures.

L'effort auquel ils se consacrent depuis vingt ans ne s'est pas limité aux meubles, mais étendu à toutes les branches de l'art décoratif : étoffes, argenterie, céramiques, verreries, ferronnerie, papiers de tenture, etc... Chaque rameau est vivifié par une sève nouvelle, et l'universalité de l'effort permet à chacun d'aménager son intérieur comme il l'entend, sûr qu'il est de trouver tout ce qu'il lui faut pour composer un ensemble ; et cela parce que nos artisans sont liés par des tendances communes, parce qu'ils obéissent aux mêmes lois.

**

Comme chaque année, le Salon d'Automne a fait un très large accueil aux artistes décorateurs ; une trentaine de stands ont été aménagés dans les galeries du bas, et de nombreuses vitrines, disséminées un peu partout, contiennent des bijoux, des reliures ou des orfèvreries.

Les ensembles exposés peuvent être divisés en quatre groupes. D'abord les très riches, qui exigent un cadre vaste et luxueux ; ensuite les excentriques, destinés à un public spécial ; puis les confortables qui recevront l'approbation de la classe aisée ; enfin les très simples ; et ces derniers, s'ils étaient faits en série, trouveraient un bon accueil auprès des artistes et des intellectuels, auprès de ceux qui, par goût ou par nécessité, mènent une vie simple et sédentaire.

Dans le premier groupe, prennent place Ruhlmann, Follot, Sue et Mare, Dufel et Bureau, Mecquenem. A tous points de vue leurs expositions sont intéressantes. Ils furent des ouvriers de la première heure ; depuis longtemps, ils ont travaillé côte à côte, et cette année, afin de détruire le préjugé que, dans un intérieur, un meuble moderne fait tache, et aussi pour prouver que leurs œuvres, possédant chacune sa valeur intrinsèque, ne se nuisaient pas entre elles, Ruhlmann, Follot, Sue et Mare ont groupé leurs meubles dans une galerie commune.

Architectes tous trois, ils sont avant tout des constructeurs.

Chacun d'eux possède un style qui lui est propre, mais ils œuvrent sur des bases communes.

Ruhlmann s'est toujours spécialisé dans l'exécution des meubles précieux et toujours il est resté classique. Une de ses premières œuvres est un bureau de forme rognon, dont les dimensions et les formes sont exactement celles du XVIII^e. Seules sont modernes la matière et la décoration. Il choisit de préférence les essences rares : ébène ciré, ébène macassar, peau de galuchat. Ces bois, il les emploie en contre-placage, en grandes surfaces lisses, sans ornements, mais qu'il incruste d'ivoire ou de nacre ; et il recherche les accords inédits de couleur.

Sue et Maré construisent sur des bases géométriques. Soumis à la discipline cubiste, quand ils tracent un rectangle, ils le forment par l'abaissement de la diagonale du carré ; de même les ovales sont déterminés par des courbes définies géométriquement.

Une forme qu'ils emploient souvent, soit pour des meubles, soit pour des motifs de décoration et qui est celle du hall de leur exposition est un rectangle, établi géométriquement, mais auquel sont accolés, aux deux extrémités, des demi-cercles. Ce sont ces bases scientifiques qui donnent à leurs créations un tel équilibre, une telle harmonie. Ils emploient des bois simples et les traitent simplement, sans surcharges inutiles, apportant tous leurs soins au fini du travail. S'ils se sont inspirés du second empire ou plutôt du Louis-Philippe, c'est parce qu'ils estiment que cette époque avait des meubles confortables, bien équilibrés de volumes et faits à la mesure de l'homme. Une chaise-bateau ressemble à la capote d'un avion et un fauteuil 1830 est bien proche d'une carrosserie d'automobile. L'art de Follot, au contraire, est plus compliqué, plus inquiet, plus proche de nous peut-être.

Le grand hall qu'ils ont meublé ensemble a quelque chose d'officiel avec sa grande tapisserie de Jaulmes figurant l'automne, éclairée par deux torchères d'influence très Louis-Quatorzième. Au pied de cette tapisserie, un sofa et des fauteuils en velours noir de Ruhlmann, ainsi qu'une commode de Follot à trois corps, laquée bleu et or, surmontée d'un miroir assorti.

Les deux rotondes, tendues de taffetas changeant violet et or,

contiennent, l'un des meubles de Ruhlmann, meubles aussi précieux que des bijoux, l'autre une salle de musique de Sue et Mare.

Pour cela faire, ils ont choisi un beau palissandre ciré pris dans les veines sombres. Basse, d'aspect un peu trapue, la bibliothèque musicale est construite de façon à supporter les plus lourdes partitions. Sauf que les courbes sont un peu plus recherchées, le piano garde sa forme classique, la boîte épousant étroitement la forme du chevalet. Seuls sont nouveaux les pieds en fuseau remontant jusqu'en haut du coffre et la lyre qui commande les pédales.

Par terre, les tapis au point noué de Follot mettent d'heureuses taches de couleurs.

Aussi riche, mais plus intime, est la chambre de Dufet et Bureau éditée par Mam : une délicate harmonie de gris, noir et blanc avec incrustations d'étain.

Si M. Bureau est architecte, M. Dufet est peintre ; c'est pourquoi leurs ensembles sont caractérisés par une recherche de couleurs, de tons et de valeurs. Ils emploient des bois simples : érable ou citronnier, mais rarement naturels, préférant les teindre, soit par injection, soit par immersion. Ils utilisent le placage aussi bien que le bois plein, estimant que toutes les hardiesses sont permises, que l'on doit tout tenter.

Martine et Baignières peuvent être classés parmi les excentriques.

Pour composer un mobilier de fumoir, Baignières s'est inspiré des crapouillots, modèle de 1917. Les roues forment les dossiers des fauteuils ; d'autres pièces, dont j'ignore le nom technique, sont utilisées pour les bras et les appuis de la chaise longue ; quant aux capitonnages, ils sont de drap bleu horizon.

Fidèle à ses coloris préférés : noir, orange et or, Martine nous montre une vaste chambre tendue de velours noir. Est-ce, comme le souhaitait Rollinat, pour fumer l'opium dans un crâne d'enfant, les pieds nonchalamment appuyés sur un tigre ? Ce serait faisable, car par terre gisent une vingtaine de petits matelas cambodgiens, de toutes couleurs, cloutés d'or, favorables aux siestes voluptueuses.

Parmi les meubles plus simples, nous en trouvons quelques-

uns de Francis Jourdain en érable et sycomore injecté gris. La couleur en est délicate, et ils sont combinés de telle sorte et avec un tel sens pratique qu'on peut les utiliser à plusieurs fins.

Peut-être parce qu'ils se soucient de conquérir l'élite intellectuelle, nombreux sont les artistes qui ont exposé des meubles pour cabinet de travail. De Fabre, un ensemble en ébène macassar et marqueterie d'érable et d'argent. Par un dispositif ingénieux, le secrétaire est éclairé par une ampoule intérieure qui projette la lumière sur la tablette abaissée de même façon que sur une planche à gravure.

De Bagge, un studio en érable gris moucheté noir, un peu trop recherché mais confortable.

Quant aux bibliothèques en tant que meubles, elles sont nombreuses et bien comprises. La plupart ont une partie close pour les ouvrages de prix, et en plus quelques rayons libres, qui allègent la masse, et permettent de prendre les livres d'usage courant sans avoir de portes à ouvrir.

Parmi les meubles de salon et de boudoir, on trouve une armoire commode de Chéreau, ayant de chaque côté une série de tiroirs pivotants. Dans les salles à manger, le classique buffet est remplacé par une desserte dans laquelle sont ménagées des vitrines destinées à l'argenterie.

Parmi les meubles simples qui pourraient être exécutés en série, nous remarquons deux salles à manger, l'une de Maurice Dufrene, éditée par les Galeries Lafayette, l'autre de Francis Jourdain.

La première est d'acajou clair garnie de baguettes noires disposés en treillage. La seconde est surtout destinée à la campagne. De bois peint abricot clair, sertie de ferrures noires, — les poteries et le service de table exécutés dans les mêmes tons, — elle forme un cadre sain, gai, convenant bien aux peaux hâlées par le soleil.

Les étoffes, les objets usuels, sont en si grand nombre, qu'il serait trop long de les énumérer ici. Cependant deux nouveautés doivent retenir notre attention. D'abord, la quincaillerie d'art de Sue et Mare, éditée par Fontaine et Vaillant, qui comprend des boutons de porte, des crémones de fenêtres, des plaques de propreté des robinets etc..., ensuite des services de table, cou-

verts et services à poisson, ciselés, ceux-ci par Jensen, ceux-là par Gallerey.

Malgré quelques fautes de goût, quelques imprécisions de détails, dus surtout à ce que l'architecture est très en retard sur le mouvement actuel, une visite au Salon d'Automne nous convainc que nous avons un art décoratif, que notre époque possède enfin un style.

C'est triste, disent les uns ; c'est allemand, disent les autres.

Il est certain que les bois et étoffes employés sont de teintes sombres ou neutres. Mais outre que les teintes foncées forment un admirable fond aux toilettes féminines, elles donnent un caractère de bien-être, de confortable, de richesse que n'atteignent jamais les mobiliers clairs. Fussent-ils des meilleurs bois, ces derniers semblent toujours un peu camelote. A l'usage, ils se fanent davantage et l'œil s'en lasse plus vite.

Quand les meubles de nos décorateurs ne seront plus rangés symétriquement dans des stands éclairés par une lumière artificielle, mais placés dans des appartements ensoleillés avec le désordre qu'amène la vie journalière, tout le monde les trouvera plaisants et l'on n'en voudra plus d'autres.

Quant à les traiter d'allemands, on pourrait appliquer cette épithète à tous les mobiliers anciens. Un bahut Renaissance est avant tout du xvi^e siècle, et ceux qu'on faisait de l'un ou l'autre côté du Rhin ne différaient que par les détails. Aujourd'hui, il en est de même. Les meubles modernes sont avant tout modernes, mais il est peu probable qu'à Munich ou à Berlin, on puisse trouver le raffinement délicat de Ruhlmann ou la fantaisie claire de Dufet et Bureau.

Le grand obstacle qui sépare les décorateurs du public, n'est pas tant une question de teintes ni de nationalité, qu'une question de prix. Les meubles modernes sont chers, très chers même, et il ne peut en être autrement, car chaque meuble est une pièce unique pour laquelle il a fallu parfois plusieurs épreuves. La mise de fonds est importante ; une pièce unique ne se fait pas en bois blanc et la main-d'œuvre est élevée, car on ne confie pas des matières précieuses à n'importe quel ouvrier. Quant à la vente, elle reste problématique. Il faut donc que non seulement l'artiste rentre dans l'argent déboursé et soit indemnisé de son

travail, mais il faut aussi qu'il récupère l'intérêt de la somme immobilisée pendant des mois ou même des années. C'est ainsi que la moindre petite table atteint le prix d'un collier de perles.

Pour les meubles en série, il faut plus d'argent encore, car cette entreprise exige une usine parfaitement outillée, des magasins de vente, des frais de publicité, enfin les mille à-côté d'une vaste entreprise commerciale. Le jour où quelques capitalistes clairvoyants se mêtront en rapports avec les artistes décorateurs, la cause sera gagnée.

Deux tentatives intéressantes ont été faites dans ce sens. Un peu avant la guerre, le journal *l'Humanité* offrait à ses lecteurs, pour quelques centaines de francs, des meubles en bois simples, dessinés par Francis Jourdain, en vue des humbles intérieurs où il n'y a guère qu'une pièce ou deux pour loger toute une famille ; et M. Jourdain me confiait combien il avait été ému de recevoir des lettres de petits commerçants, d'ouvriers, d'employés de chemin de fer, le remerciant d'avoir travaillé pour eux.

Un peu après l'armistice, Sue et Mare, songeant aux nombreux mobiliers détruits dans les régions dévastées, avaient édité en série une salle à manger et une chambre à coucher en bois peint aux prix de 1.500 et 1.800 francs. Ces mêmes modèles, en noyer et acajou, valaient seulement 3.000 et 4.000 francs. Malheureusement, le public, mal renseigné, ignora cette tentative, qui, faute de réclame suffisante, échoua.

Nos artistes décorateurs ne sont pas nombreux, mais leur activité est inlassable, et au-dessus de tout éloge leur désintéressement ; c'est pourquoi il faut les encourager, les soutenir dans leurs efforts, vaincre les dernières résistances des passés, de ceux qui ne savent que regarder en arrière.

Il faut surtout développer chez les enfants, — car ils sont les hommes de demain, — le goût du chez soi, les intéresser aux objets usuels, leur apprendre à vivre la vie de leur époque. Il faut aussi les convaincre que plus une époque a de personnalité, plus sa manière de s'exprimer a de caractère, plus elle survit dans les siècles à venir.

MARIE DORMOY.

“ Pages Libres ”

N° 649.

(2^e Série. N° 192. — Novembre 1931.)



Une entreprise de réforme intellectuelle et morale

La librairie-bibliothèque Auguste-Comte

La conscience humaine est en désarroi. L'intelligence ne sait où se prendre. Tout est trouble. L'angoisse qui étroit les âmes, semble absurde.

Voyez : d'une part, la puissance de l'industrie, de la technique, de la science, l'héritage d'art et de pensée transmis par les siècles et que la rage destructrice des Vandales n'a pu anéantir, et aussi les bonnes volontés, la discipline acceptée, l'abnégation, l'héroïsme, toutes les richesses morales qui ont sauvé la France et la civilisation ; d'autre part, la misère, l'ignorance, la laideur, l'égoïsme, la haine et toutes les turpitudes de l'instinct effréné. Contraste grotesque, tragique.

Et pourtant, à la lumière du *Système de politique positive*, tout s'éclaircit. C'est « l'immense problème de l'ordre » qui se pose. Depuis la Grande Crise révolutionnaire, les hommes se sont acharnés trop exclusivement « à développer les forces » ; il faut surtout, désormais, qu'ils s'appliquent « à les régler ». La solution est donc spirituelle. Au demeurant, elle consiste non point à contraindre les actes, mais à les inspirer, pour les faire converger par la synergie, non point à brider les cœurs, mais à les unir par la sympathie, non point à contraindre les esprits, mais à les unifier par la synthèse.

La maladie occidentale, nous enseigne encore Auguste Comte, est essentiellement mentale. Les idées vésaniques, ensuite, ont infecté les sentiments. Il n'est d'abord que de bonnes intentions. Même la misérable Russie des soviets en est parée.

Quelques hommes formés à l'école de la philosophie positive, c'est-à-dire sensibles à l'expérience, ont donc pensé que la tâche la plus utile de l'heure présente, n'était point de renverser le gouvernement en exercice, d'élaborer des textes législatifs, de reviser la Constitution, de préparer les élections, ou d'agiter la rue; mais bien « la régénération des opinions et des mœurs ». Or cette régénération implique une méthode commune; à tout le moins, elle suppose l'entente des intelligences sur quelques principes fondamentaux, toujours démontrables. Le *Groupe Auguste-Comte* cherche donc moins à faire des adeptes serinant les mêmes formules qu'à enseigner une méthode éprouvée. Une doctrine relativiste comme le positivisme, se propage bien plus par l'éducation, en profondeur, que par le prosélytisme.

**

L'action du *Groupe Auguste-Comte* s'exercera donc surtout par la librairie-bibliothèque qu'il vient d'ouvrir dans le quartier des Ecoles, 16, rue Saint-Séverin.

C'est une librairie et une bibliothèque de choix. On n'y offre que le meilleur. Aucun souci commercial ne porte à contribuer à répandre la peste, c'est-à-dire les ouvrages qu'au sens national, social, moral et humain, il convient de tenir pour dépravants et pernicious.

Au jeune étudiant, au passant, qui seront conseillés, guidés, il sera loisible de consulter les livres avant de les acheter.

Cette organisation d'une police de l'esprit est d'une pressante nécessité. Elle constituera une force spirituelle vraiment libre, indépendante de l'argent, de l'Etat et du nombre.

A la bibliothèque, le public peut emprunter ou lire sur place les œuvres complètes d'Auguste Comte, tout ce qui se rapporte de près ou de loin au positivisme, les principaux ouvrages de philosophie, de sociologie et les revues sérieuses.

Des salles de causeries sont destinées à devenir un foyer de cœur et d'intelligence. Les étudiants et les prolétaires, qui y trouveront un fraternel accueil, s'y rencontreront et confronteront leurs études, leurs expériences et leurs aspirations.

**

Il y aura bientôt un quart de siècle, en avril 1898, je fondais les Universités populaires en inaugurant les conférences quotidiennes de la *Coopération des Idées*, rue Paul-Bert. Mes amis du *Groupe*

Auguste-Comte et moi, nous reprenons la même œuvre, avec les modifications et les redressements qu'une triste épreuve et les circonstances indiquent. Le but est resté le même et plus que jamais il nous faut dresser l'esprit de la plus haute civilisation contre la barbarie matérialiste qui menace d'emporter tout ce qui vaut la peine de vivre et fait l'Humanité.

C'est un devoir : Qu'on nous aide!

Qu'on nous aide à remettre en honneur la culture désintéressée, à réveiller la noble passion pour les idées libératrices, à purifier l'intelligence encombrée de notions stériles, salie par la pornographie, abrutie par une littérature d'imbéciles et d'aliénés; qu'on nous aide à assainir les cerveaux, à remettre le clair bon sens à la mode, à tuer l'histrionisme; qu'on nous aide enfin à former l'élite intellectuelle qui, demain, dirigera l'opinion française...

GEORGES DEHERME,

Fondateur des Universités populaires,

Directeur-fondateur du « Groupe Auguste-Comte ».

Les styles physiologiques ⁽¹⁾

(Suite)

II. — QUELQUES VISUELS

Nous n'avons pas entrepris de dresser un catalogue des auditifs; nous n'entreprendrons pas davantage de citer à la file tous les visuels. Nous ne voulons même pas étudier ici, faute de place, certains qui comptent parmi les visuels les plus notoires; nous ne parlerons, par exemple, ni de Leconte de Lisle, ni de Banville, ni de Jules Renard; nous nous bornerons seulement à isoler quelques hommes qui, pour des causes diverses, nous ont paru se détacher particulièrement entre les visuels.

VICTOR HUGO

Victor Hugo est un de ceux-là; je m'empresse, d'ailleurs, de reconnaître que l'ouïe était chez lui très développée; on s'expliquerait difficilement sans cela et l'harmonie de ses vers et la variété de ses rythmes. Cependant, la vue avait chez lui acquis une formidable prépondérance sur tous ses autres sens, y compris cette ouïe même dont nous venons de rappeler la puissance. Mais avant d'examiner sa vue, émerveillons-nous d'abord devant son organisme en général.

C'est un fait assez piquant que les principaux romantiques aient été des hommes d'une vigueur peu commune et qui atteignirent un âge avancé; ils avaient pourtant commencé leur carrière en gémissant sur leur mort prochaine et en apitoyant sur la fragilité de leurs bronches des lectrices qui ne leur survécurent point. M. Maigron, dans ses livres sur *le Romantisme et les Mœurs, le Romantisme et la Mode*, a montré comme il était de bon ton alors de tousser et de paraître pâle. Les gens bien portants cachaient leur santé comme une tare. Plusieurs disciples de Hugo furent douloureusement choqués par l'aspect trop florissant de leur dieu. Sa santé était tellement riche, en effet, qu'elle en était presque monstrueuse. Ce surhomme de la poésie était aussi un surhomme selon la chair.

« Un corps de fer, ainsi qu'on le sait — dit Edmond de Goncourt — et ayant toutes ses dents à sa mort et, de ses vieilles dents cassant encore un noyau d'abricot, six mois avant qu'elle n'arrivât... Il travaillait à Guernesey dans une cage de verre sans stores, avec là-dedans une réverbération à vous rendre aveugle et à vous faire fondre la cervelle dans le

(1) Voir la Grande Revue — Pages Libres, d'octobre.

crâne (9 juillet 1890). » Son appétit était fantastique et son estomac indomptable. « Victor Hugo — dit Th. Gautier, fait dans son assiette de fabuleux mélanges de côtelettes, de haricots à l'huile, de bœuf à la sauce tomate, d'omelettes, de jambon, de café au lait, relevé d'un filet de vinaigre, d'un peu de moutarde et de fromage de Brie qu'il avale indistinctement très vite et très longtemps. Il lape aussi de deux en deux heures de grandes terrines de consommé froid. » « Nous admirons — dit aussi Coppée — son appétit formidable. Il mangeait d'énormes morceaux de viande rôtie et buvait de grands verres de vin pur... A la fin du repas, il mettait des quartiers d'orange dans son vin et les absorbait avec une satisfaction marquée. (*Souvenirs d'un Parisien*). »

Les Goncourt rappellent encore ce propos de Sainte-Beuve sur Hugo : « Son coiffeur me disait que le poil de sa barbe est le triple d'un autre. » (14 février 1863.) « Hugo dit, — assurent encore les Goncourt (12 février 1877) — qu'il n'a jamais été malade, sauf un anthrax, un charbon dans le dos, qui l'a empêché de sortir dix-sept jours. Après quoi, selon son expression, il a été cautérisé. Et rien ne peut plus lui faire : le chaud, le froid, les averses qui le trempent jusqu'aux os; il lui semble qu'il est *invulnérable*. » « Il eut jusqu'au bout toutes ses cordes, en lyre solide qu'il était » dit (*Fantômes et Vivants*) M. Léon Daudet, qui parle ailleurs de « la rare verdeur de tempérament qu'il conserva jusqu'à la fin ». Clovis Hugues raconte qu'un jour, étant assis en soirée derrière Hugo, il contempla longuement la nuque du poète qui était « carrée, forte, sanguine et hérissée de poils blancs, rudes comme des poils de sanglier ». Hugo, se sentant observé, demanda à Clovis Hugues quels étaient les motifs de son insistance : « Maître, lui répondit Clovis Hugues, vous avez une nuque qui n'est pas banale. » A quoi Hugo répondit : « Ça, vous avez raison. Vous pouvez me donner un coup de poing dessus de toute votre force, je ne le sentirai pas. »

Dans un sonnet du *Portique*, M. Gabriel Trarieux a fort bien rendu cette intensité de vie physique qui caractérisait la personnalité de Hugo. Comme cette pièce est peu connue, nous nous permettons de la citer ici :

*Ce fut l'ancêtre olympien, le père Hugo.
Dès l'aube, il se versait un broc froid sur la tête
Et, dans sa chambre claire où soufflait la tempête,
Chevauchant sa chimère en bon preux hidalgo,*

*Pendant cinq heures, d'un élan que rien n'arrête,
Il écrivait debout, lançant son Quos ego
A l'Empire, exaltant la Bible ou Cerigo,
Le corps toujours d'aplomb, l'esprit toujours en fête.*

*A table, même entrain. Il disait : « La tortue,
L'aigle et moi, nous digérons tout ; rien ne nous tue ! »
Bel orgueil qu'il justifiait par son repas.*

*Ensuite, il menuisait, charpentait avec rage,
Ou s'allait promener dans l'île, sous l'orage
Et si Gothon passait, ne la dédaignait pas.*

Cette santé, au fond, était voisine de l'apoplexie. « Il se porte trop bien », dit Gautier. Aussi, voyez comme, à propos de Racine, il faisait à Stapfer l'éloge du teint et même du « style apoplectique », pour employer l'expression de Carlyle : « Le style de Racine ne ressemble pas à ces visages florissants de vie où l'on voit des boutons et des rougeurs qui ne sont que l'exubérance de la santé; ici, la peau est fine, le sang pur en apparence, mais secrètement, il est vicié et le corps entier dépérit... Racine est un poète bourgeois. » A Mérimée, il reprochait son mauvais estomac et, conséquemment, son mauvais style. Vers le milieu de sa carrière, Hugo dut, pour échapper au coup de sang, s'astreindre à des exercices physiques réguliers. Son père et son frère aîné sont morts d'apoplexie. On sait que la fille même du poète dut être enfermée dans un asile d'aliénés et que son frère Eugène était, lui aussi, devenu fou. « De ces deux frères également doués de la même flamme, — disait Esquirol, le célèbre aliéniste qui eut Eugène Hugo pour pensionnaire, — un seul a pu la contenir sans se briser (*Chronique Médicale*, février 1920). »

Entre tous ses organes, ses yeux surtout étaient privilégiés. Son ouïe, en comparaison, était fort peu développée. « Nul poète, — dit M. L. Mabilleau, — n'est aussi peu musicien que Hugo.. Le témoin de sa vie avoue que le Maître n'a jamais pu chanter une note juste. » « Je n'ai, — dit encore M. Bergerat (*Souvenirs d'un Enfant de Paris*), — connu que V. Hugo qui, plus que Paul Déroulède, fût rebelle aux jeux du son... Pour V. Hugo, l'horreur de l'harmonie montait jusqu'à la haine », et M. Bergerat cite, à ce propos, cette bribe d'une conversation qu'un jour il nota : « Les poètes, oui, notre pays en a de bons, de grands toujours. Les peintres sont charmants. Les statuaires nous rendent une Athènes. Quant aux musiciens, qu'ils crèvent ! » Cette haine de Hugo contre la musique est surtout caractéristique de la seconde partie de son existence.

Même alors, cependant, il peut sembler étrange que l'on accuse d'insuffisance de l'ouïe l'écrivain qui a orchestré tant de magnifiques poèmes. Je sens autant que quiconque la valeur de l'objection. Hugo, certainement, s'attachait à ce que son vers satisfît tous

les sens de ses lecteurs. Non seulement il le voulait sonore, mais même il désirait qu'il eût « couleur, parfum et saveur (Préface aux *Odes et Ballades*, 1822). » Néanmoins, il est bien impossible, si l'on serre de près l'œuvre de Hugo, de ne pas se rendre compte que l'ouïe, comparée à la vue, était chez lui un organe infime. C'est sous une forme visuelle qu'il percevait les sons. Pour lui, les gammes sont :

*De chastes sœurs dans la vapeur cachées
Se tenant par la main et chantant tour à tour*

Dans le *Carillon*, l'heure secoue :

*Son tablier d'argent, plein de notes magiques,
Sautant à petits pas comme un oiseau joyeux.*

Rappelez-vous aussi le passage sur les cloches dans *Notre-Dame de Paris* :

« Puis, tout à coup, voyez, car il semble qu'à certains instants l'oreille aussi a sa vue, voyez s'élever au même moment de chaque clocher comme une colonne de bruit, une fusée d'harmonie. D'abord la vibration de chaque cloche monte droite, pure, etc. » Pour rendre la symphonie tumultueuse de toutes ces cloches, il emploie aussi l'expression « fournaise de musique ». Parfois, il est vrai, mais bien moins fréquemment, c'est un terme auditif qui sert à exprimer une sensation visuelle ; l'aube, par exemple, devient « un sanglot de lumière ».

Je renvoie à la superbe étude de M. Mabilleau sur l'œil de V. Hugo ceux qui veulent comprendre la formidable emprise que la faculté de vision finit par exercer sur le poète. Alors que Flaubert faisait passer toute son œuvre par son gueuloir, Hugo ne parle pas ses vers. Au témoignage de Monselet, il ne composait qu'en écrivant ; il voulait voir les mots. Souvent, il illustrait même le vers d'un dessin, à moins que ce ne fût le dessin qui précédât le vers. Cette habitude visuelle de composition nous explique les nombreuses rimes pour l'œil que nous rencontrons chez Hugo : « Tunis » rimant avec « punis » ; « mais » avec « pays ». Dans *le Roi s'amuse*, malgré l'opposition des acteurs, il s'entête à faire rimer : « messieurs » avec « rieurs ».

*Cette main qui paraît désarmée aux rieurs
Et qui n'a pas d'épée, a des ongles, Messieurs.*

Ligier proposa de substituer « Seigneurs » à « Messieurs » ; mais Hugo tint bon (voir *Mercury de France* 16 mars 1919, p. 325). Pour lui, le mot n'est pas une chose entendue mais vue :

Tous les mots à présent planent dans la clarté.

La Conscience, pour lui, n'est pas une voix qu'on entend; c'est un œil qui regarde.

Sur l'intensité exceptionnelle de sa vue, nous avons un témoignage intéressant, celui de Sainte-Beuve, tel que le rapportent les Goncourt, dans leur Journal, à la date du 14 février 1863. « Tenez, quand il faisait ses *Feuilles d'Automne*, nous montions tous les soirs sur les tours de Notre-Dame pour voir les couchers de soleil, ce qui, entre nous, ne m'amusait pas beaucoup. Eh bien, lui, de là-haut, il voyait au balcon de l'Arsenal la couleur de la robe de Mme Nodjier. » Mais cette vue, quelque puissante qu'elle fût, ou peut-être, justement, à cause de sa puissance, avait d'extraordinaires limitations. Il voyait la couleur, mais il ne distinguait pas la nuance et encore toutes les couleurs ne frappaient pas également sa rétine. Le rouge, le bleu et le jaune trouvent souvent bonne place dans ses vers, mais ce furent surtout le noir et le blanc qui s'imposèrent à sa vision. On remarquera que les dessins, dont le Musée de la place des Vosges possède une si belle collection, ne sont pas coloriés. Qu'ils soient faits à l'encre ordinaire, à l'encre de Chine ou au marc de café, ce sont toujours les mêmes oppositions crues qui surgissent devant notre regard. Pas de gradations, pas d'ombres nuancées (1); toujours on y passe brusquement des ténèbres à la lumière. Hugo dut prendre un plaisir particulier à écrire dans les *Orientales* ces vers sur les négresses trayant leurs chamelles:

*D'autres, joyeuses comme elles
Faisaient couler des mamelles
De leurs dociles chamelles
Un lait blanc sous leurs doigts noirs.*

L'absence de gradations, de velouté dans les dessins d'Hugo fait qu'ils semblent être plus près de la sculpture que de la peinture. Son œil, dans un spectacle, voit surtout le relief; et cette notion du relief, il la transporte dans son vers, ce vers qui, comme il l'écrit lui-même, est « la forme optique de la pensée ». M. Bourget considère « le relief » comme la caractéristique principale du style de Hugo et il est certain que ce terme de « relief » revient souvent sous la plume du poète. « Le vers, — écrit-il dans la *Préface de Cromwell*, — convient surtout à la perspective scénique. Fait d'une certaine façon, il communique son relief à des choses qui, sans lui, paraîtraient insignifiantes et vulgaires. Il rend

(1) Il y a bien des ombres, mais elles correspondent aux divers moments de la lumière sur les surfaces, à son éclat, ses reflets, ses dégradations, et jamais aux couleurs intrinsèques où se manifeste la nature même des choses... (Mabilleau).

plus solide et plus fin le tissu du style. C'est le nœud qui arrête le fil. C'est la ceinture qui soutient le vêtement et lui donne tous ses plis. » Ailleurs, c'est la prose qu'il chargera de donner du relief à l'idée; et notez toutes les expressions qu'il emprunte alors au vocabulaire de la sculpture. « Il faudra à la scène une prose, aussi en saillie que possible, très fermement sculptée, très nettement ciselée, ne jetant aucune ombre douteuse sur la pensée et presque en ronde bosse. La prose en relief, c'est un besoin du théâtre. (*Littérature et philosophie mêlées. But de cette publication.*) »

A mesure que V. Hugo avançait en âge, sa vision s'intéressait davantage au relief. L'espace me manque ici pour expliquer comment l'œil de Hugo est devenu pour lui de plus en plus tyrannique. M. Mabilleau, dans le travail que j'ai déjà indiqué, a montré magistralement comment, de plus en plus, l'œil du poète, à force de regarder fixement les paysages (1), ne distingue plus dans les jeux de la lumière qu'un immense frémissement; les lignes, par contre, se détachaient avec plus de netteté, d'une façon plus architecturale. Mais, comme le cerveau de l'écrivain allait toujours s'exaltant, comme de plus en plus Hugo se sentait prophète et mage, les lignes elles-mêmes prirent un caractère apocalyptique. Sur la fin, l'œil de Hugo ne recevait plus les impressions du dehors; le monde que son cerveau désirait et voulait, il le recréait au dehors; il le voyait de ses prunelles hallucinées, désormais obéissantes à son rêve.

★★

CHATEAUBRIAND

En somme, V. Hugo a été un « possédé » de la vue. Il a été une glorieuse victime, mais une victime de sa puissance visuelle toujours exceptionnelle et souvent déformatrice de la réalité. Quant à Chateaubriand, ce fut un visuel aussi, mais son œil était bien différent de celui de Hugo. Hugo, en effet, à part cette hypertrophie du sens de la vue, était un des génies les plus sains qu'on puisse concevoir. Chateaubriand, au contraire, se fût volontiers laissé attirer par un art factice et tout d'invention si son œil, sincère comme une plaque extrêmement sensible, ne l'eût obligé à enregistrer les détails des spectacles réels.

(1) *Il n'est point de brouillard comme il n'est point d'algèbre
Qui résistent au fond des nombres et des cieux
A la fixité calme et profonde des yeux.*
.....
*Et sous mon œil pensif, l'étrange vision
Devenait moins brumeuse et plus claire.*

Le père de Chateaubriand était un homme farouche et dont l'originalité ressemblait fort à une demi-folie ; sa sœur, Lucile, était très mal équilibrée. Neuf enfants étaient nés avant notre écrivain. Etonnez-vous après cela de ce qu'il fut lui-même nerveux et de caractère assez sombre ; l'éducation solitaire qu'il reçut n'était pas non plus de nature à lui donner du goût pour la fréquentation de ses semblables. Était-il hystérique, ainsi que le dit le D^r Potiquet ? Il est, en tous cas, indubitable qu'on le prend bien souvent en flagrant délit de mensonge, de mythomanie si vous le préférez. Qu'il s'agisse de ses voyages en Amérique ou en Orient, on ne compte plus ses inexactitudes. De tempérament, il était menteur et, de plus, il était Celte. Celte comme Macpherson, Villiers de Lisle-Adam et de la Villemarqué. « Une race, dit M. Charles Le Goffic, paraît avoir élevé la supercherie littéraire à la hauteur d'un genre national et cette race, je rougis de l'avouer, est la race celtique. Il n'en est point chez qui on trouve plus de mystificateurs qui aient poussé plus loin et soutenu plus longtemps leur mystification. » Sensuel, pervers, posant au satanisme, avouant à demi des goûts incestueux, il tirait, dit-il, un trouble sexuel des sermons de Massillon ; sa conversion au christianisme fut plutôt une crise de nerfs qu'une crise d'âme. Tout paraît anormal chez lui : son égoïsme exaspéré, son manque de volonté, son besoin de fuir, son gigantesque ennui. La pensée que la vie continuerait après lui lui était prodigieusement désagréable. Le D^r Potiquet prétend qu'à la suite d'une maladie, Chateaubriand était devenu de bonne heure stérile et qu'il transmuait son impuissance physique en une doctrine philosophique lorsqu'il écrivit : « Je n'ai jamais désiré me survivre. » C'est chose possible et peut-être entraînait-il un peu de dépit dans son apitoiement sur ceux qui prirent la triste responsabilité de donner le jour à quelqu'un. Toujours est-il que René, ce type du « stérile », comme l'a écrit M. Camille Mauclair, est un des personnages les moins sains que l'on rencontre dans la littérature.

Il nous faut cependant ajouter que c'est un des personnages les moins irréels de son œuvre ; car alors, c'était bien lui-même qu'il décrivait sous un nom supposé. Son plus beau livre restera les *Mémoires d'outre-tombe* parce que, là, il a pu se décrire soi-même à satiété ; quand ce sont d'autres hommes qu'il s'efforce à dépeindre, il ne peut que représenter leurs traits ou leurs attitudes ; il est trop dédaigneux des âmes étrangères pour avoir jamais réussi à y pénétrer.

Voilà donc un écrivain qui n'est ni psychologue, ni penseur, car la raison chez lui joue un bien faible rôle. Il n'éprouve pas

non plus en présence de la joie ou de la tristesse humaines ce frisson sympathique qui, souvent, constitue l'unique mérite d'un écrivain, par ailleurs dépourvu de dons ; et pourtant, c'est un des auteurs que nous aimons le mieux à relire car, en présence des choses, ses sensations sont vives et il excelle dans l'art de les exprimer.

M. Charles Maurras a parlé du « goût de chair » qu'avait la phrase de Chateaubriand et je n'en disconvierai pas puisque j'ai dit tout à l'heure qu'il semblait souvent manquer d'âme. Caline, sa phrase s'étire voluptueusement ou se rassemble sur elle-même pour faire le gros dos. « Les phrases de M. de Chateaubriand, — disait Pauline de Beaumont, — me font éprouver une espèce de frémissement d'amour ; elles jouent du clavecin sur toutes mes fibres. » Maîtrisée par lui, la prose prend des inflexions que la poésie, alors, n'avait même pas osé se permettre encore à elle-même. Ses phrases se déroulent comme des incantations, belles de leurs propres sonorités et l'on se dit que les hymnes chantés devant les idoles hindoues quand viennent les grandes fêtes de la Sensualité doivent avoir des sons qui ressemblent à ceux-là.

Mais ce qui, je crois, fait l'originalité de Chateaubriand, c'est que, justement, dans ces phrases sensuelles dont la vibration retentit longuement, des mots précis sont enchassés qui montrent qu'au milieu des tumultes des chairs, la vue est demeurée précise et indifférente à tout ce qui n'était pas son travail. Il semble qu'il ait été impossible à Chateaubriand, quel que fût son goût pour le mensonge, d'introduire comme *choses vues* dans ses descriptions ce qu'il n'avait pas vu, de ses propres prunelles.

Pour évoquer les parfums, il lui arrive d'employer des termes vagues. Les « odeurs d'encens » qu'il prétend sentir un peu partout dans les forêts ne sont pas des parfums dont son odorat ait gardé de bien fidèles souvenirs ; l'odeur grisante de l'encens accompagne toujours les incantations et Chateaubriand se plait à en parler dans l'espoir de maintenir ainsi son lecteur en état de béatitude. Je fais mes réserves encore sur l'« odeur d'ambre » des crocodiles, dans *Atala*. Chateaubriand avait-il eu bien souvent l'occasion de flairer les grands sauriens ?

Les bruits, chez Chateaubriand, sont plus intéressants à étudier ; ils ont chez lui une valeur surtout négative ; ils lui servent à créer la notion de silence, à en faire une réalité presque tangible. Et pour expliquer ce que je veux dire ici, je ne vois rien de mieux que de reproduire une phrase de M. Paul Bourget sur Tourguénev : « Il nous citait avec admiration, — dit M. Bourget, — un passage de Tolstoï où cet écrivain a comme rendu perceptible le

silence d'une belle nuit au bord d'un fleuve en mentionnant un simple trait : une chauve-souris qui s'envole. (*Essais de psychologie contemporaine.*) » Et quelques lignes plus bas, M. Paul Bourget cite un paragraphe où Tourguenev lui-même s'est efforcé de rendre le silence d'une forêt russe : « Le calme était si grand qu'on pouvait entendre à plus de cent mètres un écureuil sautiller sur les feuilles sèches qui, déjà, jonchaient le sol, ou bien une branche morte qui, se détachant du faite d'un arbre, heurtait faiblement d'autres branches dans sa chute et tombait, tombait, tombait, pour ne jamais bouger, dans l'herbe fanée. »

Dans *le Génie du Christianisme* (1^{re} partie, v. 12), Chateaubriand raconte comment, lorsque le vaisseau le transportait en Amérique, il venait souvent s'asseoir sur le pont : « Pour tout bruit, on entendait le froissement de la proue sur le flot. » Dans la forêt vierge (*Atala*), ce sont « les froissements d'animaux qui marchent, broutent ou broient entre leurs dents des noyaux de fruits », ou bien encore « aucun bruit... hors je ne sais quelle harmonie lointaine ».

Parfois, on ne sait dire, tant ces bruits sont ténus, s'il faut les classer parmi les bruits ou les mouvements : « De petits oiseaux muets voletant de glaçons en glaçons, des couples assez rares de corbeaux et d'éperviers animent à peine ces solitudes de neige et de pierre où la chute de la pluie est presque toujours le seul mouvement qui frappe vos yeux. Heureux quand le pivert annonçant l'orage fait retentir sa voix cassée au fond d'un vieux bois de sapins. » Parfois même, ce qu'il décrit, ce sont des sons par delà le silence, des sons que son imagination fait naître, à force de volonté. « On croit entendre de toutes parts, — écrit-il dans le passage où il décrit le soir des Rogations, — le blé germer dans la terre et les plantes croître et se développer. »

Les sons et, jusqu'à un certain point, les parfums, sont pour lui des matériaux subtils dont il se sert pour tisser comme un rideau blanc de silence où il pourra projeter des spectacles avec une plus grande intensité. Maintenant que, grâce à l'art du magicien, tout est devenu silence, le lecteur n'a plus qu'à concentrer son attention sur le tableau que l'enchanteur va faire défiler sur son écran.

Nous avons vu que V. Hugo était incapable de distinguer les nuances et qu'il se bornait à opposer les couleurs, le plus souvent le noir et le blanc, en grosses masses antithétiques. Chateaubriand, dont l'œil est extraordinairement précis et averti, dissèque le paysage avec la sûreté d'un critique d'art, étudiant à la loupe le tableau d'un maître. Presque toujours, d'ailleurs, c'est

en tableaux organisés que se forment ses descriptions et, presque à chaque page, il emploie des termes d'atelier qui feraient croire qu'il connaissait à fond la technique de la peinture. Dans son *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, il cherche à déterminer, avec la perspicacité d'une modiste ou d'un amateur de tulipes, les nuances fugitives des nuages : « Les couleurs au couchant n'étaient point vives; le soleil descendait entre les nuages qu'il peignait de rose; il s'enfonça sous l'horizon et le crépuscule le remplaça pendant une demi-heure. Durant le passage de ce court crépuscule, le ciel était blanc au couchant, bleu pâle au zénith et gris de perle au levant. » Dans la *Lettre à Fontanes*, voici tout un passage sur la lumière de Rome qui est en même temps un texte de critique d'art à proprement parler, car il compare ses sensations obtenues sur place au souvenir qu'il a gardé des tableaux du Lorrain :

« Une vapeur particulière, répandue dans les lointains, arrondit les objets et dissimule ce qu'ils pourraient avoir de dur ou de heurté dans leurs formes. Les ombres ne sont jamais lourdes et noires; il n'y a pas de masses si obscures de rochers et de feuillages dans lesquelles il ne s'insinue toujours un peu de lumière. Une teinte singulièrement harmonieuse marie la terre, le ciel et les eaux; toutes les surfaces, au moyen d'une gradation insensible de couleurs, s'unissent par leurs extrémités, sans qu'on puisse déterminer le point où une nuance finit et où l'autre commence. Vous avez sans doute admiré dans les paysages de Claude Lorrain cette lumière qui semble idéale et plus belle que nature? Eh bien! c'est la lumière de Rome! »

Mais Chateaubriand a cette supériorité sur les peintres qu'ils ne peuvent décrire un jeu de lumière qu'au moment où il s'est fixé sur l'horizon; il se plait, lui, à suivre et à représenter les transformations des nuances, au moment même qu'elles s'opèrent : « Cette riche décoration, — écrit-il quelques lignes plus bas, — ne se retire pas aussi vite que dans nos climats; lorsque vous croyez que ses teintes vont s'effacer, elle se ranime sur quelque autre point de l'horizon; un crépuscule succède à un crépuscule et la magie du couchant se prolonge. »

Mais quelques pages vraiment stupéfiantes de Chateaubriand et que je voudrais citer en entier si la place ne me faisait défaut, ce sont celles du *Voyage au Mont Blanc*, que M. Gabriel Faure a eu l'idée ingénieuse de recueillir récemment en une élégante brochure. Chateaubriand y explique les raisons pour lesquelles il n'a pas été séduit par les paysages de montagnes, mais il le fait avec une telle abondance de détails techniques que l'on a peine à croire que l'auteur de ces lignes n'a pas été professeur dans une Académie de beaux-arts :

« Le plan des montagnes — écrit-il — étant vertical, devient une échelle toujours dressée où l'œil rapporte et compare les objets qu'il embrasse ; et ces objets accusent tour à tour leur petitesse sur cette énorme mesure. Les pins les plus altiers, par exemple, se distinguent à peine dans l'escarpement des vallons, où ils paraissent collés comme des flocons de suie. La trace des eaux pluviales est marquée dans ces bois grêles et noirs par de petites rayures jaunes et parallèles ; et les torrents les plus larges, les cataractes les plus élevées, ressemblent à de maigres filets d'eau ou à des vapeurs bleuâtres. »

L'auteur qu'on a l'habitude de concevoir comme si imaginatif et qui l'est en réalité ne le paraît guère en ce moment. C'est que l'œil est pour lui, comme pour V. Hugo, un tyran inexorable. La seule différence est que le tyran, chez Chateaubriand, est un bon despote ; j'entends un despote sensé et instruit (1) ; le tyran de Hugo avait ses moments de folie et, de plus, c'était un tyran dont l'éducation technique avait été assez négligée. Ce n'est pas V. Hugo qui se serait permis d'écrire ces lignes, bien dénuées, il est vrai, de poésie :

« Ceux qui ont aperçu des diamants, des topazes, des émeraudes dans les glaciers sont plus heureux que moi ; mon imagination n'a jamais pu découvrir ces trésors. Les neiges du bas Glacier des Bois, mêlées à la poussière de granit, m'ont paru semblables à de la cendre ; on pourrait prendre la mer de Glace, dans plusieurs endroits, pour des carrières de chaux et de plâtre ; ses crevasses seules offrent quelques teintes du prisme, et quand les couches de glace sont appuyées sur le roc, elles ressemblent à de gros verres de bouteilles. » « Ces draperies blanches des Alpes — dit-il encore — ont d'ailleurs un grand inconvénient ; elles noircissent tout ce qui les environne et jusqu'au ciel dont elles rembrunissent l'azur. Et ne croyez pas que l'on soit dédommagé de cet effet désagréable par les beaux accidents de la lumière sur les neiges. La couleur dont se peignent les montagnes lointaines est nulle pour le spectateur placé à leur pied. » Et voici que le technicien s'exprime tout à fait en argot d'atelier : « Il faut une toile pour peindre ; dans la nature, le ciel est la toile des paysages ; s'il manque au fond du tableau, tout est confus et sans effet. Or les monts, quand on en est trop voisin, obstruent la plus grande partie du ciel. Il n'y a pas assez d'air autour de leurs cimes ; ils se font ombre l'un à l'autre et se prêtent mutuellement les ténèbres qui résident dans quelques enfoncements de leurs rochers. Pour savoir si les paysages des montagnes avaient une supériorité si marquée, il suffisait de consulter les peintres ; ils ont toujours jeté les monts dans les lointains, en ouvrant à l'œil un paysage sur les bois et sur les plaines. »

Qu'on me permette, avant de quitter Chateaubriand, de citer

(1) M. Lanson parle dans sa *Littérature* de la « lucide précision de l'œil de Chateaubriand. »

encore un paragraphe de cet opuscule que je trouve tout à fait révélateur :

« Un seul accident laisse au site des montagnes leur majesté naturelle : c'est le clair de lune. Le propre de ce demi-jour sans reflets et d'une seule teinte est d'agrandir les objets en isolant les masses et en faisant disparaître cette gradation de couleurs qui lie ensemble les parties d'un tableau. Alors plus les coupes des monuments sont franches et décidées, plus leur dessin a de longueur et de hardiesse, et mieux la blancheur de la lumière profile les lignes de l'ombre. C'est pourquoi la grande architecture romaine, comme les contours des montagnes, est si belle à la clarté de la lune. »

THÉOPHILE GAUTIER

Théophile Gautier ressemble à la fois à Hugo et à Chateaubriand. Comme Chateaubriand, il avait l'œil très sûr et très exercé. On peut même dire que, comme technicien, il avait reçu une instruction très supérieure à celle de Chateaubriand, puisque sa première profession fut celle de peintre et que, suivant le mot de M. Thibaudet, « quand il quitta la peinture pour la littérature, il y emporta tout son matériel à dessins et à couleurs ».

Mais il n'avait point en lui de désirs pervers. C'était un homme d'une santé robuste, assez semblable à celle de Hugo. Ce qui ne l'empêcha pas, à ses débuts, de poser au jeune malade comme les autres romantiques, et Alexandre Dumas lui-même. Il a existé, paraît-il, un Gautier « olivâtre » et « pâle ». Il se privait de nourriture ; il prenait des airs penchés. Mais, un jour, il s'est ressaisi.

« A Montfaucon — dit-il aux Goncourt — on me montra un jour des chiens. Quand on leur mettait un âne dans le chemin et qu'on les lâchait, en cinq minutes, l'âne était nettoyé ; il n'en restait qu'une carcasse... Après, on me fit passer dans un autre compartiment de chiens... tout peureux, rampant à terre autour de vous, léchant vos bottes... Ce sont absolument les mêmes... Mais, les autres, on leur donne de la viande et, ceux-là, on ne les nourrit qu'à la panade... Cela m'a éclairé... J'ai mangé par jour six livres de mouton et j'allais à la barrière le lundi attendre la descente des ouvriers plâtriers pour me battre avec eux. » « Je n'étais pas fort du tout — dit-il encore. J'ai écrit à Lacour de venir chez moi et je lui ai dit : « Je voudrais avoir des pectoraux comme dans les bas-reliefs et des biceps hors ligne. ... Tous les jours, je me suis mis à manger cinq livres de mouton saignant, à boire trois bouteilles de vin de Bordeaux, à travailler avec Lacour deux heures de suite. »

Et voilà comment il en arriva à amener « cinq cent vingt sur une tête de Turc ». « Moi, ajoutait-il encore, j'ai fait faire une

bifurcation à l'école du romantisme, à l'école de la pâleur et des crevés. »

Sainte-Beuve qui, à cette époque, en était encore à célébrer la tuberculose dans ses poèmes (il avait au moins cette circonstance atténuante d'être, lui, réellement malade) attaqua cet empêcheur de mourir en rond. Il s'attira alors cette réponse foudroyante où Gautier, devant lui, fait rouler ses biceps :

*Je suis jeune ; la pourpre en mes veines abonde,
Mes cheveux sont de jais et mes regards de feu
Et sans gravier, ni toux, ma poitrine profonde
Aspire, à pleins poumons, l'air du ciel, l'air de Dieu.*

*Aux vents capricieux qui soufflent de Bohême
Sans les compter, je jette et mes nuits et mes jours ;
Et parmi les flacons, souvent, l'aube au teint blême
M'a surpris, dénouant un masque de velours.*

*On sait mon nom ; ma vie est heureuse et facile ;
J'ai plusieurs ennemis et quelques envieux.
Mais l'amitié chez moi toujours trouve un asile
Et le bonheur d'autrui n'offense pas mes yeux.*

Cette santé exubérante et un peu apoplectique, Gautier, moins heureux que Hugo, ne la conserva pas entière pendant toute son existence. Dans sa joie de l'avoir reconquise sur le romantisme, il ne la ménagea guère et, pendant les dernières années de sa vie qui furent douloureuses, il dut plus d'une fois regretter d'avoir donné tant de licence à ses appétits. Mais, dans l'ensemble, la vie de Gautier fut une belle existence d'animal sain. C'était un monstre de santé. « Moi, le matin, ce qui me réveille, disait-il aux Goncourt, c'est que je rêve que j'ai faim. Je vois des viandes rouges, de grandes tables avec des nourritures, des festins de Gamache. La viande me lève. » Il y avait là, sans doute, un peu de forfanterie ; de son passage par les ateliers, Gautier avait gardé une haine farouche des bourgeois et il fut peut-être un de ceux qui contribuèrent le plus à répandre la haine du bourgeois parmi les romantiques. Comme il avait posé au malade et au sensitif, il en vint à poser au garçon boucher et à l'insensible : « Cette force que j'ai et qui m'a fait supprimer le cœur de mes livres, c'est, dit-il, par le stoïcisme des muscles que j'y suis arrivé. » (*Journal des Goncourt.*)

Son ambition, désormais, puisqu'il avait éliminé le cœur de ses ouvrages, c'était de ne plus être qu'un œil qui regarde les choses ; il voulait être un peintre écrivain. « Mon rôle à moi, dans cette révolution littéraire, — dit-il dans ses entretiens avec M. Ber-

gerat, — était tout tracé. J'étais le peintre de la bande. Je me suis lancé à la conquête des adjectifs ; j'en ai détérré de charmants et même d'admirables dont on ne pourra plus se passer. J'ai fourragé à pleines mains dans le seizième siècle. J'ai mis sur la palette du style tous les tons de l'aurore et toutes les nuances du couchant, je vous ai rendu le rouge déshonoré par les politiciens ; j'ai fait des poèmes en blanc majeur. » A la couleur, il ne sacrifiait pas seulement le sentiment mais aussi l'idée. Il s'extasiait, suivant les Goncourt, sur une phrase de Flaubert : « De la forme naît l'idée » et il aimait aussi à répéter cet apophtegme : « Une bonne syntaxe, tout est là », sans s'inquiéter de savoir ce que cette syntaxe chercherait à exprimer. « Qu'importe le flacon ! » disait Musset. Pour Gautier, le flacon seul importait, pourvu qu'il fût beau.

*Je répondais : « La forme aux yeux donne une fête !
Qu'il soit plein de falerne ou d'eau prise au ravin,
Qu'importe, si le verre a le profil divin !
Le parfum envolé, reste la cassolette ! »*

(Poésies inédites. Une douzaine de sonnets).

Ainsi les Goncourt disaient de leur Charles Demailly : « Un vilain verre le dégoûtait d'un bon vin. »

Poussant à l'extrême les théories de Hugo sur le mot « être vivant », et il était logique sur ce point puisqu'il ne considérait pas, lui, le poète comme un mage mais comme une sorte d'amuseur supérieur, de créateur du beau, Gautier écrivait dans sa préface des *Fleurs du Mal* :

« Pour le poète, les mots ont en eux-mêmes et en dehors du sens qu'ils expriment une beauté et une valeur propre comme des pierres précieuses. Ils charment le connaisseur qui les trie du doigt, dans la petite coupe où ils sont mis en réserve comme ferait un orfèvre méditant un bijou. Il y a des mots diamant, saphir, rubis, émeraude ; d'autres qui luisent comme du phosphore quand on les frotte et ce n'est pas un mince travail que de les choisir. » « Des mots rayonnants, des mots de lumière, avec un rythme et une musique — a-t-il encore écrit — voilà ce qu'est la poésie »

Ce rythme et cette musique dont il parle ont certainement joué un rôle dans son œuvre ; il existe même quelques-unes de ses pièces qui sont exclusivement musicales ; mais, au fond, il a assez peu varié ses cadences ; tous ses *Emaux et Camées* sont en octosyllabes. Aux Goncourt, il déclarait son peu de goût pour la musique : « Comme nous lui avouons notre complète infirmité, notre surdité musicale.. « Eh bien, ça me fait grand plaisir, ce que

vous me dites là. Je suis comme vous, je préfère le silence à la musique. Je suis seulement parvenu, ayant vécu une partie de ma vie avec une cantatrice, à discerner la bonne et la mauvaise musique, mais ça m'est absolument égal. »

M. Bergerat, pour montrer que Gautier était également auditif et visuel, insiste sur ce fait qu'il « voyait les mots écrits comme il les entendait, à la fois, chantés et il fallait qu'ils passassent à l'épreuve de cette double opération où tout son art se révèle ». Mais le fait qu'en entendant un mot il le voyait écrit indique bien qu'il était surtout visuel, comme aussi cette remarque de M. Bergerat que « Gautier avait besoin d'écrire un mot pour savoir son orthographe ». Nous avons, d'ailleurs, dans le *Journal des Goncourt*, une confession de Gautier, qui montre jusqu'à quel point (presque incompréhensible pour les auditifs), il était visuel :

« Figurez-vous, s'écrie Gautier, que l'autre jour Flaubert me dit : « C'est fini. Je n'ai plus qu'une dizaine de pages à écrire mais j'ai toutes mes chutes de phrases. » Ainsi, il a déjà la musique des fins de phrases qu'il n'a pas encore faites. Il a ses chutes ; que c'est drôle, hein ?... Moi, je crois surtout qu'il faut dans la phrase un *rythme oculaire*. Par exemple, une phrase qui est très longue, en commençant, ne doit pas finir petitement, brusquement, à moins d'un effet. Puis, très souvent, son rythme à Flaubert n'est que pour lui seul et nous échappe. Un livre n'est pas fait pour être lu à haute voix et lui se gueule les siens à lui-même. »

Néanmoins, Gautier n'était pas exclusif et il se montrait curieux des sensations d'autrui. Il a vivement félicité Baudelaire d'avoir annexé les parfums à la poésie et il se rendait compte des rapports qui existaient entre les divers sens. Dans son feuilleton de la *Presse* du 10 juillet 1843, il a ainsi exposé les sensations que lui causa le haschich : « Mon ouïe s'était considérablement développée. J'entendais le bruit des couleurs. Des sons verts, rouges, bleus, jaunes, m'arrivaient par ondes parfaitement distinctes. »

Mais, avant tout, il était peintre. Jamais, disait-il lui-même, ses feuilletons ne lui semblaient assez colorés. « Voyez comme je suis malheureux, dit Gautier, tout me paraît plat. Mes articles les plus colorés, je trouve ça gris, papier brouillard. Je f... du rouge, du jaune, de l'or ; je barbouille comme un enragé et jamais ça ne me paraît éclatant. Et je suis très embêté parce qu'avec ça, j'adore la ligne et Ingres. » Pour M. Lanson, qu'il nous faut toujours citer ici (car nul, au point de vue qui nous intéresse, n'a étudié les écrivains d'une façon aussi pénétrante), un des grands reproches qu'on puisse adresser à Gautier, c'est de s'être montré par trop peintre dans ses écrits. « Il ne donnait pas autant la vision de l'objet que celle de la peinture de l'objet ; sa littérature

nous fait repasser par un autre art avant d'atteindre le modèle lui-même. On a justement remarqué que, naturellement, il voit chaque aspect de la nature comme correspondant au style, à la manière d'un maître et sa description se fait dans le goût de ce maître. « C'était un parc dans le goût de Watteau. » (*Poèmes*, I.) ...Aussi excellera-t-il à reproduire des tableaux ; ses poèmes sont comme un musée de copies... Les musées, les églises l'attirent autant que la nature ; il rapportera d'Espagne des paysages admirablement nets et objectifs, mais aussi de curieuses impressions d'art ; des copies, à sa manière, de Ribéra, de Valdès Léal, de Zurbaran. »

J'ai surtout parlé jusqu'ici de couleurs ; mais dans les tableaux de Gautier, il existe toujours sous la couleur un dessin, fortement poussé. Dans les dernières années de sa vie, Gautier en vint même, comme beaucoup de peintres, à regretter d'avoir, au cours de sa carrière, attribué à la couleur une part trop importante. Simultanément, il se détourna et des écrits brillants et des tableaux riches en coloris. « Las d'avoir ciselé la phrase, dit M. Bergerat, il ne se plaisait plus qu'à lire du Stendhal ; son peintre préféré, c'était Ingres. » Et comme M. Bergerat lui avouait préférer, pour sa part, d'autres peintres : « C'est de ton âge, lui répondait-il ; on n'en vient pas tout de suite à Ingres. »

**

LES GONCOURT

Comme Th. Gautier, les Goncourt furent peintres avant de devenir écrivains ; mais, appartenant à une génération postérieure, ils eurent de la peinture une conception différente. Comme stylistes, ils ressemblent beaucoup aux peintres impressionnistes qui furent leurs contemporains. Leurs descriptions sont, en effet, moins statiques que celles de Gautier ; les contours des objets n'y apparaissent point comme aussi nets ; leur vision est plus trépidante. C'est que leur organisme, s'il est plus raffiné que celui de Gautier, est aussi beaucoup moins robuste.

C'étaient des malades « torturés de malaises continus » (*Journal des Goncourt*, 1869) et se faisant gloire de leur détresse physique puisqu'ils allaient jusqu'à prétendre que c'était leur maladie qui constituait tout leur talent. En 1870, ils écrivaient à Zola : « Songez que notre œuvre, et c'est peut-être son originalité durement payée, repose sur la maladie nerveuse. » Et Edmond, après la mort de son frère, disait encore : « Ces peintures de la maladie, nous les avons tirées de nous-mêmes. » Tous deux se demandent (*Journal*, III, p. 199) si la valeur de leur œuvre n'est pas unique-

ment due à « l'alliance d'une maladie de cœur et d'une maladie de foie ». Dans *la Faustin*, un des personnages, qui est évidemment là l'interprète des auteurs, se réjouit de ce que la langue française d'aujourd'hui soit maniée « par les gens les plus nerveux, les plus sensitifs, les plus chercheurs de la notation des sensations indescriptibles, les moins susceptibles de se satisfaire du gros à peu près de leurs bien portants devanciers ».

Avec le même acharnement que beaucoup d'entre nous mettent à s'acquérir une bonne santé, ils se sont complu à développer leur mal, car c'est leur prétention d'avoir été dans l'ordre chronologique les premiers « écrivains des nerfs ». Pour travailler, ils s'enferment pendant trois ou quatre jours, sans voir personne, se stimulant pour obtenir « la forte fièvre hallucinatoire ». Mais, tout en se félicitant de leur misère physiologique, il semble que, cependant, les Goncourt se soient obscurément rendu compte que, d'un art plus calme, moins tourmenté, il se dégageait une impression artistique supérieure. Relisez ce qu'ils disent de Charles Demailly :

« Cette sensibilité nerveuse, cette secousse continue des impressions désagréables pour la plupart et choquant les délicatesses intimes de Charles plus souvent qu'elles ne le caressaient, avaient fait de Charles un mélancolique... Peut-être aussi était-ce là qu'il fallait chercher le secret de son talent, de ce talent nerveux, rare et exquis, de l'observateur, toujours artiste mais inégal, plein de soubresauts et incapable d'atteindre au repos, à la tranquillité des lignes, à la santé courante des œuvres véritablement grandes et véritablement belles. »

Tout en disant que, dans la nature de Hugo, si sainement exubérante, il manque « un coin maladif », ils n'en reconnaissent pas moins que son œuvre énorme repose sur sa santé physique, comme sur un roc (*Journal*, 14 février 1863).

Quant à eux, ils se plaisent à noter toutes leurs sensations, de quelque sens qu'elles leur viennent, car « ils mettent, dit M. Doumic, leur orgueil à se trouver une espèce d'êtres particulièrement impressionnables, des « vibrants », d'une manière supérieure », organisés pour goûter comme pas un, soit un tableau, soit au besoin « une aile de poularde braisée (*Journal*, III, p. 166) ». Alors que les classiques mettent tout leur soin à ne pas choquer le lecteur par l'étalage de leur sensualité, les Goncourt, fiers de se sentir les descendants exaspérés d'une lignée particulièrement raffinée, prennent grande joie à nous éblouir du récit de toutes les orgies qu'ils se sont offertes à eux-mêmes.

Mais c'est la vue, indubitablement, qui leur procure le plus de satisfactions. Leur oreille, malgré toute la peine qu'ils prennent à

la cultiver, demeure terriblement rebelle. « A Gautier, nous avouons, disent-ils, notre surdité musicale, nous qui n'aimons tout au plus que la musique militaire. » Les bruits pour eux existent, mais ils constituent une véritable torture : « Oh ! le bruit ! le bruit ! écrivent-ils. C'est la désolation de tous les nerveux dans les centres modernes. » Il est rare que leur migraine soit assez généreuse pour embellir les bruits qu'ils ont perçus ; mais cette transformation se produit, cependant, parfois. « Je suis couché avec la migraine, écrit l'un d'eux (*Journal*, 1864) et les bruits des choses, au loin, se transforment, se poétisent, arrivent aux sens, idéalisés. Les seaux d'eau dont les cochers lavent les voitures dans les cours prennent pour moi des bruissements et des fraîcheurs de jets de l'eau de l'Alhambra. » Leur infirmité auditive se trahit chez eux par le manque d'harmonie dans la phrase. « MM. de Goncourt — a remarqué très justement Zola dans ses *Romanciers naturalistes*, — se moquent des répétitions de mots : j'ai trouvé le mot : petit jusqu'à six fois dans une de leurs pages. Ils se soucient peu de l'euphonie ; ils entassent les génitifs à la suite les uns des autres ; ils procèdent par longues énumérations, ce qui produit un balancement monotone. »

En revanche, ils savent voir et décrire :

« Nous ferions volontiers — écrivent-ils (*Journal* 1869) — ce pacte avec Dieu : ne nous laisser qu'un cerveau pour créer, nos yeux pour voir et une main avec une plume au bout et prendre tout le reste de nos sens et des misères de notre corps, pour que nous ne jouissions plus en ce monde que de l'étude de l'humanité et de l'amour de notre art. »

Le succès des Goncourt comme écrivains a nui à leur succès comme peintres. Les aquarelles et les eaux-fortes de Jules de Goncourt se trouvent au Cabinet des Estampes ; à côté, ont été placées dix eaux-fortes gravées par Edmond de Goncourt. Un recueil de vingt planches de Jules a paru sous forme d'album à la Librairie de l'Art, en 1876.

« Jules de Goncourt — dit Roger Marx (*Revue Encyclopédique* 1895) — fait appel à toutes les ficelles du métier, use des frottis, revient avec le grattoir, avec le crayon lithographique sur les larges coulées ; il invente en fin de compte une aquarelle qui atteint à la transparence extrême et offre la solidité, l'éclat consistant de la peinture à l'huile. Avec plus de fièvre encore, il s'est livré à l'eau-forte, passionné par les joies de la taille, l'énigme de la morsure, l'anxiété du tirage. »

« Particularité étrange, avoue le *Journal*, jamais les travaux de l'imagination n'ont eu pour nous cet empoignant (de l'eau-forte) qui fait oublier non seulement les heures, mais encore les ennuis de la vie et tout au monde. »

« Ils ont gardé, dit Zola (*Romanciers Naturalistes*) de ces premiers travaux le souci du coup de pinceau exact, la finesse et le pittoresque du trait, l'ensemble technique des tons et de leur valeur. Même plus tard, quand ils ont eu à faire une description capitale, ils sont allés prendre une vue de l'horizon, ils ont rapporté dans leur cabinet une aquarelle... Et ce ne sont pas des peintres dans le sens un peu lourd et complet du mot, mais des graveurs dont la pointe reste libre, des aquarellistes qui se contentent avec raison de deux ou trois tons posés crânement pour donner de la vie à un paysage ou à une figure. »

C'est un jour, presque brusquement, — dit la préface de leur *Théâtre*, — qu'ils ont passé de l'art pictural à l'écriture :

« Sur une grande table à modèle, aux deux bouts de laquelle, du matin à la tombée du jour, mon frère et moi faisons de l'aquarelle dans un obscur entresol de la Rue Saint-Georges, un soir de l'automne 1850, en ces heures où la lumière de la lampe met fin aux lavis de couleurs, poussés par je ne sais quelle inspiration, nous nous mettons à écrire ensemble un vaudeville, avec un pinceau trempé dans l'encre de Chine. »

Il semble que ce soit toujours avec ce pinceau qu'ils aient continué d'écrire leurs livres. Aquarellistes, ils le sont demeurés à tel point qu'on pourrait leur reprocher comme à Gautier de ne voir la nature que sous forme de tableaux encadrés. Rappelez-vous le début de l'*Albertus* de Gautier :

*Sur le bord d'un étang profond dont les eaux vertes
Dorment, de nénufars et de bateaux couvertes
Est un vieux bourg flamand tel que les peint Téniers.
Vous reconnaissez-vous ? Tenez, voilà le saule,
De ses cheveux blafards inondant son épaule
Comme une fille au bain, l'église et son clocher,
L'étang où des canards se pavane l'escadre ;
Il ne manque vraiment au tableau que le cadre
Avec le clou pour l'accrocher.*

Comme Gautier, les Goncourt laissent bien voir à quel point ils ont été influencés par leur première profession, lorsqu'ils écrivent : « Devant une toile d'un paysagiste, je me sens plus à la campagne qu'en pleins champs ou en pleins bois. » Et encore : « Une chose bien caractéristique de notre être, c'est de ne rien voir de la nature qui ne soit un rappel et un souvenir de l'art. Voici un cheval dans une écurie; aussitôt une étude de Géricault se dessine dans notre cervelle et le tonnelier de la cour voisine nous fait revoir un lavis à l'encre de Chine de Boilvin. »

Mais alors que le dessin tenait dans l'œuvre de Gautier un rôle si important, les Goncourt, comme les impressionnistes, sont convaincus que la forme n'est qu'un des aspects éternellement chan-

geants de la couleur. Ce chatolement continu de la teinte, ils essaient de le transposer dans leurs écrits. Sainte-Beuve reconnaît qu'ils possèdent le privilège « d'attraper le mouvement dans la couleur ». M. Paul Bourget, dans l'analyse si aiguë qu'il a faite de l'art des Goncourt dans ses *Essais de Psychologie contemporaine*, rappelle une phrase de Mérimée : « Notre langue, et aucune autre, que je sache, ne peut décrire avec exactitude les qualités d'une œuvre d'art. Elle est assez riche pour distinguer les couleurs mais entre deux nuances qui ont un nom, combien y en a-t-il, appréciables aux yeux, qu'il est impossible de déterminer par des mots? » Cet exploit de donner un nom à toutes les nuances considérées jusqu'alors comme innommables, les Goncourt l'ont tenté et souvent avec succès. On dirait qu'elle est peinte à petits coups de pinceau savamment surajoutés, la phrase de *Madame Gervaisais* sur le ciel de Paris, par un certain soir : « Le ciel est devenu d'un bleu sourd, d'un bleu de linge, mettant comme un reflet déteint sur le luisant des parapets polis par la main du passant. »

Mais ils ne sont parvenus à de pareils tours de force que parce qu'ils connaissaient et le métier et le vocabulaire des artistes. « Je voudrais, — dit Edmond de Goncourt (*Journal*, 1882), — trouver des touches de phrase semblables à des touches de peintre dans une esquisse, des effleurements et des caresses et, pour ainsi dire, un glacis de la chose écrite. » « S'ils parlent de Chardin, dit encore M. Bourget, c'est ainsi que le pourrait faire un apprenti peintre et M. Bourget cite en effet quelques-unes de leurs notations savoureuses à propos de cet artiste : « sa belle touche beurrée », « les tournants de son pinceau gras en pleine pâte », « l'éclat de ses blancs glacés de soleil ».

Comme les impressionnistes s'attachaient dans leurs tableaux à décomposer la lumière, les Goncourt s'efforcent d'émietter leurs sensations visuelles, de les étudier une par une et comme grain par grain. Pour ce travail raffiné que d'autres n'avaient pas tenté avant eux, il leur fallait sans cesse créer des néologismes fort risqués et bouleverser dangereusement la construction habituelle des phrases; car une langue, surtout quand elle est la langue française, fière de ses traditions anciennes, ne se laisse pas broyer comme un gâteau de couleurs, habitué à subir les fantaisies du peintre. Aussi, éprouvaient-ils des mouvements d'humeur contre la syntaxe « la lourde, massive, bêtasse syntaxe des corrects grammairiens » (1).

(1) M. Edmond de Goncourt, — écrit M. Doumic (*Portraits d'écrivains français*) — cite victorieusement (dans la préface de *Chérie*) une opinion de cet autre styliste Joubert : « Les étrangers ne trouvent que frappant ce que les habitudes de notre langue nous portent machinalement à croire bizarre dans

Comme leur oreille n'était pas assez exercée pour qu'ils se rendissent bien compte de toute la cacophonie qu'ils déchainaient dans leurs phrases, ils n'hésitaient pas à accumuler les inversions afin de mettre en vedette leurs mots préférés. Pour rendre l'impression du mouvement continu, ils utilisaient l'imparfait presque à l'exclusion des autres temps et, sur les ruines de la phrase traditionnelle, ils faisaient éclater comme autant de fusées des gerbes d'épithètes rutilantes dont ils étaient souvent les créateurs. « L'épithète! toujours l'épithète! — grommelait Sainte-Beuve — pourquoi pas le nom aussi? (1) Pourquoi pas le verbe quelquefois? Et pourquoi pas le tour et l'harmonie? » Gautier, parfois, se sentait, lui aussi, débordé par l'allant de ses disciples, lui qui, nous l'avons vu, avait déclaré un jour : « Avoir une bonne syntaxe, tout est là. »

Gautier aimait la syntaxe parce qu'il avait le sentiment des ensembles. Les Goncourt, dominés par leur passion de l'analyse, n'étaient attirés que par les détails. Dans un paysage, ils ne voyaient que tel reflet du soleil ou de la lune sur l'eau; dans un portrait, ils ne s'intéressaient qu'à un joli mouvement de sourcil. Victor Hugo n'avait voulu que l'émancipation du mot; eux, ils émancipaient la phrase et même le livre. Pour eux, le volume qui devait n'avoir ni commencement ni fin n'était qu'une succession de tableaux pittoresques et imprévus; c'était pour eux l'assemblage composite de mille et un lambeaux brusquement arrachés à la vie et transportés tels quels dans leurs pages. Encore, avons-nous le droit de dire que c'étaient des lambeaux de vie? puisque les Goncourt ne choisissaient pour sujet d'étude que des situations exceptionnelles, des personnages peu fréquents. Ainsi les impressionnistes s'amusaient souvent à saisir des effets de lumière qui, tout en étant vrais, ne paraissaient cependant pas vraisemblables et ne se reproduisaient dans la nature qu'à de très longs intervalles.

(A suivre.)

CHARLES CHASSÉ.

le premier moment. » Et il ne s'aperçoit pas combien il est bizarre d'invoquer l'autorité de ceux-là justement à qui manquent le sens instinctif et la tradition d'une langue. »

(1) C'est que, pour les Goncourt, le nom avait cette infériorité d'exprimer surtout un état, tandis que l'adjectif incarnait la qualité, c'est-à-dire l'attitude changeante, le mouvement.



A Travers la Quinzaine

La Vie des Morts

Il n'y a pas là de faute d'impression. Le typo a correctement écrit *la vie des morts*, non *la vie des mots*, et il ne s'agit point de l'agréable histoire contée par le grammairien Darmesteter, mais bien d'un sujet de philosophie qu'il convient de traiter en ces « novembrales semaines », comme parle Verhaëren. Les morts vivent-ils? Telle est la question que M. Paul Heuzé a posée dans *l'Opinion*, à des gens illustres et divers (1). Il n'a pas été déçu. Les réponses sont venues en foule, soit favorables et enthousiastes, soit prudentes et dubitatives. Et l'on comprend que les spirites aient dit oui, et que les savants se soient réservés.

Il fallait se prononcer sur l'interprétation de ces phénomènes étranges qu'on produit au café-concert pour l'amusement du populaire, en des cercles très fermés pour l'édification des fidèles, et qui vont de la suggestion, de la lecture de la pensée ou des tables tournantes, jusqu'au dédoublement de la personnalité ou à l'apparition de fantômes qu'on peut palper. S'il entre dans ces choses assez de supercherie ou d'innocence et si l'art du prestidigitateur s'y mêle volontiers, on ne peut nier qu'elles manifestent aussi quelques réalités troublantes. C'est pour expliquer ces réalités que ni la physique ni la psychologie courantes n'atteignent, que les

(1) L'enquête vient de paraître en volume, sous ce même titre, à la Renaissance du Livre.

spirites ont imaginé que l'âme des morts faisait du vacarme dans les maisons hantées ou se révélait par le canal du médium. Et c'est pour prévenir ces systèmes aussi hâtifs que M. Paul Heuzé, sagement, semble-t-il, a conclu par ces mots :

« Il se passe peut-être actuellement, dans les laboratoires, des faits extrêmement intéressants dont l'observation et l'étude amèneront une orientation nouvelle de la science et, éventuellement, des applications sensationnelles. Mais il faut attendre ; et il faut laisser les savants travailler en paix, sans leur étourdir les oreilles avec des théories préconçues. »

Si j'ai vu marcher quelques tables, je n'ai pas poussé plus avant dans les expériences de métapsychie et j'ignore jusqu'où l'on peut aller authentiquement dans cette voie. Mais j'ai lu quelques livres, petits et gros, sur la matière, et je me suis persuadé que nous sommes aux portes d'une nouvelle science, très curieuse, à la fois exacte et précaire, capable de renouveler par la matière et la manière une intelligence un peu fatiguée, d'ailleurs fort malheureusement obscurcie et comme paralysée par le charlatanisme et l'indiscrétion. Faut-il avouer aussi que ses progrès ne sont point si souhaitables et qu'il en pourrait survenir de singulières calamités ?

Le propre des médiums semble bien être un certain privilège de percevoir, ou plutôt de recevoir, les pensées, voire les impulsions inconscientes d'autrui et de les rendre sensibles par la parole ou le geste. M. Edison, paraît-il, se flattait, voici quelque temps, de remplacer ces interprètes trop souvent fallacieux par une machine capable de fixer la pensée des morts comme le phonographe enregistre la voix des vivants. Allons plus loin, ou restons plus près de nous. Imaginons quelque appareil ou quelque découverte rendant usuelle, sans le secours des mots trompeurs, la lecture des sentiments d'autrui. Quel bouleversement dans la vie sociale ! Le fatal mécanisme dévoilé, chacun se fuirait aussitôt : le fils se séparerait de son père, la fille de sa mère, la femme de son mari, l'amant de sa maîtresse ; les députés d'un même groupe n'oseraient plus s'affronter et les bouches resteraient closes, sachant que, dès lors, elles tenteraient en vain de s'ouvrir pour dissimuler davantage. Jusqu'au jour où l'on aurait trouvé un antidote à ce poison d'un nouveau genre et où quelque cuirasse ou quelque étoffe mauvaise conductrice des rayons psychiques aurait réintégré tout esprit dans sa honteuse personnalité...

Hélas, les morts sont bien morts — du moins pour nous — et les

vivants restent parfois tout aussi impénétrables. C'est en vain que nous essayons de percer le mystère qui nous entoure. Nous n'expliquons pas plus le corps que l'âme, que nous lui supposons gratuitement, et que l'union des deux. Et nous devons nous résigner à ne pas savoir.

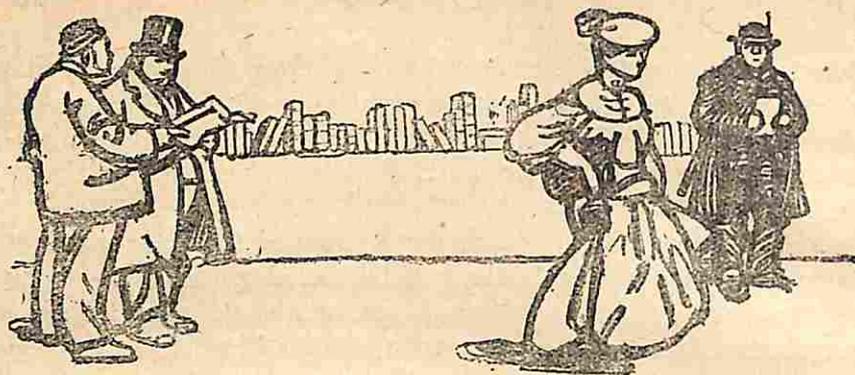
Mais, à défaut de révélation, nous pouvons tirer de ceux qui disparurent sans retour des leçons fructueuses. Ils entrent par d'autres voies que par les médiums ou les tables tournantes dans l'économie de notre vie. « L'humanité, dit M. France, se compose presque tout entière des morts, tant c'est peu que les vivants au regard de la multitude de ceux qui ne sont plus. » Grave parole et qui ne nous trace pas une ligne de conduite si simple.

Il ne convient pas, d'une part, plein d'une vénération superstitieuse pour le passé, d'en vouloir perpétuer les institutions et les mœurs qui, doublement terrestres pour être humaines, sont vouées au changement. Que certains morts restent dans le tombeau pour la félicité de ceux qui leur ont survécu, qu'on ne craigne même point de pousser légèrement quelques autres fantômes qui, arrêtés au bord de leur fosse, semblent ne s'attarder que pour faire encore un peu de mal. C'est à l'avenir qu'il appartient de construire et les mains les plus pieuses et les plus habiles perdraient leur peine à réunir, pour édifier la maison des peuples, des moellons ruinés par le temps.

Il y a, dans toute histoire, des parties caduques dont on ne fait qu'aggraver la chute en les soutenant : il y a aussi une suite qui se développe par des poussées successives et solidaires. Les races passent ou se supplantent et chacune d'elles retient quelque chose de celle qui l'a précédée. L'irréparable survient quand on prétend renouveler le monde avec des formules qu'engendre une ivresse individuelle ou collective et qui n'ont aucune assise dans le réel. L'avenir, enfin, s'enracine dans le passé : les révolutions ne réussissent que dans la mesure où elles réorganisent ce qu'il reste de vivant dans la tradition.

GONZAGUE TRUC.





La Vie Littéraire

EMILE FAGUET : *Chansons d'un passant*, Introduction par JOSEPH AGEORGES (Flammarion, éditeur). — CAMILLE PITOLLET : *V. Blasco Ibanez* (Calmann-Lévy, éditeur). — MOUFFLE D'ANGERVILLE : *Vie privée de Louis XV*, publiée et annotée par ALBERT MEYRAC (Calmann-Lévy, éditeur).

Emile Faguet était donc poète aussi. Il s'en cachait assez bien quand il écrivait en prose et même quand, cessant par hasard d'écrire, il s'abandonnait au cours ordinaire de la vie.

La surprise que nous fait M. Joseph Ageorges, éditeur diligent publiant tout un volume de poèmes d'Emile Faguet, est d'autant plus agréable. Elle ne s'accroît pas lorsque nous lisons les poèmes, et ce n'est pas un Faguet tout nouveau qui nous est révélé. Nous y voyons l'agilité extrême de son intelligence cultivée, sa curiosité variée, une verve agréable et douce, mais, en outre, une sensibilité fort plaisante jusqu'à la mélancolie, et qui est d'un brave homme, fin et bon.

Pieuse introduction mise par M. Joseph Ageorges à ces « Chansons d'un Passant ». M. Joseph Ageorges est lui-même un écrivain — à la fois traditionaliste et catholique, et n'oubliant pas de l'être en tout ce qu'il écrit, au surplus sachant pourquoi, — et par ailleurs, critique pénétrant. Sa préface aux poèmes de Faguet est une page précise, émouvante en outre, et qui nous introduit en l'intimité d'une rare intelligence et d'une âme que ses vers nous montrent charmante et tendre.

Nous acceptons pour définitif ce jugement sur Faguet :

« Faguet a représenté ce qu'a été la pensée française à la fin du XIX^e siècle avec les meilleures qualités de la race : la curiosité, le primesaut, l'adresse, l'esprit. Mais cette intelligence étonnante ne vécut

que d'elle-même. Il lui manquait une chose : l'attachement à une doctrine. »

Quelle doctrine ? L'inspiration catholique de M. Joseph Ageorges intervient un peu inopportunément et crée une confusion :

« Faguet... était un sceptique. Il ne cherchait pas : il pensait. Ses amis savent bien pourquoi il n'est pas venu à la religion plus tôt. Sceptique, Faguet restait Faguet. Converti, il ne l'eût plus été.

« Le jeu de sa pensée ne le conduisait pas là. C'est son cœur qui l'a mené où son intelligence se refusait à aller. »

Le scepticisme même d'Emile Faguet enrichissait sa critique. Il se peut qu'il donne à ses vers quelque agrément de plus.

Les poèmes de Faguet sont un délassement, un divertissement, et en même temps le cœur se montre et s'épanche, qui ailleurs se dissimule. M. Joseph Ageorges voit très exactement les caractères disparates d'une inspiration poétique assez fantaisiste. Sensibilité libertine du XVIII^e siècle, sensibilité chaste de 1830. Il chante la jarretière et les ciseaux de sa voisine. Mais il se livre au cours du jeu à la rêverie du chasseur et à la rêverie du penseur. Idyllique et grivois, il est plus bourgeois qu'il ne veut le paraître. Il a chanté des bagatelles, mais aussi les sillons d'orge. Au demeurant, moral, toujours moral. La saine morale du foyer tranquille où la paix entre chaque jour avec la lumière.

Mais dans ces poèmes d'une versification classique, si l'on peut dire, et très simple assurément, Emile Faguet s'affirme esprit libre et non pas sans causticité. On a tout inséré en ce recueil, et l'on a fait fort bien. La spontanéité cursive est un des mérites ou en tout cas une des caractéristiques du poète comme de l'essayiste. Et telle épigramme, à l'instar d'une autre épigramme célèbre, dit bien ce qu'elle veut dire :

Le 24 mai 1873.

*Pauvres Français déjà si minces
Votre malheur n'a plus d'égal
Vous avez perdu deux provinces
Et gardé votre maréchal !*

Vers le même temps il fait, en sonnet, le portrait critique de quelques êtres falots, Napoléon III, le comte de Chambord et de quelques grands écrivains : Lamartine, Musset, Sainte-Beuve, Kant et aussi Molière.

*Quand Dieu vit Rabelais s'endormir dans la bière,
Après d'Aristophane il l'admit dans le ciel
Et du dernier écho de ce rire immortel
Il fit ce libre esprit qu'on appela Molière.*

*Et le monde admira cette gaieté sans fiel
Ce mâle amour du bien sans injuste colère
Et ce savoir si vrai de l'humaine misère
Que l'on croit voir au fond l'œil du juge éternel.*

*Et puis, comme tout juste a droit à l'anathème
Honorant son cercueil d'un hommage suprême,
La persécution le suivit dans la mort.*

*Mais à peine au tombeau venait-il de descendre
Qu'un regard du Très-Haut fit tressaillir sa cendre
Et Voltaire naquit, vaillant, superbe et fort.*

Dieu joue sans doute un rôle un peu indiscret dans ce sonnet daté de 1873, mais le professeur, devinant la critique, marque très net l'évolution des esprits et esquisse un bon sujet de dissertation française pour l'examen de licence ès lettres. Au surplus, si le sonnettiste regarde avec une sympathie que l'historien littéraire critiqua plus tard, la naissance de Voltaire par l'opération du Très Haut, les épithètes : vaillant, superbe et fort ne sont peut-être pas celles que le nom de Voltaire et son œuvre appellent infailliblement.

Mais le professeur est partout dans le poète. et comme aucune règle n'interdit aux professeurs d'être sensibles, à la condition qu'ils ne le manifestent pas avec excès, aucune règle n'interdit donc aux professeurs d'être poètes.

Il y a bien de la grâce professorale dans la poésie intitulée *Rosine*.

*Savez-vous la fleur qu'on nomme Rosine ?
Avez-vous senti son parfum caché ?
La fleur est exquise et l'odeur divine ;
Odeur de plaisir et fleur de péché.*

*Avez-vous compris sa grâce mutine ?
Son nom signifie, à la vérité,
Que par la fraîcheur, elle est églantine
Et rose déjà par droit de beauté.*

Puis, la naissance de Rosine, son état civil, oui, son état civil, non sans une aimable préciosité qu'eût appréciée Edmond Rostand.

*Son état civil est sur la colline
Sur un feuillet blanc détaché d'un lis*

Naissance, état civil, baptême. Le baptême après l'état civil. A quoi pense Faguet ?

*Et Dieu baptisa son front qui s'incline
De l'eau qui tombait des volubilis.*

Et ces gentillesses mièvres :

*C'est là qu'on trouva sous une aubépine,
Cet enfant du ciel aux fraîches couleurs
Né d'une rougeur d'aube purpurine
Qu'avait embrassée un parfum de fleurs.*

Pourquoi pas ? Mais alors paraît, railleur et doucement sarcastique, le professeur :

*Les bleuets sont bleus, nous enseigne Pline,
Et la rose est rose, assure Bouhours ;
Les bleuets sont bleus, la rose est Rosine
Quand elle devient la fleur des amours.*

Pline et Bouhours n'étaient pas attendus. Faguet toutefois les présente agréablement en son badinage attendri et joliment ingénu. Et je me demande si le professeur — entre Pline et Bouhours — ne fait pas tout ce qu'il peut pour diminuer l'intensité d'une sentimentalité volontiers expansive. Il est, dans ce poème, un recueil intitulé sans ambages *Réveries du Professeur*. Le professeur se rappelle le jeune homme ignorant du mystère des choses et bien incapable d'analyser la nature immense et la correspondance de la nature et de l'âme. Mais jeune il sentait inconsciemment et puissamment la poésie de la lumière et de l'ombre.

*Le long des ruisseaux pleins de cressonnières,
Quand j'allais errer au fond du ravin
Humant les parfums rustiques et sains
Que jettent le soir les fleurs printanières,*

*Quand je recherchais les recoins ombreux
Pleins de solitude et pleins de silence
Regardant la fleur que le vent balance
Ou les mousses d'or dans un arbre creux.*

Le professeur, aujourd'hui, a tout expliqué, le professeur a tout analysé, le professeur a dévoilé tous les secrets d'où jaillit la poésie.

*Mon cœur cependant
Vous regrette encore, heures buissonnières,
Où sans rien comprendre et sans rien savoir
Ivre de grand air je courais le soir
Le long des ruisseaux pleins de cressonnières.*

Plus tard, associant toujours avec la même loyauté la séduction de la nature « l'élan sentimental, le printemps et l'amour, le bonheur et les fleurs », le bon Faguet gémit musicalement sur la cruauté du renouveau qui souligne la mélancolie cruelle du bonheur perdu. Je dis le bon Faguet et ce n'est point ironie certes, mais il ne parvient pas à nous entraîner dans sa désespérance quasiment romantique :

*Car j'ai pris coutume au charme des fleurs,
Je hais les vivants et j'ai peur de vivre,
Je vais chancelant ainsi qu'un homme ivre
S'il me faut marcher au travers des fleurs...*

Pas tant de haine et pas tant de peur ! Seulement le regret désolé et apitoyé de la jeunesse qui passe et de l'amour qui passa. Regret simple, limpide, si je peux dire, et touchant. La sincérité d'une âme droite y paraît... Il y paraît aussi que, vers ou prose, Emile Faguet écrivait très facilement. C'est sans doute cette aisance abondante qui donne un charme particulier aux poèmes d'Emile Faguet... Ces poèmes — forme et fond — on croit bien les reconnaître. On les a lus, ou on aurait pu les lire ailleurs. Le plus amusant est qu'ils soient maintenant d'Emile Faguet. D'Emile Faguet dans la mémoire de qui chantent encore les poètes, tous les poètes des âges classiques, et tous les poètes classiques des âges contemporains. Peut-être que ces poèmes n'ajoutent pas beaucoup à l'œuvre nombreuse d'Emile Faguet. Ils rendent l'homme plus sympathique.

Il y a temps pour tout. Vers 1895 Emile Faguet cessa d'écrire des vers. Ses derniers vers sont des vers d'amour. Emile Faguet avait quarante-huit ans.

M. Camille Pitollot écrit avec une abondance presque incontinente et il est évident que le livre qu'il vient de consacrer à Blasco Ibanez est copieux à l'excès. Il rassemble une masse de matériaux que pourra utiliser un homme de goût pour écrire, espérons-le, un livre digne de Blasco Ibanez.

Il constitue une longue étude de biographie psychologique et de critique littéraire. Il ne sépare jamais l'auteur de l'œuvre : il éclaire la diversité de l'œuvre par l'animation extraordinaire de la vie et de l'esprit de l'auteur. *Blasco Ibanez* stipule le titre *Ses romans et le roman de sa vie*. Le roman de la vie de Blasco Ibanez semble contenir ou impliquer tous ses autres romans.

Il n'est pas nécessaire que les romanciers vivent avec intensité des aventures exceptionnelles. Les romanciers français de l'époque contemporaine mènent le plus souvent une existence banale, sans événements et sans complications. Ils s'adaptent aux conditions de l'existence sociale régulière, et tâchent d'exploiter honnêtement et assiduellement leur inspiration assez sage. Ceux-mêmes qui ont participé avec éclat aux dures péripéties de la guerre sont rentrés bourgeoisement dans le siècle et ne songent

pas à étonner le monde raisonnable par leur indiscipline... Nous n'avons aucun motif de souhaiter qu'il en soit autrement. Mais le tumulte incessant de la vie de Blasco Ibanez — parmi un labeur littéraire considérable — nous enchante.

On ne peut pas prétendre toutefois, que la vie ait exercé sur l'œuvre une influence totale. La vie a surtout orienté l'œuvre. D'Annunzio lui, n'a pas mené l'existence précautionneuse d'un petit fonctionnaire rangé. Le mouvement impétueux de sa vie se répercute dans ses livres. Changez sa vie, vous transformez son œuvre. Blasco Ibanez a parcouru tout le monde avec agitation. Il y a connu d'étranges aventures. Elles restent en marge de son ouvrage. Elles constituent un autre livre — et différent des autres. Ce n'est pas tout pour un Blasco Ibanez d'être un écrivain puissant, et dont la personnalité est originale. Il lui plaît, en outre, de ne pas s'ennuyer sur cette terre...

M. Camille Pitollot raconte les événements de cette vie chargée d'attrayantes, voire de dramatiques complications. Mais il suit de près avec les mouvements de la vie, les mouvements de l'œuvre. Il ne force pas les rapports au point d'exiger que ceux-ci soient déterminés par ceux-là. Il lui suffit de constater que Blasco Ibanez, regardant le vaste univers, a cessé, peu à peu, d'être le romancier quasiment local qu'il était avec autant de saveur que d'éclat, tout d'abord.

Romans valenciens. Romans espagnols. Romans américains. Romans de guerre. Rythme de la vie extérieure. Rythme de l'inspiration littéraire. Certes Blasco Ibanez ne saurait épuiser son temps.

Romans valenciens : œuvres colorées, âmes violentes. Mentalité « provinciale valencienne ». Puis, le romancier met dans ses livres toute la souffrance du peuple misérable d'Espagne. Idée politique et sociale. Esprit apostolique, générosité humaine. Tout cela. Puis son horizon s'élargit aux limites du monde. Enfin la guerre. Et c'est encore une époque dans le développement de l'écrivain...

Blasco Ibanez lui-même s'est transformé peu à peu et ses procédés littéraires ont changé. Il n'en reste pas moins que Blasco Ibanez fut sur le point d'être le Zola espagnol. Il fut, en tous cas, à peu de chose près, considéré comme tel. Il avait une personnalité trop forte pour subir docilement une influence exclusive. Il ne pouvait être emprisonné longuement. Il s'évada. Peut-être Blasco Ibanez est-il à cet égard le meilleur critique de Blasco Ibanez :

« Dans mes premiers romans j'ai subi de façon considérable l'influence de Zola et de l'école naturaliste alors en plein triomphe, mais seulement dans mes premiers romans, ensuite, ma personnalité s'est peu à peu formée telle quelle. »

Et Blasco Ibanez note avec beaucoup de précision les différences qui allèrent s'accroissant au fur et à mesure des années.

« En pleine maturité, dans l'entière possession de ma personnalité artistique, je constate qu'il n'est que très peu de points de contact entre ma formule et celle de mon ancienne idole. Nous n'avons pas la moindre similitude (actuellement) ni dans notre méthode de travail, ni dans notre écriture. Zola a été littérairement un réfléchi, je suis un impulsif, etc... »

Par ailleurs, et dans une page que cite également M. Pitollet, Blasco Ibanez donne des indications positives qui ne peuvent manquer d'éclairer toute critique.

« J'accepte la définition courante (du roman), la réalité saisie à travers un tempérament. Et je crois encore avec Stendhal que mon roman est un miroir promené le long d'un chemin, mais il est bien certain que le tempérament modifie la réalité, et que le miroir ne reproduit pas exactement les choses avec leur rigidité matérielle, mais qu'il confère à l'image cette fluidité, légère et azurée qui semble flotter au fond des cristaux de Venise. Le romancier reproduit la réalité à sa façon conformément à son tempérament. »

Ce tempérament se dégage plus ou moins vite. Mais d'abord les influences agissent. Zola, Blasco Ibanez. « Personne ici-bas n'échappe à ces influences supérieures », dit Blasco Ibanez. Il ne s'agit, au surplus, que des mesures maintenant l'influence exercée par Zola. L'influence d'abord est incontestable. Elle est bonne. Mais le romancier subit l'influence comme il reproduit la réalité « à sa façon, conformément à son tempérament ». Et bientôt le tempérament l'emporte et, au travers d'autres influences moins puissantes qui passent, la personnalité se libère et elle s'épanouit.

Elle est infiniment séduisante en sa richesse multiple, composite, parfois disparate. Elle est. Il nous est agréable que des livres minutieux nous introduisent dans l'intimité des talents les plus représentatifs des littératures étrangères. Le livre de M. Pitollet est consciencieux, chargé d'innombrables détails pittoresques et souvent expressifs. Mais il est compact, sans air et sans lumière. Fatras. Il contient, du moins, tous les matériaux indispensables à la construction d'un beau livre de biographie critique digne de Blasco Ibanez. Nous savons gré à M. Pitollet de les avoir réunis.

Nos rois, de jadis et de naguère, restent toujours d'assez grands personnages à nos yeux, pour que nous nous intéressions encore aux grands événements et aux petites cabrioles de leur vie privée. Et après tout, il n'est pas mauvais que Louis XV reste un sujet de conversation pour l'élite de la bourgeoisie pensante.

C'est sans doute pour renouveler notre fonds d'anecdotes que M. Albert Meyrac publie en un seul volume — il est vrai — les quatre volumes de la *Vie privée de Louis XV ou principaux événements, particularités et anecdotes de son règne*. Et dans cette vie privée il a choisi ce qui n'est pas le moins connu assurément, et ce qui est au contraire le plus banal et le plus ressassé, c'est à savoir la vie amoureuse, que nous dirions aussi la vie sentimentale. Parlons encore des sœurs de Nesles et de Madame de Pompadour !

M. Albert Meyrac a réuni avec scrupule les pages les plus significatives de l'œuvre de Mouffle d'Angerville. Il a si bien réussi dans sa tâche qu'il nous fait regretter les pages que sa tâche même lui fit écarter. C'est grand dommage que nous n'ayons plus le loisir de pénétrer ici même dans les ouvrages d'autrefois et qu'il nous faille pour cela des guides qui simplifient la vérité en la précipitant. Mouffle d'Angerville, il eût été agréable de le fréquenter longuement. On connaît sa vie, très peu, nous dit M. Albert Meyrac et nous reprochons à M. Albert Meyrac de ne s'être pas employé à nous le faire connaître davantage. Et quoi ! il lui paraît qu'une réédition, au moins partielle, d'une œuvre notable de Mouffle d'Angerville s'impose, et il lui paraît superflu que notre curiosité s'applique à l'homme même dont cent quarante ans passés, il tire obligeamment l'œuvre de l'oubli. Quelques investigations patientes touchant Mouffle d'Angerville, nous eussent comblé d'aise. Et ce n'est point nous satisfaire que de prolonger et de renouveler, si je peux dire, notre ignorance en la constatant. Ces éditeurs si diligents des œuvres que l'on oublie, mais qui ne sont pas mortes, sont-ils un peu paresseux ?

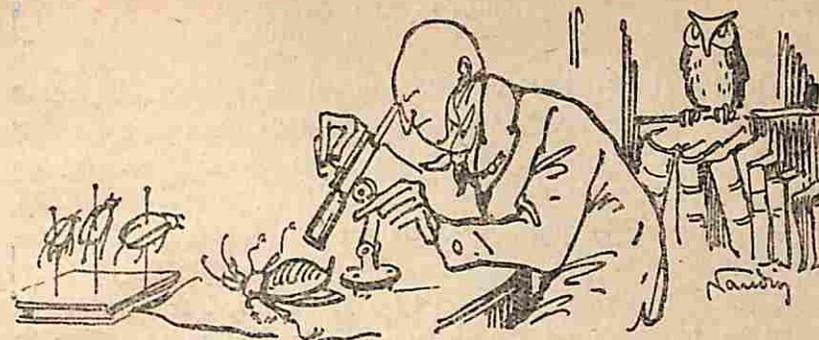
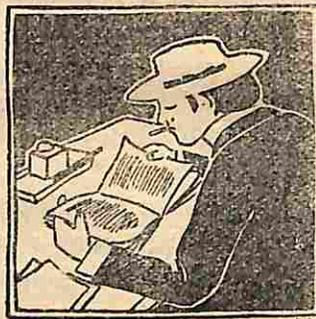
Bref, Mouffle d'Angerville nous est aujourd'hui peu connu. On sait de lui, qu'avocat sous Louis XVI, il mourut en 1794, peut-être guillotiné, ajoute M. Albert Meyrac, « car il affirma toujours très ouvertement ses idées antirévolutionnaires. » On voit avec quelle complaisance M. Albert Meyrac se fait le pourvoyeur de la guillotine. Si tous les historiens procèdent comme lui, la liste des victimes de la Terreur devient sans doute plus longue que ne l'exige la vérité. Mais devant qu'il ne mourut de cette façon,

ou plus exactement d'une autre façon, Mouffle d'Angerville fut mémorialiste et fut historien. Retenons ceci, qu'il fut attaché à la monarchie et la vie privée de Louis XV est d'autant plus instructive pour nous.

Mouffle d'Angerville semble un esprit honnête et sérieux. Il ne raille point. Il ne s'indigne pas. Il raconte et ne charge même pas son récit de trop de philosophie. Ce récit pondéré est un récit aimable. En somme il nous apporte peu d'informations nouvelles. Il nous rappelle surtout ce que nous avons déjà lu. Et nous sentons très bien que Mouffle d'Angerville a été étudié de fort près par les historiens modernes de Louis XV et des femmes dont il s'entoura. Le plus frappant, le plus émouvant c'est que M. Albert Meyrac, du livre de Mouffle d'Angerville, ait voulu extraire exclusivement les chapitres concernant la vie amoureuse, et que, dans ces chapitres particulièrement privés de la vie privée d'un monarque, les affaires de l'Etat — paix ou guerre — ou les critiques qui encombraient, embarrassaient, compliquaient, dominaient ces affaires, interviennent constamment. On nous donne l'histoire des maîtresses ; nous lisons l'histoire des grandes complications nationales et internationales. De l'ordre dans la monarchie !

Laissons. Le livre est plaisant à lire. Si le spectacle est douloureux d'un roi neurasthénique et dégénéré, précipitant la France à sa ruine, il y a au travers de ces misérables péripéties, des anecdotes toujours charmantes encore que bien connues. Ceci compense cela.

J. ERNEST-CHARLES.



La Vie Scientifique

La Pierre philosophale

*L'unité de la matière. — Le radium et ses rayons.
La transmutation des corps actifs. — Les applications.*

Ce n'est pas seulement par dilettantisme intellectuel que nous nous plaisons à rapprocher l'une de l'autre la vieille chimère des alchimistes et la belle découverte très moderne des corps radioactifs.

La croyance à l'existence de la pierre philosophale n'était, au Moyen-âge, que la manifestation de la croyance scientifique à l'unité de la matière. Les savants de cette époque affirmaient que les différents corps ne sont que des formes diverses d'une substance unique. Le bois, le fer, l'or, ne diffèrent que par leurs qualités, en quelque sorte, extérieures qui ne sont que des accidents. S'il était possible de pénétrer dans la plus profonde intimité de ces corps différents on trouverait dans tous le même élément fondamental, et les propriétés différentes s'expliqueraient par des arrangements différents des particules de cet élément. Faut-il s'étonner, qu'armés d'une si belle hypothèse, des gens très sensés aient employé leur vie à chercher un moyen de modifier l'arrangement de la substance d'un corps pour le transmuter en un autre corps ? S'il est vrai que la matière est partout la même, il n'est pas le moins du monde absurde de poser le problème de la transmutation.

Mais le dernier siècle, dans son ensemble, n'a pas cru à l'unité de la matière. Les travaux des chimistes paraissaient avoir démontré qu'un certain nombre de corps, appelés corps simples, pouvaient, par leurs combinaisons, reproduire tous les corps connus, mais qu'aucun d'eux ne pouvait être résolu en éléments

plus simples et qu'il était vain de poursuivre la recherche d'une substance fondamentale, mère unique de tous ces corps réputés essentiellement simples. Les métaux, en particulier, appartiennent à cette série de corps considérés comme indivisibles, tant par les procédés physiques que par les procédés chimiques. La théorie atomique les considère comme formés de l'agrégation de particules extrêmement petites : les atomes, unies par groupes identiques auxquels on donne le nom de molécules. Chaque atome d'un corps simple a le même poids et les mêmes propriétés que ses voisins, mais diffère entièrement des atomes des autres corps. Au point de vue de cette théorie, l'atome est le dernier terme de l'analyse.

Or, la découverte des phénomènes observés dans le tube de Crookes et surtout la découverte des substances radio-actives, a révélé l'existence de fractions d'atomes. La théorie atomique a conservé toute sa valeur pour l'interprétation des phénomènes chimiques, mais elle a dû cesser de considérer l'atome comme indivisible et elle sera infailliblement amenée à ne plus considérer les corps simples comme des individualités distinctes, sans communauté d'origine.

Le tube de Crookes ou ampoule à rayons X est évidemment connu de nos lecteurs. Rappelons cependant qu'il est essentiellement constitué d'un petit réservoir en verre, contenant un gaz très raréfié. Un courant électrique à haute tension étant lancé à travers le gaz, on observe l'émission de trois rayonnements de natures différentes : les rayons cathodiques ou négatifs, les rayons positifs et les rayons X. Les rayons cathodiques vont du pôle négatif au pôle positif. Ils sont formés de particules extrêmement petites, chargées d'électricité négative et projetées par le pôle négatif avec une vitesse énorme : de l'ordre de 150.000 kilomètres à la seconde. Ces infiniment petits ont reçu le nom d'électrons, ils sont plus de mille fois plus légers que les atomes les plus légers. Les rayons positifs sont aussi formés de particules très petites mais cependant beaucoup plus grosses que les électrons puisqu'elles ont un poids analogue à celui des atomes. Ces particules sont chargées d'électricité positive, elles se rendent du pôle positif au pôle négatif et leur vitesse est beaucoup plus faible que celle des rayons cathodiques.

Quant aux rayons X, on les observe seulement à l'extérieur de l'ampoule. Ils sont dus à des vibrations de l'éther, tout à fait analogues à la lumière, mais beaucoup plus rapides. Il est à

peu près inutile de rappeler qu'ils possèdent la propriété de traverser des corps opaques à la lumière ordinaire et d'impressionner les plaques photographiques. Ajoutons que les rayons X déchargent les corps chargés d'électricité.

Tout l'intérêt pratique des rayonnements de l'ampoule de Crookes s'est limité précisément à l'emploi des propriétés des rayons X jusqu'au jour où les travaux de Henri Becquerel ont abouti à la découverte d'une substance capable d'émettre spontanément, sans aucune excitation extérieure, des rayons identiques à ceux que nous avons décrits ci-dessus. C'est en 1896, qu'on observa pour la première fois que l'urane et ses composés émettent des rayons analogues aux rayons X, qui impressionnent la plaque photographique et déchargent les corps chargés d'électricité. Cette dernière propriété est due à ce que l'air est rendu conducteur sur le passage des rayons. Et on a pu constater que cette conductibilité communiquée à l'air est d'autant plus grande que la substance rayonnante est plus active. Ainsi on a pu mesurer l'activité des rayonnements et découvrir de nouveaux éléments radio-actifs.

Mme Curie trouva en 1898, que le thorium et ses composés agissent comme l'urane. Puis, examinant un certain nombre de corps elle constata que des minéraux à base d'urane ou de thorium possèdent une activité supérieure à celle du thorium ou de l'urane eux-mêmes. Elle en conclut que ces minéraux devaient contenir des éléments inconnus et de grande activité. En collaboration avec Pierre Curie, elle entreprit le traitement de masses énormes de minéraux de cette nature. Par des procédés physiques et chimiques convenables, les deux savants parvinrent à isoler deux éléments radio-actifs nouveaux : le radium et le polonium. Quand on pense qu'une tonne entière de minerai contient quelques décigrammes de radium on peut imaginer l'énorme travail et la difficulté des mesures qui ont permis d'aboutir à un résultat positif.

Il n'était pas moins difficile, en raison des très petites quantités obtenues, d'étudier les diverses propriétés du rayonnement de ces corps. Le radium, à cause de sa grande activité, et aussi parce qu'on a pu l'obtenir pur, a servi d'élément d'étude. On a ainsi trouvé dans le rayonnement de ces corps, trois groupes de rayons auxquels on a attribué les trois lettres grecques : *Alpha*, *bêta* et *gamma*. Les rayons *alpha* et *bêta* sont formés de particules chargées d'électricité. Les rayons *gamma* sont tout à fait

analogues aux rayons X. Les trois rayons pénètrent les corps opaques mais à des degrés différents. Alors que les deux premiers groupes traversent difficilement des lames très minces de matière légère, le groupe *gamma* traverse des lames de plusieurs centimètres d'épaisseur et faites en matières très denses.

Les trois possèdent aussi la propriété de rendre l'air conducteur de l'électricité. Le mécanisme de ce phénomène paraît être le suivant. Quand l'air ou un gaz quelconque est frappé par le rayonnement, chaque molécule de ce gaz est brisée en deux fragments ou *ions* : l'un chargé d'électricité négative est l'*électron* et l'autre chargé d'électricité positive est l'ion positif. Si on place dans l'atmosphère ainsi *ionisée* deux plaques métalliques chargées, l'une positivement et l'autre négativement, tous les ions positifs se précipitent sur la plaque négative et tous les électrons sur la plaque positive. Ce déplacement d'électricité portée par des ions forme un courant électrique de l'une des plaques à l'autre, tout se passe comme si l'air était devenu bon conducteur de l'électricité. On a pu calculer qu'un seul rayon *alpha* est capable de briser, ou mieux d'*ioniser* 200.000 molécules de gaz. Les rayons *bêta* et *gamma* ont une énergie beaucoup plus faible. Ces constatations ont permis de rendre visibles les trajectoires des rayons dans l'air, par un procédé très curieux. Les ions provenant de la dissociation d'une molécule d'air ont la propriété de condenser la vapeur d'eau, chacun d'eux servant de centre à une petite gouttelette. Quand un rayon *alpha*, par exemple, se déplace dans l'air chargé de vapeur d'eau, son trajet est jalonné par une multitude de molécules d'air brisées qui provoquent la formation d'une suite ininterrompue de gouttelettes. La trajectoire se dessine dans l'air avec une grande netteté.

Ce phénomène de condensation provoquée par les *ions* permet de penser que les brouillards et la pluie doivent être principalement causés par la présence d'ions disséminés dans l'atmosphère. Les corps radio-actifs joueraient ainsi un rôle prépondérant dans les phénomènes météorologiques.

Outre ces trois remarquables propriétés, nous avons dit que les rayonnements *alpha*, *bêta*, *gamma*, peuvent impressionner les plaques photographiques. Ils peuvent même produire des effets lumineux et calorifiques. C'est ainsi qu'ils donnent aux écrans employés en radioscopie une belle fluorescence verte. Quand on examine à la loupe la surface de l'écran rendu lumineux par les rayons X, on y voit une multitude de points brillants qui appa-

raissent et disparaissent comme des étoiles fugitives. On est alors conduit à penser que chaque corpuscule qui produit un rayon *alpha* provoque, en bombardant l'écran, une luminosité instantanée et l'ensemble de ces petits éclairs donne à la surface son aspect lumineux continu. Cette remarque a permis de compter le nombre de corpuscules *alpha* émis par le radium dans une seconde.

Quant aux effets calorifiques, on les constate aisément en enfermant un morceau de radium dans une enceinte hermétique à la chaleur : le thermomètre indique une différence de température de plusieurs degrés entre l'atmosphère de l'enceinte et le milieu extérieur. On a reconnu que cette puissance calorifique des radio-éléments joue un rôle important dans le maintien de la température du globe terrestre. Les substances telles que le radium sont répandues dans la croûte terrestre, en certaines quantités, relativement petites, mais suffisantes pour que la quantité de chaleur qu'elles dégagent puisse largement compenser les pertes provenant de la chaleur rayonnée par la terre dans l'espace. Il semble même, d'après le calcul, que contrairement aux croyances établies, la terre est par ce moyen en voie de réchauffement continue au lieu d'être en période de refroidissement. Si ce résultat pouvait être contrôlé sérieusement, il modifierait singulièrement nos opinions sur l'évolution du globe terrestre.

Avant de parler des effets physiologiques dus aux radio-éléments et de leurs applications thérapeutiques, nous devons dire quelques mots de leur nature et montrer comment ils se transforment.

L'expérience a démontré que les rayons *bêta* sont constitués d'électrons près de 2.000 fois plus petits qu'un atome et qui n'ont pas de personnalité chimique. On ne peut pas dire qu'ils sont des particules de tel ou tel corps, ils sont identiques à ceux qu'on obtient par d'autres moyens et qui proviennent d'autres corps. Ils entrent, toujours pareils à eux-mêmes, dans la composition de tous les atomes. C'est ce que Crookes appelait la *matière radiante*. Voyez-vous la théorie de l'unité de la matière qui commence à montrer l'oreille ?

Quant aux particules *alpha* on a constaté sans aucun doute qu'elles sont constituées par des atomes d'hélium. L'hélium est un gaz qu'on a d'abord découvert dans le soleil en utilisant la spectroscopie. On en a trouvé ensuite dans l'atmosphère terrestre et on connaît bien maintenant ses propriétés. Eh bien, quel que

soit le corps radio-actif considéré, ses rayons *alpha* sont toujours des atomes d'hélium lancés à très grande vitesse. Donc tous ces corps qui jouissent de propriétés chimiques différentes, qui sont des *individualités chimiques*, ont un atome composé des mêmes éléments : des électrons et de l'hélium.

Il y a mieux, chaque radio-élément se transforme — se *transmute* — spontanément en d'autres corps radio-actifs. Ainsi le radium produit constamment un gaz qui est lui-même radio-actif et qu'on appelle l'*émanation du radium*. Ce gaz dépose sur les corps qu'il touche un nouveau produit actif. Celui-ci se transforme à nouveau en produits successifs dont l'un est le polonium, et dont le dernier est le plomb. Le radium lui-même, comme d'ailleurs l'actinium (autre radio-élément), dérive de l'uranium par l'intermédiaire d'un certain nombre d'autres corps radio-actifs. Ainsi ces différents métaux ne sont que des états passagers d'une matière unique. (On a calculé que la transformation complète d'un morceau de radium dure 1.600 ans, et celles de l'uranium 5 milliards d'années.) Quand on sait que le plomb peut être considéré comme le terme évolutif de toute une série de corps dits *simples*, on doit penser que les autres corps inactifs proviennent d'évolutions analogues. On est alors conduit à envisager la structure intime de ces corps comme composée d'atomes divisibles en éléments de même nature, chaque atome serait formé d'un noyau d'hélium et d'hydrogène autour duquel graviteraient les électrons, comme les planètes gravitent autour du soleil. Ainsi la matière serait partout identique à elle-même... La vieille théorie moyenâgeuse verra encore de beaux jours.

Pour le moment, si le radium intéresse par les théories scientifiques qu'ils suggère, il est particulièrement estimé à cause de ses applications thérapeutiques. Les trois groupes de rayons agissent sur les tissus animaux et végétaux. Ils produisent à dose faible des effets stimulants, et à dose plus forte des effets destructifs. La peau et les tissus de même nature sont particulièrement sensibles à l'effet des radiations. Convenablement dosés, grâce aux mesures électriques, les rayonnements ont été employés avec succès pour guérir des affections de la peau : ulcères, lupus, taches de vin, etc... On a pu aussi faciliter la cicatrisation des cicatrices vicieuses et des plaies atones par l'intervention du radium.

Mais le résultat le plus important paraît être celui qu'on obtient dans le traitement des cancers profonds. Cette application ne peut

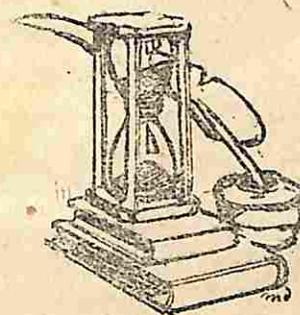
se développer que lentement, mais il est maintenant hors de doute que le radium et les éléments radio-actifs peuvent jouer un rôle utile dans la lutte contre le cancer.

Jusqu'à présent la radium-thérapie a utilisé par deux procédés différents les propriétés des radiations. La première méthode consiste à enfermer le corps radio-actif dans une petite ampoule de verre qu'on tient à une petite distance du tissu malade ou qu'on place à l'intérieur de ce tissu, suivant le cas. La seconde consiste à répandre l'élément actif dans tout l'organisme, par injections, lavages, bains, au moyen d'une solution d'émanation du radium dans l'eau. Ce dernier procédé est particulièrement commode pour lutter contre les destructions de tissus internes.

Nous regrettons de ne pouvoir développer davantage cette partie passionnante d'un sujet où tout est si nouveau et si extraordinaire. Seule une plume autorisée pourrait montrer au lecteur l'immense champ des espoirs ouverts à la médecine par ces premières tentatives d'utilisation des rayons du radium.

Ce que nous avons dit suffira peut-être tout de même à justifier l'enthousiasme du monde savant — et du monde tout court — devant la splendide découverte des Becquerel et des Curie. Cela suffit certainement à accroître notre admiration reconnaissante à l'égard de tous ceux dont l'humble besogne de laboratoire prépare de telles merveilles.

HENRY LARROUY.





A propos de Rabindranath Tagore Idéalisme oriental et Idéalisme occidental

Le poète Rabindranath Tagore était récemment en Europe ; on vient de publier la traduction de son roman : « La Maison et le Monde » (1). Ce sont occasions de parler de lui qu'on ne saurait perdre. J'essayai, il y a deux ans, de dire quel était son message, la leçon que cet homme d'Orient, pour qui « le seul problème est d'achever en l'homme la victoire de Dieu », nous donnait à nous, Européens, qui, cinq années durant, avions renoncé à laisser s'accomplir en nous le travail de ce Dieu auquel pense le poète. Et si je choisis alors de parler de lui, c'est sans doute que ses paroles me semblaient bonnes à faire connaître et à répandre, qu'aucune leçon ne me semblait plus utile, après l'ivresse de violence qui nous avait accablés, que celle de ces poèmes qui nous enseignent les moyens d'une possession uniquement spirituelle du monde et dénoncent comme un crime la volonté de puissance occidentale ; c'est sans doute que je voulais rendre au poète l'humble tribut de mon admiration. Mais je crains de ne l'avoir pas fait comme il convient.

La guerre venait de finir, et nous reconnaissons en quelques hommes d'occident, et nous croyions voir en tous les soldats d'hier une telle volonté de continuer dans la paix la guerre à la guerre, de marcher sur la voie humaine, nous avions de si grands espoirs, une si nette conscience de nos nouveaux devoirs, et le cœur nous battait si fort que nous ne pouvions croire que la déshumanisation de l'Europe fût aussi profonde que le déclarait le poète. L'homme n'était pas mort en nous. Nous n'étions pas ces machines dont il parlait. Toute la puissance de bien dont un

(1) Edition Payot. Traduction Roger-Cornaz.

homme est capable, nous croyions la sentir en nous. Et cette richesse de notre cœur, nous l'avons attribuée aux lois, aux gouvernements et aux « meneurs du jeu ». Ainsi se fit-il que j'entrepris de montrer quel principe de progrès peut contenir cette « volonté de puissance » occidentale contre laquelle est tourné tout le système philosophique du poète indou. Mais il faut bien, après deux années de paix armée, reconnaître que la force triomphe seule, que les grandes leçons de la souffrance sont déjà presque oubliées, que la guerre recommence à fournir la plupart des consciences d'images de sa gloire plutôt que de son indignité, qu'il n'y a qu'un peu plus de haine dans le monde. Alors, il est très nécessaire, pour ne pas même paraître avoir justifié cela, de définir cette volonté de puissance et d'action dont peut se réclamer l'idéalisme occidental.

« La Maison et le Monde » nous fournit un prétexte à le faire. C'est l'histoire d'une jeune maharani, Bimala, à qui le mouvement nationaliste, le « swadeshi », qui agite son pays, tourne un moment la tête. Elle aimait son mari, Nikhil, le maharadjah, un homme gagné aux idées modernes et un sage tout ensemble, avec cette soumission tendre que la tradition impose à une femme indoue. Mais tous les chemins de l'Inde ont retenti de l'hymne nationaliste, Bande Mataram (Salut ! mère !) et le monde a fait irruption dans la maison. Nikhil a offert l'hospitalité à un de ses amis, Sandip Babu, le plus éloquent des chefs du swadeshi, et l'ordre de la maison en est tout bouleversé. L'éloquence de Sandip, sa volonté de puissance, le font aimer de Bimala. Elle cesse d'être « la dame de la maison du Rajah » et « croit représenter toutes les femmes de ce Bengale dont Sandip est, lui, le champion ». Elle s'enflamme au feu des discours. Elle en vient à imaginer que la « Shakti », la déesse de la patrie, s'est manifestée en elle. Elle perd conscience d'elle-même. Pour la Cause, et sur l'ordre de Sandip, elle se fait voleuse, elle donne à Sandip lui-même l'argent qu'elle vole à son mari. Mais Sandip a eu tort d'abuser de son pouvoir. Bimala, soudain, le méprise et le chasse. Elle a passé par le feu ; ce qui était périssable en elle a été réduit en cendres. « La véritable force est en Nikhil, et c'est la sagesse », elle le reconnaît enfin : « Je me consacre, dit-elle, à celui qui a pu recevoir tout mon péché dans les profondeurs de sa propre douleur. » Le roman finit, l'ordre serait rétabli dans la maison, si une émeute nationaliste n'éclatait au cours de laquelle Nikhil est blessé.

Telle est l'histoire que Sandip, Nikhil, Bimala nous racontent eux-mêmes, parlant ou écrivant chacun à son tour. Un tel procédé d'exposition ralentit peut-être le récit, mais il nous fait mieux connaître chacun des personnages. Nous n'entendons pas seulement leurs paroles, nous savons quel retentissement a chacune d'elles dans les âmes. L'action en paraît plus profonde. La grandeur des images encore, la manière même du poète, ce parti pris qu'il a de ne rien considérer que du point de vue de l'âme, cette interprétation idéaliste continue des actions des personnages principaux, tout cela fait de « La maison et le monde » un très beau livre, et donne à ce roman à thèse une profondeur et une complexité que nous ne sommes point habitués à rencontrer dans les romans d'adultère.

Car il y a une thèse sous cette histoire. Sandip, le nationaliste, remarque, à propos de lui-même : « Nous sommes les carnassiers de ce monde. » Bimala confesse « le besoin qu'elle a d'être fascinée ». Toutes les passions troubles dont peut vivre le nationalisme, Sandip et Bimala les portent en eux, quoique ne soit pas tout à fait anéanti en eux ce souci de pureté qu'ils tiennent de leur race et de leur religion. Mais Tagore a pris plaisir à dresser en face de ces âmes violentes Nikhil comme le héros du perfectionnement intérieur. Les récits qu'il lui attribue éclatent de merveilleuses paroles : « Je suis prêt, écrit-il, à servir mon pays. Mais je réserve mon adoration pour le Droit qui est bien plus grand que mon pays. Adorer son pays comme un Dieu, c'est le vouer au malheur. » Et comme Sandip lui reproche sa morale de maître d'école, et de mal reconnaître les limites de tout idéal humain : « Moi non plus, répond-il, je ne suis pas divin. Je suis humain. C'est pourquoi je ne saurais permettre que tout le mal qui est en moi soit exagéré en quelque image de mon pays. » Il dit encore. « Le succès que vous recherchez ne s'obtient qu'au prix de l'âme. Mais l'âme est plus précieuse que le succès... Là où la patrie veut être notre but unique et dernier, elle gagne son succès au détriment de l'âme. Là où elle reconnaît que le Plus Grand est plus grand qu'elle, le succès lui échappe peut-être, mais elle gagne une âme — y a-t-il aucun exemple de cela dans l'histoire, remarque Sandip —. L'homme est si grand qu'il peut, non seulement mépriser le succès, mais l'exemple. Parfois l'exemple fait défaut. Il n'y a pas dans la graine d'exemple de la fleur. Mais la fleur n'en est pas moins en puissance dans la graine. « Quelle belle et simple image pour définir le pouvoir de développement

de l'esprit humain. Mais des formules plus éclatantes encore, rangent ce livre parmi les livres les plus franchement anti-nationalistes et pacifistes que l'on ait publiés depuis quelques années : « On met la patrie à la place d'où l'on chasse la conscience. » Jamais internationaliste parla-t-il plus nettement ?

Comment expliquer après cela qu'une pareille œuvre n'ait point offusqué nos personnages officiels et académiques. Ils ont fort bien accueilli le poète, à ce qu'on dit ; deux de nos philosophes les plus notoires ont pensé même s'honorer en lui servant de ciceroni. Rabindranath Tagore a beaucoup plus mal traité le patriote Sandip que Romain Rolland nos nationalistes : On ne voit pas qu'il ait pour cela encouru les mêmes haines. Doit-on supposer que les œuvres du poète leur sont mal connues ? Certains, pourtant, ont lu « La Maison et le Monde ». Ils en parlent. C'est un livre agréable, disent-ils, et sans doute l'éloge est un peu pincé. Mais leurs reproches, quand ils osent en faire, s'adressent à la fable même du roman. Ils accusent le poète de subir fâcheusement l'influence des romanciers européens, en écrivant comme eux un roman de l'adultère. Ils veulent qu'il n'y ait d'adultère qu'en Europe. Quant à la thèse, elle ne les choque point. Ils n'en soufflent mot.

Est-ce que le prophète n'étant point cette fois de ce pays, ses prophéties y trouvent grâce ? Est-ce l'exotisme du sujet ? En subissent-ils, bon gré mal gré, le charme ? Est-ce, comme le remarquait déjà Racine, parce que « le respect que l'on a pour les héros augmente à mesure qu'ils s'éloignent de nous ». Dès les premières pages du roman, quelques mots étrangers rencontrés, sari, bara rani, chofa rani, dépaysent le lecteur ; si la thèse lui semble parfois redoutable, la pensée que l'histoire se passe aux Indes, autant dire, pour un Européen, au pays des chimères, lui semble singulièrement rassurante. Mais une idée le rassure plus encore : Toutes les audaces sont permises à qui reste, comme Tagore précisément, dans un plan idéal, dans ce plan de la vie intérieure. Ce sont là des contes et des rêves, se dit-il, et rien de tout cela par conséquent ne saurait être vrai. Car voilà ce que gagne un écrivain chez nous à rester dans le plan de l'âme et de l'action intérieure : on l'admire, mais on ne le croit pas. L'idéalisme, pour s'imposer et agir, a besoin, en Occident, d'être autrement armé.

Si j'avais la chance de rencontrer le poète Rabindranath Tagore, si je pouvais lui parler, si enfin j'arrivais à vaincre la timidité que

ne manqueraient pas de développer en moi son âge et la merveilleuse gravité de son visage, et son costume même, cette robe qui, pour être portée chez nous par les prêtres et par les femmes, nous impose toujours, voici à peu près ce que je lui dirais : L'affranchissement d'un occidental, son « perfectionnement intérieur » ne saurait avoir la forme religieuse à laquelle vous pensez.

Sauver son âme est chez vous, si j'en crois vos poèmes merveilleux, l'affaire de l'âme uniquement. C'est chez nous l'affaire du corps presque autant que de l'esprit. Tels sont les obstacles que nous avons à vaincre que l'énergie spirituelle et la bonne volonté n'y suffisent pas ; il y faut encore une persévérance qui ne se trouve guère en des corps malingres et une fermeté qui s'allie d'ordinaire à des muscles solides. Tout est ici d'une solide réalité. Le brouillard des désirs est singulièrement épais ; un grossier matérialisme a fait des idées elles-mêmes presque des objets ; les idées sont presque des choses. Un drapeau n'est pas ici qu'un symbole : c'est une chose qu'on défend au prix de sa vie et qui paraît d'autant plus beau que la mitraille l'a plus déchiré et qu'il y a plus de sang sur lui. Ainsi de toutes les idées en quoi se fonde la civilisation occidentale. Toutes nos adorations sont entachées d'idolâtrie. Déshabituer l'âme d'adorer et de désirer, ne suppose pas seulement qu'on lui montre le néant de ses désirs et de ses adorations ; il faut encore déshabituer le corps de toutes sortes de coutumes auxquelles il s'est comme traditionnellement plié. J'imagine que chez vous, comme ici, il faut vouloir passionnément beaucoup de bien, pour n'en réaliser qu'un peu. J'ai idée pourtant que la tâche est ici plus difficile. La grande majorité des occidentaux, par cette « brutalité » dont se moquait déjà Renan, a un affreux penchant à croire à la réalité des choses extérieures. Si ces choses n'existaient pas, une telle foi suffirait à leur donner l'être. Cette guerre que nous venons de faire et dont on pourrait dire que personne ne l'a explicitement voulue et que tout le monde l'a faite cependant, ne témoigne-t-elle pas, et au delà du nécessaire, de cette puissance effroyable qu'ont les choses chez nous, les préjugés établis et les idées reçues ? Une discipline imposée du dehors, des nécessités extérieures, les choses ont été plus puissantes que l'esprit, et le premier coup de fusil fit s'évanouir toute la bonté de millions de braves gens. C'est presque une philosophie en Occident : On y est « chosiste », comme on y est matérialiste, évolutionniste ou spiritualiste. Cela fait que, chez vous et chez nous, les sages suivent les mêmes étoiles, mais j'ai idée que chez nous le

sol est plus raboteux. Nous nous heurtons à des volontés de puissance. L'idéalisme occidental, pour être seulement, doit être lui-même pénétré de cette volonté de puissance.

Qui songerait à nier que cette intense vie intérieure dont vous avez donné vous-même un si merveilleux modèle, en préférant la grandeur des sages à la puissance des princes, est, en dernière analyse, le seul moyen peut-être de conquérir la liberté et de communier avec tout l'univers ? Mais n'en est point capable qui veut. Il y faut une longue culture, un long apprentissage, et du temps. Vous n'imaginez pas, maître, quel affreux abus des hommes peuvent faire chez nous de paroles assez semblables aux vôtres, quel instrument d'abâtissement peut devenir cet éloge de la vie intérieure. On la recommande aux pauvres surtout. Elle est leur richesse, leur dit-on, et passe en grandeur toutes les autres richesses. On leur interdit après cela le plus légitime désir d'une vie plus compréhensive et plus large. La belle richesse, je vous le demande, que la vie intérieure d'un pauvre homme qui s'est échiné tout un jour, sans pensée, devant sa machine ! Comment ne serions-nous pas en défiance contre cette méthode religieuse de perfectionnement intérieur. Dans nos sociétés d'affaires, les anachorètes reçoivent des coups de bâton. Nos religieux eux-mêmes, pour vivre, deviennent des gens d'affaires. Ce qu'ils recommandent aux pauvres dans les églises, ils le raillent à la sacristie ou dans les salons. Car nous avons d'admirables sophistes. Nulle idée plus que cette idée de la vie intérieure, n'a exercé notre faculté de tromper. Toute morale s'accompagne ici d'un « ordre moral » et il y a beau temps qu'« ordre moral » est synonyme d'hypocrisie. Et jamais par exemple, cette doctrine d'humilité et de douceur qu'est le christianisme empêcha-t-elle les chrétiens d'être les hommes les plus belliqueux de la terre ?

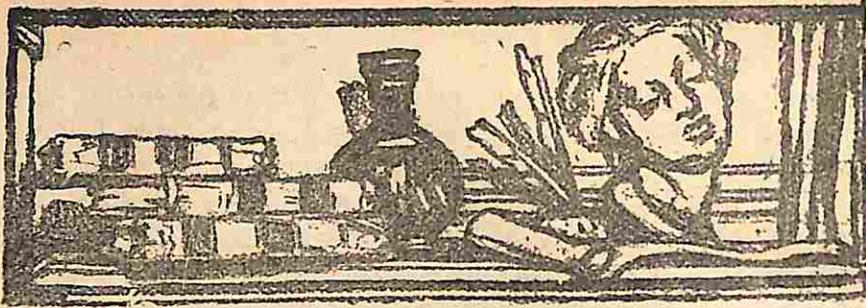
L'activité collective est la règle du monde industriel occidental, et tout problème moral est ainsi chez nous, un problème de masse que des méthodes individuelles ne sauraient résoudre. Que ne pouvons-nous croire que chacun de nous n'a pas, en effet, d'autre ennemi que lui-même, et que son affranchissement est une affaire qu'il peut régler seul, lui-même avec lui-même. Mais la civilisation occidentale fait des hommes ses manœuvres. N'est-ce pas vous-même qui constatiez, dans votre livre « Nationalisme », que nous la servons, en effet, comme un manœuvre sert une machine ? Vous espérez persuader les meneurs de jeu, les décider à traiter tous les hommes comme des hommes. Mais la volonté de puis-

sance les a déshumanisés et ils ne vous entendent plus. Les idéalistes de chez nous préfèrent s'adresser aux masses elles-mêmes, aux hommes du commun que la puissance n'a point encore enivrés et dont l'âme est moins obscurcie de désirs. Il y a ici une admirable volonté d'affranchir ces foules innombrables, de faire de tous les manœuvres, des hommes. Mais des paroles religieuses ne peuvent suffire à cette œuvre là. Il ne s'agit point pour nous, de faire une réussite, de dresser quelque modèle de perfection, de réussir un sage. Il s'agit d'établir tous les hommes dans une dignité commune. Cela n'est point de l'ordre de la religion, mais de l'ordre de la raison et de la loi.

Il ne suffit pas non plus, de nier la puissance des choses pour la mettre à bas. Elle est ici formidable, et, le dirai-je, elle n'est pas toujours malfaisante. Je sais, maître, que vous jugez impérialiste, cette idée qu'on a en Occident, de mobiliser tous les biens de l'Univers au service de l'humanité, et il est vrai que cette prise de possession n'a encore été l'occasion que de rapines et de violences, qu'on est allé chez vous, aux Indes, moins avec le désir de servir l'humanité que de se servir soi-même, que la volonté de puissance s'exerça chez vous, comme partout ailleurs, contre les pauvres et pour les riches. Mais cette idée vaut mieux que ceux qui l'exploitent ; cette mobilisation des choses à quoi nous pensons ne répond-elle pas à cette redoutable et légitime volonté de bonheur qui est désormais dans le cœur des hommes ? Je le sais, vous vous rendez, et le héros de votre dernier livre, ce Nikhil que vous avez peint à votre image, veut qu'on laisse la voie ouverte à ces petits hommes affairés qui vont chercher fortune dans vos provinces religieuses. Laissez faire, laissez passer, dites-vous. Mais est-ce assez faire ? Les choses, quand on leur laisse cette liberté, deviennent bientôt plus puissantes que nous. Quand les marchands de divers pays se rencontrent, ils ont tôt fait de sortir leurs armes. Le ballot de marchandises cache toujours des baïonnettes. Et c'est pourquoi votre libéralisme dédaigneux ne suffit point encore aux idéalistes d'Occident. Ils prétendent régler la distribution des biens que vous méprisez, à tout le moins, par exemple, faire du libre échange une loi. Ils croient que régler tout cela est une des tâches de l'économie occidentale, car le monde n'appartient pas aux sages, et les choses, ces dieux autour desquels volent nos désirs, n'obéissent point aux commandements de notre foi intérieure et suscitent des querelles entre leurs fidèles. Et il faut encore sur ce point, que la raison et la loi interviennent.

Ainsi se fait-il que le problème de l'affranchissement des hommes se pose pour nous dans des termes rationnels. Tout progrès fut chez nous le résultat d'une démarche nouvelle de la raison critique. Le progrès s'arrête, quand la raison critique s'arrête elle-même. Le mérite de nos philosophes du XVIII^e siècle ne fut-il pas de faire retour, par delà les idées acquises, les préjugés, les traditions, et les coutumes, à l'homme raisonnable et de définir ses exigences ? Ce fut la révolution, et la civilisation fit un formidable bond. La même besogne est à faire actuellement. Car la raison a ses pannes. Elle s'arrête en des reposoirs à adorer les dernières idées, les derniers dieux qu'elle a inventés. Toujours nous sommes prêts à nous fixer, et c'est dans l'idée de la nation par exemple, ou dans l'idée d'une certaine liberté, d'une certaine égalité, d'une certaine fraternité. Ainsi avons-nous fait dans le cours du XIX^e siècle, nous avons créé des Dieux, et ils viennent de tourner contre nous leur puissance. Nous avons à poursuivre l'œuvre de critique idéologique du XVIII^e siècle, et par delà les nouvelles grandeurs établies, les nouvelles traditions fondées par un siècle, les préjugés nouveaux, à reconnaître les exigences nouvelles de la raison. L'affranchissement, en Occident, se fonde sur l'irrespect et nous nous affranchissons en nous opposant. Je le sais bien, l'idéalisme n'a pas d'ordinaire ces façons batailleuses et la douceur lui va mieux. Mais c'est qu'il faut vraiment à ceux à qui la guerre révéla l'énormité du mensonge qui règle notre civilisation, une persévérance incroyable pour maintenir vivantes seulement dans notre monde de choses, d'intérêts et d'affaires, les vérités qu'ils ont entrevues. Je crains même que la rouerie et l'astuce ne soient ici les conditions de l'action, et que nos idéalistes ne soient trop graves. Ils serviraient mieux notre cause s'ils étaient plus amusants. Jamais l'Europe ne fit plus de progrès qu'alors que la pensée militante des philosophes était en même temps gaie et spirituelle. L'esprit fit passer la morale nouvelle au XVIII^e siècle. Une idéologie militante, c'est à la recherche de quoi sont les jeunes hommes de l'Europe contemporaine. « La Maison et le Monde », ce titre de votre dernier livre dit assez bien les termes de la bataille qu'ils ont à livrer. Ils n'acceptent pas que toute la beauté soit en leur âme, en la maison, toute la laideur dans le monde. Ils n'ont point à se dompter eux-mêmes, mais il s'agit pour eux d'imposer au monde et aux choses l'ordre qui règne en leurs pensées.

JEAN GUEHENNO.



A travers tout l'imprimé

Les ouvrages envoyés pour compte rendu doivent être adressés en double exemplaire aux bureaux de la *Grande Revue*

Histoire et Livres de guerre

On connaît déjà les beaux travaux de M. Jacques de Morgan, et les collections magnifiques qu'il a rapportées de ses longs séjours en Orient. Il était mieux qualifié que personne pour écrire *L'humanité préhistorique, esquisse de préhistoire générale* (Paris, La Renaissance du Livre). C'est le deuxième volume de *L'Evolution de l'Humanité*, cette collection publiée sous la direction de M. Henri Berr, et dont nous avons déjà signalé le premier volume, écrit par M. Edmond Perrier, *La terre avant l'histoire*. La conclusion de M. de Morgan est que nous connaissons bien peu de chose « en comparaison de ce qu'il nous reste à apprendre ». Et, à vrai dire, cette modestie, moins fréquente qu'on ne le croit communément, plaît tout d'abord. Mais le peu que nous savons, et que M. de Morgan nous dit, les hypothèses que l'on peut dès maintenant établir, font prévoir d'autres découvertes, pleines d'intérêt, si on veut bien entreprendre les recherches avec ordre et méthode. Dès aujourd'hui, on ne saurait demeurer indifférent au bilan qu'a établi, si l'on peut dire, M. de Morgan, en décrivant l'évolution des industries, la vie de l'homme préhistorique, et le développement intellectuel et les relations des peuples entre eux. Ajoutons que les figures dessinées par M. de Morgan lui-même, accroissent singulièrement l'intérêt de l'ouvrage.

Francia, histoire illustrée de la France (Paris, Hachette), est la der-

nière œuvre de M. Joseph Reinach. Ce n'est sans doute pas une œuvre scientifique; mais les œuvres scientifiques n'ont que peu de lecteurs. L'ouvrage de M. Joseph Reinach, ouvrage de vulgarisation écrit, nous dit-il, pour les tommies et les samies, rendra des services à beaucoup. Il reconnaît, et il n'a pas tort, que nous ne savons pas assez ce que fut la France d'autrefois. Il a voulu remédier à cette ignorance, qui n'est pas seulement britannique et américaine, qui est aussi bien française: « C'est de l'histoire de France, écrit-il, tout ce qu'il m'a paru essentiel à un honnête homme de savoir pour mieux connaître la France, donc pour l'aimer davantage dans ses gloires et dans ses épreuves, dans son long effort pour se créer elle-même, pour conquérir l'indépendance et la liberté. Ce que j'ai cherché à retracer à grands traits, c'est seulement une image de la France d'autrefois, mère glorieuse et souvent tragique de la France d'aujourd'hui. »

Après avoir publié les *Ecrits de Mirabeau*, M. Louis Lumet publie aujourd'hui ses *Discours* (Paris, Eugène Fasquelle), en les accompagnant de notes précieuses. M. Louis Barthou, jadis, dans l'ouvrage qu'il consacra au grand tribun, a montré comment Mirabeau composait ses discours, de quelles collaborations il se servait, comment il parlait. Le recueil de M. Louis Lumet est l'illustration heureuse de l'étude de M. Barthou, ou, si l'on préfère, on vé-

rifiera les conclusions de M. Barthou par la lecture des discours même. Et ceux qui se préparent au métier de la parole — car la parole est un métier, et il n'y a que trop de gens qui y prétendent — prendront d'utiles leçons en lisant ces textes, dont beaucoup sont frémissants de vie encore. Mirabeau est à imiter au moins sur un point: il ne parlait que pour agir, et la parole était pour lui un acte. Il y en eut tant depuis qui ne parlèrent que pour parler.

Il y a quelques semaines à peine, le prince Max de Bade, dans une Revue allemande, établissait le plan de la propagande que devait faire son pays pour retourner l'opinion universelle en faveur de l'Allemagne, et notamment pour persuader les pays neutres, que les responsabilités de la guerre n'étaient pas uniquement germaniques, mais qu'on les rencontrait aussi bien dans la politique suivie, ces dernières années, par les pays de l'Entente. Il faut s'en souvenir au moment où l'on ouvre le livre où MM. E. Bourgeois et Pagès ont fixé *Les origines et les responsabilités de la grande guerre* (Paris, Hachette). On pourrait croire cette étude inutile, si l'on oubliait la dernière offensive du prince de Bade. Elle garde toute son actualité. Ecrite à la demande de la Commission sénatoriale d'enquête sur les faits de guerre, et composée, non point par des hommes politiques, mais par des historiens de métier, avant tout soucieux de la vérité et capables de la découvrir, elle est une confirmation particulièrement autorisée, une confirmation historique, basée sur des textes, de ce qui fut la thèse française, dès l'origine du conflit; elle est suivie des textes même, qu'auront du mal à détourner de leur sens les disciples du prince Max de Bade.

Le Comité France-Amérique a eu l'heureuse idée de publier une collection de petits volumes consacrés aux grands hommes de la guerre. Déjà deux volumes ont paru, l'un consacré par le commandant Grasset au maréchal *Franchet d'Espèrey*, l'autre consacré par M. Gabriel Hanotaux et le lieutenant-colonel Fabry au maréchal *Joffre* (Paris, G. Crès). A vrai dire, le livre du commandant Grasset est plutôt un *curriculum vitæ* qu'une

véritable étude sur Franchet d'Espèrey. Sans doute, certains faits sont plus éloquents, dans leur brièveté, que de longues phrases. On peut regretter pourtant que l'auteur n'insiste point sur certains événements, par exemple sur les projets du maréchal après la défaite de la Bulgarie, et sur le rôle diplomatique qu'il remplit par la suite.

Ce que cherchent, au contraire, à nous faire apparaître M. Gabriel Hanotaux et le lieutenant-colonel Fabry, c'est Joffre lui-même. Ils ne nous donnent pas la date de sa naissance, ni la date de ses différents grades. Ils n'étudient pas l'officier qui fut, à Madagascar, le collaborateur de Gallieni — et on peut regretter même qu'ils soient si brefs sur la carrière du maréchal avant la guerre — mais ils essaient, et ils y réussissent, de faire le portrait de l'homme, portrait moral et psychologique, de l'homme de la Marne, de l'homme de Verdun, de l'homme de la Somme, pour qui l'on fut si injuste pendant quelque temps, et dont il n'est pas douteux que la gloire se maintiendra, à travers les siècles.

L'amiral vicomte Jellicoe de Scapa commandait la flotte britannique au début de la guerre. Il conserva son commandement jusqu'à la fin de 1916. Il nous dit ce que fut *La grande flotte* (Paris, Payot), ce qu'elle fut dans sa création, dans son développement, dans son œuvre. Si les principes de la stratégie sont immuables, l'application de ces principes peut et doit varier d'après l'expérience de la guerre et les modifications de l'armement. On sait assez que la guerre de 1914-1918, aussi bien au point de vue naval qu'à tous les autres points de vue, ne ressembla à nulle autre. Il fallut donc prendre des mesures nouvelles. On se souvient du mystère qui entourait, pendant toute la campagne, les mouvements et même l'immobilité de la flotte anglaise. Ce mystère est dissipé par le livre de l'amiral; et sans doute, on trouve dans cette étude bien des détails techniques, qui toucheront surtout les spécialistes; mais il y a aussi des récits qui peuvent plaire à tout lecteur.

Le général Dubail publie le troisième volume de son journal de campagne, *Quatre années de commandement* (Paris, librairie Fournier).

C'est le récit des événements auxquels il a assisté et présidé du 15 août 1915 au 31 mars 1916, date à laquelle le général fut nommé gouverneur militaire de Paris. Pendant ces huit mois, le général Dubail exerça le commandement du groupe des Armées de l'Est. A vrai dire, ce journal n'est qu'un journal, c'est-à-dire un récit bref et sommaire des incidents ou des événements quotidiens, sans commentaires; et les actions militaires ayant été de peu d'importance, à cette époque, dans cette région de l'Est, il peut paraître monotone. Mais il y a là toute une documentation qui sera précieuse pour les historiens.

On en pourrait dire autant de l'histoire de *La grande guerre sur le front occidental* que publie le général Palat, et dont paraît aujourd'hui le septième volume (Paris, librairie Chapelot). Le septième volume, et on n'en est qu'au mois de septembre de 1914. C'est la période qui s'étend du 14 septembre au 15 octobre, pendant laquelle eut lieu ce qu'on appela la course à la mer. Le général suit de près les événements. Il est très renseigné, et il ne nous fait grâce de rien. Ce n'est pas un reproche; on aimerait pourtant qu'il fût, si l'on peut dire, plus ramassé.

Ce sont *Les opérations de la 1^{re} Armée dans les Flandres* de juillet à novembre 1917 (Paris, librairie Fournier) que nous décrit le capitaine Delvert. Détaché par le G. Q. G. pour suivre ces opérations, il a connu les directives du commandement suprême, les ordres du commandement exécutant, il a assisté à l'action même. Travail d'état-major et travail des combattants sont analysés de près. C'est encore un document.

On a déjà beaucoup écrit sur la vie en Allemagne pendant la guerre, sur les espoirs fous et les désillusions brutales du peuple allemand entre 1914 et 1918. Mlle Henriette Cavatgnac vient de traduire de l'anglais

les *Notes intimes de la princesse Blücher sur les événements, la politique et la vie quotidienne en Allemagne au cours de la guerre et de la révolution sociale en 1918* (Paris, Payot). Ce livre, nous dit M. Louis Gillet, qui le fait précéder d'un avant-propos, a eu le plus vif succès en Angleterre; et sans doute il faut un peu attribuer ce succès à la personnalité de l'auteur, mais reconnaissons aussi que l'ouvrage est l'un des plus pleins, l'un des plus précis, l'un des plus suggestifs qui aient été publiés sur ce sujet. La princesse, fille de M. Stapleton-Bretherton, appartient à la meilleure société anglaise. Elle vivait en Angleterre avec son mari, quand la guerre éclata. Elle suivit le prince à Berlin en août 1914, et demeura jusqu'à l'armistice en Allemagne. Par sa situation dans la société allemande, elle était bien placée pour tout savoir, pour tout comprendre. Elle écrivit son journal chaque soir. C'est ce journal que l'on publie, et l'intérêt en est fort vif, intérêt documentaire du moins. Car, pour ce qui est de la princesse elle-même, avouons que tout Français ne peut manquer d'éprouver quelque gêne en la lisant. Elle s'efforce d'être impartiale, c'est-à-dire d'être fidèle à la fois à son mari et à sa patrie; mais quoi qu'elle fasse, elle voit les choses avec les yeux de l'Allemagne, et lorsqu'elle plaint le peuple écrasé — c'est du peuple allemand qu'il s'agit — elle ne se rend pas compte une minute de la manière dont ce peuple fit la guerre. On veut le supposer du moins. Son dernier mot est qu'il faut s'efforcer de faire renaître « l'amitié et la confiance entre les nations ennemies. » Mais elle ne sait pas, parce qu'elle ne les connaît pas, qu'il y a des choses qu'on ne peut, ni ne doit oublier. Le pire, c'est l'accueil qu'a reçu son livre en Angleterre. Si le succès a été à la grande dame, c'est bien; mais s'il va aux idées qu'elle exprime, on peut le déplorer, sans en être trop surpris, malheureusement.

CLAUDE BARJAC.

La Vie Curieuse

Échos de la Bourse

Novembre 1921.

Les affaires traitées sur le marché financier sont toujours restreintes pour ne pas dire nulles. Pas plus que les capitalistes, les spéculateurs professionnels n'osent s'aventurer pour amener un peu d'animation. Les avis des places de New-York et de Londres sont cependant plus encourageants et notre place n'en tient pas compte; l'on se demande quand prendra fin ce marasme. En attendant ce moment désiré, les grandes banques s'occupent de lancer de nouvelles opérations financières et y réussissent.

Peu de changement sur nos Rentes; les Etablissements de crédit résistent assez facilement à la tourmente: la *Banque Nationale de Crédit* à 694; la *Banque de Paris et des Pays-Bas* à 1104. Le *Crédit Industriel et Commercial* se tient aisément à 560; selon la décision prise à l'Assemblée générale, un acompte de son coupon pour l'exercice 1921 est mis en paiement depuis le 1^{er} novembre: 5 francs par action libérée de 125 fr. seulement et 20 fr. par action complètement libérée.

Le groupe des valeurs sucrières est en recul sensible, de même que les valeurs pétrolières.

ALIX.

Société Electro-Câble. — Obligations 6 1/2 % nets, remboursables en 15 ans. — La *Société Electro-Câble* procède en ce moment à l'émission d'un emprunt de 12.000.000 de francs en obligations de 500 fr. 6 1/2 % nets de tous impôts présents et futurs, amortissables en 10 ans, à partir de 1926.

Ces obligations sont offertes au public au prix de 475 francs, ce qui fait ressortir un rendement net de 6.85 %, sans tenir compte de la prime d'amortissement.

La Société, spécialisée dans le tréfilage et laminage du cuivre, ainsi que dans la fabrication des fils et câbles électriques, possède et exploite trois grandes usines à Paris, à Argenteuil et à Amfreville, près Rouen.

Le Conseil d'administration, dont le président est M. F. François-Marsal, sénateur, ancien ministre des Finances, comprend, en outre, MM. Henri Debaugé, prince A. Poniatowski, Amic, sénateur, et Louis Roure.

Les souscriptions sont reçues aux guichets de la Banque Nationale de Crédit, de la Banque Privée et de la Banque d'Alsace et de Lorraine.

Les publications prévues par la loi du 30 janvier 1907 ont été faites au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* des 7 et 14 novembre 1921.

Energie électrique du Sud-Ouest. — Siège social: 5, avenue du Coq. Emission de 40.000 actions de priorité de 500 francs. Conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée du 2 septembre 1921, le Conseil, dans sa séance du 7 octobre suivant, a décidé la réalisation d'une première tranche de 20 millions autorisée par ladite Assemblée et ce, au moyen de la création de 40.000 actions nouvelles de priorité de 500 fr. nominal.

Elles auront droit, à compter du jour de l'Assemblée qui aura consacré l'émission, à un premier dividende ou intérêt cumulatif de 8 %, sur les sommes dont elles seront libérées, par préférence aux actions actuelles et, concurrentement avec celles-ci, au dividende supplémentaire. Elles auront également droit au remboursement du capital ou à leur amortissement par préférence aux actions ordinaires.

Prix d'émission: 500 fr. payables à la souscription. La souscription sera ouverte du 10 au 30 novembre 1921: à la Banque Nationale de Crédit, 16, boulevard des Italiens, et dans toutes ses succursales et agences; Banque Transatlantique, 10, rue de Mogador, à Paris; Crédit Commercial de France, 20, rue La Fayette, à Paris, et dans toutes ses agences et à la Société Marseillaise de Crédit Industriel et de Dépôts, 4, rue Auber, à Paris.

Société du Gaz de Paris. — La Société du Gaz de Paris procède actuellement, avec le concours des principaux établissements de la place, à

l'émission au pair de 280.000 actions nouvelles de 250 francs l'une, portant ainsi son capital de 30 à 100 millions de francs.

Les actionnaires anciens ont un droit de souscription irréductible sur 30.000 actions, à raison de une nouvelle pour quatre anciennes, le surplus, de 250.000 actions, étant offert tant à ces mêmes actionnaires qu'au public.

Les souscriptions sont reçues dans tous les grands établissements de Crédit, leurs succursales et agences.

La souscription est ouverte du 16 au 25 novembre pour les actions réservées par préférence aux anciens actionnaires, et jusqu'au 30 inclus, pour le surplus.

Le prix d'émission, de 250 francs, est payable : Fr. 62,50 à la souscription et le solde au 1^{er} janvier 1922 ; toutefois, les souscripteurs ont la faculté de se libérer complètement à la souscription.

La jouissance des nouvelles actions sera celle de la date de l'Assemblée générale extraordinaire qui reconnaîtra la sincérité de la déclaration de souscription et de versements. On envisage que cette Assemblée pourra probablement se tenir le 31 décembre 1921.

Dès ce moment, les actions, tant anciennes que nouvelles, jouiront des avantages qui leur sont réservés par les récentes conventions conclues avec la Ville de Paris.

Aux termes de ces conventions, la Société continue à être le régisseur intéressé, c'est-à-dire le mandataire de la Ville de Paris pour l'exploitation du gaz dont les résultats sont au profit ou à la charge de la Ville. Elle reçoit :

1° Une rémunération ordinaire correspondant à un intérêt de 6 % net de tous impôts présents et futurs sur le capital actions ;

2° Une rémunération complémentaire variable suivant les résultats d'exploitation et pouvant aller jusqu'à 4 % du capital, sous déduction des impôts.

Les publications prescrites par la loi ont été insérées au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 31 octobre 1921.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1864

Siège social : 29, boulevard Haussmann, PARIS (9^e)

CAPITAL : 500 MILLIONS DE FRANCS

PRINCIPALES OPÉRATIONS : COMPTES DE DÉPÔTS ET COMPTES COURANTS
CHÈQUES ET VIREMENTS. — PAIEMENTS TÉLÉGRAPHIQUES

Escompte et Encaissement d'Effets de Commerce, Factures et Reçus

AVANCES SUR MARCHANDISES ET SUR CONNAISSEMENTS

Crédit Documentaire : ORDRES DE BOURSE

SOUSCRIPTIONS SANS FRAIS

Mise en règle de titres, transferts et conversions
GARANTIE CONTRE LE RISQUE DE REMBOURSEMENT AU PAIR

et contre les risques de non vérification des tirages

Paiement de tous Coupons Français et Étrangers

Billets et lettres de Crédit Circulaires sur la France et l'Étranger

Changes de monnaies et billets étrangers

— GARDE DE TITRES

(Les déposants sont crédités d'office du montant des coupons mis en paiement. Ils bénéficient d'une bonification de 10 0/0 sur le tarif de garantie contre le risque de remboursement au pair.)

97 Succursales, Agences et Bureaux à Paris et dans la Banlieue ; 502 Agences en Province ;
13 Agences en Afrique : Alger, Bône, Bougie, Casablanca, Constantine, Mascara, Mostaganem, Oran
Sidi-bel-Abbès, Sousse, Sfax, Tanger, Tunis

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger. — Correspondant en Belgique
SOCIÉTÉ FRANÇAISE de BANQUE et de DÉPÔTS
Bruxelles — Anvers — Ostende

Service de coffres-forts et de compartiments de coffres-forts au Siège et dans un grand nombre d'Agences
Tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension

Imp. du Palais, 20, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris.

Le gérant : A. ISSALIS.

Éditeurs : FÉLIX ALCAN - Paris; NICOLA ZANICHELLI - Bologna; WILLIAMS et NORGATE - London;
WILLIAMS & WILKINS C^o. - Baltimore; RUIZ HERMANOS - Madrid; THE MARUZEN COMPANY - Tokyo.

"SCIENTIA,"

REVUE INTERNATIONALE DE SYNTHÈSE SCIENTIFIQUE
Paraissant tous les mois (par livraisons de 100 à 120 pages chacune)

Directeur : EUGENIO RIGNANO

EST LA SEULE REVUE à collaboration vraiment internationale.

EST LA SEULE REVUE d'une diffusion absolument mondiale.

EST LA SEULE REVUE de synthèse et d'unification du savoir, traitant des questions fondamentales de toutes les sciences : histoire des sciences mathématiques, astronomie, géologie, physique, chimie, biologie, psychologie et sociologie.

EST LA SEULE REVUE qui, par des enquêtes auprès des savants et écrivains les plus éminents de tous les pays Sur les principes philosophiques des diverses sciences ; Sur les questions astronomiques et physiques les plus fondamentales à l'ordre du jour ; Sur la contribution que les divers pays ont apportée au développement des différentes branches scientifiques ; Sur la question du vitalisme ; Sur la question sociale ; Sur les hautes questions d'ordre international soulevées par la guerre mondiale, étudie les questions les plus importantes qui agitent les milieux savants et intellectuels du monde entier.

Elle a déjà publié des articles de MM. :

Abott - André - Anthony - Arrhenius - Ashley - Bayliss - Beichman - Benès - Bigourdan - Bohlin - Bohn - Bonnesen - Borel - Bottazzi - Bouty - Bragg - Brillouin - Bruni - Cabrera - Carracido - Carver - Castelnuovo - Caullery - Chamberlin - Charlier - Ciamician - Claparède - Costantin - Crommelin - Cvijic - Darwin - Delage - De Martonne - De Vries - Durkheim - Eddington - Edgewort - Emery - Enriques - Fabry - Findlay - Fisher - Foà - Fowler - Fredericq - Galeotti - Golgi - Gregory - Guignebert - Hartog - Heiberg - Hinks - Inigues - Innes - Janet - Jespersen - Kapteyn - Karpinski - Kaye - Kidd - Knibbs - Langevin - Lebedew - Lloyd Morgan - Lodge - Loisy - Lorentz - Loria - Lowell - Matruchot - Maunder - Meillet - Moret - Moreaux - Muir - Naville - Pareto - Peano - Picard - Plans - Poincaré - Puiseux - Rabaud - Reuterskjöld - Rey Pastor - Righi - Rignano - Russell - Rutherford - Sagnac - Sarton - Sayce - Schiaparelli - Sergi - Schapley - Sherrington - Soddy - Stojanovitch - Struycken - Svedberg - Tannery - Teixeira - Thalbitzer - Turner - Vallaux - Vialleton - Vinogradoff - Volterra - Von Zeipel - Webb - Weiss - Westermarck - Wicksell - Willey - Zeemann - Zeuthen et plus de cent autres

"Scientia," publie ses articles dans la langue de leurs auteurs, et joint au texte principal un supplément renfermant les traductions françaises de tous les articles non français. Elle est ainsi complètement accessible à quiconque connaît la seule langue française. (Demander un numéro spécimen au Secrétaire général de « Scientia », Milan.)

ABONNEMENT ANNUEL : fr. 50 ; sh. 40 ; § 10. — BUREAUX DE LA REVUE : 43, Foro Bonaparte, Milan (Italie).
Secrétaire Général : Doct. PAOLO BONETTI.

Pour l'Entente des Gauches

Afin de coopérer plus étroitement à l'entente des Partis de Gauche et à la propagande démocratique, dont tous les républicains sentent le puissant besoin, l'Ere Nouvelle et le Rappel ont décidé de fusionner leurs rédactions, à partir du 5 juillet, chacun des journaux conservant son autonomie administrative.

Rédaction Parlementaire :

LEON ARCHIMBAUD, député
ALEXANDRE BERARD, sénateur,
ancien ministre
VICTOR BERARD, sénateur
FERDINAND BUISSON, député
RENE BESNARD, sénat., anc. minist.
GASTON DOUMERGUE, sénateur,
ancien président du Conseil
JUSTIN GODARD, dép., anc. ministre
EDOUARD HERRIOT, dép., anc. min.
PAUL PAINLEVE, député,
ancien président du Conseil
J. PAUL-BONCOUR, dép., anc. min.
MARCEL SEMBAT, dép., anc. minist.

Principaux collaborateurs :

A. AULARD, profes. à la Sorbonne
VICTOR BASCH, prof. à la Sorbonne
G. BOUGLE, profes. à la Sorbonne
EMILE BOUVIER
YVON DELBOS
EMILE GLAY
GASTON JEZE,
professeur à la Faculté de Droit
RAYMOND LANGE
J.-M. LAHY, professeur à l'École
pratique des Hautes Etudes
GENERAL SARRAIL
GABRIEL SEAILLES, Professeur
à la Sorbonne

ÉDITORIAL : MAURICE CHARNY - EDMOND DU MESNIL

Service d'essai sur demande

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste



Crème Simon

POUR les SOINS de la PEAU.

EC



Arthritisme - Rhumatisme
Goutte - Gravelle - Diabète

Boire aux Repas

VICHY CÉLESTINS

Bouteilles et 1/2 Bouteilles

Se méfier des substitutions

Exiger sur chaque bouteille le Disque



HYGIÈNE DE LA BOUCHE ET DE L'ESTOMAC

Après les Repas, 2 ou 3

PASTILLES VICHY - ÉTAT

facilitent la digestion

HYGIÈNE ET SALUBRITÉ

PHÉNOL BOBEUF

Le meilleur des désinfectants

Détruit tous microbes et préserve des maladies contagieuses

RECOMMANDÉ EN LOTIONS ET INJECTIONS

contre Métrites, Pertes blanches et toutes inflammations

Le flacon : 2 fr.

Le litre : 6 fr.

IMPOT NON COMPRIS

IMPOT NON COMPRIS

41, rue de Rome, 41. — PARIS, et toutes Pharmacies et Herboristeries